"Ma femme voudrait vous emprunter une tasse de sucre."

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

94e année — QUEBEC, MERCREDI 15 FEVRIER 1961 — 5 CENTS LE NUMERO

SALLE DE LECTURE
CONSEIL LEGISLATIF
HOTEL DU GOUVERNEMENT

TEMPÉRATURE

Ensoleillé — Vents légers; un peu plus froid; Min.: 15 et max.: 25 à Québec.
Lever du soleil: 6 h. 51
Coucher du soleil: 5 h. 08

ADOPTION DU BILL 30

en bref

Démission prochaine

Londres (PA)—Le Dr Henry Colville Montgomery Campbell a annoncé son intention d'abandonner sa charge d'Evêque de Londres, un des plus importants postes de l'Eglise d'Angleterre. L'évêque de 73 ans a fait cette déclaration lors d'un congrès diocésain et il a même mentionné qu'il démissionnerait à la fin de juillet.

Cuba nationaliste

Eindhoven, Pays-Bas (Reuter) — Un porte-parole de la firme de produits électriques Philips à Eindhoven, dans les Pays-Bas, a déclaré hier que le gouvernement cubain a nationalisé quatre des succursales de ventes de cette compagnie à Cuba, par suite de leur refus d'importer et de vendre de l'équipement électrique soviétique. Le porte-parole a ajouté que quelque 200 employés étaient impliqués dans cette mesure et que la nationalisation de ces quatre succursales cubaines aménerait une perte d'environ 3,000,000 guldens, soit $840,000 approximativement.

Aucun n'a vécu

Tokyo (PA) — Les quadruplets que Mme Utako Watanabe, âgée de 26 ans, avait mis au monde dimanche dernier à AchisuMachi, dans le sud-ouest de Honshu, au Japon, sont tous morts lundi. Les quatre garçons prématurés pesait environ 3.2 livres chacun à leur naissance.

Fortune inattendue !

Wilminton, Delaware (PA) La police a enfoncé hier la porte fermée à clé d'un appartement et y a trouvé le corps de Mlle Isabelle B. Tuchton, 76 ans, une institutrice à sa retraite. La police a trouvé $40,000 en argent comptant et des obligations et des actions pour plus de $300,000 dans des boites à chapeaux, des enveloppes scellées et des tiroirs de commodes. Mlle Tuchton vivait seule dans son appartement. Le coroner William Dougherty a déclaré que la mort avait été provoquée par des causes naturelles.

Contrôle des dépenses de tous les ministères

Par Henri DUTIL

M. J. Lesage a qualifié de "fantaisistes" certaines affirmations faites par M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, durant la discussion, en comité plénier de l'Assemblée Législative, hier après-midi, du bill 30 qui permet au gouvernement de créer un Conseil de la Trésorerie, composé de cinq ministres, dont le chef du gouvernement présidera les délibérations, et qui aura pour but de contrôler la dépense gouvernementale selon les crédits votés par les représentants du peuple. Le projet fut finalement adopté en troisième lecture par un vote de 46 à 28.

M. Talbot, affirmant que cette loi enlève aux ministres tout leur contrôle sur les dépenses de leurs ministères, a déclaré que c'est la mise en tutelle des membres du gouvernement au bénéfice d'un superconseil composé de cinq ministres qui aura la main haute sur toutes les décisions, même sur les nominations des employés. Le chef de l'opposition est allé jusqu'à dire que cette loi est antidémocratique.

Le premier ministre a répliqué que la loi a pour seul but d'éviter ce qui s'est passé sous l'ancienne administration et principalement dans le ministère de la Voirie.

"Les ministres de l'Union nationale ne savaient jamais où ils en étaient rendus avec leurs lettres d'intention, leurs promesses à droite, leurs promesses à gauche, au point que lorsque nous avons pris le pouvoir, le 6 juillet, il y avait $100 millions des crédits futurs déjà engagés par l'Union nationale".

"Le seul pouvoir que nous donnons par cette loi au contrôleur de la trésorerie, a dit le premier ministre, c'est celui de certifier qu'il y a des crédits disponibles pour payer la dépense".

M. Georges Lapalme

Le procureur général de la province, M. Georges Lapalme, a précisé pour sa part que l'objet de cette loi est d'établir quels engagements seront pris par le gouvernement. Il a toujours été impossible de le savoir quand nous siégions dans l'opposition, dit-il. Pour être informés, ajoute-t-il, il nous fallait aller à New York, où l'Hydro-Québec déposait ses prospectus pour les emprunts. Et nous avons appris après coup que même ces prospectus n'étaient pas exacts.

Après avoir assumé le pouvoir, poursuit M. Lapalme, de semaine en semaine nous avons vu monter le total de l'argent que le gouvernement précédent avait dépensé

(Suite à la page 2, 4e col.)

Talbot dixit

Importation d'OTTAWA

(Par Joseph Voisard)

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a vu dans le projet de loi concernant le contrôle des finances, hier après-midi, à l'Assemblée Législative, une "importation d'Ottawa". Il a comparé le rôle du contrôleur de la Trésorerie à celui de "chef de la police secrète" du ministre des Finances qui est le premier ministre lui-même. Il a aussi affirmé que cette mesure dépouillerait les ministres de leurs pouvoirs.

Se prévalant de son droit de réplique, le premier ministre Lesage a fait remarquer au chef de l'opposition que l'auditeur général, à Ottawa, ne fait sa vérification qu'après un engagement, tandis que l'auditeur de la province vérifie avant et après. Et il n'y a rien dans la loi, dit-il, qui modifie les droits et les devoirs de l'auditeur de la province. Quant au contrôleur du Trésor, a expliqué M. Lesage, il lui reviendra de contrôler les engagements. Avant qu'une dépense ne soit engagée, il faudra l'approbation du contrôleur du Trésor qui établira au préalable si les attributions nécessaires sont contenues dans le budget. Cette mesure, dit-il, permettra de

(Suite à la page 2, 5e col.)

Mardi-gras tragique

(Par Lucien Latulippe)

Une fillette, qui s'était habillée en mardi-gras pour célébrer la fin du Carnaval, a été tuée par un présumé chauffard, hier soir, à Ste-Monique-les-Saules. La sûreté provinciale l'identifie comme étant Pauline, 6 ans, enfant de M. Gaston Parent, domicilié au 192 boulevard Masson, à Ste-Monique.

La police ajoute que le présumé auteur de cette tragédie a été rejoint peu après. En fuyant les lieux de l'accident, cet automobiliste semblait sous l'influence de la boisson a heurté un autre véhicule. Il devait enfin donner dans un banc de neige à Petite-rivière-Nord et c'est là que les policiers l'ont arrêté.

La tragédie est survenue vers 8h.15 hier soir, non loin du domicile des parents de la victime. Au moment de l'accident, la fillette était accompagnée d'une de ses soeurs. Cette dernière serait indemne.

Après l'accident, la jeune Parent a été transportée dans une maison répondant au numéro civique, 170 boulevard Masson. Un prêtre et un médecin ont été mandés à son chevet. A l'arrivée des ambulanciers Germain Lépine Ltée, la fillette était sans vie et elle a été dirigée vers la morgue provinciale où le Dr J.-E. Raymond, de Courville, tiendra son enquête de coroner.

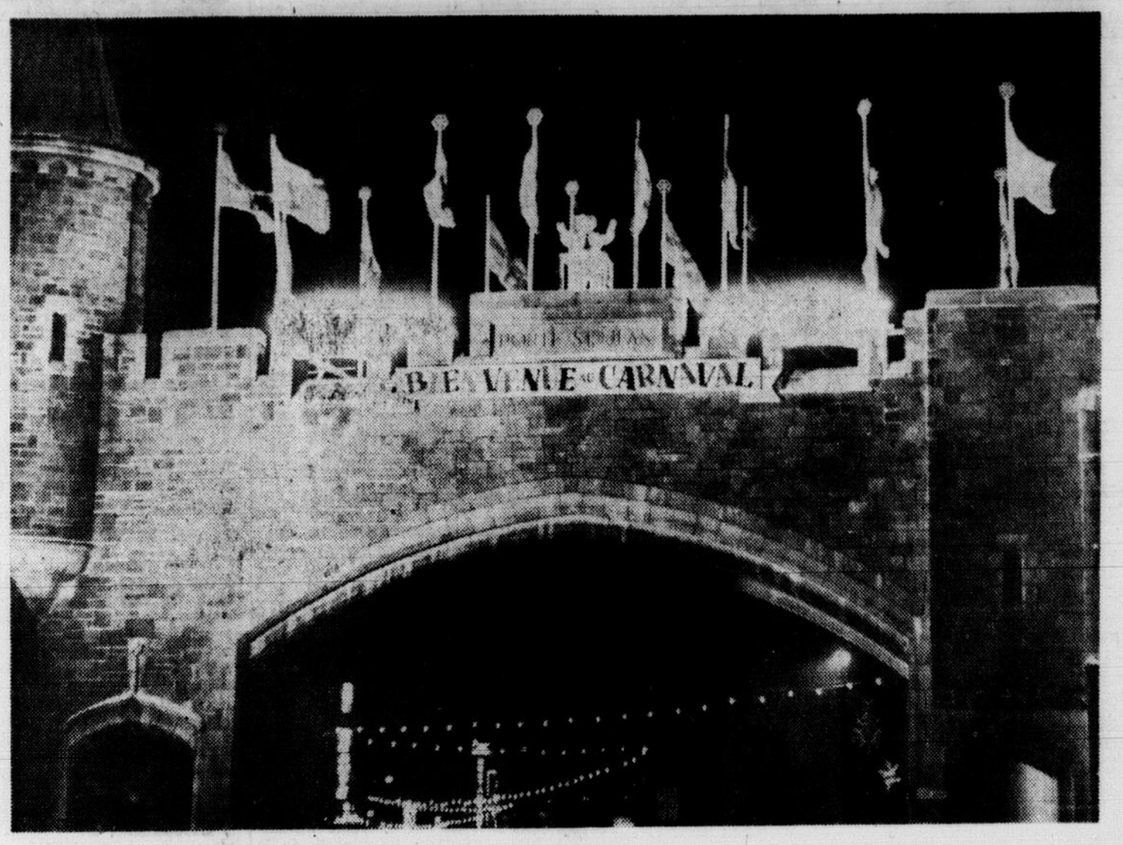

Adieu Carnaval! A l'année prochaine!

La foule se presse place d'Youville (texte et photos en page 3)

Hôtel de ville: comparution des policiers et pompiers

Riposte à La Presse

(Par Benoit Massicotte)

Le comité administratif du conseil de ville de Québec a décidé hier après-midi d'ordonner la comparution de chacun des membres du corps de police et de pompiers de la cité devant le juge en chef de la Cour municipale pour qu'il déclare, sous serment, si, oui ou non, il a versé ou promis de verser une somme d'argent ou autres effets à l'un ou l'autre des membres du présent conseil de ville, à un membre de sa famille ou à l'un de leurs organisateurs politiques afin d'obtenir l'emploi qu'il occupe présentement.

Cette recommandation du comité viendra devant le conseil demain pour approbation finale et exécution.

Cette décision a été prise après une heure un quart de discussions entre les échevins Matte, Moisan, Deschênes et Flibotte.

L'échevin Matte a lui-même lancé la discussion sur une question de privilège au début de la séance en répondant à trois articles du journal La Presse, parus samedi, lundi et mardi.

Le maire a servi une vigoureuse admonestation aux échevins en leur demandant d'arrêter de parler par "on m'a dit" et d'apporter des faits précis lorsqu'ils ont des accusations à faire.

L'échevin Deschênes et l'échevin Moisan se sont plaint qu'on ait mis des entraves à leurs efforts pour obtenir des informations dans certains départements de la cité ou qu'on ait rapporté leur passage sans retard à quelqu'un.

M. Moisan a demandé que le président du syndicat des policiers et pompiers vienne

(Suite à la page 2, 3e col.)

La procédure

Un nouveau constable ou pompier a signé une déclaration assermentée devant un juge de paix, dans son cas le secrétaire de la police, M. Cimon Vaillancourt, à savoir qu'il n'a ni payé, ni promis quoi que ce soit, directement ou indirectement, à quelque personne que ce soit, pour obtenir son emploi.

Il prête ensuite devant le juge en chef de la Cour municipale le serment d'allégeance, le serment d'office et le serment de discrétion.

Bill contre l'alcoolisme

UNANIMITE

Par HENRI DUTIL

Le bill autorisant le gouvernement à créer un organisme qui luttera contre l'alcoolisme dans la province de Québec a été voté unanimement, en deuxième lecture, hier soir, par l'Assemblée législative, mais le projet de loi n'a pas franchi tout le stade de l'étude en comité plénier et les députés en continueront l'étude en détail cet après-midi, après avoir disposé de la motion de M. Maurice Bellemarre, député de Champlain, relativement à la construction d'un pont dans la région des Trois-Rivières.

A la fin de la soirée, le parrain du bill, M. Emilien Lafrance, a proposé d'amender l'article un pour changer le nom du comité en celui de "comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme", au lieu de "comité antialcoolique du Québec".

M. Lafrance a présenté le projet de loi aux législateurs.

(Suite à la page 2, 5e col.)

M. Green prend la défense de M. "H"

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green a qualifié hier de déplorable la décision des Russes de retirer leur appui à M. Dag Hammarskjold en tant que secrétaire général des Nations unies.

M. Green a affirmé hier aux Communes qu'un tel geste ne pouvait qu'ajouter de nouvelles difficultés à celles déjà rencontrées par l'ONU au Congo.

Dans une vigoureuse déclaration faite en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Lester B. Pearson, M. Green a souligné que ce n'était pas la première fois que les Russes agissaient de la sorte, en annonçant le retrait de leur appui à M. "H".

L'Union soviétique, en effet, avait réservé à peu près le même traitement à l'ancien secrétaire général, M. Trygve Lie, lors de l'intervention de l'ONU en Corée.

APPUI CANADIEN

Le ministre canadien de la Défense a ajouté que le Canada continuera à accorder son entier appui à M. Hammarskjold qui, tout en faisant face à de très grosses difficultés, a continué à servir l'ONU avec un courage, une détermination et une patience sans fin.

M. Pearson avait demandé auparavant si le gouvernement avait l'intention de rejeter l'attaque hargneuse portée par la Russie contre M. "H" au sujet de la crise congolaise.

Le chef libéral avait également réclamé que le Canada désavoue les efforts tentés pour abolir le poste de M. Hammarskjold et que notre pays accorde son appui à un serviteur dévoué à la cause internationale.

GESTE REGRETTABLE

M. Green a constaté de plus que le geste russe constituait un prolongement des attaques virulentes mais non fondées lancées au cours de l'été dernier et durant la session d'automne de l'Assemblée générale de l'ONU contre le secrétaire général.

Le geste unilatéral pris par l'URSS ne peut prétendre à aucune base légale.

Il est très regrettable, a dit

(Suite à la page 2, 2e col.)

La Russie passe à l'attaque

Nations Unies, N.Y. (PA) — L'Union soviétique a demandé hier soir que le Conseil de sécurité des Nations unies congédie le secrétaire général de l'organisation internationale, M. Dag Hammarskjold, et mette fin à toute leur activité au Congo d'ici un mois.

Ces requêtes sont contenues dans une résolution qui doit être déposée devant le Conseil de sécurité à 10h.30 ce matin.

Les Etats-Unis ont pris la part de M. Hammarskjold lorsque la Russie a annoncé qu'elle ne reconnaissait plus le secrétaire général. L'URSS demande également que, conformément à l'article 41 de la charte de l'ONU, des sanctions soient prises contre la Belgique.

La langue

Epineuse question à Ottawa

Par Gilles NERON

Ottawa — Le délicat problème de l'usage de l'une ou de l'autre langue officielle à la Chambre des Communes a été soulevé hier après-midi. Comme M. Lionel Chevrier, député libéral de Laurier, posait une question en anglais au ministre des Transports, M. Léon Balcer, une voix des banquettes ministérielles a lancé: "Pourquoi ne posez-vous pas cette question en français ?"

Le député a immédiatement soulevé une question de privilège pour demander au président de mettre ordre à ce genre d'interruptions. "J'affirme que c'est mon droit de parler dans la langue de mon choix, et je ne permettrai pas qu'on me dicte quelle langue je dois employer", a-t-il dit.

M. Chevrier a ajouté que souvent les députés conservateurs derrière lui lançaient des invectives en sourdine. "J'ai une liste de plusieurs de ces interpellations".

Le président, M. Roland Michener, a dit qu'il était, en effet, temps de prévenir les députés que les règlements de la Chambre ne permettaient aucune interruption lorsqu'ils étaient assis. "Si un député croit qu'il doit intervenir dans le débat, il n'a qu'à se lever". M. Michener a précisé qu'il était aussi important de ne pas nuire à un député des banquettes avant, lorsqu'il parlait.

À LIRE aujourd'hui dans nos PAGES :

Nouvelles de la SESSION en page 6-10-11

et nos autres CHRONIQUES

Décès 19
Finance 16 et 17
Classées 19
Spectacles 11
Sports 13 à 15

Editorial

Le Québec au premier rang

Selon les chiffres publiés par la Fondation nationale de l'enseignement, la province de Québec se tient à l'avant-garde de toutes les provinces du Canada en ce qui concerne l'aide accordée aux étudiants. Non seulement notre province accorde-t-elle le double de ce que fait l'Ontario dans le même domaine, mais à elle seule la contribution du Québec pour soutenir les étudiants est plus importante que celle de toutes les provinces réunies.

C'est ainsi que de 1957 à 1961, la province de Québec a accordé 8,788 bourses, d'une valeur totale de $2,195,700., tandis qu'au cours de la même période la province voisine d'Ontario, qui est pourtant plus riche et dont la population est plus nombreuse que la nôtre, n'a octroyé que $1,025,260. en bourses d'études. L'aide des divers gouvernements provinciaux dans l'ensemble du pays se chiffre à $4,406,890.

Si l'on considère également le fait que le Québec se tient au premier rang des provinces pour l'assistance aux associations culturelles, tendance qui ne fait que s'accroître, on se rend compte de la place que tiennent l'enseignement et la culture dans notre échelle des valeurs. Il y a là un fait dont nous devons être fiers. Il serait bon qu'en certains milieux des autres provinces, où sans nous connaître, on croit volontiers que nous sommes en retard dans tous les domaines, on prenne conscience de l'importance que nous attachons ici à l'enseignement et à la culture.

Pour nous c'est d'autant plus nécessaire que nous avons, comme dirait l'historien britannique Toynbee, un "défi" à surmonter sur ce continent où nous sommes les dépositaires de la culture française. Nous sommes condamnés à la perfection et il est pour nous plus vital que pour d'autres d'avoir une politique très vigilante vis-à-vis de l'enseignement et de la culture française, qui se développent dans les conditions difficiles d'une Amérique du Nord anglo-saxonne.

Un aqueduc métropolitain

Si l'étude du projet d'aqueduc métropolitain a été envoyée aux calendes grecques faute d'une coopération efficace en argent et en ingénieurs compétents entre la Cité de Québec et les autres villes de banlieue, il conserve son importance. Un jour ou l'autre, il faudra sérieusement s'atteler à cette tâche. Les sources d'approvisionnement en eau potable à proximité des municipalités s'avèrent déjà insuffisantes et cette pénurie s'accroitra avec le développement résidentiel, industriel et commercial de la région métropolitaine.

On en trouve la preuve dans le fait que les municipalités de Notre-Dame des Laurentides et d'Orsainville souffrent à l'heure actuelle d'une disette d'eau. Il semble bien que la municipalité de Charlesbourg, devant l'urgence du problème, priera la ville de Québec, qui fournit déjà de l'eau à Québec-Ouest, de desservir les paroissiens de St-Rodrigue qui eux n'en manquent pas et sont contents de boire l'eau qui descend dans les tuyaux avec une pression qu'il faut réduire.

Chose certaine les sources, puits, étangs, rivières ou petits lacs, où l'on se baigne parfois à plaisir, ne suffiront plus bientôt à alimenter en eau potable la population métropolitaine. Sous prétexte de conserver une indépendance qui ne pourra toujours durer, si l'on veut réellement le développement rationnel de toute la région, les municipalités travaillent isolément et à coup d'argent à améliorer leurs services d'eau et d'égoût en se nuisant parfois les unes aux autres ou en comptant l'une sur l'autre.

Exécuter des travaux pour aller chercher de l'eau dans un petit lac ou un puits au rendement insuffisant ne semble pas constituer une politique réaliste, pas plus que de construire des filtres pour purifier une quantité d'eau qui ne répondra pas aux besoins de la population. Pourquoi alors ne pas considérer l'aménagement d'un aqueduc métropolitain en contribuant conjointement et proportionnellement à son étude qui établira son coût approximatif? Les gouvernements, par des lois déjà en vigueur, peuvent contribuer à sa réalisation.

CROYEZ-LE ou NON par RIPLEY

COFFIN-END une maison de Thorton, Angleterre, reçut son nom parce qu'elle ressemblait à un cercueil.

UN ROUGE-GORGE peut entendre un ver se déplacer.

LES CHARMEUSES DE SERPENTS au Pakistan, ne se servent jamais d'instruments pour charmer les reptiles. Elles n'utilisent que leur voix, parce que le serpent murmura un conseil à l'oreille d'Eve au jardin d'Eden.

L'offre à la Crane

Félicitations du CTC à l'endroit du Conseil

Le Conseil du Travail de Québec et du district (CTC) a adressé une lettre au maire et aux échevins de Québec, les félicitant de leur attitude en faveur des 250 ouvriers et employés de la Cie Crane Steelware Ltd dont l'usine de Québec, située au Centre industriel No 5 à St-Malo, a été rasée tout récemment par un violent incendie. Rappelons que la ville de Québec a offert à la Crane un emprunt de $400,000 remboursable en quinze ans au taux d'intérêt de 4%. Ceci afin que ladite compagnie reconstruise son usine à Québec même, alors qu'elle envisagerait, dit-on, de la réédifier dans un autre centre. De nouveaux développements à ce sujet seront connus d'ici quelques jours.

Le Conseil du Travail de Québec, réuni hier soir sous la présidence de M. Jean-Baptiste Hurens, a voté une motion de sympathie à l'endroit des travailleurs de la Cie Crane Steelware qui ont perdu momentanément leur emploi du fait du sinistre à l'usine.

Par ailleurs, M. Roger Simard, président de l'Union des employés de briqueterie de Québec, a déclaré devant les délégués que la situation se détériore rapidement à la Brique Citadelle (usines de Boischatel et de Beauport) où, après une grève de plusieurs mois l'an dernier, l'employeur confierait de nouveau des sous-contrats de travaux, une politique que l'Union a toujours combattue et qui fut en partie à l'origine de la dernière grève. Une protestation a été formulée auprès de la Commission des Relations ouvrières.

D'autre part, M. J.-B. Hurens a déclaré que la Fédération des Travailleurs du Québec est intervenue récemment auprès du gouvernement provincial en vue de maintenir la régie des loyers, déplorant le fait que 34 villes et municipalités du Québec l'ait supprimée.

LES GAZ CAUSENT DES POINTS DE CÔTÉ

La côlite spasmodique (irritation fonctionnelle du côlon ou gros intestin) peut vous faire souffrir de douleurs vagues ou cuisantes dans le côté, gaz, aigreurs, excès de bile, nervosité, mauvaise haleine, étourdissements, brûlements d'estomac, perte de sommeil et d'entrain. Si vous souffrez de côlite spasmodique, prenez des POUDRES KOLADE qui agissent de trois façons pour relâcher la tension des muscles intestinaux: calmer les membranes muqueuses endolories et enrayer l'acidité. Elles agissent vite et secondent la fonction naturelle. Ne souffrez pas un jour de plus sans essayer les POUDRES KOLADE. Satisfaction ou argent remboursé. Toutes pharmacies.

(Ann.)

M. Green . . .

(Suite de la première page)

enfin M. Green, qu'à un moment de crise, l'un des membres permanents du Conseil de sécurité ait agi comme l'a fait l'Union soviétique.

Le chef du PSD, M. Hazen Argue, a ensuite demandé à M. Green si le gouvernement entendait prendre en considération une proposition visant à placer le Congo sous la tutelle de l'ONU.

M. Green a répondu que cette suggestion figurait parmi celles qui étaient en train d'être examinées, mais qu'il était trop tôt pour prendre une décision. Le Canada, en effet, est en train de consulter divers autres pays pour obtenir leurs avis, mais n'a pas encore décidé si une mise en tutelle était la solution qu'il faudrait employer.

Chambres privées . . .

(Suite de la page 3)

que doivent payer les patients dans les hôpitaux de Montréal.

D'autre part, ajoute le député de Montcalm, le ministre des Travaux Publics (M. René Lévesque) a déclaré, à Montréal, le 20 janvier, que ce supplément constituait le "prix maximum. Est-ce vrai ?

M. Jean Lesage: "C'est exactement cela.

Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacie.

Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

LES NOUVEAUX MÉLANGES À GÂTEAUX TWINKLE À HUMIDITÉ CONSTANTE VOUS PERMETTENT DE GRANDS GÂTEAUX À ÉTAGES, À UN PRIX PLUS BAS

Toujours légers et tendres, ils restent longtemps frais après la cuisson et vous offrent le choix de: chocolat, blanc, or, cerises et amandes, pommes épicées.

*Un produit éprouvé par les meuniers les plus réputés du Canada

Hôtel de . . .

(Suite de la première page)

déclarer au conseil qu'il n'a jamais rien reçu, à sa connaissance, pour recommander un candidat à l'un ou l'autre de ces corps municipaux.

M. Flibotte a demandé qu'on fasse la même chose pour tous les échevins et l'échevin Robichaud a proposé au comité administratif, puisque l'échevin Moisan ne pouvait le faire, n'en étant pas membre, de réclamer la comparution des policiers et pompiers.

L'échevin Matte

M. Matte a voulu relever quelques points de l'article de La Presse où il est lui même mis en cause, et il a pris à partie l'auteur de l'article, parce que, quand il a parlé de "patronage véreux", le journaliste n'a pas compris qu'il répondait au procureur de la délégation des conducteurs de taxi et qu'il avait déclaré : "Le patronage véreux, nous l'avons féglé ici à l'hôtel de ville."

"Il existe un autre genre de gens véreux, continue-t-il, dans ceux qui cherchent à salir les autres, à se donner de la publicité pour un journal d'en dehors de la ville que nous avons eu la générosité d'accepter au conseil."

Il rappelle ensuite la citation d'une déclaration de l'échevin Robichaud sur la circulation d'une somme de $7,000. Le journal dit que la déclaration sansationnelle de M. Robichaud, sur les pots-de-vin, a fait disparaitre cette somme; mais moi je dis, continue M. Matte, que la déclaration la plus sensationnelle de mon collègue a été celle qu'il a faite quand, après avoir réclamé une enquête sur les pots-de-vin en cour supérieur, il a voté sur ma motion en disant qu'il n'avait pas de faits précis à apporter comme le réclamait la Cour pour procéder.

Mon collègue réclame la protection de la cour pour les employés de l'hôtel de ville qui auraient des faits à apporter, et moi je l'assure que je défendrai tout employé qui viendra ici donner des preuves. Mais on ne donne pas de preuves et on ne nous consulte pas avant de lancer une "cochonnerie bien organisée".

M. Matte parle ensuite de l'achat de son terrain au lac St-Charles. Si je n'ai pas dit un mot alors, c'est que tout le conseil connaissait la situation. On avait profité de l'ignorance d'une personne pour prendre plus de terrain qu'on n'avait droit de le faire. J'ai découvert qu'on avait pris deux arpents et demi sur ce lot et de plus la personne de qui je l'ai acheté, croyait de bonne foi posséder le droit de passage au lac. C'est si clair cette situation que je poursuivrai moi-même la ville pour me faire rendre ce terrain.

Il continue: Si La Presse continue à salir simplement pour augmenter sa circulation à Québec, pour supplanter les journaux locaux et prendre l'annonce, elle peut prendre ses précautions.

Il ajoute qu'il est prêt à prendre d'autres moyens contre ceux qui écrivent ces articles.

L'échevin Deschênes se lève alors pour dire que M. Matte n'a pas contredit les allégations du journal et que lui-même voudrait avoir des explications parce que "cette machination" comme on a dit, ne semble pas compatible avec le mandat d'échevin.

M. Matte explique la question de droit de passage que Mme Talbot lui avait vendue de bonne foi et qu'il s'agissait de faire admettre.

M. Deschênes reprend que Xa lui est arrivé de se faire rapporter à d'autres personnes par des chefs de service, parce qu'il demandait trop de questions.

M. Moisan ajoute qu'il a constaté les mêmes attitudes à son premier terme. "Quand on a vu que j'avais trop de renseignements, on prévenait les autorités en disant: "Moisan vient de passer dans le département." On m'a même refusé des renseignements sous prétexte qu'il fallait une autorisation. Je veux porter à votre attention, M. le maire, que les chefs de bureau devraient fournir les renseignements utiles aux élus.

Il affirme ensuite que des gens sont allés lui dire qu'ils ont payé pour entrer dans la police ou les pompiers, ce qui confirme la déclaration faite par M. Maheux, le président du syndicat.

M: Flibotte se lève pour expliquer qu'il est prêt à défendre partout son attitude dans la question du boulevard Charest, qu'il s'en est mêlé pour obtenir un million de la province en 1952 et qu'il vient de réclamer encore $750,000.

Lui et M. Matte s'expliquent ensuite sur leur prise de bec au sujet du côté de l'élargissement du boulevard Charest à propos duquel l'article fait

½ ÉVEILLÉ la nuit ½ ENDORMI le jour

Beaucoup de gens ne se reposent pas bien la nuit. Ils se tournent et se retournent dans leur lit—et sont nonchalants toute la journée. Quand le fonctionnement des reins ralentit, les impuretés et l'excès d'acidité restent dans l'organisme. Il s'ensuit un repos troublé, une sensation de fatigue et un mal de dos. Si vous ne vous reposez pas bien la nuit—si vous n'êtes pas en train dans la journée—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous vous sentirez mieux—dormirez mieux—travaillerez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's. 73F

Adoption . . .

(Suite de la première page)

et que moi, comme chef de l'opposition, je n'avais jamais voté.

"Nous voulons à l'avenir savoir où nous allons", dit encore le procureur général. "Il ne sera plus permis à un ministre de distribuer son budget selon son caprice.

M. Jean Lesage

Nous offrons aux représentants du peuple des garanties additionnelles, a expliqué le premier ministre. Nous faisons ce que nous nous sommes engagés à faire . . . et l'opposition y trouve des objections. Nous avions décidé de faire cela avant même de savoir quelle était la profondeur du trou béant laissé par l'Union Nationale, dit le premier ministre. Ce sont les députés de l'opposition qui auraient réclamé des contrôles additionnels! Mais comment le pourraient-ils après seize années de mal administration, de gaspillage, d'octrois discrétionnaires, de lettres d'intention, d'engagements inconnus des représentants du peuple? Ils ne peuvent évidemment pas comprendre que nous voulions mettre fin à ce système. Leur attitude dépasse ma compréhension !

M. Antonio Talbot

Le chef de l'opposition remarque alors que le premier ministre a parlé de "trou béant". Il n'y a que lui pour croire cela, dit-il, et ce sera un immense éclat de rire dans toute la province de Québec. M. Talbot rappelle alors les dépenses capitales que l'Union Nationale a faites et la diminution de la dette. Jamais, dit-il, la province n'a été mieux administrée.

Quant aux engagements que nous avons pris, à la veille des élections, poursuit le chef de l'opposition, le gouvernement actuel avait la faculté de les mettre de côté. Non seulement il ne l'a pas fait, mais il a augmenté les dépenses, ce qui explique les deux budgets supplémentaires que nous avons eus et le troisième qui s'en vient.

M. Daniel Johnson

M. Daniel Johnson, député de Bagot, a vu sa part dans le projet de loi la menace d'un accroc à la responsabilité du ministère vis-à-vis la Chambre. Est-ce que ça ne fournira pas un prétexte au ministre de dire: Le conseil de la trésorerie n'a pas voulu? interroge le député de Bagot. Est-ce que le conseil de la trésorerie devient un exécutif du cabinet dans tous les sujets où il a juridiction ?

faire des insinuations à M. Matte, contre M. Flibotte.

Le nom de M. Maheux revient quand M. Matte dit qu'il a été obligé d'admettre qu'il n'avait pas de preuve qu'on ait payé un échevin. M. Moisan rappelle que M. Maheux a exonéré M. Matte.

M. Robichaud intervient pour demander à qui appartiennent les terrains autour du lac St-Charles.

M. Moisan continue qu'il veut faire revenir M. Maheux devant le conseil pour qu'il vienne dire si Gérard Moisan a déjà accepté des pots-de-vin d'un constable ou d'un pompier. Il demande ensuite que chacun des candidats qu'il a recommandés depuis son élection vienne témoigner.

Le maire rappelle que chacun a déclaré, sous serment, à son engagement qu'il n'avait rien payé.

La discussion continue et M. Morency demande que tout le monde y passe. M. Flibotte l'appuie et M. Moisan répond: "C'est ce que j'attendais".

Il demande alors la comparution en Cour supérieure et demande un proposeur au comité. M. Matte s'offre à condition que tout le monde l'appuie. M. Moisan reprend qu'il veut clarifier la situation parce qu'on laisse planer un doute sur tout le conseil.

M. Robichaud se fait proposeur de la sugestion et on discute ensuite pour la préciser telle qu'elle a été citée au début.

Le maire Hamel profite d'une déclaration pour dire: "Je déclare pour la dixième fois au moins qu'un échevin, comme administrateur de la ville, a droit d'obtenir des chefs de département tous les renseignements qu'il juge à propos de demander.

Il déclare qu'il a toujours soutenu cette attitude, puis il demande aux échevins, lorsqu'ils font des accusations d'être catégoriques, d'arriver avec des faits et non des "on dit" et des racontars. "Je demande à tous nos amis d'être prudents dans leurs conclusions". Il cite le nom de M. Napoléon Côté qu'on a confondu avec un autre Napoléon Côté dans un article voulant incriminer celui qui est organisateur politique alors que celui qui est en cause dans le fait rapporté est un marguillier de sa paroisse. "Je peux vous dire que les gens qui ont écrit ça sont quasiment de bonne foi". Mais les soupçons qu'on laisse planer m'ont frappé "parce que mes amis, je ne les cochonne pas".

Soyons prudents, continue-t-il. En tant qu'administrateurs de la cité, nous sommes sujets à la critique, ne soyons pas trop chatouilleux. Nous sommes dans la vie publique et permettons aux journalistes de faire leur devoir. Des accusations, on peut en faire, mais à la condition qu'elles soient fondées et motivées."

Huit prisonniers aux cellules municipales

Huit prisonniers sont passés par les cellules municipales, hier soir. De ce groupe, il y avait un détenu pour assaut avec lésions; deux individus pour ivresse; et cinq autres pour ivresse et désordre. Ces derniers seraient impliqués dans le bris de vitrines de magasins sur la rue St-Joseph et sur la rue St-Pierre.

Bill contre . . .

(Suite de la première page)

Le ministre de la Famille et du Bien-Etre Social a expliqué le projet de loi dont il est le parrain et dont le but est de protéger surtout la famille contre le terrible fléau qu'est l'alcoolisme, cause principale de la désagrégation des foyers. M. Lafrance rappelle qu'il lutte depuis 20 ans pour obtenir la création d'un comité antialcoolique comme celui qui sera créé par cette loi. Il ajoute que l'alcoolisme est un problème universel, un problème qui intéresse toutes les classes de la société, riches comme pauvres.

Le ministre a précisé que les Cercles Lacordaire n'ont rien à faire dans la présentation du projet de loi car il ne s'agit pas de lancer une campagne d'abstinence, mais d'une mesure tendant à favoriser la sobriété et la tempérance.

Comité permanent

M. Lafrance dit que le projet de loi autorise le ministre du Bien-Etre Social et de la Famille à créer un comité qui aura deux fonctions maitresses : l'étude et l'information.

Il verra à explorer tous les aspects du problème, les moyens d'y pallier et verra à coordonner les services et organismes intéressés. Au palier de l'information, le comité verra à propager les connaissances acquises et à organiser des réunions d'études.

M. Lafrance a dit que tous les ministères, organismes privés, instituts, etc., seront appelés à coopérer.

Les objectifs

Le premier objectif à atteindre, dit-il, c'est la soumission de l'usage des boissons enivrantes au domaine de la raison. Il ne suffit pas de s'attaquer au problème de l'alcoolisme dans ses victimes; il faut prévenir le mal. L'action du comité contribuera à créer une atmosphère, des conditions sociales telles que chaque individu puisse de son plein gré ou s'abstenir totalement ou se permettre un usage modéré des boissons.

L'alcoolisme, dit le ministre, dans ses phases initiales, est une question d'habitude et d'attitudes sociales. Il se traduit généralement ensuite sur le plan physiologique par des maladies.

Besoin de renseignements

L'expérience a montré que pour agir efficacement, il faut un ensemble de connaissances précises, sainement équilibrées. Il faut éviter les excès et la contrainte. Il faut aussi agir de façon concertée aussi bien sur le plan public que sur le plan des organismes concernés et des citoyens intéressés.

Pour traiter intelligemment de la question, dit le ministre, il faudra une action coordonnée et concertée des organismes intéressés permettant à chacun d'apporter sa contribution au moment opportun.

On a abusé, dit M. Lafrance, de l'éducation par la peur. Il est grand temps de servir à la population des connaissances basées sur des faits, contrôlées. Elle sera alors en possession des moyens nécessaires pour se bâtir une conviction saine et rationnelle.

Le gouvernement prend aujourd'hui position de façon officielle sans toutefois se substituer aux organismes existants privés ou publics. Le gouvernement souhaite de cette façon posséder les meilleures données et les faire partager à toute la population.

Une documentation précice, une opinion publique avertie, des groupes d'influence bien renseignés, auront un poids dans l'application des lois clés : loi des liqueurs, lois de bien-être social, ou administration de la justice.

Le comité gouvernemental permettra aux organismes existants de mieux situer leur action. Le rôle de suppléance que chacun se sentait obligé de remplir sera peut-être affecté, mais la spécialisation plus poussée de ces organismes permettra d'entrevoir un plus grand nombre de solutions aux multiples problèmes créés par l'alcoolisme.

Talbot dixit . . .

(Suite de la première page)

prévenir les dépassements qui ont été faits dans le passé.

En critiquant le projet, le chef de l'opposition a déclaré que la majorité des ministres actuels ont pris leur formation à Ottawa. Cela se voit, cela se sent, dit-il. Pour eux, aucune institution québécoise ne mérite d'être maintenue. A l'appui de son assertion, M. Talbot cite le chapitre 116 des statuts refondus du Canada (1942) qui, dit-il, contient la plupart des dispositions du projet. Celles qui sont nouvelles, déclare-t-il, "ne font qu'empirer sur le statut fédéral".

M. René Hamel: Nous n'avons rien à cacher !

Le contrôleur poursuit M. Talbot, pourra même consulter des dossiers sans la permission des ministres.

M. Lesage: Ne craignez rien, ce n'est pas une loi rétroactive.

M. Hamel: Le contrôleur n'emportera pas les dossiers cependant !

Le chef de l'opposition reprend en affirmant que le projet de loi encouragera la "mouchardise" parce que les employés seront incités à devenir les délateurs de leurs ministres.

Le premier ministre sait qu'il est mieux de faire surveiller les ministres qu'il a nommés, qu'il est mieux de s'en défier, dit le chef de l'opposition. "Et je ne le blâme pas quand je regarde ceux qu'il a nommés" !

M. Talbot remarque que le bill propose que le contrôleur du Trésor devienne celui qui pourra donner aux ministres la permission de passer des contrats, d'accorder des subventions, des octrois. C'est une mise en tutelle et en curatelle, dit-il, et pourtant les ministres semblent contents de cela, ça les enchante.

Le chef de l'opposition soutient que le bill crée un super gouvernement; un comité exécutif formé du premier ministre et de quatre ministres. Ce supergouvernement, dit-il, aura tous les pouvoirs. Les membres du cabinet n'en auront aucun. Pourquoi nommer quinze ministres, si cette curatelle de cinq membres doit suffire ? M. Talbot conclut en disant que cette mesure est tout à fait antidémocratique.

Le premier ministre a apporté ensuite certaines précisions au chef de l'opposition. Il lui a fait remarquer notamment que le Conseil de la Trésorerie devra faire endosser ses décisions par l'exécutif provincial. Quand il s'agira d'une dépense de plus de $25,000, explique le premier ministre, le Conseil de la Trésorerie devra voir quelles sont les soumissions et faire les recommandations qui permettent d'utiliser au meilleur escient les deniers publics.

M. Lesage a enfin dit son étonnement de l'attitude du chef de l'opposition. Nous proposons une loi pour assurer que le gouvernement ne dépensera pas plus qu'il n'est autorisé à le faire et voici que l'opposition apporte des objections. Et pourtant, ce serait bien le rôle de l'opposition de veiller à ce qu'un contrôle efficace soit exercé.

Au terme de ces échanges de vues entre les deux chefs, le projet de loi fut voté en deuxième lecture par 46 voix à 28.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIÉRRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

En prenant votre café avec Gregory Clark

Plusieurs d'entre nous ressemblent au geai bleu. Nous prenons en mauvaise part toute manifestation de considération.

Lorsque vous déposez de la nourriture à l'extérieur pour les oiseaux en ces temps-ci de l'année, toutes les espèces d'oiseaux se montrent reconnaissantes. S'il y a des pigeons en liberté dans le voisinage, ils prennent pour acquis que vous pensez d'abord à eux et seulement à eux et veulent tout bouffer avant l'arrivée des moineaux.

Les étourneaux et les moineaux sont à peu près en nombre égal. Il se dégage un air d'humilité et d'hésitation dans leur attitude alors qu'ils arrivent, pressés mais circonspects, aux abords du festin ; et ils hésitent un peu avant de s'imposer aux pigeons. Si vous essayez de chasser les pigeons, ce sont les moineaux et les étourneaux qui se dispersent, assumant que ce sont eux les indésirables.

Les oiseaux sauvages, les mésanges, les piverts, et autres vagabonds de l'hiver, viennent au festin, même pour la centième fois, toujours aussi perplexes.

Mais le geai bleu est un numéro. Il ne veut pas accepter de cadeau. C'est contre sa nature. S'il ne peut le voler, il n'en veut pas. Mais il volette dans le voisinage, poussant des cris clandestins, et plonge pour dérober une pistache malgré vous et votre générosité. Et une fois à une bonne distance, il pousse un cri strident de dérision. Il vous a eus.

(Copyright : Canada Wide).

Seul le journal vous apporte des histoires complètes jour après jour, des photos, et le nombre de mots suffisant.

POUR VOS VIANDES CHOISISSEZ LES MEILLEURES

15 COMMIS D'EXPERIENCE
DEMANDEZ LE VÔTRE

UNE FLOTTE DE CAMIONS A VOTRE SERVICE

J.-P. BEGIN VIANDE

1588 ch. St-Louis LA 7-2548

436 Canardière LA 9-2917

Cultivés à quelques milles de votre demeure, les **CHAMPIGNONS SLACK** de Waterloo sont livrés tous les jours à votre fournisseur.

Les champignons Slack de Waterloo sont expédiés chaque jour, quelques heures après la cueillette. Ils sont économiques et rehaussent délicieusement la saveur d'un plat. Vous pouvez les employer pour vos menus de tous les jours aussi bien que pour un repas de gala. Achetez des champignons dès aujourd'hui. Essayez-les rien qu'une fois, et vous ne pourrez plus vous en passer!

Vous pouvez obtenir GRATUITEMENT la nouvelle brochure en couleurs de 42 pages contenant d'excellentes recettes aux champignons.

Écrivez à: Slack Brothers, Waterloo, P.Q.

Les champignons de Waterloo . . . le comble du bon goût!

La pensée canadienne

La leçon de l'Allemagne

Selon le **"WINNIPEG FREE PRESS"**, l'Allemagne a donné une leçon au monde en se relevant de ses ruines et en reconstruisant un pays que la guerre avait cruellement éprouvé.

Cette leçon devrait impressionner les Canadiens d'autant plus que nous avons des avantages que les Allemands ne possèdent pas. Nos ressources naturelles sont infiniment plus considérables que les leurs. Notre industrie n'a pas été endommagée par le désastre de la guerre. Notre économie est intacte, notre machinerie très moderne, notre agriculture bien organisée, notre peuple aussi intelligent que l'Allemand. Mais la richesse du Canada demeure stagnante dans sa croissance. Plus d'un million de travailleurs sont actuellement privés d'emploi. Une bonne partie de notre capacité de production en hommes et en machines est gaspillée.

Ce contraste entre l'Allemagne et le Canada devrait être assez marqué pour obliger les Canadiens à réfléchir. Le "prodige" allemand tient de l'établissement d'un système économique de concurrence de la libre entreprise. Comme le signalait dernièrement un récent ouvrage, c'est la "prospérité par la concurrence". Toute l'aide du plan Marshall, toute l'habileté de l'administration, toutes les énergies du peuple allemand et toute les politiques du gouvernement n'auraient pu réussir à accomplir ce miracle sans la première décision, sans cette décision de base de créer cette concurrence économique au pays et à l'étranger.

C'est là que se trouve la leçon pour le Canada. Jusqu'à ce jour, nous avions supposé que notre économie était hautement concurrencée. Aujourd'hui, nous decouvrons — très tard — que cela n'est pas suffisant pour nos besoins sur le marché mondial ou même sur le marché canadien alors que nous avons des concurrents aussi sérieux que ceux de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Japon et autres.

Tenir son prestige

M. Edward R. Murrow, journaliste devenu exceptionnellement populaire, vient d'être nommé chef du service de l'information aux Etats-Unis, rapporte le quotidien torontois **"THE GLOBE AND MAIL"**.

Ce poste rapporte annuellement $21,000. Le rôle de l'ex-journaliste consistera à aider le nouveau président à améliorer les relations internationales des E.-U.

M. Murrow fera en sorte de corriger les erreurs politiques des Etats-Unis afin que, lorsque la voix de son pays sera entendue, elle soit porteuse de vérité, et non d'une vaine propagande.

Voilà le rôle qui devrait être rempli par le gouvernement canadien, commente "The Globe", pour enrayer les doutes qui sont en train de miner le prestige international du Canada.

Cosmos et bien-être

Un porte parole américain a récemment laissé entendre que les Etats-Unis lanceraient, dès cette année, un homme à travers le firmament étoilé. Le **"TORONTO DAILY STAR"** émet cependant des doutes, à ce sujet :

Dans certains milieux des Etats-Unis, commente le quotidien, il règne présentement une étrange fièvre d'anxiété. Il s'agit de savoir si les Etats-Unis précéderont la Russie dans l'envoi d'un homme à travers les profondeurs du cosmos. Cet intérêt peu commun vis-à-vis du futur homme de l'espace s'est décuplé depuis environ une semaine alors que la Russie a mis sur une orbite un mystérieux projectile de sept tonnes.

On émet cependant des doutes en ce qui concerne l'envoi d'un homme dans l'espace. Le dernier a été exprimé par le Dr James R. Killian, qui a été, durant deux ans le conseiller scientifique du président Eisenhower. Il est terrifié par le coût fulgurant des envolées humaines à travers l'espace, continue le Toronto Daily Star, n'est pas le seul champ où la science peut détenir un championnat, d'autres domaines présentent tellement de problèmes réclamant une solution immédiate que l'on n'en trouvera certes pas la solution sur la lune. Il en est ainsi de la maladie, de la faim, de la surpopulation et du sous-développement de certaines régions. Il est préférable, semble-t-il d'assurer sur terre un bien-être qui ne se trouve pas dans l'espace.

Crise du gigantisme

"Si l'on contraint à une production trop vive les ressources d'un pays, on risque de payer chèrement la rapide évolution économique qui en résulte". C'est l'opinion soutenue par **THE GAZETTE**, en marge des difficultés économiques présentement traversées par le Brésil.

Les élections présidentielles des Etats-Unis, commente le quotidien, ont laissé dans l'ombre un autre événement du même genre dont l'hémisphère occidental a été témoin et qui a conduit au pouvoir, le président Janos Quadros, du Brésil. A l'instar des Etats-Unis, le Brésil doit présentement faire face à de graves difficultés économiques.

La Gazette note qu'avant son ascension au pouvoir, l'ex-président Kubitschek avait promis d'apporter en 5 ans à son pays plus de progrès qu'il n'en avait fait au cours des 50 années précédentes". D'une certaine façon, il a tenu sa promesse. Un nombre incalculable de nouvelles industries ont commencé à fonctionner. Des routes ont été tracées pour permettre d'accéder à de nouvelles régions. Pour symboliser le dynamisme et le progrès du pays, une nouvelle capitale Brasilia, s'est édifiée à un coût fabuleux en plein milieu du désert.

Mais le coût excessif de cette expansion est devenu apparent. Aussi le président Quadros n'a-t-il pas manqué d'affirmer au peuple brésilien que le pays était dans "une situation financière terrible".

Depuis 1956, le coût de la cie y a augmenté dans une proportion de 200%. Le cruzeiro, unité monétaire brésilienne a été tellement affaibli qu'il a passé de 80 à 230 au dollar. Ce pays doit aussi des sommes considérables à l'étranger et il éprouve de grandes difficultés à rencontrer ses obligations.

Il semble que le président actuel devra adopter un slogan différent de celui qui était utilisé par son prédécesseur "Payer durant 50 ans, 5 années de progrès". Mais il se peut que le brésil ne soit pas le seul pays qui ait voulu trop faire dans le plus bref espace de temps possible . . .

Plusieurs portent maintenant des
FAUSSES DENTS
sans tracas
Vous pourrez désormais manger, parler, rire ou éternuer sans craindre que vos dentiers mal ajustés glissent, tombent ou branlent. FASTEETH maintient les dentiers plus fermement en place, permettant plus de confort. Cette poudre agréable n'occasionne aucune sensation ou goût gommeux, visqueux ou pâteux et ne provoque pas de nausée. Elle est **alcaline** (non acide). Elle combat l'odeur de dentier (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

"NEUFS"
LOGEMENTS
A LOUER
4 et 5 PIECES
3230 Chemin Ste-Foy
OL 3-1057

C'EST SI BON DE RETROUVER MA FEMME LE SOIR DEPUIS QU'ELLE A OBTENU UN SOULAGEMENT DE LA
FATIGUE NERVEUSE

GRÂCE À LA
NOURRITURE DU DR. CHASE POUR LES NERFS
"C'est si bon de te retrouver le soir"—voilà ce que me dit mon mari depuis que j'ai obtenu un soulagement rapide des troubles nerveux qui menaçaient notre bonheur!
C'est merveilleux de se sentir en forme—de ne plus connaître de journées "tendues" et de nuits agitées sans sommeil—de se sentir libéré de la Fatigue Nerveuse et de ces sensations de tension, d'irritabilité et de nervosité. C'est merveilleux d'avoir les nerfs solides qui vont de pair avec une bonne santé.
La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs vous aidera à surmonter rapidement la Fatigue Nerveuse!
Nous sommes sûrs que vous commencerez à **VOUS SENTIR MIEUX** au bout de dix jours si vous suivez les instructions. Sinon, nous vous rembourserons le **DOUBLE DE VOTRE ARGENT** Retournez simplement la portion non utilisée.
NF 59-7R?

Incendie rue St-Eugène

(Par Lucien Latulippe)

Un incendie qui a nécessité deux alarmes a ravagé, hier soir, une boutique située sur la rue St-Eugène. Des dégâts ont en même temps été causés à l'établissement adjacent d'un rembourreur sis au 70 rue St-Eugène et appartenant à M. Doris Béland, 33 rue Maufils.

La boutique est connue sous le nom de Canadian Mosaic Wood Regd. Elle est tenue par M. Jean-Marie Rondeau, 154 rue Champfleury. La construction où était logée cette boutique est la propriété de Mme Camille Rhéaume, 329 rue de la Vérendrye.

L'alerte pour cet incendie a été enregistrée à 8 h. 06 hier soir. Les pompiers des postes 10, 11 et 14 sont accourus avec le chef de district intérimaire Donat Cayer et le lieutenant Trudel. A leur arrivée, presque tout l'intérieur de la boutique était en feu.

Comme le brasier était menaçant pour les bâtiments voisins, la seconde alarme a été sonnée à 8 h. 21. Les sapeurs des casernes 3, 5 et 7 y ont répondu. Le chef Albert Talbot s'est joint au groupe avec son assistant J.-B. Voiselle, le chef de district Roméo Plante et le chef ingénieur Auger. Les voitures de secours et d'urgence étaient aussi de la partie.

Six lances ont été utilisées lans la lutte contre le brasier et l'intervention rapide des pompiers a pu éviter de plus grands dommages. Personne n'a été blessé au cours des manoeuvres et les sapeurs ont pu regagner leur poste vers 10 h. 30.

L'incendie

Le feu a pris naissance dans l'établissement Canadian Mosaic Wood Regd. Cette firme se spécialise dans la fabrication de plancher en mosaïque de bois. Les multiples pièces de bois nécessaires à cette fin étaient contenues dans des boites en carton et il y en avait en quantité.

L'incendie semble avoir originé au milieu de ces boites qui étaient empilées autour de

(Suite à la page 19, 6e col.)

A L'AN PROCHAIN BONHOMME!

Le rideau tombe sur un splendide Carnaval

Par Ernest FONTAINE

"Gardez votre sourire de l'espérance . . . je reviendrai l'an prochain!" Voilà l'ultime conseil laissé à la population de la Vieille Capitale, par le Bonhomme Carnaval qui a fait ses adieux, hier soir, du haut de la porte St-Jean.

Quelques instants auparavant, Sa Majesté la reine Barbara Ann 1ère remercia tous ses loyaux sujets "de leur enthousiasme débordant", tandis que le président M. Maurice D'Amours déclara que le Carnaval d'hiver 1961 doit son succès "à l'appui de tout le monde".

Pendant que la foule qui se pressait à la place d'Youville chantait "Ce n'est qu'un au-revoir", le typique Bonhomme, emblème vivant du Carnaval d'hiver de Québec, disparaissait lentement en saluant les Québécois une dernière fois . . . puis tout retomba dans l'ombre, la musique cessa et tout le monde se dispersa lentement. Le VIIe Carnaval de Québec venait de prendre fin.

Au revoir

Un Mardi-Gras québécois

La soirée du Mardi-Gras, à Québec, a été des plus mouvementée car plusieurs manifestations carnavalesques se sont déroulées au coeur de la Vieille Capitale, la place d'Youville où se trouvait le palais de glace.

A l'heure du souper, ce fut d'abord la mascarade des enfants qui anima la place par ses costumes variés, ses danses, ses chants et la visite des officiels du Carnaval, de la reine et des duchesses ainsi que du Bonhomme Carnaval, à la grande joie des tout petits. Il y eut également distribution de bonbons et prix pour les meilleurs travestis.

Comme les principaux hôtels et restaurants avaient organisé des soupers gastronomiques et carnavalesques, Sa Majesté la reine, ainsi que six duchesses, ont visité plusieurs établissements au début de la soirée, apportant par leur présence une note officielle et prenant par le fait même un dîner progressif, vu qu'elles ont été appelées à déguster de nombreux mets durant leur passage dans ces divers restaurants.

Dans l'intervalle, des milliers et des milliers de personnes se dirigeaient vers le palais de glace, profitant de la douce température pour participer à la dernière danse populaire et pour assister à la cérémonie d'adieu du Bonhomme et de la Reine.

Bientôt, la place d'Youville et les environs furent remplis d'une foule immense, débordante de joie et de bonne humeur, qui s'amusa durant toute la veillée à chanter, rire et danser . . . de quelque côté que nous jetions les yeux, nous ne voyions que des têtes, tellement la foule était dense . . . les gens remplissaient la rue St-Jean, de la rue d'Auteuil à la rue d'Youville et débordait à la place d'Aiguillon, la rue des Glacis, le long des murs et derrière le palais de glace . . . l'on dansait partout . . . c'était réellement une danse populaire.

Puis, vers 11 heures et quart, la reine, les duchesses et les officiels du Carnaval firent leur arrivée, afin de saluer la foule une dernière fois. Le président du VIIe Carnaval de Québec, M. Maurice D'Amours, annonça alors que le Carnaval de 1961 a été le plus grand de tous et que le succès remporté est dû à l'appui de tous et chacun. "Le Carnaval appartient à Québec, dit-il, je vous remercie tous. Vive le Carnaval."

A son tour, Sa Majesté la reine exprima ses regrets de voir se terminer le Carnaval de l'enthousiasme et, en son nom et en celui de toutes les duchesses qui étaient émues aux larmes, Barbara Ann 1ère remercia tout le monde et sa-

(Suite à la page 19, 5e col.)

Chambres privées dans les hôpitaux

Supplément maximum de $8.00

(Par JOSEPH VOISARD)

L'incendie qui a détruit les usines de la société Crane à Québec a suscité la sollicitude de la Chambre basse hier après-midi pour les malheureux ouvriers mis à pied. A l'ouverture de la séance, le premier ministre a précisé de plus, en réponse à une question d'un député, que le supplément de $8.00 par jour établi par un arrêté ministériel pour les chambres privées dans les hôpitaux de Montréal constitue le prix maximum.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a attiré l'attention du gouvernement, avant de passer à l'ordre du jour, sur la catastrophe qui a détruit l'établissement de la société Crane à St-Malo.

M. Talbot a souligné que la rumeur a couru que cette société songeait à ne pas reconstruire son usine dans Québec. M. Talbot a demandé si le gouvernement a pris des mesures pour que ces usines restent dans la ville de Québec.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a répondu au chef de l'opposition qu'il attirera l'attention de son collègue de l'Industrie et du Commerce (M. André Rousseau) sur cette affaire.

Le prix maximum

Le député de Montcalm, M. Maurice Tellier, a rappelé ensuite au premier ministre que le gouvernement a passé un arrêté ministériel, le 18 janvier, par lequel il fixait le prix des chambres privees dans les hôpitaux.

Je constate, dit M. Tellier, que cet arrêté ministériel fixe à $8 par jour le supplément

(Suite à la page 2, 2e col.)

La taxe provinciale d'éducation

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a accumulé $1,893,047.92

La taxe provinciale d'éducation continue d'être une excellente source de revenus pour les différentes commissions scolaires. Au cours de l'année scolaire 1959-60, cette taxe a rapporté à quarante commissions scolaires de la région de Québec, pas moins de $4,361,403 et à elle seule, la Commission des Ecoles catholiques de Québec a accumulé $1,893,047.92. Le reste, soit $2,392,559.69 est allé aux autres corporations où la taxe d'éducation est imposée. On sait que le partage des revenus est proportionnel au nombre d'enfants qui fréquentent les institutions dans chacune des localités.

Dans une dizaine de municipalités de la région, la répartition au prorata de la population scolaire a donné les résultats suivants: Ste-Foy, $337,966; Sillery, $165,209; Lévis, $150,225; Giffard, $149,076; Québec-Ouest, $145,248; à Beauport, $122,608; à Lauzon, $117,522; à Charlesbourg, $114,624; à Loretteville, $108,280. Les corporations protestantes ont reçu de leur côté une somme totale de $75,796.

Déclaration du député C. Jourdain

INGERENCE INDUE DENONCEE A L'EGARD DES TROIS HOPITAUX DE LA GASPESIE

Par Henri Dutil

M. Claude Jourdain, député libéral de Gaspé nord, a dénoncé hier l'ingérence indue de certaines personnes dans la mise en application de la loi d'assurance-hospitalisation en ce qui regarde les trois hôpitaux de la Gaspésie, ceux de Gaspé, de Maria et de Ste-Anne-des-Monts. Dans une déclaration écrite remise aux membres de la Tribune de la presse, après la séance d'hier après-midi, M. Jourdain a déclaré que la situation est intolérable et menace de causer de très graves préjudices à la population gaspésienne.

Le député de Gaspé nord a déclaré, par la suite, en réponse aux questions des journalistes, que c'est Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, qui a négocié avec le gouvernement au nom des trois hôpitaux susmentionnés et que l'on ne s'est pas entendu sur certaines clauses qui "consacreraient la main mise de l'Etat sur les hôpitaux".

M. Jourdain a révélé que Mgr Bernier a eu une entrevue récemment avec le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, et que rien n'en est résulté, les choses demeurant dans le statu quo.

Le député de Gaspé nord a déclaré que l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts s'est endetté de $50,000 depuis le 1er janvier et que celui de Maria doit déjà une somme plus considérable que celle-là.

M. Jourdain a dit également que les Soeurs de St-Paul de Chartres, qui dirigent les hôpitaux de Ste-Anne-des-Monts et de Maria, sont aussi propriétaires de l'hôpital de Charny et que ce dernier hôpital a signé son contrat avec le gouvernement.

Le député a déclaré que ce seul fait prouve qu'il y a influence indue dans la Gaspésie.

Voici le texte de la déclaration de M. Jourdain :

Le député de Gaspé nord

A titre de représentant d'une partie importante de la population de la Gaspésie, j'ai le pénible devoir de dénoncer catégoriquement l'ingérence indue de certaines person-

(Suite à la page 19, 6e col.)

LA MASCARADE DES ENFANTS : Le soir de Mardi-Gras, petits et grands aiment à se travestir . . . c'est pourquoi le Carnaval d'hiver de Québec a organisé à cette occasion une mascarade à l'intention des tout petits. Cette manifestation s'est déroulée devant le palais de glace, au carré d'Youville, en présence de la reine, des duchesses, du président M. D'Amours et évidemment du Bonhomme Carnaval, qui n'en finissait pas de serrer la main de tout ce petit monde . . . Les costumes étaient des plus assortis et les juges ont eu fort à faire pour décerner les premiers prix; il y a eu aussi distribution de bonbons, de la danse, des chants et même des concours d'amateurs parmi les travestis . . . tout le monde s'est bien amusé au carré d'Youville, au début de la veillée d'hier, lors de la mascarade des enfants à l'occasion du Mardi-Gras.

Convocations

12 h. 30 p.m. — Club Richelieu de Québec — Déjeuner-causerie au Château Frontenac.

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
425 Est, Boul Charest, Québec
LA 9-3694

TIMBRES-POSTE
TIMBRES A L'UNITE
TIMBRES EN SERIE
TIMBRES EN PAQUET
ALBUMS
LOUPES
PINCETTES
CHARNIERES
SERVICE D'UN SPECIALISTE
Institut Littéraire du Québec Ltée
470 DE LA COURONNE, Québec

Le Savoy E N R.
32 de la Fabrique
LUNCH D'AFFAIRES
$1.40 VIN COMPRIS
TEL. : LA 4-0203
Fermeture à 10 h. p.m.

VENDEURS DEMANDÉS
TERRITOIRES
No 2 Campbellton, Nouveau-Brunswick
No 5 Rivière-du-Loup, Québec
REMUNERATION
Salaire et commission.
QUALIFICATIONS
Certificat de 12ième année ou équivalent. Age: 25 à 35 ans. Bilingue. Bonnes connaissances de la comptabilité et organisation de bureau. Posséder une automobile. Plan complet de bénéfices sociaux et rente de retraite. Toutes demandes devront être faites par écrit et seront gardées confidentielles.
ANDRE COTE, Gérant de District
MOORE BUSINESS FORMS LIMITED
1305 Chemin Ste-Foy — Québec 6, Qué.

N'achetez pas sans voir les prix CO-OP
CO-OP
MAGASINS CO-OP
Meubles et accessoires électriques
Siege social: 1537, St-Vallier Ouest Québec MU 1-4605
Succursale: 103, Ste-Famille Kenogami Li 7-1532

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

La vie mondaine

Le Monde Officiel

Le Lieutenant - Gouverneur a reçu les membres de la Société sir Hubert Wilkins ces jours derniers à Bois de Coulonge.

Le Lieutenant - Gouverneur et Madame Gagnon ont reçu à déjeuner, lundi midi à Bois de Coulonge, en l'honneur du Haut-Commissaire du Ceylan et de lady Coomaraswamy, de Son Excellence l'ambassadeur du Mexique et de Madame de la Colina et du Haut-Commissaire de l'Inde et de Madame Chakravarty.

Madame Hector Laferté épouse de l'honorable président du Conseil législatif a reçu à déjeuner hier midi au Café du Parlement.

Réceptions

Les invitées d'honneur au thé annuel de l'I.O.D.E. chapitre General Turner V.C. qui a eu lieu ces jours derniers étaient madame Ross Strang, madame P. Tudor Hart, madame H. H. Gibaut, madame W. Pétry, madame H. C. Foy, madame R. Morewood, Madame J. Gordon Ross et madame W. R. C. Ray servaient le thé.

Madame Kate Aitken de Montréal reçoit aujourd'hui les journalistes féminines en fin d'après-midi.

Madame Lee F. Cain de Fredericton, Nouveau-Brunswick était l'invitée d'honneur samedi dernier à la réunion d'un groupe de Québec, qui a suivi les cours de conversation anglaise durant l'été dernier à l'université du Nouveau-Brunswick. Madame Cain, autrefois de Chicoutimi a passé quelques jours dans notre ville et elle est présentement à Montréal l'invitée de son frère M. Jean-J. Guay.

M. Robert Leclerc, président de l'Association des Restaurateurs, section de Québec recevait dimanche soir en l'honneur de Miss Hospitalité, mademoiselle Alice Perry.

Déplacements

M. et madame Bill Elliott de Kirkland Lake, Ontario ont fait récemment un bref séjour dans la vieille capitale.

M. et madame J. A. L. Heppner sont retournés à Montréal après avoir fait un bref séjour à Québec.

Mademoiselle Julienne Gagnon de Ville Jacques-Cartier a fait récemment un bref séjour dans notre ville.

LES QUEBECOISES pourront admirer cette "Fantasmagorie" au défilé de modes parisiennes qui sera présenté par la Croix-Rouge le 16 février. Cette robe du soir imprimée sans épaulettes a une jupe harem recouvrant un fourreau de même tissu. Une boucle souligne la taille. Les billets pour le défilé de modes sont en vente à la Croix-Rouge.

Une jeune Canadienne dansait hier devant la reine-mère et Margaret

Par CAROL KENNEDY
de la Presse Canadienne

Londres (PC) — La soirée de la Saint-Valentin de 1961 a été une date mémorable pour une ballerine de Vancouver, Lynn Seymour, une toute petite Canadienne qui s'est mérité bien des éloges de la part des critiques londoniens.

Elle a été la danseuse étoile d'une représentation de gala offerte en l'honneur de la reine-mère et de la princesse Margaret.

Deux ballets étaient au programme. L'un d'eux, "Les Deux Pigeons", en première londonienne, est une oeuvre du 19e siècle qui a été repensée par le chorégraphe Frederick Ashton pour mettre en valeur les dons exceptionnels de cette Canadienne de 22 ans.

Au cours d'une entrevue qu'elle accordait dans la loge des vedettes de Covent Garden, la minuscule Lynn paraissait très pâle sous ses bandeaux de chevaux noirs. Mais malgré les signes évidents de fatigue, la jeune femme ne paraissait pas trop nerveuse à l'idée de danser devant un auditoire royal.

Débuts en 1959

Ce rôle de modèle d'un peintre de la belle époque est beaucoup plus teinté d'humour que les autres qu'elle a dansés. Il lui donne l'occasion de prouver son talent de façon plus complète que les oeuvres classiques.

"J'aime beaucoup créer de nouveaux rôles," a-t-elle avoué de sa voix douce où l'on décèle à peine la trace d'un accent canadien.

Depuis ses débuts dans "Gisèle" et dans le "Lac des Cygnes", en mai 1959, Lynn a fait la conquête des plus grands critiques de Londres.

Alexander Bland de l'Observer écrivait alors:

"Il est à peu près certain qu'elle sera la grande ballerine britannique des prochaines années."

DE PARIS nous vient la vogue des jabots de dentelle pour le printemps. Cette blouse chic et simple de tricot d'acétate blanc a deux rangs de frisons de chaque côté de l'ouverture à l'avant et deux autres aux poignets.

Parlant de la grâce qu'elle avait déployée dans "Cendrillon" réglé par Ashton, le critique du Guardian s'écriait:

"Elle émeut plus que Fonteyn elle-même."

Formation

Elle a étudié pendant sept ans à Vancouver et, pendant quatre ans elle a suivi les cours de l'Ecole Royale de Ballet de Londres. A son avis, pour une ballerine, le secret du succès est de trouver de bons professeurs et d'emmagasiner tout ce qu'ils enseignent.

Mais, une fois que l'on est consacré vedette, on a peu de temps pour se distraire et "il faut s'exercer comme un athlète."

"La carrière est un monde où il n'existe rien d'autre que la piste et où l'on ne trouve pas une ombre de romantisme," dit-elle.

Les acclamations et la gloire ne lui ont pas monté la tête et les deux seuls luxes qu'elle se permette sont les parfums et les souliers.

Vieille coutume

Les valentins sont les cartes de souhait les plus anciennes, si l'on en croit les historiens, avec des spécimens faits à la main et datant d'aussi loin que les 1,400.

Tranquillité

Londres (UPI) Dame Edith Evans a déclaré à son arrivée à Londres après une envolée transatlantique : "ces réactés font un salon idéal pour la lecture".

Malaises du "Retour d'Age" soulagés chez la plupart des femmes soumises aux tests dans une clinique pour femmes!

Irritabilité, Bouffées de Chaleur, Faiblesse nervosité, soulagés d'une manière surprenante dans cas après cas!

Une clinique pour femmes, bien connue, a révélé que les résultats obtenus, à la suite de tests, ont démontré que plusieurs femmes peuvent être soulagées des ennuis du "retour d'âge"! Cas après cas ont été efficacement traités . . . même la nervosité et les "bouffées de chaleur".

Les résultats surprenants obtenus sont attribués entièrement au médicament employé . . . médicament bien connu que vous pouvez prendre à la maison . . . le Composé Végétal Lydia E. Pinkham!

Vous aussi pouvez espérer obtenir le même résultat si vous employez le même médicament. Des milliers de femmes ont constaté que le Composé Pinkham, qui agit par l'intermédiaire du système nerveux sympathique, remédie d'une façon exceptionnelle aux malaises d'origine fonctionnelle dus au "retour d'âge".

Alors, pourquoi endurer inutilement les misères du "retour d'âge"? Commencez dès aujourd'hui à prendre Pinkham. Voyez si la tension nerveuse ne diminuera pas! Voyez si ne disparaîtront pas les "bouffées de chaleur" suffocantes qui rendent si difficiles plusieurs années de votre vie! Le Composé Végétal Lydia E. Pinkham est en vente dans toutes les pharmacies.

VOTRE SANG A-T-IL FAIM DE FER? Pour l'anémie due au seul manque de fer, prenez les Tablettes Pinkham. Ce tonique ferré fortifie le sang dès le premier jour.

votre horoscope

MERCREDI 15 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) La chance favorise vos relations amicales. Evitez le souci exagéré du qu'en-dira-t-on et le pessimisme, et sachez maîtriser vos impulsions.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Certains de vos proches semblent irritables, mais c'est à leurs préoccupations qu'ils en veulent, et non à vous. Un cadeau pour bientôt.

21 mai au 20 juin (Gémeaux) Il y a beaucoup d'agitation autour de vous. Essayez de vous isoler un peu, car vos nerfs sont un peu fatigués. Il est nécessaire que vous envisagiez les choses avec beaucoup de réalisme ces jours-ci.

21 juin au 20 juillet (Cancer) Une préoccupation au sujet d'une personne que vous aimez vous obligera à modifier vos projets, mais vous ne le regretterez pas. Heureuse rencontre au cours de la soirée.

21 juillet au 20 août (Lion) Il vous semblera difficile d'agir à votre goût aujourd'hui. Ne vous entêtez pas, car vous troubleriez inutilement l'atmosphère de votre foyer ou de votre lieu de travail.

21 août au 20 septembre (Vierge) Montrez plus de souplesse d'esprit dans les discussions. Vous verrez comme elles seront beaucoup plus agréables et enrichissantes. Les sorties nocturnes ne sont pas favorisées.

21 septembre au 20 octobre (Balance) Un événement imprévu vous contrarie grandement, mais ayez soin de ne pas le faire voir, car vous peineriez une personne que vous aimez bien. D'ailleurs une joie sentimentale compensera largement cette déception à la fin de la journée.

21 octobre au 20 novembre (Scorpion) Une décision que vous prenez réjouit un de vos familiers. En fin de journée, des nouvelles très intéressantes vous parviendront.

21 novembre au 20 décembre (Sagittaire) Certaines personnes de votre entourage semblent s'ingénier à contrarier vos plans. Exigez une explication franche et ne cédez pas au découragement. Soirée agréable.

21 décembre au 20 janvier (Capricorne) Vous changerez d'avis sur une personne que vous ne connaissiez pas beaucoup. Ce soir il y aura de bons moments au cours d'une réunion d'amis.

21 janvier au 20 février (Verseau) Ménagez-vous quelques moments de tranquillité, car vous avez besoin de vous détendre les nerfs et l'esprit. Evitez de donner à vos proches l'impression que vous les négligez.

21 février au 20 mars (Poissons) La précipitation est à déconseiller aujourd'hui. Vous connaîtrez une grande satisfaction à la fin de l'après-midi ou au cours de la soirée.

L'enfant né aujourd'hui aura des idées larges et sera d'une nature généreuse et passionnée. Très expansif, il fréquentera généralement les gens de même caractère, et aura de la difficulté à comprendre les esprits plus fermés. Son mépris de la banalité et des préjugés lui permettra de réaliser des oeuvres originales et d'avoir des idées enrichissantes dans le domaine qu'il aura choisi.

le coup de foudre...

"Votre" machine à coudre, qui vous permet, au toucher, de coudre si simplement! Véritable bijou de précision mécanique dépassant toute conception, aucune autre machine à coudre n'a une telle simplicité de fonctionnement dans la perfection de ses points. De plus, le merveilleux levier de commande automatique de la Bernina permet de faire de la broderie à 2 ou 3 aiguilles, ourlets piqués, point invisible, le tout en beauté et si aisément. La Bernina 1961 fait les boutonnières et coud les boutons en 10 secondes! Enfin, la tension automatique Bernina se règle du plus fin tissu au cuir le plus épais. Adressez-vous aujourd'hui même, au dépositaire Bernina le plus près de chez vous et demandez une démonstration gratuite à la maison. Les modèles Bernina portent une garantie à vie. Grand choix de cabinets. Prix depuis $109.00 — versement hebdomadaire minimum $2.00 seulement.

LA MACHINE A COUDRE AU MECANISME SUISSE

BERNINA

Vendeur autorisé

Berninat

Centre de Couture

BERNINA NECCHI

Gérard Mercier, prop.

545 RUE ST-JEAN — TEL.: LA 9-4323

COSETTE

Yvette Bureau INC.
Corsetière
171 ST-VALLIER O.
LA 5-5033

L'ART dans les fleurs José
FLEURISTE
LA 3-6901 - MA 3-2950
Coin Henri-Bourassa - Canardière

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ELEGANTES"

VENTE DE BAS

NYLONS DE PREMIÈRE QUALITÉ

UNE SEMAINE SEULEMENT

Entièrement Façonnés
(51 gauge, 15 denier)

Micro-mèche sans couture
(400 aiguille 15 denier)

Entièrement façonnés
39c LA PAIRE
3 paires pour $1.00

Micro-mèche sans couture
54c LA PAIRE
2 paires pour $1.00

Votre chance d'épargner sur des bas de première qualité achetés spécialement pour vos besoins immédiats jusqu'à l'été . . . Grandeurs 8½ - 11.

70 Est rue St-Joseph — Tél.: 529-5565
513 Est rue St-Joseph — Tél.: 523-2653
854 rue St-Jean — Tél.: 522-8847

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m.
Ouvert toute la journée le samedi jusqu'à 5 h. 30 p.m.

Centre d'Achats Ste-Foy — Tél.: 681-4909 — OUVERT
Lun. - Mer. - Sam. 9.30 à 6.00
Mar. - Jeu. - Ven. 9.30 à 9.30

Centre d'Achats Charlesbourg — Tél.: 623-7143 — OUVERT
Lun. - Mer. - Sam. 9.30 à 5.30
Mar. - Jeu. - Ven. 9.30 à 9.30

Centre d'Achats Canardière — Tél.: 661-3673 — OUVERT
Lun. - Mar. - Mer. - Jeu. - Sam. 9.30 à 5.45 — VENDREDI 9.30 à 9.30

Une omelette pour bien commencer le carême

Pour la plupart des ménagères, les menus du Carême sont un véritable casse-tête. Tout en tenant compte du budget, il faut préparer des plats maigres qui soient en même temps appétissants et variés. Très économique, le poisson en conserve devient alors un auxiliaire précieux, car il peut servir de base à une foule de mets substantiels et peu coûteux. Cette savoureuse omelette, par exemple, associe aux oeufs riches en protéines la saveur délectable du saumon canadien en conserve. Accompagnée d'une sauce tomate délicatement épicée, elle fera un plat délicieux pour le dîner ou le souper. Le secret d'une omelette tendre et bien gonflée? La faire cuire à feu très doux, jusqu'au moment de la faire dorer au four. Comment reconnaître que l'omelette est prête à passer au four? Lorsqu'elle est bien gonflée, suffisamment "prise" et que le bord commence à se dessécher.

OMELETTE AU SAUMON

6 oeufs, blancs séparés des jaunes
4 c. à table d'eau très chaude
½ c. à thé de sel
1 bte de saumon (½ livre environ)
2 c. à table de gras

Préchauffer le four à 375 degrés F. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme. Ajouter aux jaunes l'eau chaude et le sel; battre jusqu'à épaississement. Incorporer délicatement dans les jaunes d'oeufs les blancs et le saumon émietté. Faire fondre le gras dans un poêlon ou une poêle à frire munie d'un manche à l'épreuve de la chaleur. Y verser la préparation et l'étendre uniformément. Cuire à feu très doux jusqu'à ce que l'omelette soit prise et dorée en-dessous. Mettre au four préchauffé, le temps de compléter la cuisson et de faire dorer le dessus. L'omelette est à point lorsqu'elle est ferme au toucher. Plier et dresser sur un plat chaud; garnir de persil. Pour 6 personnes.

CETTE APPETISSANTE OMELETTE où l'on ajoute aux oeufs du délicieux saumon canadien en conserve constitue un plat substantiel et savoureux pour le repas du midi ou du soir.

Poulet à la crème avec champignon

½ tasse de beurre
2½ tasses de lait riche ou crème claire
½ tasse de Sauterne (facultatif)
1 c. à thé de glutamate de monosodium
2 tasses de jambon cuit coupé en morceaux
½ tasse de farine
1 tasse de bouillon de poulet ou de dinde
1 pincée de macis
Sel et poivre au goût
2 tasses de dinde ou poulet cuit coupé en morceaux
2 boites (4 onces chacune) de champignons tranchés parfaitement égouttés

Fondre le beurre dans une casserole et brasser avec la farine; ajouter le lait ou la crème et le bouillon de volaille; cuire en brassant constamment jusqu'à ébullition et épaississement. Brasser graduellement dans le vin. Ajouter le reste des ingrédients; bien chauffer sans laisser bouillir et servir dans des timbales. Saupoudrer de persil haché.

Cette recette vous donnera 12 services, alors doublez ou triplez pour un plus grand nombre de personnes, mais ne faites qu'une recette à la fois.

Note: on peut remplacer la volaille par des crevettes ou du homard. Si votre déjeuner de noces est plutôt simple et les invités peu nombreux, vous pouvez alors remplacer le plat substantiel indiqué sur le menu par ces délicieuses timbales

Tissus de décoration à la mode

Des prix internationaux ont été décernés récemment par l'American Institute of Decorators aux meilleurs tissus et papiers peints de 1961. Ces prix sont allés surtout à des modè-

les traditionnels utilisant des tissus contemporains, à des oeuvres ou le pratique se mêle bien à l'abstrait. Un antique brocart chinois adapté à un papier peint de vinyle (en bas, à droite), est un bel exemple de la beauté classique alliée au pratique. Les plastiques de rembourrage ont aussi produit de délicieux ensembles, tel ce motif d'un fauteuil reproduit sur un mur. En haut, au centre, une pièce de style colonial américain adopte des tissus imprimés et tissés. A côté, on peut voir une tapisserie indienne sur canevas transposée en couleurs et motifs contemporains. A gauche, le sheer permet de larges rideaux sans coutures, portant de légers motifs. Un dessin marocain imprimé sur une feuille de métal a remporté un des deux prix pour les papiers peints; l'autre est allé à une ancienne carte du Zodiaque convertie en plaque murale. Des tuiles de céramique pour le mur ont remporté trois prix. Trois modèles d'une collection sont montrés en haut, à droite. Ils ont été choisis par leur façon de traiter la tuile pour recouvrir les murs. A côté d'eux, on peut voir des tuiles sculptées à la main et pouvant être chevillées sur un mur ou montées dans du ciment.

L'I.O.D.E. A L'OEUVRE DANS LE GRAND NORD

L'Ordre Impérial des Filles de l'Empire a célébré le 13 février le soixante-et-unième anniversaire de sa fondation. On a souligné à cette occasion le fait que l'I.O.D.E. est la première organisation féminine nationale à avoir établi un poste dans le Grand Nord. En effet, au cours de l'année qui vient de s'écouler l'I.O.D.E. a érigé une salle paroissiale à Frobisher Bay. Mme Peter L. Robinson, présidente nationale et Mme R. C. Latimer, présidente du groupement esquimau, ont assisté à l'inauguration.

Un autre projet pour la construction d'un poste semblable dans l'ouest de l'Arctique, à Tuktoyaktuk, est présentement en marche.

Fondé en 1900 par Mme C. Murray de Montréal, l'Ordre compte maintenant 984 chapitres s'étendant du Yukon à Terre-Neuve, et est affilié aux chapitres des Bermudes et des Antilles, à ceux des Etats-Unis et à la Ligue Victoria d'Angleterre.

L'organisation qui compte trente-et-un millions de membres, distribue chaque année environ un million de dollars répartis comme suit:

$250,000 pour l'éducation; $400,000 vont aux organisations charitables locales; $100,000 de marchandises sont expédiées en Europe, en Afrique, en Corée et dans les Antilles. Des milliers de vêtements sont tricotés et cousus chaque année par les membres pour être ensuite distribués aux pauvres et aux enfants de refugiés.

Pour éviter les chutes

(PC) — Les couvre-chaussures des personnes âgées devraient être munis de grappins afin de leur permettre de circuler avec plus de confiance sur les trottoirs gelés. L'usage de la canne est aussi très recommandé pour ces gens, lorsqu'ils sortent l'hiver.

La blouse se fait coquette

Les styles de blouses populaires en 1961 incluront la blouse à volants avec des extrémités de couleur contrastante, la sage petite blouse tailleur dont les boutons se cachent sous des marguerites brodées, et la blouse à encolure bateau, à empiècement froncé.

Des couvertures vraiment propres

C'est ce que vous obtenez quand vous les lavez avec ZERO, le savon spécialement conçu pour nettoyer les lainages sans les feutrer ni les rétrécir. ZERO rend vos précieuses couvertures plus douces, plus légères et réellement propres. Il se dissout dans l'eau froide ou tiède, jamais chaude, et extirpe la saleté sans frottage. Un lavage au ZERO est bien plus efficace qu'un nettoyage à sec et quelle importante économie vous pouvez ainsi réaliser. Faites vite provision de ZERO dans son nouvel emballage orné d'un grand "Z" rouge.

3 moyens faciles de servir des pommes de terre

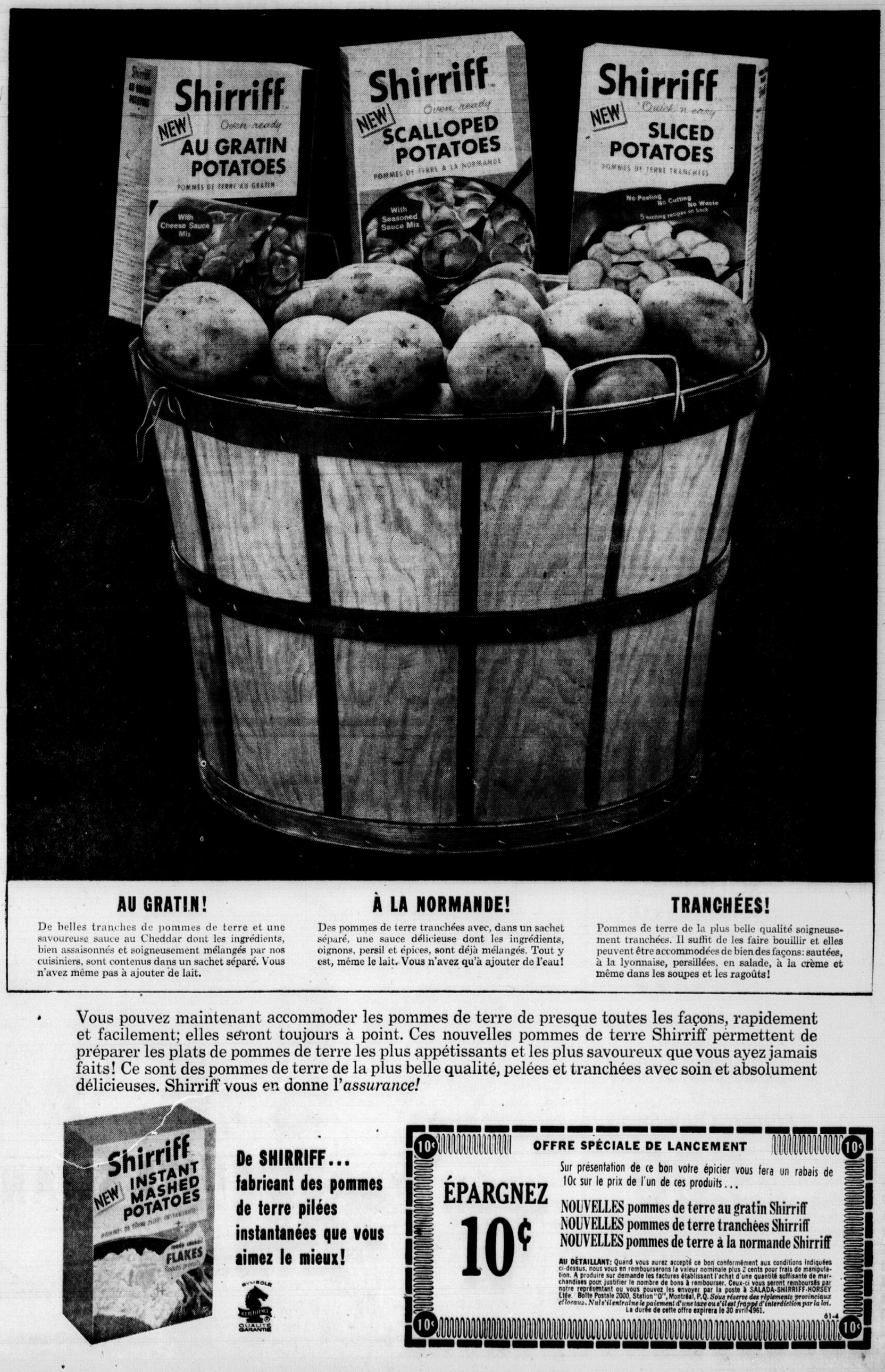

AU GRATIN!

De belles tranches de pommes de terre et une savoureuse sauce au Cheddar dont les ingrédients, bien assaisonnés et soigneusement mélangés par nos cuisiniers, sont contenus dans un sachet séparé. Vous n'avez même pas à ajouter de lait.

À LA NORMANDE!

Des pommes de terre tranchées avec, dans un sachet séparé, une sauce délicieuse dont les ingrédients, oignons, persil et épices, sont déjà mélangés. Tout y est, même le lait. Vous n'avez qu'à ajouter de l'eau!

TRANCHÉES!

Pommes de terre de la plus belle qualité soigneusement tranchées. Il suffit de les faire bouillir et elles peuvent être accommodées de bien des façons: sautées, à la lyonnaise, persillées, en salade, à la crème et même dans les soupes et les ragoûts!

Vous pouvez maintenant accommoder les pommes de terre de presque toutes les façons, rapidement et facilement; elles seront toujours à point. Ces nouvelles pommes de terre Shirriff permettent de préparer les plats de pommes de terre les plus appétissants et les plus savoureux que vous ayez jamais faits! Ce sont des pommes de terre de la plus belle qualité, pelées et tranchées avec soin et absolument délicieuses. Shirriff vous en donne l'*assurance!*

De SHIRRIFF... fabricant des pommes de terre pilées instantanées que vous aimez le mieux!

SYMBOLE D'EXCELLENCE QUALITÉ GARANTIE

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT

ÉPARGNEZ 10¢

Sur présentation de ce bon votre épicier vous fera un rabais de 10c sur le prix de l'un de ces produits...

NOUVELLES pommes de terre au gratin Shirriff
NOUVELLES pommes de terre tranchées Shirriff
NOUVELLES pommes de terre à la normande Shirriff

AU DÉTAILLANT: Quand vous aurez accepté ce bon conformément aux conditions indiquées ci-dessus, nous vous en rembourserons la valeur nominale plus 2 cents pour frais de manipulation. A produire sur demande les factures établissant l'achat d'une quantité suffisante de marchandises pour justifier le nombre de bons à rembourser. Ceux-ci vous seront remboursés par notre représentant ou vous pouvez les envoyer par la poste à SALADA-SHIRRIFF-HORSEY Ltée. Boîte Postale 2000, Station "O", Montréal, P.Q. *Sous réserve des règlements provinciaux et locaux. Nul s'il entraîne le paiement d'une taxe ou s'il est frappé d'interdiction par la loi.*
La durée de cette offre expirera le 30 avril 1961.
61-4

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi

SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT **BREEZE**

SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL — **8¢** de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT **WISK**

SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS BROSSE À BEAUTÉ (valant 59¢) AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS **PRAISE**

SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL — **8¢** de RABAIS FORMAT GÉANT — **4¢** de RABAIS FORMAT RÉGULIER **LUX LIQUIDE**

M. E. Lesage, de retour à la Chambre haute

(Par Joseph Voisard)

Le représentant de Montarville au Conseil Législatif, M. Emile Lesage, fut chaleureusement accueilli par ses collègues hier après-midi à l'occasion de son retour à la Chambre haute après avoir été aux prises avec la maladie durant quelques mois.

Le leader de l'opposition au Conseil, M. Edouard Asselin, a félicité le conseiller de Montarville de son rétablissement et lui a formulé des voeux. M. George Marler, leader du gouvernement, s'est associé cordialement, au nom de ses collègues de la droite comme en son nom personnel, aux voeux formulés à l'adresse de M. Lesage.

M. Emile Lesage fut atteint de paralysie en juillet dernier. Son état, au début, suscita même de graves inquiétudes. Il réussit heureusement à triompher de la maladie et il est apparu hier à la Chambre en très bonne condition physique. M. Lesage est un ancien député d'Abitibi-Ouest à la Législature provinciale. Il fut élu à la Chambre haute en août 1956.

Le Conseil Législatif a tenu une brève séance hier après-midi pour ensuite s'ajourner à cet après-midi à 5 heures. Les conseillers siégèrent au comité des bills privés dans l'après-midi et la soirée pour étudier les bills de la Cité de Montréal, de la Corporation de Montréal Métropolitain et de la Commission de transport de Montréal.

Carnaval à l'Alliance Canadienne

Par Monique Duval

M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a rehaussé de sa presence hier soir le souper traditionnel de l'Alliance Canadienne. Cette manifestation, empreinte d'une gaieté et d'une atmosphère toutes carnavalesques, était sous la présidence de M. J. Gordon Ross, vice-président de la section de Québec et représentant de M. William O'Reilly absent de la capitale.

L'Alliance canadienne, mouvement qui prend de plus en plus d'ampleur — on compte 61 nouveaux membres depuis le début de 1961 — organise chaque année, à l'occasion du mardi-gras, un souper canadien. Un nombre imposant de membres assistait hier soir à cette fête qui eut lieu aux Voûtes Jean Talon.

Souper traditionnel et mets traditionnels comme ceux que nos ancêtres devaient déguster: soupe aux pois, bouilli canadien, trate aux pommes sans oublier, préalablement, la célèbre tourtière. L'atmosphère était à la hauteur des circonstances et la présence d'un chanteur et d'un accordéoniste devait donner le ton pour chanter tout le répertoire canadien qui compte désormais la chanson du carnaval en plus . . .

"Je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer à ces agapes" a déclaré M. Bertrand au début de sa courte allocution. "J'aime ce mouvement de l'Alliance Canadienne parce qu'il est synonyme d'amitié, de bonne entente entre nos deux groupes ethniques J'admire votre association et je considère qu'il faut la maintenir et l'aider car le but qu'elle poursuit est magnifique. Je signale qu'il est de bon ton de faire revivre nos vieilles traditions d'autrefois et une soirée comme celle-ci le fait à merveille".

M. le ministre souligne ensuite que le Carnaval d'Hiver de Québec a suscité non seulement la venue de milliers de Canadiens des autres provinces et d'Américains mais encore a provoqué leur admiration et leur désir de revenir. En terminant, M. Bertrand présenta ses meilleurs voeux au président de l'Alliance Canadienne et à tous les membres.

M. Gaston Esnouf, deuxième vice-président national, remercia le représentant du gouvernement provincial. A la table d'honneur, outre M. et Mme J. Gordon Ross, l'on remarquait Me Lucien Darveau, sous-secrétaire adjoint au parlement provincial, Mme William O'Reilly, épouse du président de Québec.

A l'issue du dîner, M. Ross lut à l'assemblée le télégramme envoyé par M. Gérard Godin, de Toronto, président national de l'Alliance Canadienne et un autre signé de M. William O'Reilly, président de la section québécoise.

De nombreux participants à cette fête du mardi-gras arboraient les costumes et les insignes de ce septième Carnaval d'hiver qui s'est terminé hier soir, après avoir remporté le plus grand succès de son existence.

L'alcoolisme

Le problème relève de la Santé et non du Bien-Etre

(Par Joseph Voisard)

L'ancien ministre de la Santé, le docteur Arthur Leclerc, député de Charlevoix, a exprimé l'avis que les problèmes de l'alcoolisme devraient relever du ministère de la Santé plutôt que du ministère du Bien-Etre Social. Il a expliqué que les alcooliques sont en effet des malades dont le nombre atteint aujourd'hui les 63,000 dans la province de Québec. L'ancien ministre de la Santé a félicité le ministre du Bien-Etre Social, M. Emilie nLafrance, d'avoir présenté le problème dans son cadre réel. Puis il a demandé au gouvernement de faire bénéficier de l'assurance-hospitalisation les malades qui vont dans les maisons Domrémy où l'on traite les alcooliques.

Parlant sur le principe du projet de loi concernant la lutte contre l'alcoolisme, le docteur Leclerc a souligné que chaque fois que l'on voit sombrer quelqu'un dans l'alcoolisme, on a tendance à accuser quelqu'un, un parti politique ou l'autre. Mais ce n'est pas avec des invectives qu'on réglera le problème, dit-il. Il y a des fautes de tous les côtés. Et c'est en commun qu'il faut trouver un remède à cette maladie.

Le docteur Leclerc a exprimé le voeu que l'office de l'alcoolisme survivra avec son excellent personnel, ses compétences que le ministre du Bien-Etre Social, dit-il, se doit de conserver pour le plus grand bien de la population. Le député de Charlevoix a rappelé les cours organisés à l'université de Sherbrooke, à Québec et à Montréal, au grand séminaire et dans les écoles normales. Nous avons envoyé cinq médecins, dit-il, à l'université Yale et un autre en Europe.

Le député de Charlevoix évoque la collaboration du ministère de la Jeunesse qui a payé une partie des dépenses des élèves qui suivaient les cours de l'université de Sherbrooke. L'an dernier, dit-il, le gouvernement a dépensé près de $200,000 pour la lutte contre l'alcoolisme, y compris les octrois et les frais d'assistance publique.

Le docteur Leclerc a souligné ensuite ce qui reste à faire dans la lutte contre l'alcoolisme. En premier lieu, dit-il, il faut faire des campagnes d'éducation, agir sur les esprits des jeunes pendant qu'ils sont à l'école, organiser des journée antialcooliques, travailler dans les familles, collaborer financièrement avec les organismes qui font la lutte à l'alcoolisme, faire de la publicité dans les journaux, à la radio, à la télévision, faire de la propagande dans l'industrie, donner des conférences dans les club sociaux, collaborer avec Prudentia et placer des annonces le lon des grandes routes.

Le député de Charlevoix a conclu ses remarques en demandant à tous les citoyens de collaborer avec tous ceux qui se sont donné pour mission de guérir ce terrible fléau.

Refus de la Chine rouge de négocier

Nouvelle Delhi (PA) — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a rapporté hier que la Chine communiste a refusé de négocier avec l'Inde sur des questions concernant les frontières nord de Sikkim et de Bhoutan et du secteur du Cachemire occupé par le Pakistan.

M. Nehru a dit que Pékin a refusé de reconnaitre la "légitime responsabilité" de l'Inde pour ce qui concerne les frontières des deux royaumes de protectorat dans les Himalayas ou pour tout l'Etat du Cachemire, que réclament et l'Inde et le Pakistan.

Le premier ministre a présenté un rapport fait par les autorités indiennes et chinoises qui ont étudié des documents pertinents sur les deux régions disputées le long de la frontière sino-indienne. La Commission sino-indienne a été créée par M. Nehru et le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, lors de la visite de ce dernier en Inde en avril dernier.

MM. Nehru et Chou avaient alors décidé qu'ils se rencontreraient de nouveau à Pékin après le rapport de la Commission. Mais le rapport indique aujourd'hui qu'il n'y a pas de terrain d'entente pour les points de vue des deux gouvernements, et les observateurs politiques sont d'avis qu'il n'y a aucune possibilité de visite de M. Nehru à Pékin.

Pas de rétroactivité après le 1er décembre

Ottawa (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Harkness, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement avait l'intention bien arrêtée de s'en tenir à sa décision d'accorder une indemnité mensuelle spéciale de $100 aux soldats canadiens cantonnés au Congo à partir du 1er décembre.

En réponse à une question de M. Pearson, M. Harkness a fait remarquer qu'il n'avait pas encore reçu de requête de la part du colonel P.D. Smith, officier commandant du détachement de signaleurs canadiens à Léopoldville, recommandant au gouvernement de reconsidérer la date de la rétroactivité des indemnités.

ADOPTION SUR DIVISION

Le ministre des Affaires municipales ne sera plus tenu de produire chaque année, à l'Assemblée Législative, un rapport indiquant les dettes des corporations municipales de la province. C'est l'effet du bill 29 que la Chambre basse a adopté hier soir, sur division, après une courte étude en comité plénier.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a regretté que le ministre des Affaires municipales ne veuille plus produire un tel rapport, car il était intéressant. M. René Hamel a répondu que c'est inutile de faire double emploi et que c'est une question d'économie.

Me J.-M. Bériault est accusé d'avoir fabriqué des preuves

St-Jean (PC) — Me Jean-Marie Bériault, avocat de Montréal et l'un des organisateurs les plus en vue du parti de l'Union nationale, a été traduit hier devant le tribunal sous l'accusation d'avoir fabriqué des preuves.

Le juge André Régnier, de la cour de district, a fixé son enquête préliminaire au 20 février et a exigé la somme de $950 comme cautionnement. Cette somme a été versée par une tierce personne, M. Honoré Soudeyns, de Montréal.

Les annonces publiées dans les journaux disent beaucoup en peu de mots, et ce, grâce à la rapidité des médiums.

L'hôtesse du

Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme M. Lépine ... Tél.: LA 7-5487
Mme Noëlla Tremblay Tél.: MU 1-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: LA 4-1867
Mme B. Doherty Tél.: OL 3-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: LA 7-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: MO 1-5959
Mme Denise Demers Lévis — TE 9-9575

CHAUSSURE
NORMANDIE LTÉE
R. CHARRETTE, Prés.

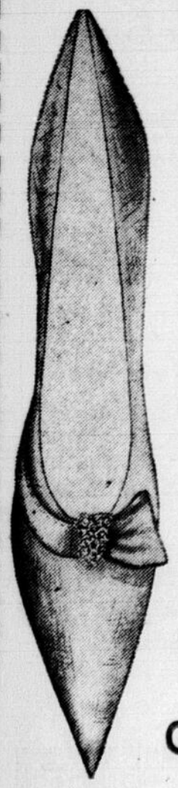

VENTE FINALE
DERNIER APPEL
SOULIERS POUR DAMES
5.00
VALEURS JUSQU'À 19.98

SOULIERS SPORT ET COUVRE-CHAUSSURES
3.00
VALEURS JUSQU'À 12.98

VENEZ EN FOULE A
798 RUE ST-JEAN
COIN ST-AUGUSTIN
LA 3-8581

MAGASINS **UNITED**

JOURS D'AUBAINES! DERNIERE SEMAINE!

OUTILS PRATIQUES A TRES BAS PRIX DE . . .

88¢ chacun ou ensemble

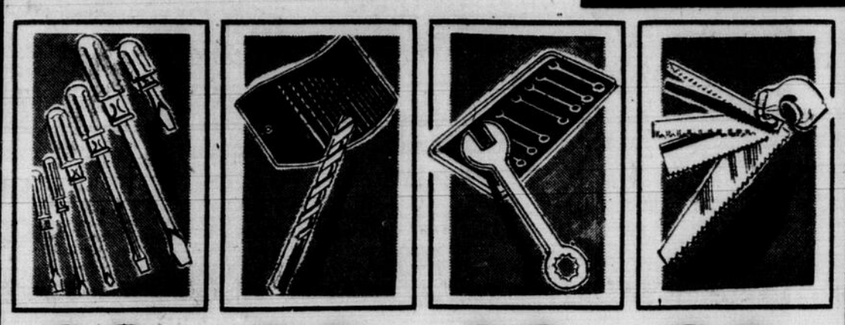

88¢ ens. — **Ensemble de tournevis aimentés** — 6 articles, incassables. Ramassent et retiennent les vis.

88¢ ens. — **Jeu de foreuses** — 13 mèches différentes permettant de forer de 1/16 à 1/4 pouce. Dans étui de poche.

88¢ ens. — **Jeu de clés bouts ouverts** — 16 Ouvertures, grandeurs assorties. Etui en plastique.

88¢ ens. — **Jeu de scies** — Scie d'émondage et de travers 16", à métaux 10", à découper 12".

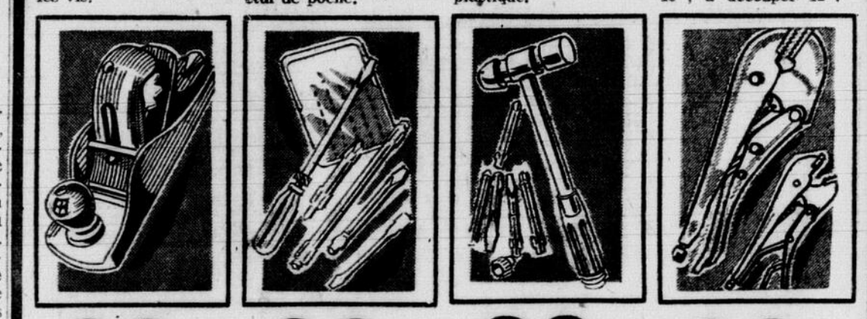

88¢ ch. — **Rabot** — Petit rabot de 6¾" avec lame en acier trempé ajustable de 1½".

88¢ ens. — **Jeu d'outils** — 2 lames Robertson, 2 Phillips, 1 ordinaire. Rouleau de plastique.

88¢ ens. — **8 outils dans 1** — Marteau-tournevis avec pièces interchangeables. Poignée incassable pouvant recevoir 7 outils.

88¢ ch. — **Etau pratique** — Clé de 10" à relâche de tension automatique.

QUANTITE D'AUTRES OUTILS NON ANNONCES, AU CHOIX

SPECIAL! Service à dîner Luxor "Summertime"

Tasses en forme de poire. Bordure or sur fond blanc et décorées de fleurs estivales. Tel qu'illustre.

Assiettes à pain et beurre de 4½" — **19¢ ch.**
Tasses, soucoupes, bols à soupe, assiettes de 9" et 9 5/16" — **39¢ ch.**
Coupes à fruits — **2 pour 29¢**
Bols à céréales — **2 pour 49¢**

BALANCE DE SALLE DE BAIN
Poignée chromée. Vis d'ajustement à l'endos du cadran. Noir-blanc, rose et jaune.
Rég. 5.94 — **4.88** JOURS D'AUBAINES

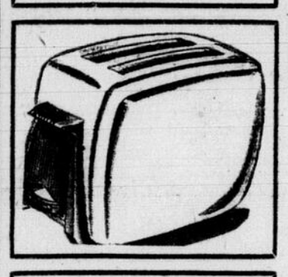

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE
Rég. 11.98 — **9.98** JOURS D'AUBAINES
Avec minuteur d'intensité silencieux. Réchauffe les rôties refroidies. Fini très brillant. Les rôties remontent automatiquement lorsque rôties à point.

GRILLE-PAIN
Rég. 6.98 — **5.97** JOURS D'AUBAINES
Au fini plaqué brillant. Rôtit et grille à la perfection. Eléments de chauffage chromés nickel. Indicateur de la chaleur.

REPUTE POUR MEILLEURS VALEURS — UNITED

QUÉBEC:
240 Est rue ST-JOSEPH - 763 Est rue ST-JOSEPH
2446 Boul. SIR WILFRID LAURIER CENTRE d'ACHATS Ste-FOY 4310, 1ère AVENUE, CENTRE D'ACHATS CHARLESBOURG
JONQUIERE - CHICOUTIMI - RIMOUSKI

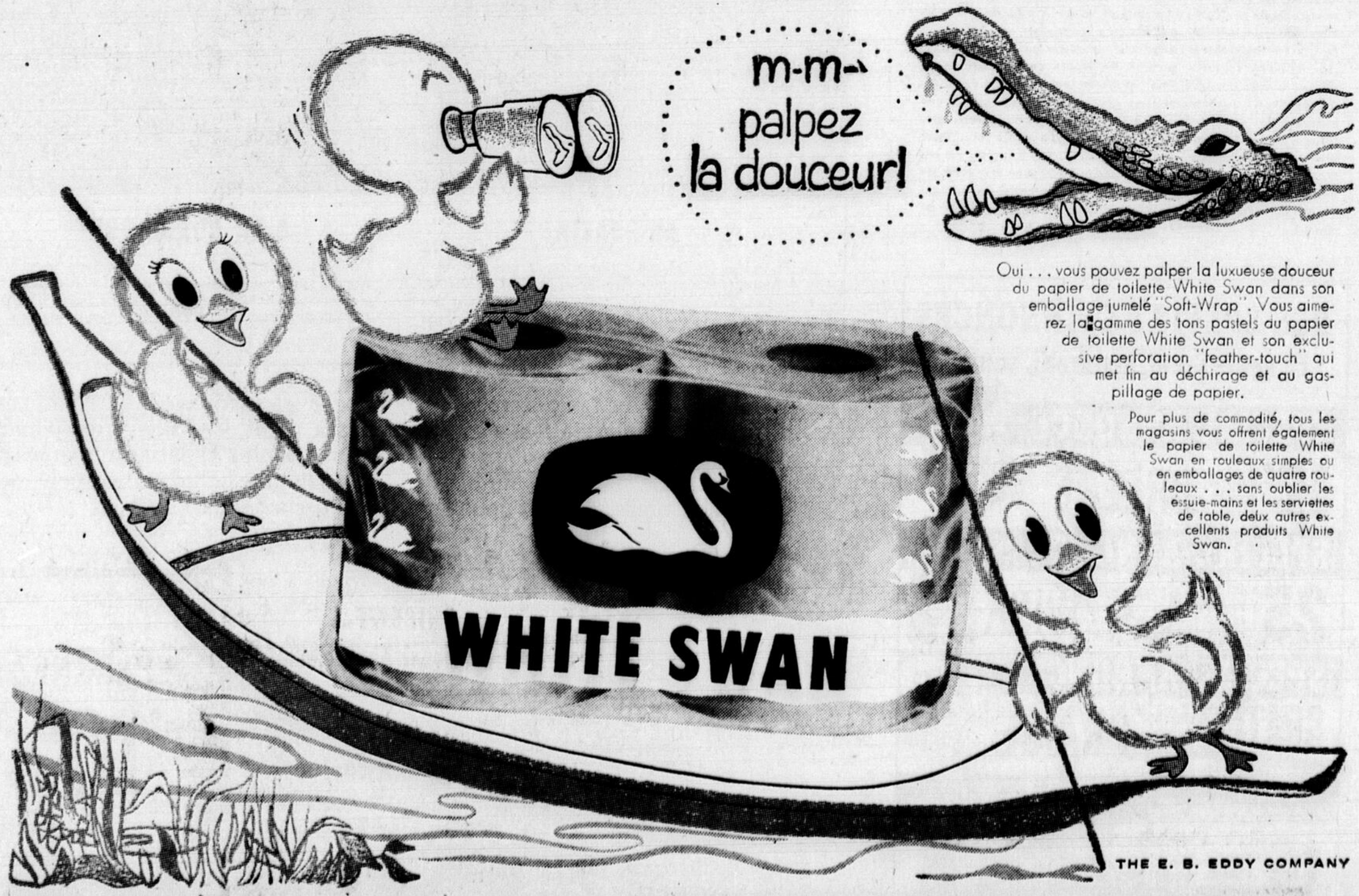

Oui . . . vous pouvez palper la luxueuse douceur du papier de toilette White Swan dans son emballage jumelé "Soft-Wrap". Vous aimerez la gamme des tons pastels du papier de toilette White Swan et son exclusive perforation "feather-touch" qui met fin au déchirage et au gaspillage de papier.

Pour plus de commodité, tous les magasins vous offrent également le papier de toilette White Swan en rouleaux simples ou en emballages de quatre rouleaux . . . sans oublier les essuie-mains et les serviettes de table, deux autres excellents produits White Swan.

THE E. B. EDDY COMPANY

L'Ere de l'Espace par Otto O. Binder

En lisant les dépêches

Fuite vers la liberté

Hong Kong (PA) Cachés dans le wagon frigorifique d'un train, neuf jeunes gens ont pu s'échapper de la Chine communiste et atteindre Hong Kong. Ils étaient tellement gelés qu'ils ne pouvaient même pas parler.

Prétention des communistes britanniques

Londres (PA) Le parti communiste britannique prétend qu'il a 27,561 membres inscrits dans ses rangs, soit une augmentation de 1,509 sur les chiffres de l'an dernier.

Hon. P. Sévigny

"Nous semons joie, espoir et plaisir"

Par Gilles NERON

Ottawa — Le gouvernement fédéral essaye de semer autour de lui la joie, le plaisir et l'espoir. C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense, hier après-midi, à la Chambre des Communes.

Le ministre répondait à une question de M. J.-P. Deschatelets, député libéral de Maisonneuve-Rosemont. Le détail des interpellations mérite d'être rapporté fidèlement:

M. J.-P. Deschatelets: Un journal annonçait hier que l'honorable ministre associé de la Défense nationale doit présider la partie de cartes, ce soir, dans la circonscription de Maisonneuve-Rosemont.

Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a décidé, à défaut de pain, de donner des jeux aux électeurs ?

M. Pierre Sévigny: Monsieur le président, en réponse à l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont, je dois dire qu'il m'est impossible d'assister à cette partie de cartes, que j'ai été invité à présider dans sa circonscription. C'eut d'ailleurs, été un vif plaisir pour moi de rencontrer plusieurs de ses commettants.

"En réponse à la deuxième partie de sa question, il est exact de dire que, dans le parti que je représente, nous essayons, chaque fois que la chose est possible, de voir au bien-être de nos concitoyens, nous essayons également, lorsque l'occasion se présente, de semer autour de nous de la joie, du plaisir et de l'espoir.

"Cette attitude constitue évidemment un contraste frappant avec la politique de tristesse et de désespoir que professent nos adversaires". M. Azellus Denis, député libéral de St-Denis a aussitôt enchaîné avec cette question:

Le ministre a-t-il pris connaissance dans un journal d'hier, d'un article rapportant une assemblée où il avait déclaré que, pour gagner une élection, il fallait distribuer les honneurs, et que lui-même dans sa circonscription il avait trente-deux vice-présidents.

M. Pierre Sévigny

Tout d'abord, j'ignorais que ces messieurs de la presse étaient présents à cette conférence et, deuxièmement, je suis d'avis qu'il m'est nécessaire de déclarer qu'en rapport avec mon organisation, j'ai dit que je pouvais compter sur au moins 32 vice-présidents étant donnée la compétence de ceux qui font partie de cette association.

Et maintenant, monsieur le président, quant à mon habilete personnelle et à celle de mes compagnons...

Ici, le président de la Chambre a interrompu le ministre.

Congrès de l'Union du notariat, en septembre

Montréal (PC) Le sixième congrès de l'Union internationale du notariat latin aura lieu à Montréal du 10 au 17 septembre prochain, a-t-on annoncé hier.

Quelque 800 personnes sont attendues à ce congrès qui portera sur diverses questions touchant la profession dont le rôle du notaire dans la formation, l'évolution et la dissolution des sociétés commerciales; la simplification des législations sur les documents à employer dans les pays étrangers; la formation des candidats à la profession et l'étude du registre central des testaments.

Le notaire Alphonse Senay, président du comité d'organisation du congrès et professeur à l'Université de Montréal, a déclaré que le Québec avait été choisi comme lieu du congrès international de 1961 parce que "la profession du notariat y est suffisamment élevée."

L'Union internationale groupe, comme son nom l'indique, tous ceux qui professent le notariat latin par opposition au common law.

Le notaire latin possède une formation juridique que n'a pas son confrère anglo-saxon. Ce dernier peut-être comparé à un commissaire de la Cour supérieure qui peut certifier les documents qui lui sont soumis mais ne peut, comme son confrère latin, recevoir des actes et les garder en dépôt.

Les délibérations du congrès se dérouleront en quatre langues: le français, l'italien, l'espagnol et le portugais.

Les délégués viendront de la République fédérale allemande, de l'Argentine, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, de Costa Rica, de Cuba, du Chili, de l'Equateur, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, du Guatemala, de Haïti, de la Hollande, de l'Italie, de la Louisiane, du Luxembourg, du Mexique, du Paraguay, du Pérou, du Portugal, de Porto-Rico, de la République de Saint-Martin, de la Suisse, de l'Uruguay, de la cité du Vatican et du Québec.

Jusqu'ici, l'Union a tenu cinq congrès: Buenos Aires, Madrid, Paris, Rio de Janeiro et Rome. Celui de 1963 se déroulera à Bruxelles.

Encore... une augmentation des dividendes aux assurés !

Pour la douzième année de suite, la Sun Life du Canada annonce l'établissement d'une nouvelle échelle de dividendes qui se traduira par une augmentation du montant total qui sera versé en dividendes aux détenteurs de polices participantes de la Compagnie. En 1961, plus de $41 millions seront payés sous forme de dividendes, une augmentation de près de $3 millions sur le montant correspondant en 1960.

Pour la deuxième année de suite, les représentants Sun Life ont vendu plus de $1 milliard d'assurance-vie, plus qu'aucune autre compagnie canadienne d'assurance-vie, protégeant ainsi l'avenir et la vie de milliers de familles.

Et pour la quatre-vingt-dixième année de suite, la Sun Life a offert à ses clients, anciens et nouveaux, des plans de police à la page et le meilleur service possible en assurance-vie.

1960 – *Une autre année record pour la Sun Life*

Assurance-vie nouvelle	$ 1,034,745,577
Total de l'assurance-vie en vigueur	$ 9,572,801,199
Versements aux assurés et aux bénéficiaires	$ 185,195,670
Actif au 31 décembre 1960	$ 2,389,212,662

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel de la Sun Life pour 1960; on pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant à l'un des 150 bureaux de la Compagnie au pays.

SUCCURSALE QUEBEC-CHAMPLAIN
Jacques-A. Thivierge, Gérant
487 Est, Boul. Charest, Québec.
Tél. : 522-6855

BUREAU D'ASSURANCE DE GROUPE
Roger Elie, Représentant régional
399 Est, rue St-Joseph, Québec.
Tél. : 525-6824

SECRETAIRE DES SUCCURSALES
J.-B.-Albert Grenier
399 Est, rue St-Joseph, Québec.
Tél. : 525-5181

SUCCURSALE QUEBEC-MONTCALM
Paul-E. Levesque, Gérant
399 Est, rue St-Joseph, Québec.
Tél. : 525-5181

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
Siège social — Montréal

la nouvelle
GAINE LIVING* *Playtex**
est *garantie* vous avantager plus que toute autre gaine!

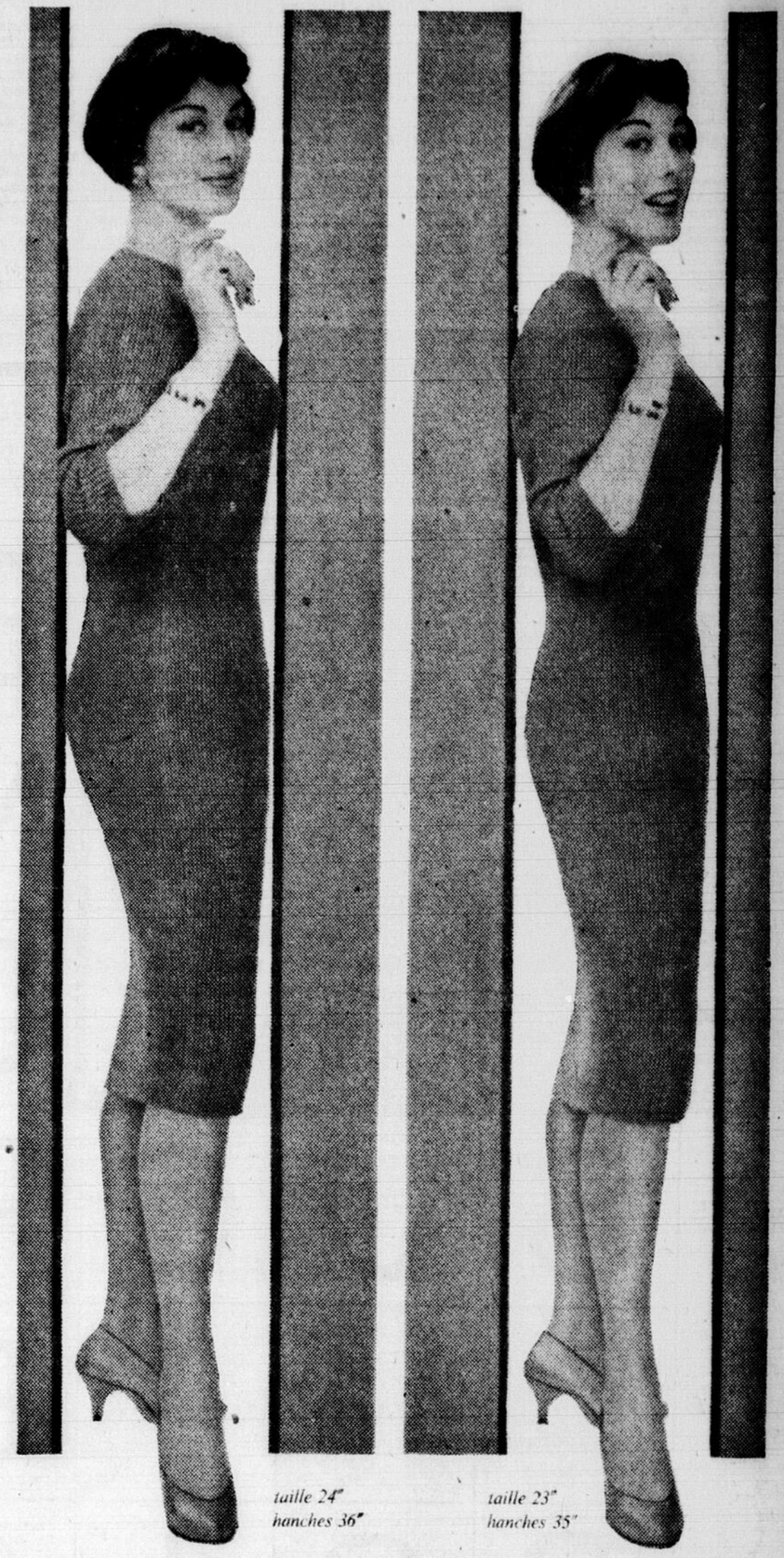

taille 24" hanches 36" *taille 23" hanches 35"*

AVEC UNE GAINE ORDINAIRE AVEC LA NOUVELLE *Playtex**

Portez-la pendant 30 jours. Si vous ne trouvez pas que la nouvelle gaine Playtex "Living" vous avantage plus que toute autre gaine, ***nous vous en rembourserons le prix!***

Comparez ces photos. Voyez quelle différence avec la nouvelle gaine Playtex "Living". Vous pouvez avoir les mêmes résultats.

Elle amincit de plusieurs pouces

Sans coutures ni baleines, elle escamote plusieurs pouces, ce qui parfois permet de porter des robes d'une taille plus petite!

Fraîcheur et confort nouveaux!

Le latex merveilleusement lisse est maintenant doublé de coton frais et doux. La gaine, parfaitement absorbante, s'enfile et s'enlève aisément, la bande de la taille ne roule pas; les jarretelles sont ajustables. Elle ne remonte jamais. Elle garde sa forme plus longtemps. Toutes les tailles, en un blanc éclatant.

Seule la Playtex garantit un tel remboursement!

Portez votre nouvelle gaine Playtex "Living" pendant 30 jours. Si vous ne trouvez pas qu'elle vous avantage plus que toute autre gaine, renvoyez-la à Playtex avec votre facture. Nous vous en rembourserons intégralement le prix!

DÉPÊCHEZ-VOUS D'ACHETER LA VÔTRE! CETTE OFFRE D'ESSAI DE 30 JOURS N'EST VALABLE QUE POUR LES NOUVELLES GAINES "LIVING" ACHETÉES ENTRE LE 15 FÉVRIER ET LE 15 MARS! PORTEZ-LA PENDANT 30 JOURS. SI ELLE NE VOUS DONNE PAS ENTIÈRE SATISFACTION, RENVOYEZ-LA AVEC VOTRE FACTURE. VOUS SEREZ ENTIÈREMENT REMBOURSÉE.

ELLE NE COÛTE QUE **$7.95**

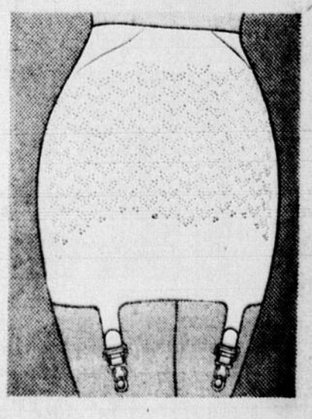

*Playtex**

PLAYTEX LTD. • PLAYTEX PARK • ARNPRIOR • (ONT.)
*Marques déposées
61-N-3039

AU PALAIS DE JUSTICE

Son épouse l'accuse de lui avoir enlevé son enfant

Un homme d'affaires, demeurant chemin St-Louis, avait à répondre devant le juge Achille Pettigrew, de l'accusation d'avoir privé sa femme de la possession de l'un de ses trois enfants dont elle avait la garde légitime par un décret de la Cour Supérieure.

Au début de '60, cette femme obtenait par jugement la séparation de corps d'avec son époux, en plus d'une pension régulière et la garde des trois enfants issus de leur union. La Cour autorisait cependant le mari à visiter ses enfants à intervalles fixes. Cet homme d'affaires aurait amené l'un des trois, un jeune garçon de 5 ans, chez ses parents, à Sarnia, Ontario, en décembre dernier et ce, contrairement aux stipulations du jugement précité.

Son enquête a été fixée à huit jours. Quant au cautionnement, son procureur Me Denys Dionne, a insisté pour qu'il ne soit pas trop élevé, faisant valoir qu'à ce stade des procédures son client demeurait présumé innocent. De son côté Me Jean Bienvenu, procureur de la plaignante, a fait valoir que sa cliente redoutait la présence et les sautes d'humeur de l'inculpé. Finalement le juge Pettigrew a établi le cautionnement à mille dollars, par personne solvable, à être trouvé d'ici jeudi, comme aujourd'hui est congé juridique à la Cour. Pour permettre à l'inculpé de reprendre immédiatement sa liberté, il a fixé un cautionnement personnel de $300 qui fut immédiatement déposé au greffe des Sessions de la paix.

Futurs ingénieurs de l'espace!

Potters Heath, Angleterre (PC) — Seize jeunes écoliers de Hertfordshire travaillent actuellement à la construction d'une fusée dont le coût sera de 100 livres sterling et qu'ils projettent de lancer d'ici trois mois. Ils espèrent battre le record détenu par des amateurs américains qui est de 10 milles d'altitude.

Expansion du système radiophonique

Johannesburg — (PA) — La Radio d'Etat de l'Afrique du Sud a annoncé des plans pour dépenser l'équivalent de $33,000,000 pour ériger un réseau de postes qui diffuseront sur une haute fréquence.

Une quatrième arrestation pour un vol à main armée

Le quatrième et dernier membre du groupe accusé de vol à main armée, dont avait été victime le chauffeur de taxi Lucien Rochefort de Charlesbourg, le 3 novembre dernire au soir, à St-Emile, vient de tomber dans les filets de la police, à la suite de recherches tenaces effectuées sous la direction du détective Paul Gagnon.

On se souvient que Rochefort avait été ligoté dans un chalet de la rue des Erables, à St-Emile, après avoir été soulagé d'une somme de $125. Ces individus avaient pris la fuite dans sa voiture taxi, pour finalement subir un accident, prendre leurs jambes à leur cou et fuir en direction d'Orsainville.

Jusqu'ici André Letellier et Jean-Guy Martel ont été renvoyés à subir leur procès au prochain terme des Assises criminelles sur ce chef d'accusation.

Quant au dernier inculpé, il a comparu devant le juge Achille Pettigrew et son enquête a été fixée au 21. On l'accuse spécifiquement de vol à main armée d'une somme de $125, en argent courant sur la personne de Rochefort, et du vol d'une automobile Pontiac, d'une valeur de quatre mille dollars, propriété de A. Simard. Tout cautionnement lui a été refusé.

Il aurait "chipé" la caisse d'un carnaval d'hiver

Georges Morin, 28 ans, qui s'est enregistré comme étant contracteur à St-Sylvestre, a été traduit devant le juge en chef Thomas Tremblay, des Sessions de la paix.

Il avait à répondre à l'accusation d'avoir volé à Mlle Louise Fillion, une somme de $25 en argent courant, propriété du Carnaval d'hiver de St-Sylvestre, et d'avoir, immédiatement avant ou pendant, usé de violence contre ladite Louise Fillion. Son enquête a été fixée au 21. D'ici le 17 toutefois il sera confiné aux cellules des quartiers-généraux de la Sûreté Provinciale, à Québec, alors qu'à cette date on jugera du cautionnement à être exigé pour sa remise en liberté. Cette arrestation fait suite à l'assaut dont la jeune Fillion, 16 ans, fille de Cyrille, aurait été victime chez son oncle Robert Fillion, dimanche soir dernier, lors des dernières célébrations du Carnaval de St-Sylvestre.

Enquête de Marraway, REMISE

L'enquête du restaurateur Nick Marraway, 85 ans, a été remise au 15 mars par le juge Alphonse Garon, du consentement unanime des procureurs des parties intéressées.

L'inculpé, en liberté sous un cautionnement de cent dollars, est accusé de négligence criminelle relativement à la mort d'Alexandre Dubé, 47 ans, tué d'une balle de revolver le 20 décembre au soir, dans le restaurant même de Marraway, rue Champlain.

Aucun commentaire

Ottawa (PC) — Le ministre du Commerce, M. George Hees, s'est refusé hier à commenter l'appel lancé par l'ancien secrétaire américain à la Défense, M. Neil McElroy, en faveur de la création d'une sorte de marché commun entre les Etats-Unis et le Canada.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

Voici une robe étroite très élégante que vous porterez le jour avec le boléro et le soir sans boléro. Son encolure est carrée et elle n'a pas de manche; le boléro peut être à manches courtes ou trois-quarts et il est au cou.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3⅛ verges d'un tissu de 35 pouces pour la robe; 1½ verge pour le boléro.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

4667

TENDRE
SUCRÉ
POIS D'INDE
CRÉMEUX

BLÉ D'INDE
MAÏS DORÉ

Ce sont les favoris des Canadiens. Mais ne vous "cassez pas" la tête pour en trouver la raison. Essayez-les et vous saurez!

L'armée canadienne bientôt dotée d'un blindé amphibie

Par Dave MCINTOSH
de la Presse Canadienne

Ottawa (PC) Le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Harkness, a annoncé aux Communes, hier, que l'armée canadienne sera éventuellement dotée du Bobcat, une auto blindée de transport amphibie.

Le ministère de la Défense demandera des soumissions d'ici deux ans pour la fabrication de 480 de ces véhicules. Bien que M. Harkness n'ait pas fourni de chiffres, on prévoit que ces 480 chenillettes blindées coûteront environ $17,500,000.

M. Harkness a précisé qu'une commande initiale de 20 véhicules avait été octroyée à la Canadian Car Company, de Lachine. Ces 20 véhicules, ainsi que l'équipement complémentaire, coûteront $3,500,000.

Depuis plusieurs années, l'armée réclamait à grands cris ces véhicules amphibies qui peuvent transporter une douzaine de soldats. Certains modèles du Bobcat peuvent être utilisés soit comme ambulance, soit comme véhicule de communications soit comme véhicule de transport d'armement. Ils peuvent aussi être équipés d'un obusier.

Armée moderne

Capable de filer à 25 milles à l'heure à travers champs, le Bobcat fournit une certaine protection contre le tir d'armes portatives, les fragments d'obus et, dans une certaine mesure, contre les effets des armes nucléaires.

Conçu et développé par les ingénieurs militaires, le Bobcat répond à un besoin pressant au point de vue mobilité sur le champ de bataille découlant de l'augmentation de la puissance de feu avec l'avènement des armes nucléaires.

L'armée a de plus en plus tendance à diminuer la grosseur de ses unités de combat. Or celles-ci doivent être en mesure de se mouvoir indépendamment d'où le besoin de ce type de véhicule. En d'autres mots, l'armée songe à l'automation des champs de bataille.

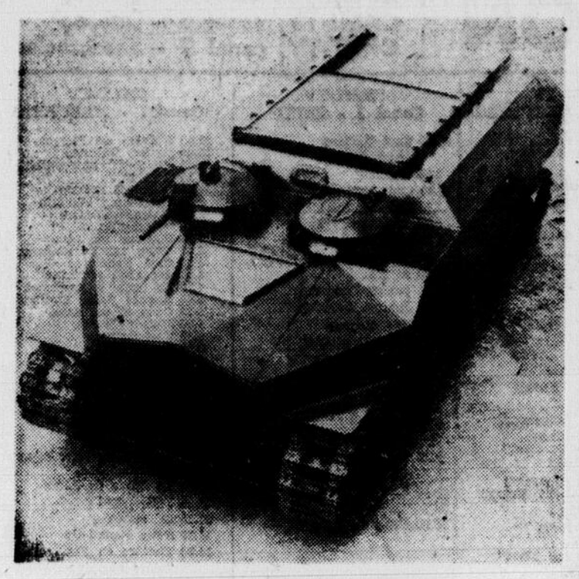

Le Bobcat, un blindé amphibie

DES TROUPES DEBARQUENT A CUBA?

La Havane (PA) — Les autorités cubaines ont refusé hier de commenter les rapports voulant qu'un fort détachement de contre-révolutionnaires soit débarqué sur la côte nord-est de Cuba et aient pris position dans la province d'Oriente.

De plus, le gouvernement de Fidel Castro s'est refusé à commenter les rumeurs qui courent à la Havane au sujet d'un bataillon de l'Armée qui serait passé dans le camp des rebelles lors d'une excursion dans l'Escambre.

Les représentants du ministère de la Défense ont tous donné la même réponse: "Nous n'avons aucune nouvelle à vous communiquer à ce sujet".

Des observateurs de la province d'Oriente et des informateurs sur les activités terroristes ont affirmé qu'un millier d'hommes environ venaient de débarquer à Baracoa ou près de la baie de Moa, dans le nord-est de l'île.

Abri nucléaire pour tous!

Thousand Oaks, Californie, (PA) Un contracteur qui bâtit des maisons équipées d'un abri nucléaire déclare: "Qui s'attendait à ce qu'une bombe atomique soit jetée sur Hiroshima?" Le contracteur, Lou Towne, croit que c'est la première fois qu'un développement domiciliaire sera équipé de ces abris. A partir de maintenant, toutes les maisons qu'il construira seront équipées d'abri similaire. D'une grandeur de 10 x 10, cet abri construit sous le garage coûtera environ $300 et sera obligatoire.

Experts russes au Pakistan

Lahore, (Reuter) Le ministre du Pétrole et des Pouvoirs électriques, Zulficar Bhutto, a laissé entendre que des experts soviétiques arriveront au Pakistan d'ici deux mois, en vue d'y chercher du pétrole. Ces recherches seront faites en vertu d'un accord entre l'URSS et le Pakistan, lequel accord sera signé en février.

Demande d'exemption d'impôt

Appel partiellement maintenu à Ottawa

Ottawa (PC) — L'appel logé par une société de construction navale de Lauzon, Qué., afin d'obtenir une exemption d'impôt accrue relativement à la construction d'un immeuble érigé en 1957 a été partiellement maintenu hier par la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.

La compagnie George T. Davie and Sons Limited avait alors dépensé la somme de $32,362 pour la construction de l'immeuble et d'une route d'accès au chantier de construction. Elle avait par la suite réclamé l'exemption de 10 pour cent accordée pour les dépenses en immobilisation.

Le ministère du Revenu national avait pourtant refusé de lui accorder l'autorisation de soustraire la somme de $32,362 de son revenu imposable en alléguant qu'il s'agissait d'une dépense affectée à l'achat d'un terrain plutôt qu'à l'acquisition d'un immeuble sujet à dépréciation.

Dans son appel, la compagnie soulignait que le terrain en question était situé en bordure du Saint-Laurent et formait un escarpement abrupt qu'il était nécessaire de niveler.

Le tribunal d'appel en est arrivé à la conclusion que les travaux de dynamitage et de déblaiement s'inscrivaient dans le cadre des travaux de construction de l'immeuble et que, partant, l'exemption s'appliquait dans le cas présent.

Il a également déclaré que les travaux de nivellement entrepris en vue d'aménager une voie d'accès tombaient sous le coup d'un article de la loi permettant une exemption additionnelle de quatre pour cent.

Accident inusité en Oregon

Portland, Oregon (PC) — Une masse de glaise s'est écrasée sur un train servant au transport du courrier et des voyageurs également, et a causé la chute de deux locomotives diesel dans un lac de même que le déraillement de deux wagons de courrier. Le bureau du shérif a déclaré qu'aucun des 118 passagers n'a été blessé.

La dualité continue à Berlin

Berlin (PA) — La cité divisée de Berlin, en Allemagne, possédera bientôt deux nouvelles tours de télévision, une dans Berlin-est et l'autre dans Berlin-ouest. Ces tours serviront à diffuser des programmes pour les Allemands communistes et pour les occidentaux.

Le couple royal survole le "toît du monde", en Asie

Dacca, Pakistan (Reuter) — La reine Elisabeth et le prince Philippe ont pu contempler le "toît du monde" hier alors que se poursuit leur long voyage en Asie.

Les visiteurs royaux ont admiré les splendeurs du gigantesque mont Everest au cours de l'étape de 1,000 milles qu'ils ont franchie entre les deux Pakistans.

Le quadrinoteur Britannia a fait un détour de 50 milles afin de permettre aux monarques de contempler pour la première fois les beautés grandioses de la cime de 29,000 pieds qu'atteignait sir Edmund Hillary en 1952.

Le gros appareil bleu et blanc a survolé à plusieurs reprises le plus haut sommet de l'univers.

Le Britannia a effetué le voyage Lahore-Dacca en quatre heures.

Rebelles reconnus

Le Caire (PA) — La radio du Caire a annoncé hier que la République arabe unie avait reconnu le régime rebelle d'Antoine Gizenga à Stanleyville comme "le gouvernement national et légalement constitué du Congo".

Combattez les effets du rhume avec...

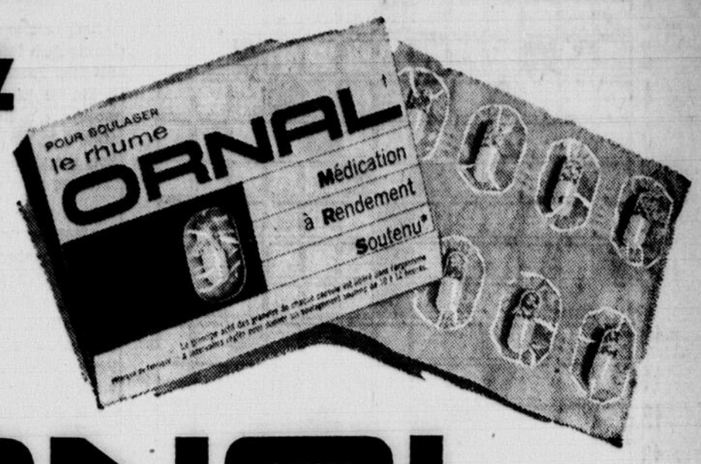

ORNAL*

Une ORNAL le matin
soulage vite des effets du rhume pour toute la journée!

Une ORNAL au coucher
vous aide à respirer à l'aise toute la nuit . . . vous vous levez reposé!

Seulement deux capsules en 24 heures: c'est tout ce dont vous avez besoin grâce à la Médication à Rendement Soutenu *Ornal*. Chaque capsule *Ornal* vous *soulage continuellement* durant 10 à 12 heures de l'écoulement des yeux, de l'encombrement nasal et de la pression des sinus.

*Marque enregistrée

VOTRE PHARMACIEN OFFRE ORNAL — DEMANDEZ-LE-LUI

"Du poisson sans citron? Quel dommage!"

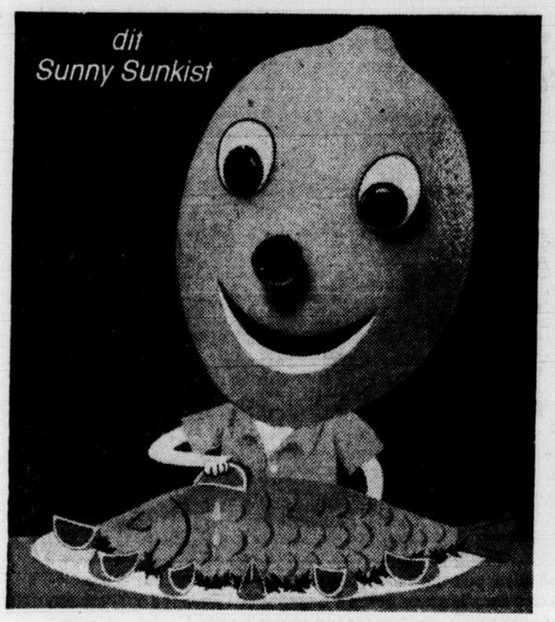

Le citron frais Sunkist . . . quel assaisonnement pour relever la saveur d'une truite dodue, de la sole importée ou du riche saumon frais! Votre plat de poisson sans le piquant du citron frais? Inconcevable, n'est-ce-pas?

Exigez
Sunkist
frais de l'arbre de Californie et de l'Arizona
Marque déposée

ÉPARGNEZ 8¢
sur le prix du
SPECIAL K de Kellogg

Kellogg's Special K

Forme avec le lait un savoureux petit déjeuner préparé en un clin d'oeil et débordant de protéines*

* 1 once de Special K et 4 onces de lait constituent une bonne source alimentaire de protéines.

UNE SOURCE IMPORTANTE DE PROTÉINES DANS UNE DÉLICIEUSE CÉRÉALE À SERVIR AVEC DU LAIT

Découpez ce bon avant de tourner la page

ÉPARGNEZ 8¢
lors de votre prochain achat de
SPECIAL K Kellogg

AU MARCHAND: Nous vous rembourserons ce bon, plus 2¢ pour frais de manutention, lorsque toutes les conditions de l'offre auront été respectées. Tout autre usage de ce bon est interdit. Pour obtenir le remboursement de vos bons, envoyez-les à Kellogg, London (Ontario) avec le total du montant qui vous est dû.

Cette offre sera annulée après le 30 avril 1961

"Le meilleur bonjour, tous les matins!"

Un communiqué important de
SEPT-ILES EXPRESS INC.

Sept-Iles Express Inc. vous offre maintenant un service direct et quotidien de camionnage, de Montréal et Québec, vers Sept-Iles, Port-Cartier et Gagnon. Egalement, un service quotidien de camionnage de Montréal et Québec via Sept-Iles, vers Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continuel et d'offrir un service rapide. Entrepôts à Montréal, Québec et Sept-Iles.

Pour obtenir renseignements complets et tarifs, téléphonez ou écrivez à:
SEPT-ILES EXPRESS INC.

Montréal — 1705, rue Moreau LA 7-1528
Québec — 1250, rue Borne MU 3-4937
Sept-Iles — Casier postal 98 WI 2-3865
Gagnon — Gagnon, Québec 290

Mots croisés

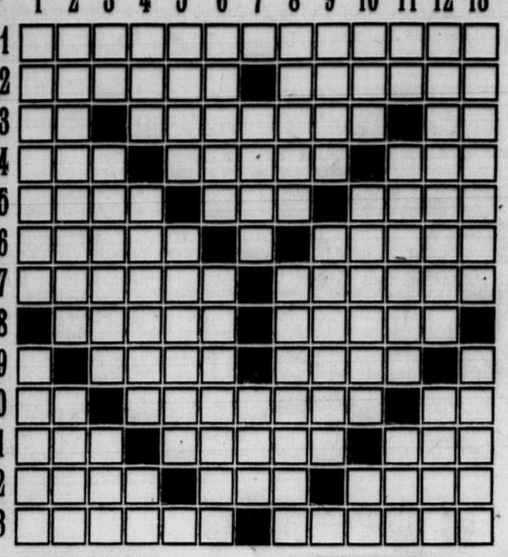

HORIZONTALEMENT

1—En forme de cône.
2—Demeure — Se détourner.
3—Eminence — Union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu — Préfixe.
4—Croix de Saint-Antoine — Favorisée — Extrait du jus de la vigne.
5—Foyer de la cheminée — Venus au monde — Terme d'affection.
6—Comté d'Ecosse — Interj.
7—Rats — Funeste.
8—Perdu — Espace.
9—Ville d'Angleterre — Prénom féminin.
10—Sert à encourager — Ensemble des débris détachés par l'alésoir — Préfixe.
11—Anticosti en est une — Fils de Dédale (myth.) — Egyptologue allemand (17e siècle).
12—Empereur romain de 249 à 251 — Oiseau palmipède domestique — Roule.
13—Chez les Romains, prêtre chargé de préparer les mets sacrés — Coureur de fond.

VERTICALEMENT

1—Compositeur et pianiste tchèque (1824-1884) — Voracé, goulu.
2—Ville du Madagascar — Ville de Syrie.
3—D'un verbe gai — Comm. de l'Isère — Anc. monnaie.
4—Camp, armée — Faute, erreur — Art. esp.
5—Orifice — Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.
6—Nom scientifique de l'occiput — Genre de composacées.
7—Nuancer — Singe américain.
8—Petites mouches noires verdâtre de France — Folles légères, intermittentes.
9—Chômé — Plaque de fer, qui fait saillie sur une serrure pour arrêter un pêne.
10—En forme d'oeuf — La baleine appartient à cet ordre de mammifères — Dans la gamme.
11—D'un verbe gai — Changeant, léger — Ministre de Louis XVIII et de Charles X (1764-1847).
12—Qui concerne la médecine — Creux.
13—Maladie de la vigne — S'amuser.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	T	H	A	L	A	S	S	I	P	R	O	M	E
2	H	■	M	E	M	E	T	R	I	E	R	■	P
3	A	T	■	V	E	T	I	R	A	I	■	B	U
4	L	I	M	E	■	I	L	E	■	S	U	R	I
5	E	T	A	■	M	E	D	E	E	■	T	E	S
6	R	U	■	M	A	R	E	L	L	E	■	M	E
7	■	S	A	U	R	■	G	■	I	M	A	W	N
8	G	■	G	E	W	E	R	A	T	I	F	■	T
9	R	E	■	R	E	P	A	R	E	R	■	V	A
10	T	C	I	■	S	A	I	N	S	■	P	A	R
11	M	O	D	E	■	I	N	O	■	H	O	L	A
12	E	L	E	V	E	R	■	U	L	U	L	E	R
13	R	E	M	E	T	S	■	L	I	M	I	T	E

Présentation plus commode de votre poisson favori congelé

Les produits High Liner vous offrent maintenant un choix plus vaste et plus de commodité. Leurs fruits de mer en paquets congelés épargnent du temps tout en restant très économiques!

Filets High Liner... nouveaux produits pré-cuits: poisson avec frites, bâtonnets de poisson et pétoncles High Liner. Tous en vente aux comptoirs des produits congelés. Essayez le poisson avec frites High Liner dans cette recette:

POISSON ET FRITES À LA NAPOLITAINE

(Se prépare en 4 minutes!)

1 paquet de poisson avec frites High Liner
Parmesan râpé ou autre fromage fort
Thym ou marjolaine en poudre
Sel au goût

Faire chauffer et brunir le poisson et les frites comme l'indique le mode d'emploi sur le paquet. Saupoudrer les frites de fromage, de thym ou de marjolaine et de sel. Mélanger avec une fourchette. Remettre au four jusqu'à ce que le fromage fonde. Donne 3 portions.

POISSON AVEC FRITES

HIGHLINER

Fraîche saveur: La pâte est légère et dorée, les frites croustillantes et délicieuses.

Faites réchauffer... et servez le tout est pré-cuit d'avance pour vous par des chefs compétents.

Poisson de qualité fantaisie De beaux gros morceaux très tendres.

Saveur fraîche de l'océan garantie

RECETTES GRATUITES: *Une attrayante brochure de savoureuses recettes de poisson vous sera envoyée sur demande. Ecrivez à High Liner Sea Foods, 8400, boul. St-Laurent, Montréal. Demandez la vôtre aujourd'hui même!*

Importance capitale de l'électricité

(par René Lagacé)

L'électricité existait depuis longtemps déjà lorsque Thomas Edison inventa l'ampoule électrique. Mais il fut le premier à inventer un moyen d'utiliser l'électricité qui était à la portée de tout le monde. Son ampoule pouvait se manufacturer en série à un coût abordable.

C'est pour cela, a dit hier soir M. Robert Després, contrôleur de la cie Quebec Power, devant les membres de la Société des constructeurs d'habitations du district de Québec, que l'on tient à tous les ans la Semaine nationale de l'électricité en honneur de cet inventeur. Il y a 78 ans que l'ampoule électrique a été inventée. Le conférencier a souligné tous les bienfaits qu'elle a apportés à l'humanité. On sait le désarroi qu'a connu New York au cours d'une vague de chaleur en 1959 lorsque l'électricité a été discontinuée pendant quelques heures.

Il en a profité aussi pour dire l'importance de l'industrie qui emploie 200,000 Canadiens. La consommation de l'électricité se double à tous les 10 ans. Il faut donc comprendre que son importance va toujours en croissant.

Ce produit qui sert si bien, qui est indispensable à l'humanité, coûte aussi très peu. Pendant que la consommation augmente et que des millions sont investis à tous les ans pour l'augmenter davantage, le coût de l'électricité à domicile est baissé de 10 cents le kilowat-heure en 1908 à 0.012 cents, ou un cent et un dixième l'an dernier.

Le conférencier a été présenté par M. Paul Doré et remercié par Mme Louis Blackburn. M. Eugène Chalifour présidait.

Projet de loi contre l'alcoolisme

Feu d'artifice pour les Lacordaire (G. Caron)

(Par Joseph Voisard)

M. Germain Caron, député de Maskinongé, a vu dans le projet de loi pour favoriser la lutte contre l'alcoolisme, hier soir, à l'Assemblée Législative, une politique de "feu d'artifice pour endormir les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, les Lacordaire et les Jeanne d'Arc". Le député de Champlain, pour sa part, s'est demandé pourquoi "créer un comité nouveau quand la commission d'étude sur l'alcoolisme, établie par l'Union Nationale, a si bien fonctionné"?

Le député de Maskinongé a déclaré que le moyen le plus efficace de combattre l'alcoolisme serait encore de réduire les permis de vente. Le procureur général, M. Georges Lapalme, est intervenu ici pour dire qu'il s'agit là, de la part du député de Maskinongé, d'un moyen détourné "comme quelqu'un qui veut avoir la communion sans confession," notant que le député trouve moyen de parler de l'application de la loi actuelle, alors que c'est le problème de l'alcoolisme qui est cause.

Si on veut aller sur ce terrain, dit le procureur général, je sortirai des milliers de dossiers sur des tolérances et nous allons faire le procès de l'alcoolisme et aussi de la loi. Mais si nous allons sur ce terrain, lorsque nous arriverons à l'étude de la régie des alcools, je demanderai qu'il n'y ait pas d'interventions, parce que le sujet aura été épuisé ce soir.

M. Maurice Bellemarre, député de Champlain, est d'avis que "cette loi ne doit pas être contrôlée par les associations Lacordaire et Jeanne d'Arc". Il y a d'autres organismes, dit-il, qui luttent contre l'alcoolisme, notamment les centres Domrémy qui font tant de bien dans la province. M. Bellemarre souligne qu'en 1960, 21 médecins donnaient leurs services gratuitement aux patients des centres Domrémy. Les statistiques officielles démontrent, dit encore le député de Champlain, qu'en 1958, les centres Domrémy ont accueilli 1150 malades, en 1959, 1625, et, en 1960, 2128. Tout cela, dit-il, fut fait par charité jusqu'au jour où le ministre de la Santé a décidé de les aider par des octrois gouvernementaux.

M. Bellemarre estime que l'alcoolisme est une véritable maladie et que le gouvernement n'a pas raison de transférer cette responsabilité du ministère de la Santé à celui de la Famille et du Bien-Etre social. Il signale en outre que plusieurs autres provinces ont créé des organismes gouvernementaux pour la lutte contre l'alcoolisme et que, partout, ces organismes relèvent du ministère de la Santé.

En terminant, M. Bellemarre a affirmé qu'au cours des deux dernières années, le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé $302,378 pour la lutte contre l'alcoolisme. Puis il a suggéré que le gouvernement entreprenne la publication d'une revue antialcoolique qui serait distribuée gratuitement dans toute la province.

SERVICE $2.00
NIAGARA TV
GARANTIE 1 AN
Service rapide à domicile 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.
Québec et banlieue
LA 9-7653

$2. TV SERVICE
SERVICE RAPIDE
Réparations à domicile
Toutes marques
GARANTIE 1 AN Spécialistes en électronique
Royal TV Service
LA 5-4617

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - MERCREDI

11.00 Mire
12.00 Mire et musique
1.00 Horaire commenté
1.05 Vie de l'Eglise
1.10 Les nouvelles
1.25 Parlons sport
1.30 Siège réservé "Règles du Jeu"
3.00 La Jardinière
3.30 Bonjour Madame
3.45 Votre cuisine Madame
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Le Capitaine Tombalo
6.00 Les manchettes int.
6.05 Sherlock Holmes
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Chansonnettes
7.45 Savoir vivre
8.00 Le Point d'Interrogation
8.30 G. M. vous invite
9.00 En Haut de la Pente Douce
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 Remous
10.30 La force de l'âge
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.22 Commentaire
11.29 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - JEUDI

11.00 Mire
12.00 Mire et musique
1.00 Horaire commenté
1.05 Vie de l'Eglise
1.10 Les nouvelles
1.25 Parlons sport
1.30 Siège réservé "Le pauvre millionnaire"
3.00 La Jardinière
3.30 Bonjour Madame
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Le Grand Duc
5.30 Le dernier des mohicans
6.00 Les manchettes int.
6.05 Musique en dînant
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Le Revers de la Médaille
7.45 La science et la vie
8.00 Clé de soi
8.30 Filles d'Eve
9.00 Rendez-vous avec Michelle
9.31 Téléthéâtre "Living Room"
11.15 Téléjournal
11.28 La météo
11.33 Bulletin sportif
11.37 Commentaire
11.44 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Helene
2.15 Nursery School
2.30 Open House
3.00 National Schools
3.30 The verdict is yours
4.00 Three Stooges
4.31 Junior Roundup
4.46 Junior Roundup
5.30 Ramar of the Jungle
6.01 Countrytime
6.15 Cartoons
6.30 Sports Clinic
6.45 News and Sports
7.01 7 0 1
7.30 Harbour Command.
8.00 Camera Canada "Quebec Carnival"
9.00 Perry Como
10.00 Winston Churchill "The Valiant Years"
10.30 Explorations
11.00 CBC-TV News
11.14 Late Show: "Call of the blood"
12.33 SIGN OFF

CKMI-TV Canal 5 - JEUDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Time Out
3.00 Music in miniature
3.30 The verdict is yours
4.00 At Home
4.31 Junior Roundup
4.46 Junior Roundup
5.30 Roy Rogers
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and Sports
7.01 7 0 1
7.30 Corliss Archer
8.00 Live a borrowed life
8.30 Klondike
9.00 Background
9.30 Tennessee Ernie Ford
10.00 All Star Golf
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 SIGN OFF

CHLT-TV Canal 7 - MERCREDI

11.00 L'Heure de Pierrot
12.00 Italien Télévisé
12.30 CHLT-TV aujourd'hui
12.35 CBC News
12.45 Première Edition
1.00 Pot Pourri Féminin
2.00 Matinée Théâtre "Young Scarface"
3.30 Bonjour Madame
3.45 Votre cuisine Madame
4.00 Ciné Feuilleton
4.15 Actualité féminine
4.30 La Boite à Surprises
5.00 Roquet Belles Oreilles
5.30 Coco et ses amis
6.00 Melody Ranch
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Cent Farces
7.30 La Boite à Chansons
7.45 Sans Atout
8.00 Le Point d'Interrogation
8.30 G. M. vous invite
9.00 En Haut de la Pente Douce
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 Remous
10.30 La Force de l'Age
11.00 Téléjournal
11.15 La Météo
11.20 News Round-Up
11.30 Théâtre en Pantoufles "Mère abandonnée"
12.30 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

HIER

"Quelle est ta couleur favorite, chérie ?"

Oui, un bon plat de viande n'est pas complet sans une bouteille de Chianti Melini... le roi des chiantis.

Rouge rubis, chaud, d'un bouquet subtil, le Chianti Melini ne coûte que quelques cents de plus et les vaut bien!

Pour les fruits de mer, le poisson, et les pâtes alimentaires, un Orvieto Melini bien entendu!

MARTINI & ROSSI
CHIANTI
MELINI
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LTEE

À TOUTE HEURE, C'EST L'HEURE DE L'ENVOY

Amenez vos petits à l'école à temps... dans une nouvelle Envoy, voiture super-économique! Quatre grandes portes (les fenêtres descendent jusqu'en bas) en facilitent l'accès. Assez de place pour tout le monde.

Une "trotte" (combien peu coûteuse) au marché—et vous avez vos provisions pour la semaine dans le grand coffre à bagages de l'Envoy! Tout l'espace qu'il faut pour vous permettre de tout transporter facilement!

Pour les longs parcours ou les courts, vos visites à la station-service sont très espacées, grâce au moteur 4 cylindres Econo-Power si avare d'essence.

Vous allez jouer au bridge? Vous serez ravie de la chaleur confortable qui règne dans l'Envoy, grâce à son efficace dégivreur-chaufferette... et vos amies seront séduites par l'élégante silhouette de l'Envoy!

Le soir, l'Envoy tient aussi la vedette, grâce à ses teintes ColorMagic! Une gamme complète de couleurs et de deux-tons vous est offerte, bien que l'Envoy soit d'un prix des plus modiques.

IL EST GRAND TEMPS DE PASSER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ENVOY!

UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

CONSTRUITE POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS, LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET ENTRETIEN D'UN OCÉAN À L'AUTRE

E-561BF

Vendeurs autorisés ENVOY à Québec

ALBERT BARRE AUTOMOBILES LTEE
1095 de la Canardière — Québec — Tél.: LA 9-3331

LAPORTE AUTOMOBILES LTEE
250 est Boulevard Charest — Québec — Tél.: LA 9-4561

PRINCESSE
Une production spectaculaire, filmée en couleurs !
"ULYSSE"
SILVANA MANGANO & KIRK DOUGLAS
"RIEN QUE DES BLONDES"
MARK MILLER & ANITA THALLAUGH

IMPERIAL
Deux grandes attractions, en couleurs
"LE CIRQUE FANTASTIQUE"
VICTOR MATURE et RHONDA FLEMING
Détente, gaieté, musique
"VACANCES AU TYROL"
ERIKA REMBERG et K. BOHM

YVON ASSELIN
vous invite à assister à un spectacle formidable
Les Dixie Landers
impressionnistes
plus un acte surprise
LEN BOILY
animateur
SPECTACLE
10 h. et minuit
Pas de minimum ou frais de couvert
Rés. : 872-2821
Château Naury
Auberge des 4 Chemins Champigny

MERCREDI 22 FEV.
Théâtre Capitol
grand concert par
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
sous la direction du brillant chef d'orchestre
Thomas SCHIPPERS
soliste, le plus célèbre violoniste de notre époque :
Zino FRANCHESCATTI
Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste payable au Théâtre Capitol, et une enveloppe-retour affranchie.
$1.50 - $2. - $2.50 - $3.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles pour tous y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVES — Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h. : "The Story of Ruth" (AA) (131 min.) CinémaScope, couleur, à 1h., 4h.50 et 8h.50; "The Rookie" (98 min.) à 3h.10 et 7h.05: Dernier programme complet à 7h.05.

CARTIER :— Coulez le Bismark (?) : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Le Génie du Mal (AR) : 2.40, 6.00, 9.35 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. Fin : 11.15 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Légion Etrangère (A) : 12.30, 3.40, 9.55 hrs. En Bordée (A) : 1.50, 5.05, 8.25 hrs. Actualités: 3.30, 8.15 hrs.

CLASSIC : — Dans la Souricière (A) : 1.00, 4.30, 8.05 hrs. Les Boucaniers (AA) : 2.30, 5.55, 9.30 hrs. Fin : 11.30 hrs.

IMPERIAL : — Sujet : 1.00, 4.26, 7.52 hrs. Vacances au Tyrol (A) : 1.13, 4.39, 7.55 hrs. Le Cirque Fantastique (T), cinémascope : 2.38, 4.26, 7.52 hrs.

EMPIRE : — Flame over India (AA) : 1.00, 5.00, 9.00 hrs. Nouvelles : 3.05, 7.05 hrs. Upstairs and Downstairs (AR) : 3.15, 7.15 hrs. Previews : 4.55, 8.55 hrs. Continu de 1.00 à 11.10 hrs.

LAIRET : — Coulez le Bismark (?) : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Le Génie du Mal (AR) : 2.40, 6.00, 9.35 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. Fin : 11.15 hrs.

LAURIER : — Les Rôdeurs de l'Aube (A) (Technicolor) : 1.15, 4.35, 7.50 hrs. Nouvelles : 2.40, 6.00, 9.15 hrs. Le Proscrit du Colorado (A) (Technicolor) : 3.05, 6.20, 9.40 hrs. Fin : 11.10 hrs.

PIGALLE : — Les Amants Tourmentés (AR) : 12.10, 3.34, 6.35, 10.00 hrs. Le Château des Amants Maudits: (AR): 1.46, 5.10, 8.34 hrs. Actualités: 3.24, 8.24 hrs.

PRINCESSE : — Sujet : 1.20, 4.50, 8.03 hrs. Rien que des Blondes (AR) : 1.20, 4.50, 8.03 hrs. Ulysse (AA) : 2.46, 6.10, 9.31 hrs.

RIALTO : — Nouvelles : 1.00, 4.53, 8.46 hrs. Les Racines du Ciel (A) : 1.14, 5.07, 9.00 hrs. Tout près de Satan (A) : 3.20, 7.13 hrs. Fin : 11.06 hrs.

VICTORIA : — Dans la Souricière (A), couleurs : 1.00, 4.30, 8.05 hrs. Les Boucaniers (AA), vistavision, couleurs : 2.30, 5.55, 9.30 hrs. Continuel de 1.00 à 11.30 hrs.

SILLERY : — Leçon Dangereuse (A) : 6.30, 9.40 hrs. Les Epoux Terribles (A) : 8.00 hrs. Fin: 11.05 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Le Temps des Oeufs Durs (A) : 6.15, 9.30 hrs. Actualités : 7.40 hrs. Drôle de Dimanche (A) : 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Les Amants de Salzbourg (A) (Technicolor) : 6.30, 9.35 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Le Feu des Passions (AR) (couleurs) : 8.15 hrs. Fin : 11.05 hrs.

ETCHEMIN : — Cartoon : 7.30 hrs. Géant (AA), couleurs : 9.15 hrs.

On tente d'embarrasser le ministre Gérin-Lajoie

Par Henri Dutil

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie c.r., a protesté violemment, hier après-midi, contre un article éditorial de "Montréal-Matin", le 14 février, faisant écho à une lettre parue dans le "Saturday Night", de Toronto, le 7 janvier, et signée par Mlle Susan C. Barron, de Hudson, P. de Q., rédactrice anglaise au journal du comté de Vaudreuil-Soulanges, l'"Echo", dont M. Gérin-Lajoie était le directeur avant de devenir membre du gouvernement Lesage.

Dans la première partie de sa lettre, Mlle Barron déclare: "Ce n'est qu'après avoir fréquenté un "high school" et un collège anglais que j'ai constaté (J'en ai acquis la conviction) combien il est futile pour moi de rester fidèle à cet héritage canadien-français.

"Montréal-Matin' ayant demandé, dans ses commentaires, au ministre de la Jeunesse, de faire une déclaration pour clarifier la situation de son ancienne collaboratrice. M. Gérin-Lajoie a déclaré en premier lieu qu'il n'est plus directeur de l'Echo". Il n'a pas vérifié non plus le texte paru dans "Montreal-Matin" et dans "Saturday Night".

"Mais ne ce qui me concerne, dit le ministre de la Jeunesse, je me dissocie entièrement des idées exprimées par ce journal.

"J'ajouterai par ailleurs que l'article en question manifeste un esprit de révolte contre l'impossibilité où s'est trouvé et se trouve encore placé un trop grand nombre de jeunes, de pouvoir se donner la culture et l'instruction auxquelles ils aspirent et dont ils auraient besoin pour remplir pleinement leur rôle dans la société contemporaine.

"Cette attitude de révolte on la retrouve aujourd'hui, à des degrés divers, chez des milliers de jeunes de vingt, vingt cinq et trente ans (génération sacrifiée au point de vue scolaire) qui prennent conscience de ce dont ils ont été privés pendant l'enfance et l'adolescence. Cette conscience est d'autant plus vive que ces jeunes apprécient davantage aujourd'hui à sa pleine valeur l'éducation qu'ils n'ont pas reçue.

"Ce qui importe au premier chef c'est de redonner confiance à ceux qui doutent, et ils sont nombreux, de l'avenir du Canada français et de sa capacité de jamais reprendre tout le temps perdu".

"C'est là la tâche que nous avons commencé à entreprendre il y a six mois et que nous entendons poursuivre avec toute l'énergie nécessaire. C'est dans la mesure où les actes que nous poserons seront suffisamment constructifs que nous réussirons à transformer la révolte, qu'on sent présente chez beaucoup de jeunes, en volonté de participation active au renouveau de l'enseignement dans notre milieu, a ajouté le ministre de la Jeunesse en terminant sa mise au point.

Les Fermières en session à Québec

Les officières de la fédération des cercles de fermières des comtés de Portneuf, Québec et Montmagny ont tenu une journée d'étude dans les locaux de la Laiterie Laval, à Québec, le 9 février. Une centaine de personnes, présidentes et secrétaires des cercles locaux et quelques autres personnes, ont pris part à ces assises et accepté le dîner gracieusement offert par le commandeur Jules Côté, président de la Laiterie Laval.

La séance d'étude était sous la présidence de Madame Antonio Paradis, présidente de la fédération, qui avait organisé cette réunion avec l'aide de Mmes Antoine B. Dussault, vice-présidente, R. Laberge, Jos Boucher, O. Simard, conseillères, Antoine Roy, secrétaire de la fédération. Plusieurs sujets ont été discutés et des démonstrations offertes par Mlles Liliane Labelle et Rita Chabot. Le R.P. O. Rondeau, c.s.s.r., les agronomes Antoine Roy, Jos Hudon et Gérard Lévesque, et Mme Zicat Landry, Marcel Drolet, officiers supérieurs à la Laiterie Laval, ont participé à cette journée d'étude et ont été convives au dîner.

Dupuis est toujours à l'hôpital

Napoléon Dupuis, de St-Ludger, comté de Frontenac, repose toujours dans un état grave à l'hôpital de Mégantic. La Sûreté provinciale fait savoir de plus que les médecins ne peuvent encore se prononcer à son sujet.

M. Dupuis, âgé de 37 ans, a été trouvé dans un piteux état mercredi, le 1er février dernier. Il se trouvait dans sa maison de ferme, étendu près de son frère dont le corps sans vie portait les traces de nombreux coups de hache. Il souffrirait surtout d'engelures aux pieds et les médecins craignent d'être amenés à les amputer.

La police laisse entendre que Lucien Dupuis, 43 ans, a été victime d'un meurtre. L'enquête du coroner a été ouverte et elle reprendra quand Napoléon Dupuis sera en mesure de témoigner. Ce dernier demeure sous la surveillance constante de policiers à l'hôpital.

VICTORIA ★ CLASSIC
Yul Brynner, Claire Bloom — "LES BOUCANIERS" avec Charlton Heston — Vista Vision & Couleurs
A L'AFFICHE — AUSSI
Richard Widmark, Lee J. Cobb — "DANS LA SOURICIÈRE" avec Tina Louise en Couleurs

PIGALLE
A L'AFFICHE
LES AMANTS TOURMENTÉS
Hildegarde NEFF
LA MAITRESSE
Aussi à l'affiche! Micheline PRESLE Gino CERVI
EN COULEURS CinémaScope
LE CHÂTEAU DES AMANTS MAUDITS

"CLUB" La Fayette "RESTAURANT"
565-587 BOULEVARD CHAREST-EST — AIR CLIMATISE
L'"AMBIANCE LA PLUS CHIC A QUEBEC"
SPECTACLES ET DANSE TOUS LES SOIRS
★ TUNE UP BOYS ★
avant leur départ pour Paris.
★ BOBBIE LEE ★
merveilleuse danseuse.
★ ENDRE CLEMENT, M.C.
ROGER LACHANCE et son ensemble
—PAS DE MINIMUM—
Après un formidable succès, la semaine dernière, nous répétons :
l'HEURE AMATEUR
TOUS LES JEUDIS SOIRS
à 9 h. p.m.
RES.: LA 2-2053

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
JUSQU'A VENDREDI INCL.
Femme capiteuse et passionnée.
VIVIANE ROMANCE
LÉGION ÉTRANGÈRE
ALBERT FARNESE
Poursuites, bagarres... pour rire!
JEAN RICHARD PHILIPPE CLAY
EN BORDÉE
NADINE TALLIER · VERA VALMONT

AU LOUIS XIV
"atmosphère du vieux Québec"
36 rue Notre-Dame
TRIOMPHE
cette semaine avec
★ The FOUR SOUL BROTHERS
● CHANTEURS ● MUSICIENS
vedettes des disques Victor et London artistes de couleur vraiment exceptionnels en primeur à Québec directement de New York. Ils sont formidables !
DIMANCHE
Spectacles à 3h. et 8h.
Pas de minimum
LA 9-3721

Un Programme Surchargé d'Emotions !
"LE GENIE DU MAL"
(Compulsion)
JUSQU'A JEUDI SOIR !
avec
ORSON WELLES
DIANE VARSI
DEAN STOCKWELL
BRADFORD DILLMAN
CinemaScope
Second film !
Le plus grand combat naval de tous les temps !
JOHN BRABOURNE'S
Coulez le Bismarck!
CinemaScope
KENNETH MORE DANA WYNTER
LA 9-3240 AIR CLIMATISE
CARTIER et LAIRET
Dernier spectacle complet à 7h.40

sillery
A L'AFFICHE
"LEÇON DANGEREUSE"
(Les FRENETIQUES)
AUSSI
Jacqueline Sassard dans
"LES EPOUX TERRIBLES"

RIALTO
Jusqu'à jeudi soir
"LES RACINES DU CIEL"
(The Roots of Heaven)
CinemaScope et Couleurs
Errol Flynn et Juliette Greco
AUSSI
"TOUT PRES DE SATAN"
(Ten Seconds to Hell)
Jeff Chandler et Martine Carol

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
Représentation continue de 1h. à 11h., "The Story of Ruth" a: 1h., 4h.50, 8h.50.
Vous vous réjouirez à la vue de ce spectacle grandiose tiré du Livre de Ruth !
Stuart WHITMAN, Tom TRYON
Peggy WOOD, Viveca LINDFORS
et ELANA EDEN
A SAMUEL G. ENGEL Production
THE STORY OF RUTH
CinemaScope · Color by De Luxe
Aussi à 3h.10 et 7h.05
Tommy NOONAN, Julie NEWMAR
"THE ROOKIE"
MATINÉES: 65 SOIRS: 85

JUSQU'A JEUDI SOIR !
2 FILMS EN COULEURS
KENNETH MORE
LAUREN BACALL
HERBERT LOM
FLAME OVER INDIA
EASTMAN COLOR CINEMASCOPE
Aussi à 3.15 et 7.15 p.m.
UPSTAIRS and DOWNSTAIRS
MICHAEL CRAIG
ANNE HEYWOOD
JAMES ROBERTSON JUSTICE
EASTMAN COLOR
Dernier spectacle à 5.05 p.m.
EMPIRE

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi
SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT BREEZE
SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT WISK
SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS (valant 59c) BROSSE À BEAUTÉ AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS PRAISE
SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER LUX LIQUIDE

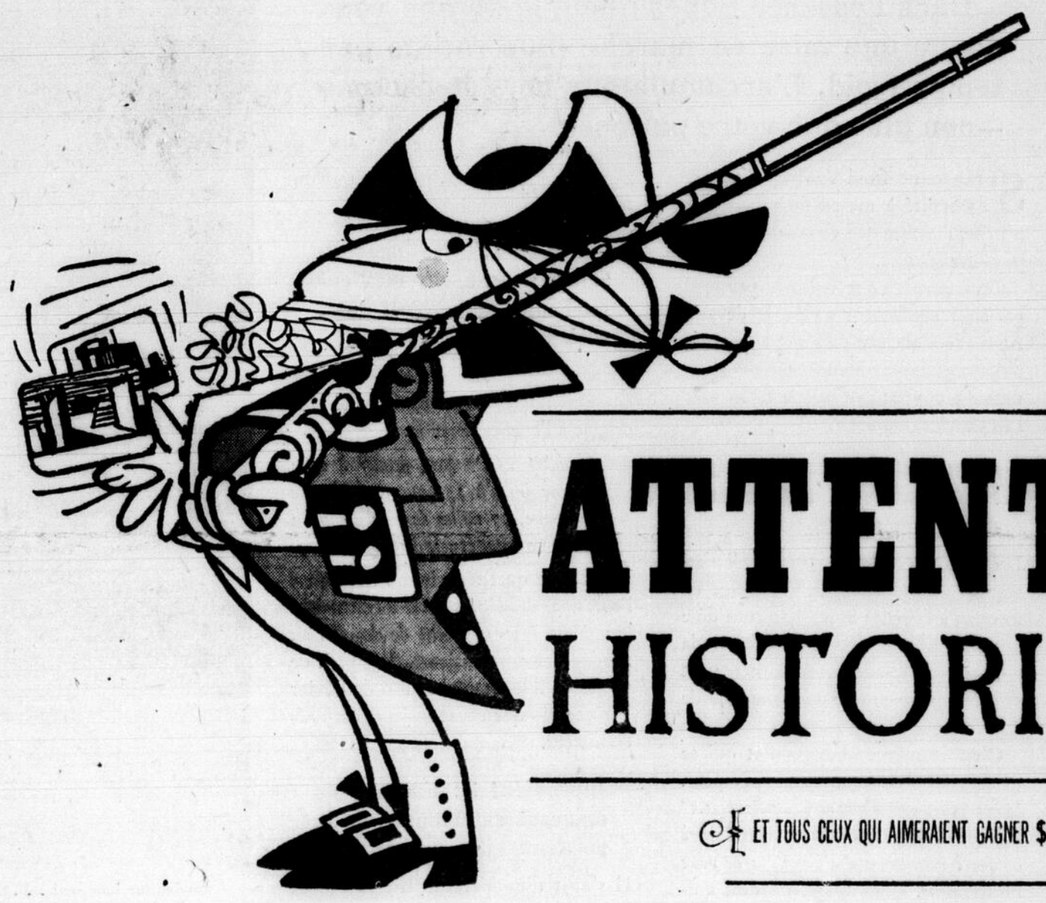
ATTENTION HISTORIENS!
ET TOUS CEUX QUI AIMERAIENT GAGNER $10,000
POSTEZ VOTRE BON POUR OBTENIR 2 CARTES GRATUITES DU CONCOURS SALADA
DES SITES HISTORIQUES CANADIENS
LE CONCOURS SALADA DES SITES HISTORIQUES COMPORTE CES MAGNIFIQUES PRIX
PREMIER PRIX: $10,000
DEUXIÈME PRIX: $2,500
TROISIÈME PRIX: $1,000
107 AUTRES PRIX INTÉRESSANTS
PLUS...
Tout le monde gagne, à la fin du concours, un album sur l'histoire du Canada avec descriptions et magnifiques photos en couleurs de 10 des sites les plus historiques du Canada !
HISTORIC CANADA PICTURE ALBUM
Pour ceux qui aimeraient avoir $10,000—Voici le concours le plus inusité et le plus intéressant auquel vous ayez jamais participé . . . il suffit de collectionner 10 cartes et de trouver le nom des sites historiques qui y sont illustrés. C'est tout ce qu'exige le concours du thé Salada sur les sites historiques canadiens.
Bien plus—nous vous enverrons deux cartes *gratuitement!* (Il se pourrait que ce soit justement celles dont vous avez besoin pour compléter votre collection de 10 cartes.)
Suivez l'exemple des milliers de Canadiens qui collectionnent ces cartes . . . et les échangent avec leurs amis. Vous trouverez tous les détails du concours . . . et des cartes, bien entendu . . . dans les paquets de thé Salada marqués à cette fin.

SALADA WIN $10,000 FIRST PRIZE OVER 100 OTHER BIG PRIZES! HISTORIC CANADA PICTURE CONTEST 120 TEA BAGS 4 COLOURED PICTURE CARDS INSIDE THIS PACKAGE
LES PAQUETS MARQUÉS CONTIENNENT LES CARTES ET LE RÈGLEMENT
EXCELLENCE
Le Thé 'Salada' est l'un des produits de qualité de SALADA-SHIRRIFF-HORSEY Ltée

DÉCOUPEZ ET POSTEZ CE BON POUR OBTENIR DEUX CARTES GRATUITES ET LE RÈGLEMENT
Ecrivez ci-dessous vos nom et adresse en lettres moulées et postez ce bon à: Cartes supplémentaires Salada, Case postale 6700, Montréal, P.Q. Les cartes postées seront choisies au hasard. Seulement 2 cartes par famille. Cette offre prend fin le 31 mars 1961.
NOM _____ (lettres moulées)
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____

DAG, cible de Moscou

Moscou veut la tête de M. "H"

Moscou (Reuter) La Russie a annoncé qu'elle ne reconnait plus désormais M. Dag Hammarskjold comme secrétaire général des Nations unies et elle a réclamé, par la même occasion, le rappel de toutes les troupes de l'ONU au Congo, d'ici un mois.

La vive réaction soviétique, à la suite de l'assassinat du premier ministre congolais, M. Patrice Lumumba, s'est produite en même temps que des étudiants et des ouvriers brisaient des fenêtres et des portes au cours d'une violente manifestation qui s'est poursuivie toute la journée durant, à l'ambassade belge.

La déclaration russe précise qu'à l'avenir l'Union soviétique n'aura plus rien à faire avec M. Hammarskjold et qu'elle refusera de le reconnaitre comme représentant officiel des Nations unies. Le texte contient également l'avertissement que l'URSS est prête à donner suite à une requête que lui a présentée le gouvernement "légitime" de Stanleyville en vue d'obtenir de l'aide. Ce gouvernement est dirigé par M. Antoine Gizenga, vice-premier ministre dans le cabinet de Lumumba, qui a mis sur pied son propre gouvernement à Stanleyville, capitale de la province Orientale. La Russie souligne à ce propos que selon elle, cette aide est un devoir sacré pour tous les pays avides de liberté.

Lettre de M. "K"

Le premier ministre Khrouchtchev a adressé hier une lettre à M. Gizenga lui disant que la Russie ferait tout ce qui est en son pouvoir pour que soient punis les criminels responsables de la mort de Lumumba et pour aider les patriotes du Congo dans leur juste combat contre les colonialistes.

D'autre part, la déclaration russe accuse M. Hammarskjold de s'être fait le complice et l'organisateur de la répression contre les dirigeants de la République congolaise.

Les mains des serviteurs du colonialisme sont tachées du sang de Patrice Lumumba et rien ne pourra les en laver, poursuit le document russe.

Le gouvernement soviétique réclame la fin de toutes les opérations de l'ONU au Congo d'ici un mois et le retrait de toutes les troupes étrangères. Le contingent de l'ONU actuellement au Congo compte 18,000 hommes, dont un petit détachement de signaleurs canadiens.

L'URSS veut des arrestations

Parmi les autres demandes formulées par l'URSS figurent l'arrestation immédiate du premier ministre katangais, M. Moïse Tschombé, et du chef de l'armée congolaise, le major général Mobutu ainsi que l'expulsion non moins immédiate de toutes les troupes et du personnel belge du territoire congolais.

Les Russes ont d'autre part accusé la Belgique d'avoir commis des abus et ont demandé que les Nations unies condamnent résolument les actes posées par la Belgique, actes qui ont conduit au meurtre de Lumumba, dit la déclaration.

Quant à M. Hammarskjold, poursuit le texte, il s'était vu assigner la tâche d'exécuter des hautes oeuvres colonialistes tout en brandissant le drapeau de l'ONU. Le sang de Patrice Lumumba deviendra la bannière des Congolais dans leur combat pour la liberté; il fera également naitre des forces neuves au sein du mouvement de libération national, au Congo et dans toute l'Afrique.

Manifestations anti-belges

En même temps que le gouvernement publiait sa déclaration, une foule de quelque 6,000 étudiants et ouvriers lapidaient l'ambassade belge de pierres et de morceaux de charbon, en arrachaient l'écusson et renversaient la voiture d'un diplomate.

Les portes et presque toutes les fenêtres de l'ambassade furent arrachées durant la manifestation qui avait débuté depuis près de cinq heures lorsque la police montée se décida à nettoyer la rue. En effet la force publique, durant le bombardement, n'a pas cherché à intervenir; elle ne s'est décidée à entrer en action que lorsqu'elle a constaté que les manifestants commençaient à pousser les choses un peu loin.

Pendant toute la durée des incidents, les femmes et les employés de l'ambassade se sont tenus dans une annexe située dans l'arrière-cour.

L'ambassade a tenté à maintes reprises de communiquer avec Bruxelles par téléphone, mais, chaque fois, on informait la personne à l'appareil que la "ligne était en dérangement".

L'ambassadeur de Belgique a fait des représentations au ministère soviétique des Affaires étrangères; on lui a répondu que ses protestations seraient transmises à qui de droit.

BULLETIN:

Un ingrédient remarquable, qui bouillirait dans un réfrigérateur, sert dans la Super Shell à assurer un démarrage rapide et un rendement maximum par les plus grands froids à Québec

La formule des 9 ingrédients de l'essence Super Shell est modifiée à chaque saison pour vous procurer un rendement maximum à n'importe quelle température.

En hiver, l'essence Super Shell est dosée d'une quantité supplémentaire de butane—un ingrédient si avide d'action qu'il bouillirait et se vaporiserait à vos yeux, si vous pouviez l'extraire de la formule Super Shell. Le butane bouillirait même à l'intérieur de votre réfrigérateur.

Dans l'essence Super Shell, le butane vous donne une mise en marche plus rapide par temps froid. L'accumulateur ne s'épuise pas—non plus que votre patience.

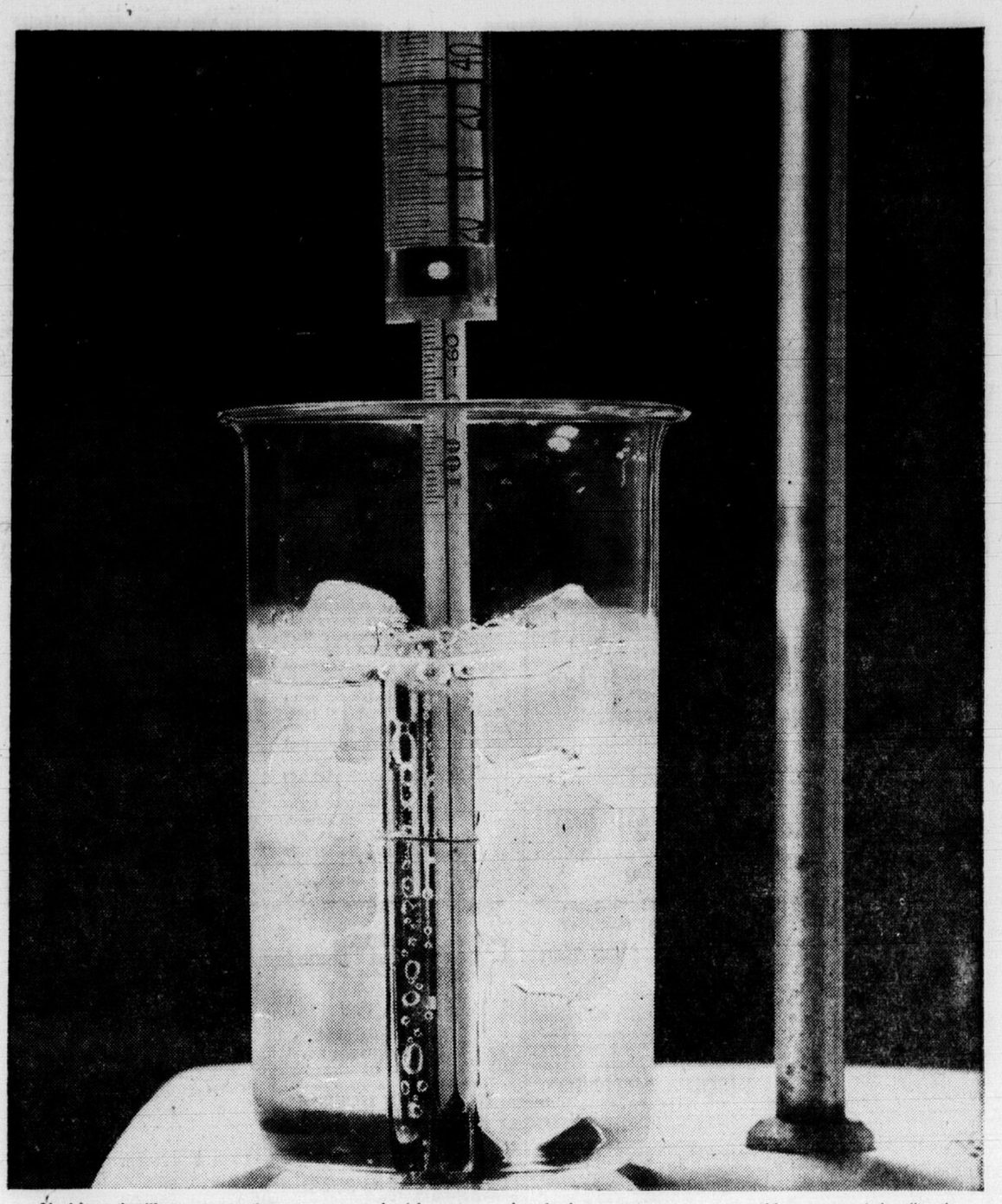

Un bûtane bouillant . . . sur glace. Les savants des laboratoires Shell soumettent le butane à l'épreuve du point d'ébullition pour en vérifier la volatilité; le butane est cet ingrédient de l'essence Super Shell qui assure un démarrage rapide. Ils versent du butane liquide dans une éprouvette. Dès qu'il commence à bouillir, ils vérifient le thermomètre. Ci-dessus, on voit le butane qui bout et se vaporise à 31.1° F. Cette avidité d'action est fort avantageuse par temps froid.

SI PAR TEMPS froid vous avez quelque difficulté à mettre le moteur en marche, l'essence que vous utilisez en est peut-être la cause.

Cette essence ne se volatilise peut-être pas aussi rapidement qu'elle le devrait. Ainsi elle a quelque difficulté à lancer le moteur, jusqu'au moment où elle commence à se volatiliser et à se mêler avec l'air dans le carburateur.

Comment font les savants Shell pour vous assurer un démarrage rapide

Les savants des laboratoires Shell s'attaquent au problème du démarrage en ajoutant à l'essence Super Shell une dose supplémentaire de *butane* dès qu'arrive la saison froide. Le butane est excessivement *volatile*—c'est-à-dire qu'il se transforme de liquide en vapeur très aisément.

C'est le même changement qui se produit quand l'eau bout et devient vapeur. *Le butane cependant bout et se vaporise à 31.1° F.—soit à une température inférieure à celle que vous trouvez à l'intérieur de votre réfrigérateur.* Chez Shell, on doit emmagasiner le butane sous pression pour l'empêcher de se vaporiser spontanément.

Vous pouvez imaginer les effets de cet ingrédient remarquable dans l'essence Super Shell. La volatilité de l'essence se décuple de façon dramatique. Le moteur tourne en un clin d'oeil. Vous n'épuisez pas l'accumulateur—non plus que votre patience.

Le butane offre aussi des avantages en été—un léger paradoxe

Les experts en raffinage Shell ajoutent toujours une certaine quantité de butane à l'essence Super Shell—même en été. Ceci peut sembler paradoxal, mais ne l'est pas vraiment.

Le butane outre sa volatilité possède aux températures élevées des qualités antidétonantes remarquables. Ainsi cet ingrédient qui facilite le démarrage en hiver est également avantageux en été. Il contribue à améliorer le rendement de votre voiture aussi bien en juin qu'en janvier.

Maintenant que vous connaissez un peu le butane, pourquoi ne pas prendre deux minutes de plus et vous renseigner sur les 8 autres ingrédients de l'essence du jour Super Shell? Cette lecture est essentielle, si vous désirez connaitre le secret du rendement maximum.

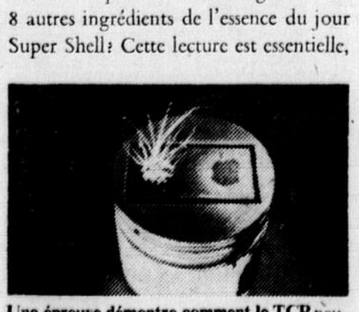

Une épreuve démontre comment le TCP neutralise l'effet des dépôts de moteur chauffés au rouge. On a chauffé électriquement le piston illustré ci-dessus et on y a placé des dépôts de deux sortes. Le dépôt incandescent à gauche n'est *pas* neutralisé par du TCP. Le dépôt à droite l'*est*. L'effet du TCP est d'éliminer toute incandescence des dépôts de moteur.

Ingrédient 2: TCP—une puissance accrue, un meilleur rendement-milles, une durée prolongée des bougies

L'essence Super Shell contient maintenant cet additif fameux, destiné dès son origine à l'essence aviation.

L'additif TCP peut donner à votre voiture jusqu'à 15 pour cent plus de puissance, 17 milles de plus par plein d'essence et une double durée des bougies.*

Le TCP de qualité aviation neutralise l'effet nocif des dépôts qui se forment dans le moteur. Il les empêche de chauffer au rouge—une cause majeure, de la perte de puissance. Il les empêche aussi de dévier l'étincelle—une cause majeure des ratés du moteur.

Ingrédient 3: Essence de craquage catalytique—de la puissance qui ronronne

Il s'agit d'un pétrole littéralement "craqué" sous une température de 1000 degrés et un procédé catalytique, dont les molécules plus lourdes ont éclaté en molécules plus volatiles et plus énergiques.

Il en résulte un ingrédient à indice d'octane supérieur, qui fait ronronner le moteur avec puissance, dès que vous donnez du pied.

Un employé de Shell vérifie la fournaise qui préchauffe le pétrole avant que ce dernier passe au craquage catalytique. De près, le ronflement de la fournaise est un bruit d'enfer.

NOTE: Dans le "craquage catalytique", on emploie un catalyseur—soit une substance qui a la propriété mystérieuse de modifier les molécules sans s'altérer.

Ingrédient 4: Alcanes lourds—de la puissance et de l'économie à toutes les vitesses

Les savants des laboratoires Shell vous diront que l'essence peut être "*instable.*"

Voilà leur description peu flatteuse d'une essence "capricieuse", dont le rendement est satisfaisant à faible vitesse, mais qui cause du cognage et une perte de puissance à l'accélération.

Ces techniciens ajoutent donc à l'essence Super Shell des alcanes lourds. Cet ingrédient est reconnu pour sa "*stabilité*". Il maintient un indice d'octane suffisamment élevé pour dégager une puissance sans cognage à n'importe quelle vitesse.

NOTE: Les alcanes lourds possèdent l'avantage de réduire la consommation d'essence. Le moteur peut les consommer lentement—tout en dégageant la puissance voulue.

Ingrédient 5: Mélange antidétonant—une résistance meilleure au cognement

Vous pourriez supposer que deux ingrédients à indice d'octane supérieur suffiraient à donner un rendement sans cognage. Mais les savants des laboratoires Shell ont une oreille de musicien.

Ils exigent l'addition d'un mélange antidétonant. Ce mélange est si efficace qu'une cuillerée à thé par gallon d'essence augmente l'indice antidétonation par sept points.

Ce mélange joue un rôle difficile, celui de régler la combustion de façon que la Super Shell donne à chaque piston une poussée ferme et uniforme—plutôt qu'un à-coup qui causerait le cognage.

Ingrédient 6: Mélange de pentanes—un réchauffage rapide par temps froid

Les pentanes proviennent du fendillement de l'essence, un peu comme le petit bois d'allumage vient d'une bûche fendue.

Dans ce cas, les "bûches" sont les lourds hydrocarbures du pétrole. Un procédé spécial transforme leurs molécules de "bûches" à combustion lente en "petit bois" à feu vif.

RESULTAT NET: Un réchauffage rapide et un rendement maximum du moteur en peu de temps.

Ingrédient 7: Antigivre—la prévention des arrêts causés par le givrage du carburateur

La formule de l'essence Super Shell est modifiée jusqu'à huit fois par an dans votre région pour compenser aux variations de la température. Quand cette dernière est susceptible de baisser à moins de 45 degrés, on ajoute à l'essence un ingrédient antigivre.

Pourquoi un antigivre à 45 degrés? Parce que même à cette température le givre peut se former dans le carburateur tout comme dans votre réfrigérateur. Il peut alors étouffer le moteur.

Ingrédient 8: Antigomme—le maintien de la propreté du système d'alimentation

Même l'essence la plus pure peut former une gomme à l'entreposage. Cette gomme peut ensuite obstruer le carburateur, la tuyauterie et la pompe à essence. Avec l'essence Super Shell, pas de souci. Un ingrédient anti-gomme prévient l'inconvénient.

Cet agent agit tel un constable qui contrôle une foule. Il surveille les éléments subversifs et les empêche de se grouper et de former de la gomme.

L'essence Super Shell élimine à tout jamais les moteurs gommés.

Ingrédient 9: "Platformate"—une puissance accrue, un meilleur rendement-milles

Shell utilise une quantité de platine catalyseur évaluée à un million de dollars pour produire le "Platformate". Heureusement pour vous et pour nous, le précieux métal peut servir maintes et maintes fois.

Ce procédé au platine, qui donne son nom au "Platformate", modifie la structure chimique du pétrole et forme des composés très puissants, tels que le benzine, le toluène et le xylène.

Ces trois composés seuls donnent 7 pour cent plus de puissance utilisable par gallon que la meilleure essence aviation à indice d'octane 100.

Ne vous y trompez pas. Cette puissance n'est pas désordonnée. Au contraire. L'énergie du "Platformate" est contrôlée par les huit autres ingrédients de l'essence Super Shell; elle y est si bien ordonnée qu'on pourrait en ignorer la présence, si le rendement-milles n'en trahissait pas l'effet. Alors sa présence ne fait plus de doute.

Eprouvez vous-même l'essence Super Shell

Essayez l'essence Super Shell la prochaine fois que vous ferez le plein. Vous constaterez une différence dans le *rendement* et le *ronflement* de votre moteur.

Cette différence, c'est le *rendement maximum.*

SHELL

UN BULLETIN DE LA DIVISION DES RECHERCHES SHELL

SHELL-361BF

*TELLE EST LA MARQUE DE COMMERCE SHELL QUI IDENTIFIE CET ADDITIF UNIQUE DE L'ESSENCE, PERFECTIONNÉ PAR LA DIVISION DES RECHERCHES SHELL. BREVET 1955

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Québec, mercredi 15 février 1961

SABOURINADES SPORTIVES

par

Roland SABOURIN

SITUATION DIFFICILE POUR TOUPIN

Vendredi dernier, alors que nous étions assis paisiblement dans la loge des journalistes en train de suivre les péripéties du Tournoi International de hockey pee-wee, nous nous sommes engagé dans une violente discussion avec un amateur qui venait de faire une remarque qui nous avait fâché les oreilles. "Toupin aurait dû être ici après-midi pour voir cela; il aurait appris quelque chose", de dire notre homme tout en ajoutant quelques remarques personnelles qui servirent à allumer le feu.

Comme Toupin était à Cleveland, nous étions d'avis qu'il était injuste de l'attaquer en son absence et d'en faire l'unique responsable des insuccès de notre équipe de la Ligue Américaine de hockey. A notre avis, il connait tout aussi bien son hockey que les autres instructeurs. De plus, nous avons qu'il n'est pas facile de diriger une équipe comme celle des A à l'heure actuelle.

Le plus gros inconvénient de Toupin dans la mission qui lui a été confiée, quand il a repris la direction de l'équipe, est qu'il est probablement trop bon pour la sorte de joueurs que nous posédons ici. Bref, il ne semble pas avoir la main assez dure pour rappeler à l'ordre certains athlètes qui se moquent des règlements du club. C'est lui qui paie pour leurs erreurs, comme dans tous les autres cas où un club va mal.

L'hiver dernier, Toupin n'avait pas d'équipe pour rivaliser avec les autres. De son propre aveu, celle de cette saison est supérieure. Nous avons déjà plus de victoires, et il est certain qu'il y en aura quelques autres d'ici la fin de la saison, mais la fin du calendrier s'annonce aussi triste qu'en 1960, et ce n'est pas de nature à relever Toupin dans l'estime des amateurs.

IL FAUDRA FAIRE PENITENCE PLUS LONGTEMPS

Nous ne basons pas nos commentaires uniquement sur la joute d'hier soir, car ce ne fut pas la pire partie jouée ici cet hiver. La différence a été dans les gardiens de buts, et il serait injuste de dire que les gars n'ont pas fait d'efforts. Le plus gros malheur a été de perdre la joute, et voilà pourquoi bien des gens sont furieux. C'est le privilège des spectateurs, et nous leurs accordons de plein gré.

A notre avis, Toupin a le matériel voulu pour remporter plus de victoires. Nous ne prétendons pas posséder une équipe capable de terminer en première position, mais ce club devrait tout au moins être assez bon pour terminer au quatrième rang. Springfield, Buffalo et Hershey sont des clubs que nous considérons supérieurs au nôtre, mais il n'y a pas de raison pour que Cleveland et Rochester nous supplantent.

Il n'y a aucun doute que la direction du club a déjà décidé qu'il y aura des changements l'an prochain, et nous croyons qu'ils couvriront plus de terrain que ceux faits à la suite de notre première saison dans la Ligue Américaine. Franchement, ce ne serait pas une méchante idée d'en faire quelques-uns dès maintenant. Si ces remaniements ne peuvent pas le faire avant la fin de la saison, nous acceptons bien d'entrer dans l'esprit du Carême qui commence aujourd'hui et faire pénitence.

Dans tout ce désappointement et ce mécontentement des amateurs, il est bon de se rappeler que nous sommes bien chanceux de jouer dans un circuit comme la Ligue Américaine et que ce n'est pas en lâchant tout que nous réussirons à hâter le jour où nous aurons des porte-couleurs qui sauront satisfaire cette soif de victoires ! Soyons sportifs avant tout !

PARMI LES NOTES DU MERCREDI MATIN ...

Henri Bertrand, des courses sous harnais, se rend à Toronto aujourd'hui pour une rencontre avec les officiels de la Canadian Trotting Association... En premier lieu, il ne proposait pas d'assister à la joute Canadiens-Toronto, mais il entend bien faire un téléphone à George "Punch" Imlach ce matin pour savoir s'il y a moyen de trouver un billet pour la joute... Inutile de dire que le Maple Leafs Garden sera rempli à craquer...

Les amateurs de courses sous harnais, mis au courant de toutes sortes de rumeurs qui circulent au sujet de la piste locale, nous demandent chaque jour des informations sur la saison 1961... Nous n'en savons rien, les amis, mais nous avons l'impression que M. Donat Simard fera connaitre ses projets très prochainement... D'ailleurs, les hommes à chevaux qui entraînent des coursiers à Québec sont très désireux de savoir ce que les promoteurs entendent faire...

Une équipe d'étoiles de la ligue de hockey Progression se rendra à l'arena de St-Damien, dimanche pour une exhibition contre le club de l'endroit... Le président Yves Potvin est très fier de l'équipe que l'on a réunie, et il suffit de mentionner Phil Renauld, Gérard Houle, Conrad Poitras, Roland Dubeau, Pierre Raymond, François Laroche, Jacques Lebrun, Lorne Arsenault et André Marceau pour réaliser que les gens de St-Damien verront à l'oeuvre une équipe respectable...

Les amateurs de la Vieille Capitale se réjouissent en apprenant que Michel Lagacé a été invité à rejoindre les Smoke Eaters de Trail, actuellement en tournée ep Europe et qui nous représenteront au tournoi mondial de hockey amateurs en Suisse...

Buffalo grimpe au deuxième rang avec un gain de 5-3

Aux dépens des As de Québec. — Dick Gamble en vedette avec deux buts. — Bob Courcy, Billy Dea et Barry Cullen sont les autres compteurs des visiteurs. — Michel Harvey, Jean-Marie Cossette et Claude Labrosse marquent les buts des As. — Le vingtième de Cossette. — Camille Bédard est blessé.

LES AS DE QUEBEC ont bourdonné à plusieurs reprises autour des filets des Bisons de Buffalo hier soir au Colisée mais sans pouvoir réussir à éviter un revers de 5-3. En haut, c'est Fleming Mackell des As qui se dispute la rondelle avec Bob Wilson (3) des Bisons. On voit aussi Ron Ingram (5), des Bisons, le gardien de buts Denis Dejordy et Bob Barlow (5) des As, à droite. En bas, Bob Wilson (3) tombe pardessus Dejordy au cours d'une autre attaque des As. On voit aussi Bob Barlow des As, à gauche, Chico

Par Léonce Jacques

Le gardien de buts Denis Dejordy des Bisons de Buffalo a prouvé hier soir au Colisée que la réputation qui l'avait précédé à Québec n'avait pas été surfaite quand les visiteurs ont décroché une victoire de 5-3 aux dépens des As de Québec pour devancer les Barons de Cleveland en deuxième position du classement de la ligue Américaine.

3,860 spectateurs ont vu les As se buter à un Dejordy en excellente forme, principalement dans les deux premières périodes, pendant que les Bisons prenaient une avance de 4-2 sur leurs adversaires. Les visiteurs augmentèrent leur avance à 5-2 dans la troisième période avant le dernier but de la partie réussi par Claude Labrosse en faveur des As moins de deux minutes avant la fin.

Le vétéran Dick Gamble a marqué deux des buts des vainqueurs. Les trois autres furent comptés par Bob Courcy, Billy Dea et et Barry Cullen. En plus de Labrosse, les compteurs des As furent Michel Harvey et Jean-Marie Cossette. Michel Labadie féta son retour au jeu en récoltant trois assistances. Les Bisons et les As se feront face de nouveau demain soir.

Dejordy a bloqué tout près de trente lancers, dont quatorze dans la seule première période, pour contribuer à faire subir aux As une cinquième défaite dans leurs six dernières parties. L'autre fut nulle. A l'autre bout de la patinoire, Gerry McNeil reçut environ le même nombre de lancers que Dejordy mais il parut faible sur les trois derniers buts des Bisons.

Buffalo en avant 2-0

Dick Gamble ouvrit le pointage à la septième minute de la partie avec un boulet d'environ trente-cinq pieds qui termina sa course dans le coin supérieur des filets, alors que Jean-Marie Cossette purgeait une deuxième mineure consécutive. Moins de trois minutes plus tard, Courcy compléta un magnifique jeu de passes entre Hoekstra et Cullen pour déjouer McNeil avec un lancer d'une vingtaine de pieds et porter le compte à 2-0.

A cinq contre trois

Après 12.31 minutes, Cullen fut puni pour avoir retenu Cossette et fut rejoint par Courcy 23 secondes plus tard quand les Bisons furent surpris avec un homme de trop sur la glace. Durant l'absence de ces deux joueurs, les As attaquèrent sans répit la forteresse de Dejordy mais ce dernier bloqua tout où la rondelle alla se promener sur la ligne rouge des filets pour sortir de l'autre côté.

Deux buts rapides

Alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer dans la première période, les As comptèrent deux fois en treize secondes pour égaliser les chances 2-2. Ce fut d'abord Harvey qui fit dévier derrière Dejordy un lancer de la ligne bleue de Camille Bédard et Cossette complèta un jeu de passes entre Labadie et Harvey pour compter avec un lancer de revers d'une quinzaine de pieds.

Buffalo en avant 4-2

Les deux clubs jouèrent avec prudence au début de la deuxième période. Après que Corcoran eut lancé sur le poteau des filets, Gamble donna une avance de 3-2 aux Bisons avec un autre lancer de loin qui échappa complètement à McNeil.

Vers la fin de la période, Cullen porta le compte à 4-2 en faveur des visiteurs avec un lancer qui frappa une jambe de Frank Martin pour passer entre la jambière de McNeil et le poteau des filets. Ron Ingram écopa des deux seules punitions infligées dans cette période mais les As demeurèrent impuissants à profiter de cet avantage numérique.

Billy Dea porta le compte à 5-2 moins de quatre minutes avant la fin de la partie et Labrosse mit fin au pointage à 18.50 avec un lancer de revers que Dejordy n'eut aucune chance de bloquer.

Bédard est blessé

Au milieu de la deuxième période, Camille Bédard encaissa une dure mise en échec de Bob Wilson dans un coin de la patinoire et fut transporté hors de la patinoire sur un brancard, souffrant d'une blessure à une jambe. Un examen aux rayons-X déterminera la gravité de la blessure mais on doute qu'il sera en uniforme pour la joute de demain.

ENTRE LES PERIODES: Tout comme Corcoran, Bob Courcy lança sur le poteau des filets de McNeil à la troisième période... McNeil sauva contre Wayne Hicks qui se présenta seul devant lui au début de la troisième session... Labadie s'est mérité le trophée "Couronne d'Or"... Hoekstra arriva lui aussi seul devant McNeil à la première période... Doug Barkley, Bob Wilson, Ron Ingram Gary Bergman et Wayne Hilman accordèrent une bonne protection à Dejordy tout le long de la partie... Cossette a réussi hier son vingtième but de la saison.

BUFFALO 5, QUEBEC 3

BUFFALO — Buts: Dejordy; Défenses: Barkley, Wilson, Ingram, Bergman, Hillman; Avants: Maloney, Gamble, L. Wilson, Hicks, Cullen, Dea, Maki, Courcy, Hoekstra.

QUEBEC — Buts: McNeil; Défenses: Martin, Bédard, Morrison, Labrosse; Avants: Bailey, Corcoran, Leclair, Mackell, Harvey, Collins, Lewicki, Barlow, O'Brien, Cossette, Labadie.

Arbitre: Loring Doolittle; juges de lignes: Légaré et Jean-Paul Turcotte.

Première période

1—Buffalo: Gamble, (L. Wilson, Barkley) 6:30
2—Buffalo: Courcy, (Hoekstra) 9:12
3—Québec: Harvey, (Bédard, Labadie) 18:20
4—Québec: Cossette, (Labadie, Harvey) 18:33
Puns: Cossette 6:16, Cullen 12:31, Buffalo (servie par Courcy) 12:54.

Deuxième période

5—Buffalo: Gamble, (Hicks, L. Wilson) 6:44
6—Buffalo: Cullen, (Courcy, Hoekstra) 18:24
Puns: Ingram 1:14 et 8:06.

Troisième période

7—Buffalo: Dea, (Maloney, Ingram) 16:43
8—Québec: Labrosse, (Labadie) 18:50
Pun: B. Wilson 13:00.

ARRETS —

Dejordy,	13	9	6	—28
McNeil,	6	6	7	—19

Le rappel de McNamara oblige Toronto à envoyer Maniago à Sudbury ou Kingston

Spokane, 15 (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont rappelé le gardien de buts Cesare Maniago des Comets de Spokane de la ligue de hockey de l'Ouest dans le but de l'envoyer au club Sudbury ou Kingston de la ligue professionnelle de l'Est.

Les Leafs ont rappelé Gerry McNamara du Sudbury lundi pour remplacer Johnny Bower, handicapé par une blessure à un genou. McNamara remplacera Bower ce soir contre les Canadiens. Si Ed Babiuk, prêté à Kingston par Toronto, reste avec cette équipe, Maniago sera envoyé à Sudbury.

Gilles Boisvert lui succédera dans les filets du Spokane. Ce dernier avait été prêté aux Stampeders de Calgary. La recrue Art Larivière deviendra gardien de buts du Calgary, à la place de Lucien Dechêne, actuellement sur la liste des blessés.

Aucune joute ne figurait au calendrier de la ligue Nationale hier soir. Ce soir, les Canadiens joueront à Toronto et ls Rangers à Chicago. Dickie Moore, blessé au dos à Chicago dimanche dernier, est revenu à Montréal pour y subir des traitements, mais retournera à Toronto à temps pour la joute.

McNamara ne veut pas rater sa chance avec les Leafs

Toronto, 15 (PC) — Gerry McNamara aura la chance de faire ses preuves ce soir dans l'uniforme des Maple Leafs de Toronto et ce gardien de buts nomade est déterminé à ne pas la rater.

McNamara a été rappelé des Wolves de Sudbury, une équipe ferme des Leafs dans la ligue de l'Est, afin de remplacer Johnny Bower, qui souffre d'une blessure, contre les Canadiens de Montréal.

"Voilà ma chance et je ne la raterai point", a-t-il dit.

Cette joute revêt un caractère tout particulièrement important et cela sous deux aspects. Les Leafs, qui détiennent présentement une avance de six points sur les Canadiens, ont besoin de chacun des points qu'ils peuvent remporter aux dépens du Tricolore.

De plus, les chances que détient Bower de remporter le trophée Vézina ainsi que le chèque de $1,000 qui l'accompagne, seront en jeu.

Ce trophée est attribué au gardien de buts qui participe au plus grand nombre de joutes de l'équipe qui se fait compter le moins de buts.

"J'y ai sûrement pensé, d'ajouter McNamara, je sais que Johnny est susceptible de perdre ce trophée si je ne donne pas le maximum de mon rendement. Cependant, je ferai tout mon possible pour que cette probabilité ne devienne pas réalité".

Bower s'est également dit confiant. De son lit, à l'hôpital Général de Toronto, Bower a déclaré que la moyenne de buts alloués par joute que détient McNamara,

(Suite à la page 15, 2e col.)

Dernier duel Citadelles vs As juniors au Colisée

(Par Jacques ARTEAU)

Les Citadelles et les As juniors s'affronteront pour la dernière fois cette saison dans la ligue Junior "A" Provinciale ce soir à 8.15 heures au Colisée. Les As de Conrad Parent tenteront alors d'égaler leur record de victoires et de défaites contre les Citadelles qui ont gagné quatre de leurs sept joutes précédentes contre les As jusqu'ici cette saison.

Cette huitième et dernière rencontre de la saison régulière entre les deux clubs juniors locaux réserve sans aucun doute un duel fort prometteur. Conrad Parent et Len Corriveau n'ont prévu aucun changement sur leurs alignements et tout indique que les deux clubs seront au complet pour la joute de ce soir. Les deux clubs juniors que l'on verra sur la glace du Colisée seront vraisemblablement les deux mêmes équipes qui se rencontreront dans la série semi-finale "A" des éliminatoires du circuit junior provincial à la fin de la saison régulière.

Il est très difficile d'anticiper lequel des deux clubs sortira victorieux de ce duel qui promet du jeu mouvementé et plein d'action. Les As sont déjà assurés du championnat de la saison régulière mais ils n'en sont pas moins déterminés de régler leur compte avec les Citadelles qui détiennent l'avantage d'une victoire contre eux. Le club de Len Corriveau a remporté ses trois dernières joutes contre les As et sera en quête de sa quatrième d'affilée. Mais ils n'auront sûrement pas la tâche facile, tout comme ce fut le cas lors des autres joutes disputées entre ces deux clubs depuis le début de la saison, alors que les parties se terminaient toujours par un pointage très serré.

Dans leurs quatre victoires contre les As, les Citadelles l'ont emporté par 4-3, 4-2, 5-2 et 8-6 tandis que les As triomphaient 6-4, 4-1 et 8-4. Après avoir défait les As par 4-2 lors de leur dernière joute contre ce même club, les Citadelles ont subi deux défaites consécutives par la suite et tirent actuellement de l'arrière en troisième position du classement par cinq points derrière Shawinigan. Les As ont encore quatre parties à jouer et les Citadelles trois dont une de quatre points contre le Canadien jr de Montréal le 26 au Colisée.

Michel Lagacé avec le Trail

Le joueur de hockey Michel Lagacé, de Québec, ancien porte-couleurs du Rouge & Or de Laval et du Royal de Montréal, a été invité à se joindre immédiatement à l'équipe des Smoke Eaters de Trail, qui représenteront le Canada au tournoi international de hockey amateur qui se tiendra en Suisse du 2 au 13 mars prochain. Lagacé doit quitter notre ville ce matin.

Maloney réduit l'avance de Sweeney à deux points

New York — (UPI) — Bill Sweeney des Indiens de Springfield a manqué trois parties dernièrement à cause d'une blessure et Phil Maloney des Bisons de Buffalo a profité de son absence pour se rapprocher à seulement deux points de la tête des compteurs de la ligue Américaine de hockey.

La semaine dernière, en quatre parties, Maloney a récolté sept points pour porter son total de la saison à 73. Sweeney est encore au premier rang avec 75 points. Mais Maloney a deux parties de plus à jouer que Sweeney d'ici la fin de la saison régulière.

La lutte pour la troisième position est encore plus contestée que celle pour le premier rang. Seulement deux points séparent Larry Wilson des Bisons (66 points) de Brian Kilrea des Indiens (64) tandis que Jimmy Anderson et Bill McCreary, deux autres joueurs des Indiens, suivent sur un pied d'égalité avec 63 points.

Le joueur le plus puni du circuit est Roger Côté des Americans de Rochester avec 181 minutes au banc des punitions. Marcel Paillé, gardien de buts des Indiens, est en tête de son département avec une moyenne de 2.78 buts contre lui par partie en plus de six blanchissages à son crédit.

MEILLEURS COMPTEURS

	PJ	B	A	Pts
Bill Sweeney, Spring.,	52	28	47	75
Phil Maloney, Buff.,	52	30	43	73
Larry Wilson, Buff.,	52	26	40	66
Brian Kilrea, Spring.,	53	14	50	64
Jim Anderson, Spring.,	54	34	29	63
Bill McCreary, Spring.,	54	26	37	63
Bruce Cline, Spring.,	54	26	35	61
Art Stratton, Spring.,	47	16	41	57
Chico Maki, Buff.,	49	22	35	57
Dick Gamble, Buff.,	52	27	30	57
Harry Pidhirny, Spring.,	53	29	28	57

Victoire du Trail par 4-1

Moscou, 15 (PA) — Les Smoke Eaters de Trail ont vaincu une équipe junior russe au compte de 4-1 hier au cours d'une joute rude. L'équipe canadienne avait subi une défaite dimanche et fait match nul samedi.

Bob Crumb, des Smoke Eaters, a ouvert le pointage dans la septième minute de jeu et Don Fletcher a porté le compte 2-0 une minute plus tard.

Le jeu a été passablement rude au cours de la deuxième période, mais aucun but n'a été marqué.

Harry Smith a compté le troisième but du Trail après deux minutes de jeu dans l'engagement final. Soixante secondes plus tard, C. Morozov a réussi l'unique but des Russes. Puis, Dave Rusnell a scellé l'issue de la joute en faveur des Smoke Eaters.

La partie s'est déroulée devant plus de 12,000 spectateurs. Ils ont manifesté leur mécontentement au cours de la deuxième période lorsque le jeu a été plutôt rude.

LA BILE CONTRIBUE À LA DISSOLUTION DES GRAISSES

DANS L'APPAREIL DIGESTIF

Les essais en laboratoire ont prouvé que la bile émulsionne les graisses, c'est-à-dire qu'elle les divise littéralement. Il est reconnu que lorsqu'on verse de la bile sur des solides gras, il se forme un liquide onctueux.

Dans le système digestif, la bile a le même effet. Les aliments arrivent souvent dans le système digestif sous forme de solides gras. La bile sécrétée par le foie active alors leur dissolution pour rendre la digestion plus complète.

Les Petites Pilules Carter pour le Foie, formule exclusive d'éléments végétaux, rétablissent sans violence la régularité en même temps qu'elles améliorent le débit de la bile pour faciliter la digestion.

Quand vous souffrez de lourdeurs, de maux de tête ou de nervosité et qu'il vous faut un laxatif, prenez les Petites Pilules Carter pour le Foie.

En plus de soulager la constipation, les Petites Pilules Carter pour le Foie améliorent le débit de la bile. Achetez-en aujourd'hui même !

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES

VENTE DE SUR MESURES

Complets faits sur mesures

VALEURS de $85.00 à $110.00

POUR

$66.50 $69.50 $72.50

UNE SEMAINE SEULEMENT

20% D'ESCOMPTE SUR LES VETEMENTS "LOMBARDI"

Pour vous servir:
- CHRISTIAN JACQUES
- THEO LAMBERT
- JEAN-GUY BOILARD
- YVON LAMBERT

333 de la Couronne

NAP. JACQUES JUNIOR

"Là où la qualité se joint à l'élégance"

STATIONNEMENT GRATUIT AU PARKING DU CENTRE CHAMPLAIN

Québec gagne aux quilles

Le Windsor Bowling Club de Montréal déléguait en fin de semaine trois équipes de petites quilles au Salon de Quilles Laurier pour disputer les honneurs avec trois équipes de Québec. Les représentants Québécois ont remporté la série 2 à 1.

Samedi après-midi l'équipe féminine de la Station Shell Michaud a eu le meilleur sur l'équipe montréalaise par la marge de 64 quilles. La vedette de cette rencontre fut sans contredit Mary Dinan avec un magnifique 525 en triple et 212 en simple. Georgette Bergeron et Marielle Tremblay ont roulé respectivement 412 et 406. Pour le Windsor, Doris Clinton a réussi un total de 442 et une partie de 188. Lucille Paquette a roulé un 440 en triple et la meilleure partie de son équipe, soit 192.

Dimanche après-midi la rencontre mixte a été remportée par l'équipe montréalaise par 117 quilles en totalisant des simples d'équipe de 820-804-713. Pour le Windsor, Lucille Paquette a de nouveau pris la vedette avec une performance de 526 en triple pour des parties de 157-188-181. Joe Kolikos a grandement aidé les siens en roulant 496. C'est à Réjeanne DeGrasse que revient la meilleure partie simple, soit 198.

Pour le Laurier, Chs Drolet a totalisé 491 et Albert Leduc 481. Luc Cimon avec une partie de 198 a roulé la plus haute partie des québécois. Noëlla Langevin a très bien secondé ses coéquipiers malgré la défaite en abattant 423 quilles.

Dans la rencontre masculine, les représentants du Laurier Lanes ont eu le dessus sur leurs adversaires par 122 points. Pour Québec Lucien Cloutier a joué pour 492 et une partie de 183. J.-P. Paré le suivit de près en roulant un 491 et 186 pour la meilleure partie des siens. Pour le Windsor, A. Myette et Henri Guimond ont réussi les meilleurs scores de leur équipe en roulant respectivement 478 en triple et 459.

WINDSOR BOWLING CLUB

Lucille Paquette,	136	192	112	440
Margaret McNeil,	99	146	126	371
Doris Clinton,	131	188	123	442
Norma Kravec,	132	135	115	382
Réjeanne DeGrasse,	128	165	115	408
TOTAUX:	626	826	591	2043

STATION SHELL MICHAUD

Mary Dinan,	146	212	167	525
G. Bergeron,	121	148	143	412
M. Tremblay,	146	133	106	385
M. Buteau,	158	96	152	406
Helen Dinan,	117	137	125	379
TOTAUX:	688	726	693	2107

WINDSOR BOWLING CLUB

Joe Kolikos,	181	170	145	496
R. DeGrasse,	198	111	135	444
C. Pilon,	143	160	130	433
L. Paquette,	157	188	181	526
L. Lafleur,	141	175	122	438
TOTAUX:	820	804	713	2337

LAURIER LANES

Luc Cimon,	198	128	149	475
Margot Grenier,	94	125	129	348
Al. Leduc,	128	185	168	481
N. Langevin,	145	146	132	423
C. Drolet,	179	155	137	491
TOTAUX:	744	739	735	2218

WINDSOR BOWLING CLUB

Alb. Myette,	189	143	146	478
H. Guimond,	147	169	143	459
L. Gervais,	177	133	103	412
L. Mackarous,	124	144	140	408
A. Galarneau,	151	111	156	418
TOTAUX:	788	700	688	2176

LAURIER LANES

L. Cloutier,	151	158	183	492
J.-P. Paré,	163	186	142	491
R. Gosselin,	154	112	135	401
L. Plante,	156	137	148	431
G. Thibault,	148	174	151	473
TOTAUX:	772	767	759	2298

P.S. Les équipes du Windsor Bowling étaient pilotées par MM. Carlo et Pilon et celles de Québec par J.-P. Paré et Chs Drolet.

Calendrier sportif

CURLING

Tournoi Inter-clubs: A 8.00 p.m., autres rencontres.

HOCKEY

Ligue Intercollégiale: A 7.30 p.m., Ecole Normale vs Collège des Jésuites.

Ligue Intermédiaire "C": A 8.30 p.m., deuxième joute de la finale Beauport-Courville.

Ligue Interuniversitaire: A 8.00 p.m., Carabins de Montréal vs Rouge et Or de Laval à l'Aréna de l'O.T.J.

Ligue Junior "A": A 8.15 p.m., Citadelles vs As Juniors au Colisée.

Ligue Juvénile Q.-District: A 6.30 p.m., joute **Belvédère vs Charny** au Colisée.

Hockey

HIER

Ligue Nationale
Aucune partie.
Ligue Américaine
Buffalo 5, Québec 3
Ligue de l'Est
Hull 4, Royal 5
Kingston 2, S. Ste-Marie 1
Ligue Juvénile Q.-District
Charny 2, Sts-Martyrs 0
Ligue de l'Est des E.-U.
Johnstown 4 New York 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
New York à Chicago
Ligue Américaine
Cleveland à Springfield
Ligue de l'Est
Kingston à Sudbury
Royal à Kitchener
Ligue Junior Provinciale
Citadelles vs As Jrs
Ligue Interuniversitaire
Montréal à Laval
Ligue Intermédiaire "C"
(Finale 3 de 5)
Beauport vs Courville
(Beauport en avant 1-0)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	56	32	15	9	191	143	73
Montréal	54	29	16	9	189	152	67
Chicago	55	23	19	13	151	138	59
Detroit	55	20	22	13	152	167	53
New York	55	17	29	9	156	187	43
Boston	55	12	32	11	141	190	35

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	54	36	17	1	256	150	73
Buffalo	53	28	24	1	201	195	57
Cleveland	54	26	26	2	170	174	54
Hershey	53	26	25	2	160	154	54
Rochester	52	24	24	4	179	172	52
Québec	54	22	30	2	161	196	46
Providence	56	19	37	0	168	254	38

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull	52	35	13	4	214	130	74
S. Ste-Marie	55	25	22	8	192	191	58
Kitchener	53	22	22	9	177	185	53
Kingston	54	22	27	5	208	219	49
Royal	55	17	27	11	198	170	45
Sudbury	53	18	28	7	181	215	43

LIGUE JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	36	27	9	0	134	106	54
Shawinigan	36	22	13	1	195	161	45
Citadelles	35	20	15	0	148	134	40
T.-Rivières	35	15	20	0	162	160	30
St-Hyacinthe	36	11	24	1	109	163	23
Montréal-N.	34	10	24	0	103	127	20

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal 22e	25	13	8	4	79	71	30
Inst. Denys	25	12	11	2	95	78	26
Red Cap	25	8	10	7	74	84	23
P. Tardif	25	8	12	5	72	87	21

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	16	14	2	0	78	33	28
Courville	16	13	3	0	85	17	26
Ste-Thérèse	15	9	5	1	62	47	17
Giffard	13	8	5	3	39	42	15
Les Saules	16	5	8	3	52	55	13
Sts-Martyrs	14	4	9	1	37	55	9
N.-D de Pitié	13	3	9	1	24	50	7
Legrade	13	0	12	1	17	87	1

LIGUE INTERMEDIAIRE de Montmorency

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent, I.O	11	7	2	0	33	18	14
Boischatel	11	7	4	0	43	39	14
Château-R.	10	4	6	0	36	36	8
Beaupré	10	2	8	0	23	44	4

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	9	8	1	0	66	25	16
Laval	7	4	3	0	28	25	8
McGill	8	2	6	0	24	48	4
Montréal	8	2	6	0	35	55	4

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	10	7	2	1	48	28	15
Bulldogs	10	6	4	0	42	44	12
Aigles	10	3	6	1	36	45	7
Castors	10	3	7	0	36	45	6

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Col Jésuites	8	5	2	1	21	17	11
E. Normal	8	4	2	2	35	24	10
Séminaire	9	3	4	2	36	22	8
Académie	9	2	6	1	29	47	5

LIGUE JUVENILE Q.-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sts-Martyrs	18	15	3	0	108	49	30
Charny	15	8	7	0	57	62	16
Belvédère	16	7	8	0	66	78	14
St-Sacrement	18	3	15	0	48	93	6

GERRY McNAMARA semble un peu appréhensif en essayant l'équipement porté habituellement par le gardien de buts des Maple Leafs de Toronto, Johnny Bower. McNamara qui évolue pour les Wolves de Sudbury de la ligue de hockey professionnelle de l'Est, jouera sa première partie dans la ligue Nationale ce soir alors qu'il remplacera Bower qui est à l'hôpital. Bower a été blessé au cours de la joute de dimanche à Detroit. (Téléphoto PC)

Frank Mahovlich s'installe en tête chez les compteurs de la Nationale

Montréal, 15 (PC) — Frank Mahovlich, des Maple Leafs de Toronto, a finalement atteint, temporairement du moins, son objectif. Il est installé en première place dans la course au championnat des compteurs de la ligue Nationale.

Mahovlich, la plus récente vedette sur la scène du hockey, a recueilli sept points en trois parties jouées la semaine dernière et a délogé de la tête Bernard Geoffrion, des Canadiens de Montréal. Il y a des mois que Mahovlich était à portée de son objectif.

Les statistiques officielles font voir le grand ailier gauche des Maple Leafs en première place avec 43 buts et 26 assists, pour un total de 69 points en 56 parties. La semaine dernière, il a recueilli deux buts et cinq assists.

Geoffrion, qui a été absent de six des 54 parties des Canadiens à cause d'une blessure à un genou, a participé lui aussi à trois parties la semaine dernière, mais n'a enregistré que deux buts. Ses 32 buts et 36 assists lui donnent un total de 68 points.

Dickie Moore, des Canadiens, s'est maintenu en troisième place même s'il n'a recueilli qu'un but et un assist. Il a 33 buts et 30 assists, pour un total de 63 points.

Kelly en vedette

Red Kelly, un ancien joueur de défense converti en centre, est un autre grand responsable des succès des Leafs. Kelly, un vétéran qui joue aux côtés de Mahovlich, a lui aussi connu une semaine de sept points. L'ancien joueur de défense des Red Wings de Detroit, maintenant âgé de 33 ans, est en quatrième place, sur un pied d'égalité avec Jean Béliveau, des Canadiens. C'est lui qui a le plus grand nombre d'assists dans la ligue, soit 44 et il a enregistré son 17e but pour son total de 61 points.

Béliveau a toutefois priorité sur Kelly parce qu'il a plus de francs buts que lui, soit 21. Le brillant joueur de centre des Canadiens a recueilli la semaine dernière son 21e but de la saison et a fourni deux assists, ses 39e et 40e de la saison.

Andy Bathgate, des Rangers de New York et Norm Ullman, de Detroit, sont demeurés égaux en sixième place obtenant chacun 2 buts et un assist la semaine dernière. Ils ont chacun 56 points, mais Bathgate a priorité à cause de ses 23 buts. Ullman en a 19.

Gordie Howe, de Detroit, a connu une semaine de cinq points et est monté en huitième place sur un pied d'égalité avec Henri Richard, des Canadiens. Howe, en neuvième place la semaine dernière, a 16 buts et 36 assists, cependant que Richard a une fiche de 19-33. Ils ont chacun 52 points.

Gardiens de buts

Alex Delvecchio, de Detroit, a marqué deux buts et fourni un assist et a conservé la 10e place, avec 48 points.

Un autre joueur qui a gagné du terrain est Bert Olmstead, des Maple Leafs. Il y est allé de six points la semaine dernière — trois buts et trois assists — et s'est hissé de la 15e à la 11e place.

Chez les gardiens de buts, Glenn Hall, des Black Hawks de Chicago, a pris la première place dans la course au trophée Vézina, délogeant de cette position Johnny Bower, des Maple Leafs. Hall a alloué 141 buts en 55 parties et sa moyenne est de 2.56. Bower, qui a été déjoué 143 fois en 56 parties, en a une de 2.55.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pn
Mahovlich, Tor.,	43	26	69	106
Geoffrion, Mtl,	32	36	68	23
Moore, Mtl,	33	30	63	58
Béliveau, Mtl,	21	40	61	35
Kelly, Tor.,	17	44	56	18
Bathgate, N.Y.,	23	33	56	18
Ullman, Det.,	19	37	56	19
Richard, Mtl,	19	33	52	77
Howe, Det.,	16	36	52	26
Delvecchio, Det.,	23	45	48	22
Olmstead, Tor.,	17	29	46	63
Hebenton, N.Y.,	22	23	45	10
Hull, Chicago,	24	19	43	43
Mikita, Chic.,	17	26	43	65
Nevin, Tor.,	13	30	43	11
Hay, Chicago,	6	37	43	29
McKenney, Bost.,	23	16	39	22
M. Balfour, Chic.,	17	22	39	95
Toppazzini, Bost.,	13	26	39	33
Henry, N.Y.,	19	18	37	6
Keon, Tor.,	17	20	37	6
Stasiuk, Bost.-Det.,	7	30	37	37
Bonin, Mont.,	10	26	36	34
Sullivan, N.Y.,	8	28	36	36
Hicke, Mont.,	14	21	35	21
Prentice, N.Y.,	16	17	33	13
Murphy, Chic.,	16	17	33	30
Armstrong, Tor.,	14	19	33	19

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl	Moy
Bower, Tor.,	56	143	1	2.55
Hall, Chic.,	55	141	6	2.56
Hodge, Mtl,	30	76	4	2.53
Plante, Mtl,	24	76	1	3.17
TOTAUX: Mtl,	54	152	5	2.81
Sawchuk, Det.,	31	92	2	3.00
Bassen, Det.,	24	74	0	3.08
TOTAUX: Det.,	55	167	2	3.04
Worsley, N.Y.,	49	157	1	3.23
McCartan, N.Y.,	6	30	1	4.73
TOTAUX: N.Y.,	55	187	2	3.40
Gamble, Bost.,	37	131	0	3.54
Simmons, Bost.,	18	59	1	3.28
TOTAUX: Bost.,	55	190	1	3.45

Nouvelles de baseball

Par la Presse Canadienne

Les Pirates de Pittsburgh ont réengagé le voltigeur Roberto Clemente en vue de la prochaine saison de baseball. Clemente, un porto-ricain qui a déjà porté les couleurs des Royaux de Montréal a connu sa meilleure saison dans les majeures l'an dernier. Il a conservé une moyenne au bâton de .314, ce qui lui avait permis de finir en quatrième place dans la course au championnat des frappeurs.

Clemente entreprendra sa septième saison avec les Pirates.

x x x

Le voltigeur Léo Posada a accepté les termes des Athletics de Kansas City qui ont maintenant 30 joueurs sous contrat pour 1961 Posada s'est rendu aux conditions de la direction des Athletics, lors d'une conversation téléphonique de sa demeure de La Havane à Cuba. Posada est âgé de 24 ans et il a joué à Shreveport dans la ligue Southern Association l'an dernier.

x x x

Les Orioles de Baltimore ont engagé la moitié de leur personnel en vue de la prochaine saison de baseball. Hier, les Orioles ont reçu les contrats du joueur de premier but Jim Gentile et du voltigeur Earl Robinson. Le gérant général Lee MacPhail a annoncé que 19 joueurs étaient déjà sous contrat. Gentile et Robinson viennent de l'organisation des Dodgers de Los Angeles. Ils étaient des coéquipiers à St-Paul en 1959.

Gentile a joué pour Montréal auparavant. Il a connu une fructueuse saison l'an dernier avec une moyenne au bâton de .292 et un total de 98 points produits.

x x x

A Chicago, le vétéran lanceur de relève Gerry Staley et le voltigeur Stan Johnson ont accepté les termes de Bill Veeck. Dix-sept joueurs des White Sox ont signé leurs contrats jusqu'ici.

Staley a remporté 13 victoires et subit huit défaites l'an dernier, malgré ses 40 ans. Il a pris part à 54 parties. Johnson était à San Diego dans la ligue du Pacifique.

x x x.

Deron Johnson est devenu le 28e joueur des Yankees de New York à signer son contrat pour la prochaine saison de baseball. Ce joueur d'intérieur a conservé une moyenne au bâton de .245 à Richmond dans la ligue Internationale l'an dernier. Il a joué au premier et au troisième but depuis le début de l'entrainement des Yankees à St-Petersburgh en Floride.

Seuls Bill Skowron, Hector Lopez, Tony Kubek, Leroy Thomas et Fritzie Brickell n'ont pas encore signé leurs contrats avec les champions de la ligue Américaine.

Moore est prêt à défendre son titre à la suite d'un ultimatum de New York

New York, 15. (PA) — Archie Moore, le champion des mi-lourds qui tente de peine et de misère de conserver ce qui lui reste de sa couronne, a déclaré hier soir qu'il est prêt à risquer sa couronne contre Guilio Rinaldi d'Italie le 10 juin au Madison Square Garden.

Archie s'est dit consentant de mettre son titre en jeu après qu'il eut reçu un ultimatum de la part de la Commission athlétique de Ne wYork, l'enjoignant de signer un contrat en vue d'un match de championnat contre un aspirant logique dans un avenir immédiat.

Le Vieil Archie n'a pris connaissance du télégramme de la commission qu'hier soir, à son retour à son domicile. Il a alors déclaré qu'il se rendait subito che zson avocat afin de signer un contrat pour un match contre Rinaldi, qui l'a vaincu lors d'un match non pour le titre à Rome le 30 octobre dernier.

"Mon avocat m'a informé qu'il avait reçu le contrat du Madison Square Garden au cours de la journée. Ce match doit avoir lieu au Garden le 10 juin" de dire Moore.

A New York, un porte-parole du Garden, Harry Markson, a déclaré qu'un tel match mijotait présentement, mais qu'il serait peut-être prématuré de dire que l'affaire avait été conclue. Il a ajouté que "les négociations étaient en cours mais que les clauses relatives aux bourses n'avaient pas été complétées et que Rinaldi n'avait pas encore été mis au courant du match. Nous attendions que le champion accepte de le rencontrer."

La NBA

La National Boxing Association a été beaucoup moins patiente que la commission athlétique de eNw York et elle a sévi contre Moore depuis déjà plusieurs mois. La NBA avait organisé un match entre Jesse Bowdry et Harold Johnson pour couronner un nouveau champion mi-lourd mondial et Johnson s'est mérité le titre, en battant Bowdry par knockout technique en neuf rondes à Miami la semaine dernière.

La NBA avait pris des mesures disciplinaires contre Moore, parce qu'il n'avait pas défendu sa couronne dans la limite prescrite de six mois. Moore n'a pas livré un match de championnat depuis le 12 août 1959 soit lorsqu'il a mis Yvon Durelle hors de combat en trois rounds au Forum de Montréal.

La commission de New York a lancé un dernier avertissement à Moore après qu'un officiel du Feature Sports Inc., eut annoncé que le projet d'un match de championnat mi-lourd mondial entre Moore et Erich Schoeppner d'Allemagne, ait été officiellement abandonné. Une telle rencontre était prévue pour le 27 mai

Doug Jones est âgé de 23 ans et il est classé au cinquième rang chez les mi-lourds tant par la NBA que la revue Ring. Toutefois, Moore n'est pas forcé de risquer sa couronne contre Jones Il est libre d'affronter tout aspirant logique.

Les clubs Laval et C.M.R. sont en première position

Alors qu'il ne reste que deux joutes avant la fin de cédule, la lutte est de plus en plus serrée dans la ligue Interuniversitaire de basketball et l'on voit présentement 2 clubs au premier rang avec chacun cinq victoires en sept joutes, tandis que deux autres équipes sont au second rang avec chacune quatre parties gagnées.

Le Rouge et Or de l'Université Laval et les Cadets du Collège Militaire Royal de St-Jean ont tous deux réussi à triompher à cinq reprises des adversaires en 7 partis, tandis que le Bishop's University a un record de quatre victoires en six joutes et les Aggies de MacDonald College ont triomphé de leurs adversaires à quatre reprises en huit joutes, pour terminer leur cédule régulière avec huit points. Les Carabins de l'Université de Montréal n'ont pu remporter la victoire durant la présente saison.

Il reste encore deux joutes à disputer pour déclarer un champion et ces joutes mettront en présence le Bishop's University au Collège Militaire Royal, puis le Rouge et Or de Laval rendra visite, vendredi soir, au Bishop's University, à Lennoxville.

Si Bishop's l'emporte contre C.M.R. et que le Rouge et Or triomphe vendredi soir du Bishop's, les porte-couleurs de Laval, du pilote Yvan Girardin, s'assureront ainsi de leur premier championnat depuis cinq années de compétition dans ce circuit. Par contre, si le C.M.R. triomphe du Bishop's et que Laval en fait également autant, à Lennoxville, vendredi soir, une double égalité se produira alors et l'on devra décider du champion de la section Est de l'Ottawa-St-Lawrence Intercollegiate Athletic Association par une éliminatoire, afin de trouver qui jouera contre le représentant de la section Ouest.

Chez les meilleurs compteurs du circuit, Andrew Gauley, du MacDonald College, détient présentement la première place chez les compteurs avec 84 points, tandis que Eddie Findlay, Frank McDonnell et Harry Kervin, tous trois du Collège Militaire Royal viennent ensuite avec respectivement 71, 71 et 70 points. Mike Caswell du Bishop's vient ensuite avec 67 points, suivi de Jean-Jacques Noreau et Laurent Boucher du Rouge et Or de Laval, qui ont totalisé respectivement 66 et 63 points depuis le début de la cédule.

Voici le classement des équipes et la liste des meilleurs compteurs du circuit:

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Laval	7	5	2	343	285	10
C.M.R.	7	5	2	347	347	10
Bishop's	6	4	2	259	196	8
MacDonald	8	4	4	271	330	8
Montréal	8	0	8	172	234	0

MEILLEURS COMPTEURS

	PJ	Pts
1—Andy Gauley, MacDonald,	8	84
2—Eddy Findlay, C.M.R.,	7	71
—Frank McDonnell, C.M.R.,	7	71
4—Harry Kervin, C.M.R.,	7	70
5—Mike Caswell, Bishop's,	6	67
6—J.-Jacques Noreau, Laval,	6	66
7—Laurent Boucher, Laval,	7	63
8—Robert Giroux, Laval,	7	58
—Mike Thomas, MacDonald,	8	58
10—Danny Murrell, C.M.R.,	7	55
11—Noël Bouchard, Laval,	7	52
—Clare McLean, Bishop's,	6	52
13—Robert Carrier, C.M.R.,	7	43
14—Roger Pagé, Laval,	7	36
—Maurice D'Anjou, Mont.,	8	36
16—Ken Taylor, MacDonald,	8	30
—John Hambley, Bishop's,	6	30
18—Eddie Pepper, MacDonald,	8	28
—Mike Smith, Bishop's,	6	28
20—Robert Deschenaux, Mont.,	8	26
—George Kelley, MacDonald,	8	26
22—Yvon Brizard, Montréal,	8	24
23—Art Potter, Laval,	3	22
—Ted Runions, Bishop's,	6	22
—Jacques Lajeunesse, Mont.,	8	22
—Oscar Auns, C.M.R.,	7	22
27—Dan Mackay, Bishop's,	6	21
28—Jacques Papillon, Laval,	8	20
29—Robert Martel, Mont.,	8	17
—Bruce Armstrong, MacD.,	8	17
31—Jack Newmayer, Laval,	1	16
32—Mike Levêque, Bishop's,	6	15

Les Carabins de Montréal visitent Laval à l'Aréna

Le Rouge et Or de l'Université Laval jouera sa quatrième partie locale dans la ligue Interuniversitaire de hockey ce soir, alors que les Carabins de l'Université de Montréal, dirigés par le pilote Roland Bleau tenteront de remporter leur deuxième partie contre les joueurs de l'instructeur Jean-Paul Poulin, à compter de 8 heures, à l'Aréna de l'O.T.J., au Parc Victoria.

Ce sera la quatrième rencontre entre les deux clubs, cette saison, et également la dernière pour la présente cédule entre Montréal et Laval. Au cours des trois premières joutes, les joueurs du Rouge et Or ont eu l'avantage en remportant deux victoires par le compte de 3 à 2 à Montréal et 6-3 à Québec même, tandis que les Carabins ont réussi à l'emporter, mercredi dernier, à Montréal, par le score de 8-7.

Le pilote Jean-Paul Poulin, du Rouge et Or, est revenu de son dernier voyage fort deçu de la défaite de son équipe, car le résultat de cette dernière rencontre enlève des chances à son équipe de remporter de nouveau le championnat de la ligue, mais il entend bien faire repartir son équipe sur un bon pied avec la joute Montréal à Laval, ce soir. Le Rouge et Or a encore cinq parties à jouer d'ici la fin de la saison, dont une contre Montréal, deux avec McGill et également deux à disputer au Varsity Blue de Toronto, détenteur actuel de la première position. En supposant que Laval remporte toutes ses prochaines rencontres et que Toronto subisse la défaite dans ses deux joutes avec Laval et également lors de sa dernière partie de ligue le Rouge et Or pourrait ainsi s'assurer le titre pour une deuxième année consécutive.

Pour la joute de ce soir, contre les Carabins de Montréal, Jean-Paul Poulin aura recours à Maurice Grenier dans les filets. A la défense, Guy Leblanc, Jean-Guy Frigon, Pierre Thivierge, Claude Ferron et André Young s'assureront de donner une protection adéquate à notre cerbère, Claude Duguay pilotera un premier trio avec André Arsenault et Robert Landry sur les ailes. Une autre ligne sera composée d'Yvon Paquet, Romain Chrétien et Jean Bazin, tandis que José Michaud, Gilles Veillette et les frères Michel et Paul-Emile Roy compléteront l'alignement du club local. Chez les visiteurs, le pilote Roland Bleau compte sur les Claude Duguay, Roland Hébert, Fernand Bastien, Roland Mongeon, Reynald Dufour, Roger Hamel, Guy Belisle, etc., pour tenter de remporter une troisième victoire cette saison, bien que son équipe soit définitivement éliminée du championnat.

Anne Heggtveit est fiancée

Ottama, 15. (PC)—Anne Heggtveit, la championne olympique du ski est fiancée à M. Ross Hamilton de Montréal. C'est ce qu'a révélé hier la mère de la jeune skieuse d'Ottawa.

La date du mariage n'a pas été divulguée. Mlle Heggtveit a célébré son 22e anniversaire de naissance le 11 janvier dernier.

STP L'ANTIUSURE QUI DÉFIE LES CAPRICES DU MERCURE!

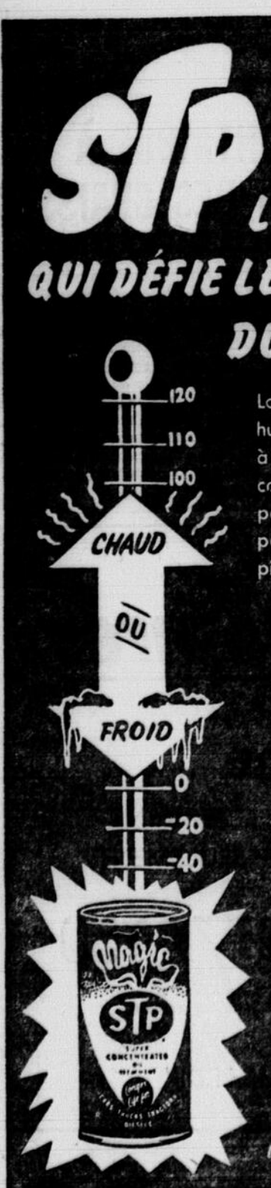

Lorsque vous traitez votre huile par STP, vous assurez à votre moteur une lubrification constante aussi bien par un froid sibérien que par une chaleur des tropiques.

FAITES L'ESSAI DE STP DÈS AUJOURD'HUI

STP:
- Réduit la consommation d'huile
- Elimine le cliquetis des soupapes hydrauliques
- Prévient l'usure du moteur
- Elimine la formation de carbone

EN PLUS...
- Il facilite les démarrages rapides
- Il augmente la pression d'huile
- Il garde votre moteur propre et lui assure un fonctionnement plus silencieux.

Un produit allemand conçu pour les moteurs d'aujourd'hui

STP lubrifie sous une gamme étendue de températures. En vente chez votre concessionnaire ou votre poste d'essence préféré.

Vendeur autorisé pour le district

MARCEL ROCHETTE LIMITEE

535 Ave Montcalm Chicoutimi Tél.: LI 3-3389
772 St-François-Est Québec Tél.: LA 2-1244
360 rue St-Germain Rimouski Tél.: RA 3-6511

LE PLUS PETIT APPAREIL AUDITIF AU MONDE

Ce que vous voyez est la grosseur réelle de l'appareil. Il se porte entièrement dans l'oreille — ne pèse ¼ once.

Aucune Corde. — Aucun Tube. — Aucun Moule. —

ENTENDEZ DE NOUVEAU AVEC LE NOUVEL APPAREIL

DAHLBERG a subsidiary of Motorola Inc. "Miracle-Ear" Guaranteed by Good Housekeeping

Si vous ne pouvez venir envoyez ce coupon.

The T. Eaton Co. Limited
277 rue ST-JOSEPH EST
Québec — Tél.: LA 9-1361

Veuillez me faire parvenir sans obligation les renseignements concernant votre nouvel appareil "miracle"

Nom .....
Adresse .....
Ville .....Co. .....P.Q. .....

THE T. EATON Co LIMITED
of Montreal
277 rue ST-JOSEPH EST - Québec - Tél.: LA 9-1361

PROFITEZ DES EXCELLENTES OFFRES D'EMPLOI DU CORPS DES TRANSMISSIONS DE L'ARMÉE!

L'accroissement des responsabilités de l'Armée canadienne dans la défense du pays crée de nouveaux postes, en particulier dans le Corps des transmissions, où les jeunes gens que cette arme intéresse peuvent devenir:

operateurs — (radio et télétype);

techniciens — (radio, télétype, appareil terminal, générateur, moteur et autre outillage électrique et électronique);

poseurs de lignes — (construction et entretien de réseaux de lignes, de câbles et d'antennes).

Considérez bien les avantages suivants:

(1) emploi d'avenir, bien rémunéré;

(2) possibilités d'avancement, de voyages, d'aventure;

(3) plusieurs autres avantages.

Vous devez avoir entre 17 et 25 ans, être célibataire et en bonne santé et satisfaire aux exigences de l'Armée. Pour obtenir des renseignements complets, téléphonez ou postez le coupon ci-dessous au Centre de recrutement de l'Armée le plus près de votre domicile.

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE
718 rue St-Jean
Québec (PQ) — Tél.: LA 3-9335

Veuillez m'envoyer des renseignements détaillés sur le Corps des transmissions de l'Armée.

Nom..... Âge.....
Adresse.....
Ville/village.....
Prov:..... Tél:.....
Dernière année d'études terminée.....

F 59-448

Bel exploit aux quilles par l'équipe St-Rodrigue

Victoire éclatante que celle remportée par l'équipe Salle St-Rodrigue lors du dernier programme de la ligue des petites Quilles Classe A Québec-District Enrg. En défaisant Lahaye Fleuriste par 4 à 0, elle a fait subir à cette dernière son premier revers par ce compte durant la saison en cours Même une équipe de vedettes peut avoir ses revers. Il faut dire toutefois que l'équipe Lahaye Fleuriste n'a pas à lutter fort pour se maintenir en tête de la section 2, elle détient encore une avance de 8 points sur l'équipe P. Beaulieu lunettes qui la suit.

Charles Drolet de l'équipe Salle Limoilou s'est mérité le prix Dow en roulant une partie de 257

L'honneur du plus haut triple individuel revient à André Chabot du Café Le Parisien avec un total de 639. Il est suivi de près par Charles Drolet (Salle Limoilou), qui a réussi 631. Jean-Marc Dumas (P.-A. Auclair Enrg), avec 601 complète la liste des triples de 600 et plus.

Treize équipes ont totalisé 2400 et plus en triple et J.-A. Auclair Enrg vient en tête avec 2523. Le plus haut simple d'équipe est réussi par la "Salle Limoilou" avec 939.

POSITIONS DES EQUIPES
SECTION No 1

	PG	Pts	Tot	Pins
Salle Courville	45	17	62	49162
Rest. Chez Yves	41	16	57	50137
Paul Lacroix	43	13	56	48957
Café Le Parisien	41	14	55	48719
J.-A. Auclair Enrg.	38	14	52	46648
Rest. Chez Fidèle	35	12	47	46785
Paradis Mufflers Inc.	33	14	47	46497
Garage Genest & Frère	33	10	43	46965
Salle Levesque	32	10	42	47536
Robert Julien	31	11	42	47477
Salle Gros Louis	29	10	39	44154
Taxi Mercier	22	9	31	46182
Salle Fontaine	23	4	27	43687
Bouchard Auto	20	5	25	37045
Taverne A. Ruel	14	5	19	41009
Salle Ste-Claire d'Ass.	14	3	17	28417

SECTION No 2

Lahaye Fleuriste	46	17	63	51385
P. Beaulieu - Lunettes	40	15	55	57317
Cent. N.-D. de Pitié	38	15	53	48237
Cent. Loretteville	36	15	51	48386
Plage Jacques	36	14	50	47218
Salle St-Rodrigue	36	13	49	47223
Cordonnerie Idéale	35	11	46	46885
Taverne B. Mallette	34	12	46	45034
Salle Barbeau	35	10	45	43952
Rest. Salle Limoilou	26	10	36	43817
Salle St-Malo	27	8	35	47494
J.-A. Mainguy & Fils	27	7	34	47710
Salle Vallière	25	7	32	40037
Centre St-Anselme	26	5	31	44330
L. Bédard, épicier	22	6	28	45259
Pharmacie P. Labbé	8	1	9	30963

SECTION No 3

Albert Julien	47	19	66	50178
Damier Rose	46	18	64	48442
Marché Central	48	15	63	51421
Salle Limoilou	40	15	55	49126
Magasin Montcalm	39	13	52	48908
Salle Tremblay	36	11	47	47873
Crisp Sunoco	37	10	47	46495
Syndicat du Bijou	28	11	39	46466
Rest. Chez Bob	27	10	37	44436
Salle Myrand	26	10	36	44321
O'Keefe	27	8	35	46324
S. Bouffard Ltée	25	6	31	45477
Rest. Chez Philippe	19	6	25	32022
Salle Drolet	18	5	23	34408
Chev. Colomb 446	15	6	21	41002
L'Industrielle Cie Ass.	11	1	12	42667

MEILLEURES MOYENNES

	PJ	Moy.
1—René Chabot, Marché Central	45	184.2
2—Marc-A. Fortin, Rest. Chez Fidèle	57	172.7
3—Bruno Savard, Centre Loretteville	55	171.31
4—Jacques Levesque, Plage Jacques	57	170.15
5—Lucien Cloutier, Café Le Parisien	45	168.41
6—Fernand Cadoret, Rest. Chez Yves	63	168.3
7—Lionel Plante, Lahaye Fleuriste	57	167.47
8—Jos Hawey, Damier Rose	57	166.38
9—Jacques Desmeules, Café Le Parisien	51	166.7
10—Guy Chantal, Albert Julien	60	166.
11—Luc Cimon, Lahaye Fleuriste	51	165.50
12—Roger Doré, O'Keefe	54	165.40
13—Roger Gilbert, Rest. Chez Yves	48	165.33
14—Charles Drolet, Salle Limoilou	51	165.27
15—Marius Magnan, Albert Julien	54	165.16

JOUEURS ayant roulé 550 et plus

André Chabot, Café Parisien	639
Charles Drolet, Salle Limoilou	631
J.-Marc Dumas, J.-A. Auclair	601
Jean Laperrière, Salle Courville	586
Jacques Vachon, Salle St-Malo	567
Michel Baril, L. Bédard, épicier	556
Roméo Falardeau, C. Loretteville	554
Jean Robitaille, Damier Rose	551
Guy Chantal, Albert Julien	550

VICTOIRES 4-0

Taverne A. Ruel vs Salle Fontaine
P. Beaulieu vs Rest. Salle Limoilou
Salle St-Rodrigue vs Lahaye Fleur.
Cordonnerie Idéale vs Salle St-Malo
Cent. Loretteville vs Salle Barbeau
J.-A. Mainguy Fils vs C. St-Anselme
Salle Limoilou vs Salle Drolet

SIMPLES D'EQUIPE de 900 et plus

Salle Courville	939
Salle Limoilou	922

TRIPLES D'EQUIPE de 2400 et plus

J.-A. Auclair	2523
Cordonnerie Idéale	2488
Robert Julien	2483
Damier Rose	2477
Albert Julien	2469
Salle Limoilou	2468
Salle St-Rodrigue	2435
Centre Loretteville	2420
Café Le Parisien	2415
Rest. Chez Yves	2407
Rest. Chez Fidèle	2404
Salle Courville	2401
Marché Central	2400

Plus haut simple individuel : Charles Drolet, Salle Limoilou 257
Plus haut triple individuel : André Chabot, Café Le Parisien 639
Plus haut simple d'équipe : Salle Courville 939
Plus haut triple d'équipe : J.-A. Auclair 2523

Gisèle Gilbert roule un 202

Lors du programme de la Ligue de petites quilles Québec-District, section féminine, Gisèle Gilbert du Ed. Morency s'est emparée des honneurs pour le plus haut simple soit 202. Elle se mérite donc le prix Dow de la semaine. Raymonde Robitaille de Station Shell Carette a roulé le plus haut triple soit 520..

Le plus haut simple de la saison a été battu par l'équipe Morency qui joua 896. Le simple d'équipe était de 890 et détenu par l'équipe Restaurant Chez Arnold. Le plus haut triple d'équipe a été roulé par Ed. Morency Ltée soit 2313.

450 et plus — Raymond Robitaille, 520; Maureen Buteau, 498; Carmelle Beaulieu, 495; Noëlla Langevin, 491; Rita St-Hilaire, 489; Yolande Loiselle, 488; Jeannine Normand, 484; Aurilda Bernier, 479; Margo Grenier, 452.

2000 et plus — Ed. Morency Ltée, 2313; Rest. Chez Arnold, 2165; Paul Gagnon Assurances, 2129; Station Shell Michaud, 2122; Martin Senour, 2076; Gagnon Transport, 2048; Station Shell Carette, 2029.

Victoires 4 à 0 — Ed. Morency Ltée contre Roland Robert Enr.; Paul Gagnon Assurances contre Georges Clément; Station BA H.-P. Gelly contre Salle Drolet; Martin Senour contre Salle Lévesque.

MEILLEURES MOYENNES

	PJ	Pins	Moy.
Gisèle Gilbert,	51	7462	146.16
Aimée Labrecque,	44	6427	146.3
Marie Schofield,	51	7444	145.99
Margo Grenier,	57	8279	145.14
Jeannine Normand,	50	7228	144.28
Mary Dinan,	50	7141	142.41
Carmelle Beaulieu,	64	7663	141.49
Marielle Tremblay,	47	6595	140.15
Jacqueline Blais,	67	7965	139.42
Noëlla Langevin	57	7955	139.32
Helen Dinan,	46	6405	139.11
Monique Verret,	54	7516	139.10
Cécile Mainguy,	41	5703	139.4
Huguette Joncas,	48	6624	138.0
Yolande Loiselle,	54	7388	136.44

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pts	Tot	Pins
Rest. Chez Arnold,	39	14	53	39649
Stat. Shell Michaud,	38	14	52	38279
Ed. Morency Ltée,	37	14	51	39043
P. Gagnon Assurances,	35	13	48	37986
Stat. BA H.-P. Gelly,	32	14	46	35241
Martin-Senour,	32	12	48	38629
Salle Bourbonnais,	32	10	42	36829
Gagnon Transp. Ltée,	30	8	38	37543
Roland Robert Enr.,	26	10	36	32681
Marché Maufils, Enr.,	23	8	31	34897
Stat. Shell Carette,	24	5	29	34401
Salle Lévesque,	17	5	22	34670
Georges Clément,	13	2	15	31416
Salle Drolet,	12	2	14	31029

Compteurs chez les étudiants

Alors que la cédule de la ligue Interuniversitaire tire à sa fin, deux joueurs des meneurs du circuit les Varsity Blues de Toronto, Jim Murchie et Bill Kennedy détiennent les premiers rangs et semblent assurés de se livrer une lutte entre eux seulement pour le grand honneur d'être le champion compteur du circuit pour la présente saison et ainsi succéder à Michel Lagacé, qui l'an dernier s'assura le titre en portant les couleurs du Rouge et Or de Laval.

Jim Murchie a actuellement 23 points à son crédit avec 9 buts et 14 assists, tandis que Bill Kennedy est second avec 22 points à son actif, composés de 10 buts et 12 aides. Pour sa part Kennedy est le meilleur franc-tireur avec ses 10 buts, tandis que Jim Murchie, qui a 14 aides depuis le début de la saison, est le meilleur fabricant de jeux.

Chez les cerbères, George Deratnay du Varsity Blue et Maurice Grenier du Laval se livrent une chaude lutte pour la meilleure moyenne. Le gardien de buts du Toronto a alloué 2.8 buts par partie depuis le début de la saison, tandis que Maurice Grenier, qui fut le gagnant du titre l'an dernier montre une fiche de 3.5 buts par joute.

MEILLEURS COMPTEURS

	PJ	B	A	Pts
1—Jim Murchie, Tor.,	8	9	14	23
2—Bill Kennedy, Tor.,	8	10	12	22
3—R. Dufour, Mont.,	8	5	11	16
4—Don Fleming, Tor.,	8	9	5	14
—Cl. Duguay, Mont.,	8	9	5	14
6—Ev. Rush, Tor.,	8	6	7	13
—Lorne Jones, McGill,	7	2	11	13
8—Cl. Duguay, Laval,	7	6	6	12
—B. Hutchison, McG.,	7	7	5	12
10—J. O'Reilly, McG.,	7	6	5	11
—D. Cherapacha, Tor.,	7	5	6	11
12—A. Arsenault, Laval,	7	5	5	10
—G. Hicken, Tor.,	7	4	6	10
14—J. Simpson, Tor.,	8	1	8	9
15—R. Mongeon, Mont.,	8	4	4	8
—Gord Epp, Tor.,	8	3	5	8
—Guy Belisle, Mont.,	8	2	6	8
—Pete Warren, Tor.,	8	2	6	8

CETTE PHOTO, PRISE AU CAMP VALCARTIER, hier soir quelques minutes avant les combats préliminaires en vue du championnat provincial militaire de boxe le 18 mars prochain, raconte par duos, leurs efforts individuels. Quatre combats chez les jeunes du camp et trois chez les militaires contre les boxeurs de St-Malo ont permis cette soirée pugilistique. Première rangée (g. à d.) Roy Shaver, poid-coq, perd par décision pour John MacDonald; Glen Wilson, poids plume, se retire à la première ronde pour Blair Wheaton; Leo Vanderbrun, poids-mouche, laisse la victoire à Ian Petit Dann par décision; Robert Dextraze, poids-léger, l'emporte par décision contre Sonny Drolet. Deuxième rangée, (g. à d.), Bernard Maurice, poids-léger, de Valcartier gagne par k.o. technique ou par retrait selon l'expression militaire contre Bob Barette, St-Malo; Léonard Duguay, poids-léger, de Valcartier, s'empare de la victoire après un dur combat contre Gérard Barette, de St-Malo; et enfin Claude Mercier, poids mi-moyen, de Valcartier, perd aux mains de Gaston Tancrède (Montana) de St-Malo. Les arbitres étaient le lieutenant Gérard Beaudry, officier des sports de la région militaire du Québec, le sergent-major William Magee, de Valcartier et du sergent-major Joseph Trudeau, de la Citadelle de Québec.

La pêche au Casting Club

Amateurs de pêche, le Casting Club de Québec vous invite à joindre ses rangs pour apprendre à bien pêcher à la mouche. Il y a des experts à votre disposition, ils vous montreront des petits trucs que tout bon pêcheur doit savoir pour obtenir le maximum du plaisir de la pêche

Les pratiques se font tous les jeudis soir à la salle paroissiale St-Malo, 295 rue Marie de l'Incarnation de 8.00 heures p.m. à 11.00 heures p.m. Pour plus amples renseignements rendez-vous sur les lieux.

Le but du Casting Club de Québec est la conservation de notre faune. "Tout bon pêcheur devient conservateur de notre faune".

Jeudi dernier avait lieu une autre soirée de pratique, comme à l'habitude il y eut concours pour les classes "A" et "B" sur un total possible de 50 points, le classement est comme suit:

Classe "A"

G. Rigali	36
N. Richard	32
G. Richard	24
R. Boulet	20
R. Comeau	16

Classe "B"

P. Boulet	34
A. Delisle	30
R. Joncas	26
R. Audy	26
R. Poulin	22
P. Delisle	16
G. Bédard	16
P.-G. Tessier	14
J. Gagné	6
R. Déry	6

Jeudi, le 16 février, il n'y aura pas de pratique de la section du lancer. Pour remplacer, il y aura à 8.00 heures p.m. projection de films en couleurs sur la pêche. L'entrée est gratuite. Tous sont invités. Bienvenue aux dames et demoiselles.

McNamara . . .

(Suite de la page 13)

soit près de quatre buts par parties, ne l'inquiète pas outre mesure.

"Gerry ne reçoit pas beaucoup de protection lorsqu'il joue avec les Wolves et souvent on le laisse seul.

"Si mes coéquipiers lui accordent une protection aussi grande que celle dont ils m'entourent, j'ignore comment il ne pourra réussir".

Par ailleurs, Bower menquera sûrement les prochaines joutes contre Chicago et New York. On croit même qu'il sera inactif pendant trois semaines.

Un incident cocasse au départ de Floyd Patterson pour Miami

New York, 15 (PA) La fanfare jouait "Bye Bye Baby"; Cus D'Amato posait pour les photographes; les directeurs de Feature Sports Inc., semblaient harrassés.

Le train de 2:15 p.m., à destination de Miami, qui devait transporter Floyd Patterson, titulaire mondial des poids lourds à Miami, en vue de son prochain match de championnat contre Ingemar Johansson, quitta la gare à 2:25.

Une seule chose manquait: Patterson lui-même.

Au tout dernier moment, D'Amato et les promoteurs avaient retiré les bagages du train. Ils étaient aussi confus que les journalistes qui s'étaient rendus à la gare pour donner le compte rendu du départ.

A la suite d'un appel téléphonique précipité, l'un des promoteurs a révélé que Patterson devait quitter New York à bord du train de 2:50 p.m., et non celui de 2:15 p.m.

Finalement, Patterson s'est présenté à la gare en compagnie de son épouse Sandra, ignorant complètement l'émoi qu'il avait indirectement causé.

Lorsque les photographes l'ont accueilli à coups d'éclairs de magnésium, il a souri et agité la main.

Puis, ce fut une brève conférence de presse.

"Des prédictions ?" de demander un journaliste.

"Ce sera un match très intéressant" de répondre le champion.

Il était très difficile d'entendre Patterson dans le fouillis qui se déroulait autour de lui. On lui a également demandé pourquoi il avait décidé d'établir son camp d'entraînement à Miami Beach plutôt qu'à Homestead, Floride.

"Je voyage avec les Blancs et les Noirs, a-t-il dit, soit en Suède ou ailleurs. Nous vivons toujours sous un même toit. Maintenant, j'apprend qu'ici je devrais demeurer ailleurs tandis que Cus et Julius November, mon avocat, seraient logé à l'hôtel. C'est trop ridicule".

Sts-Martyrs triomphe 9-2

Les Citadelles de Sts-Martyrs ont remporté leur quinzième victoire de la saison régulière dans la la ligue Juvénile Québec-district hier soir en triomphant du Charny par 9-2

Georges Villeneuve a pris la vedette che zles vainqueurs avec deux buts et quatre assistances. Guy Dufour, Michel Cauchon, Paul Delaney, Gaétan Cardinal, Michel Hughues, Martin Madden, et Soles ont compté les autres buts. Des deux buts du Charny furent marqués par Gilles Poisson.

CHARNY 2, STS-MARTYRS 9

Première période

1—Sts-Martyrs: Dufour, (Villeneuve, Cardinal)	4:00
2—Sts-Martyrs: Cauchon, (Villeneuve, Caron)	10:00
3—Sts-Martyrs: Delaney, (Villeneuve)	11:00
4—Sts-Martyrs: Cardinal, (Villeneuve, Dufour)	13:00
5—Sts-Martyrs: Villeneuve, (Soles)	17:00

Punes: O'Connell 2:10, Delaney 4:30, Dusseault 8:30, Turmel 14:50, Fortin 19:00.

Deuxième période

6—Sts-Martyrs: Villeneuve, (Cardinal)	1:35
7—Charny: Poisson, (Préchette)	16:27
8—Sts-Martyrs: Hughues, (Cauchon)	19:00

Pun: Aucune.

Troisième période

9—Charny: Poisson, (Préchette, Cadorette)	4:20
10—Sts-Martyrs: Madden, (Turmel, Delaney)	6:00
11—Sts-Martyrs: Soles, (Hughues, Cauchon)	8:45

Puns: Fortin 10:30, Cardinal 18:30.

Hull ira jouer à Kitchener le 25

Ottawa, 15 (PC) — La joute qui devait avoir lieu à Kitchener le 16 novembre dernier entre les Beavers et les Canadiens d'Ottawa-Hull, sera reprise le 25 février à Kitchener.

COLISEE

HOCKEY, 'Ligue Jr A'
CE SOIR, 8 h. 15
(29ième joute locale)

★ CITADELLES ★
- vs -
★ AS JUNIORS ★

- Adultes 75c - Enfants 25c
- Billets en vente à 7h. ce soir au contrôle du Colisée.

Admission générale seulement
Section des loges

Résultats de la descente courue au Mont Ste-Anne

Voici les résultats complets du concours de descente disputé dimanche dernier au Mont Ste-Anne pour l'obtention du trophée "Sidney Dawes"

Départ du sommet de la montagne

FEMME

	Classe	Temps
Leblanc, Doris U. Commerciale,	Junior B	6:58.7

HOMMES

Lebrun, Pierre U. Commerciale,	Senior A	2:29.2
Morency, Marc U. Commerciale,	Senior B	2:30.0
Smith, Johnny U. Commerciale,	Senior B	2:51.0
Bureau, Pierre Mont Ste-Anne,	Senior B	2:58.9
Demers, Jacques U. Commerciale,	Senior B	3:05.0
Lethieck, Jean-Louis U. Commerciale,	Senior B	3:09.2
Bernard, Gérard, U. Commerciale,	Senior B	3:10.5
Plante, Charles-Aimé, Mont Ste-Anne,	Senior B	3:23.9
Lafrance, Claude Redskins,	Senior B	3:26.7
Larsen, Mitchell Mont Ste-Anne,	Senior B	3:36.0
Robitaille, Yvon U. Commerciale,	Senior B	3:45.1
Lortie, Pierre U. Commerciale,	Junior B	2:41.0

Départ du milieu de la montagne

FEMMES

	Classe	Temps
Mitchel, Carol U. Commerciale,	Junior C	3:09.5
Demers, Andrée U. Commerciale,	Junior C	3:13.5
Kelso, Joan Mont Ste-Anne,	Junior C	3:19.5

HOMMES

Maheux, Lucien Redskins,	Senior C	1:18.5
Dodier, André Redskins,	Senior C	1:29.9
Gélinas, Jean Valcartier,	Senior C	1:32.9
Brassard, Camille Lac Beauport,	Junior C	1:22.1
Maheux, Marcel Redskins,	Junior C	1:26.6
Cloutier, Yvon Redskins,	Junior C	1:27.1
Hébert, Yves Lac Beauport,	Junior C	1:43.3
Zulauf, Georges U. Commerciale,	Junior C	1:46.4
Maheux, André Redskins,	Junior C	1:46.6
Kelso, Winston Mont Ste-Anne,	Junior C	1:50.4
Dumaine, Pierre Mont Ste-Anne,	Junior C	2:21.1
Cliche, J.-Martin Mont Ste-Anne,	Junior C	2:42.6
Cauchon, Denis Mont Ste-Anne,	Junior C	2:47.7

OFFICIELS

Ski secour: J.-P. Sansfaçon et aides; Départ: Jean Ferland, André Côté, Cl. Plante, André Marcoux; Compilation: Denise Godbout, R. Dupont, M. Boudreault; Chronométreurs: G. Dumaine, M. Allaire, F. Lavoie, G. Weiss, A. Martin; Organisation générale: C.-A. Plante, J.-P. Simard, A. Marcoux; Chronométrage: "Omega".

Résultats de boxe de lundi

Par la Presse Associée

New York — Paolo Rosi, 135 3-4, de Brooklyn, N.Y., a défait aux points Tommy Tibbs, 134 1-2, de Boston, en 10 rounds.

Chicago — Jesse Smith, 159, de Chicago, a défait par k.o. technique Jimmy Remson, 163, de Detroit, en 3 rounds.

Dallas, Texas — Curtis Cokes, 145, de Dallas, a défait aux points Charles Tombstone Smith, 148, de Los Angeles, en 10 rounds.

Oakland, Californie — Ronnie Perez, 122 1-2, de Hayward, Californie, a défait aux points Jimmy Abeyta, 118, d'Oakland, en 10 rounds.

Badminton provincial

Le tournoi provincial de badminton par équipes en vue du trophée "Paul Gascon" sera tenu dans notre ville le 25 mars pour la première fois depuis que cette compétition a été lancée en 1954.

En effet, l'Association Provinciale a fait parvenir la nouvelle officielle aux organisateurs de Québec. Par les années passées, toutes les rencontres se déroulèrent à Montréal mais vu l'essor considérable qu'a pris le badminton cette année à Québec, l'Association de la province n'a pas hésité à présenter ce concours au Winter Club.

Dans chaque ville de la province, l'on fera une élimination et celle qui sortira le vainqueur devra se rapporter à Québec pour la grande finale. L'année dernière, 20 équipes étaient sur les rangs. Les représentants de la Vieille Capitale ont connu de beaux succès dans cette compétition alors qu'ils décrochèrent les honneurs à trois reprises. La première fois en 1957, puis en 1959 et 1960. C'est donc dire que le trophée sera défendu dans nos murs.

Les joueurs seniors qui ont gagné des titres, ne sont pas éligibles pour ce concours. En ce qui concerne les joueurs de Québec qui feront l'équipe, les dirigeants se réuniront pour discuter de la manière que sera choisie l'équipe.

COLISEE

Tél.: LA 5-9979 - LA 5-5129

LIGUE AMERICAINE
JEUDI SOIR
8 hres 30

★ BUFFALO ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★

- RES.: Loges $3.00
  Mezz. (4 Prem. R.) $2.50
  (4 Dern. R.) $2.00
- Balcon $1.60
- ADM. GEN.: "Millionnaires" Adul. $1.00 — Enf. 50c
  (Taxe de ch. de service incl.)

Billets de SAISON et billets LIBRES dans Dépôts jusqu'à 7 h., JEUDI. Au COLISEE jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain.
Contrôle ouvert à 7 h., jeudi soir.

Mme Dagenais et son époux, prop. de l'Académie de Danse Valentino vous garantissent que savoir danser pour ceux de 25 à 60 ans apporte succès, satisfaction, bonheur. Valentino, 827 rue St-Jean, coin St-Augustin, 523-2400

La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

Un mouvement de reprise à la Bourse de New York

New York (PA)- Le marché a bénéficié d'une reprise, hier, en raison des perspectives de dépenses fédérales en vue de combattre le chômage et de l'accroissement de valeur des titres spatiaux. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a monté de 1.60 à 233.50. Le virement a été de 4,490,000 actions au regard de 3,560,000, lundi. General Electric a été le stock le plus en demande, montant de 2 3-4 à 66 1-4 sur un déplacement de 163,700 actions.

X —X— X

Montréal (PC)- Les valeurs industrielles ont été l'objet d'une reprise tardive hier et les gains avaient prédominance sur les pertes à l'issue d'une séance modérément active. Les affaires ont porté sur 143,600 valeurs industrielles et sur 163,900 actions minières et pétrolières. La Banque Canadienne Nationale a été particulièrement en faveur, montant de 1 1-2 à 57 3-4. Les pétroles ont varié dans un étroit rayon. Dans le compartiment des mines, Hollinger a progressé tandis que Kerr-Addison a fléchi.

X —X— X

Toronto (PC)- Le marché a recouvré son équilibre, hier. Le virement a été de 1,741,000 actions au regard de 1,624,000, lundi. Dans le compartiment des valeurs industrielles, les titres sidérurgiques et les services publics ont été particulièrement en faveur. Les banques se sont effritées, tandis que les pétroles ont progressé. Le lingot d'or canadien était coté à $34.65 - $34.85 l'once.

Une recrudescence d'activité sur le marché des obligations

Montréal (PC)- Le rythme des transactions s'est de nouveau accéléré hier sur le marché des obligations à la suite d'un renouveau d'intérêt à l'égard des obligations des provinces. Sur un marché actif, les émissions provinciales ont monté de ¼ à ½ point. La nouvelle émission de l'Hydro-Québec se transigeait jusqu'à ¾ de point au-dessus du prix d'émission. Les émissions fédérales à longue échéance ont monté de ⅛ à ¼ de point sur un virement normal tandis que les courtes échéances ont commencé la séance avec une légère tendance à la baisse. Cependant, ces dernières se sont plus tard raffermies pour terminer la journée inchangées ou modérément à la hausse. Les obligations industrielles ont progressé ¼ de point sur un marché un peu plus actif. Toutefois, une rareté de titres demeure un facteur restrictif. Les courtiers ont déclaré que le relèvement des cours depuis lundi n'est pas étranger au lancement de la nouvelle émission de l'Hydro-Québec. On croit qu'il n'y aura pas d'autre finance importante dans un avenir prochain et les investisseurs semblent désireux de profiter des rendements attrayants actuels. Un facteur de la vigueur du marché, c'est que le gros des achats représente de vastes commandes provenant vraisemblablement des institutions.

X —X— X

New York -(PA)- La plupart des obligations industrielles ont monté d'une fraction ici hier. Les émissions étrangères payables en dollars semblaient indécises.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 14 février 1961

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
ACF Ind	4100	53¼	51⅞	53⅛	+ 1⅜
Address	1900	86½	85¼	85¼	
Alleghany	4300	11½	11⅜	11½	
Allis Ch	12900	25½	24¾	25⅜	+ ⅝
Amerada	7500	75¾	75¼	75¼	— ¾
Am Can	23500	37¾	36¼	37⅜	+ 1¼
Am Cyan	34400	44⅞	43⅛	43⅞	— ¾
Am Mot	26500	17¼	17	17	
Am Smelt	2100	57⅜	56⅛	56½	— 1
Am Std	4200	14⅜	13¾	14¼	+ ¼
Am Tel	21200	112¼	111⅛	111¾	
Am Tob	1600	73	72½	72⅞	— ⅛
Anaconda	4300	49⅜	49	49⅜	+ ¼
Armco Stl	3900	69¾	68¼	69½	— 1
Armstg	700	58	57	58	+ 1½
Babcock	5000	41½	40¾	41½	+ ½
Balt O xd	1400	35½	34⅞	35⅛	+ ¼
Beth Steel	13500	43½	42¾	43¼	+ ½
Boeing	34000	41¼	39⅜	40⅞	+ 2⅛
Borden	1600	56⅜	56	56¼	+ ¼
Borg War	3100	36⅜	35¾	36⅛	+ ⅛
Bucy Erie	4800	15⅞	15⅛	15⅜	+ ⅜
Budd Co	7300	14	13⅞	14	
Burl Ind	5900	17⅝	17½	17⅞	+ ¼
Burrghs	8800	33⅜	32¾	33⅛	+ ⅛
Calumet	500	14⅞	14⅝	14⅜	— ⅛
Can Dry	2000	23¼	22⅞	22⅞	— ⅛
CPR	2200	23¼	23	23	— ⅛
Case JI	2400	10½	10⅜	10½	
Cater Tr	16100	34¾	34	34⅜	+ ⅜
Celanese	19200	29⅜	27½	28¾	+ ⅞
Chance V	700	42⅞	42¾	42⅞	— ⅛
Ches Ohio	1500	62⅞	62¼	62¾	+ ½
Chrysler	128000	42⅜	41⅜	42	+ ½
Cities Svc	3900	53⅞	53¼	53¼	
Clevite	700	52⅞	51¾	52⅞	+ 1⅜
Coca Cola	4100	88	85½	87⅞	+ 2⅜
CBS	5800	37¼	36⅝	36⅜	— ⅜
Coml Solv	27300	36	24⅛	25⅞	+ 1⅝
Con Ed	12700	69	68½	68½	— ⅜
Container	4400	26⅞	26⅜	26⅜	+ ⅛
Cont Can	6400	39⅜	39⅛	39½	
Con Oil	2600	58¼	56½	58¼	+ 2
Copw Stl	1400	36⅜	35¾	36¼	+ ¼
Crane Co	1300	49⅞	49¼	49½	+ ¼
Cr Zell	5700	54½	52⅞	54½	+ 1¾
Curtiss	6400	18¼	17⅞	18⅛	+ ¼
Deere	6400	56⅞	56¼	56¼	— ¾
Dist Seag	1000	35	34½	35	+ ¼
Dome	1900	23	22⅞	22⅞	— ⅛
Douglas	5700	33⅜	32⅛	33	+ 1
Dow Chem	7100	74⅜	73	73½	— ½
Du Pont	6500	209	207	207½	— ¾
East Kod	18100	109¾	105	108⅝	+ 3¼
Eaton Mfg	1600	34¼	33½	34	+ ⅜
El Auto L	1300	48⅜	47⅞	48½	+ ¾
El Paso	16200	28½	28⅛	28⅜	+ ⅛
Firestn	7800	36⅞	36	36½	— ½
Ford	10000	67½	67	67½	+ ⅜
Frueh Tr	11800	22⅞	22⅜	22⅞	+ ½
Gen Dyn	9100	43¼	42½	42¾	+ ½
Gen Elec	200000	66¼	64⅛	66¼	+ 2¾
Gen Fds	4300	73⅜	72⅜	73	+ ¾
Gen Mills	1500	35¼	34¾	34¾	— ⅝
GMC	34000	42⅜	42	42¼	+ ⅛
Gen Tire	5300	62¼	60¾	61¼	+ 1⅜
Glidden	1200	41⅜	40¾	40¾	— ½
Goodrich	18600	52⅛	51⅛	51¾	— ⅜
Goodyear	10800	36	35	35¼	+ ½
Gr Paige	8400	2¼	2	2⅛	
Grand Un	400	30⅛	29¾	30⅛	+ ⅛
Gt A P	9000	44½	43¾	44⅛	+ ⅜
Gt Nor R	2500	48½	47¾	48½	+ ⅝
Gulf Oil	13100	36¼	35⅜	36	— ⅜
Homstk	2100	47⅜	47	47⅛	— ⅛
Hud Bay	300	47	47	47	— ⅛
Interlake	700	25⅞	25⅛	25⅞	+ ¾
Int Bus M	4200	642	637	637	— 1
Int Harv	5400	48½	47¾	48½	+ ⅝
Int Nick	11200	63⅞	62¼	63¾	+ 1¼
Int Pap	12200	33¾	33⅛	33⅜	— ⅜
Int Tel	24700	51½	49⅞	51½	+ 1⅜
Johns M	4100	59⅜	58½	59⅛	+ 2½
Kennecot	4600	82¼	81⅜	82¼	+ ¼
Kresge	1100	31	30¾	30⅞	
Kroehler	600	13⅛	13	13⅛	
Loew's	1100	18	17⅞	18	— ⅛
Marsh Fld	500	59	58¾	58¾	— ¼
McKee	900	31½	31	31½	+ ½
Merck	4800	83¾	81¾	81¾	— 1
Minn Hon	3500	150½	147	148¼	
Minn MM	9400	77¼	76⅛	76¼	— ⅞
Minn Ont	600	32	31¾	32	+ ¼
Monsanto	8900	48⅜	47⅝	48⅜	+ ¼
Mont Ward	7300	28⅝	28½	28½	— ⅛
Nat Aviat	1800	28⅜	27¾	28⅛	+ ⅜
Nat Cash	7400	73½	71¾	72¾	— ¼
Nat Dist	5700	26¾	26⅜	26½	
Nat Gyps	2800	60	60	60	+ ¾
NY Cent	3800	17½	17	17½	+ ⅜
NY HY	800	3⅝	3½	3½	— ⅛

(Suite à la page 17, 3e col.)

Corporation de Prêt et Revenu

M. FIDELE BLOUIN qui a remporté le titre de Président du Club Président de la Corporation de Prêt et Revenu — Section des Gérants, pour avoir classé sa division en première position dans la vente des plans d'épargne et du Fonds Mutuel en 1960.

Gestion de portefeuilles

Les titres qui nous sont confiés sont sous la surveillance constante de notre service de portefeuille, travaillant en liaison étroite avec notre département de recherches.

Nous effectuons trimestriellement une revision des valeurs détenues par nos clients. Ceux-ci sont en outre tenus au courant des événements importants, concernant la situation financière et administrative des sociétés dans lesquelles ils détiennent des intérêts.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Greenshields & Co Inc

Price House, Québec

MONTRÉAL TORONTO NEW-YORK
QUÉBEC OTTAWA WINNIPEG
SHERBROOKE LONDON

NOMINATION CHEZ PERSONAL PRODUCTS LIMITED

P. M. BROPHEY

M. William G. Brayley, président de Personal Products Limited, annonce la nomination de M. Peter M. Brophey comme vice-président de cette compagnie. M. Brophey est entré au service de la maison Johnson Johnson en 1954, et fut nommé assistant-trésorier de Personal Products Limited en 1960. Il continuera à remplir ses dernières fonctions, tout en assumant les responsabilités additionnelles que comporte sa nouvelle position. —

Légère baisse de la monnaie canadienne

New York (PC) — Le dollar canadien a baissé hier de 1-32 de cent à $1.01 au regard de $1.00 15-16, mardi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80 13-16, soit une hausse de 5-8 de cent.

X-X-X-X-X-X

Montréal (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 31-32 pour cent en devises canadiennes, soit une hausse de 1-16 de cent hier, à la fermeture.

La livre sterling a monté de 1-16 de cent à $2.77 3-8.

Le dollar américain: offert 99; demandé 99 1-32.

Le marché minier

Londres (PC) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.3 point à 75.6 à la Bourse de Londres.

Expansion constante des affaires de la Sun Life

La Sun Life Assurance Company of Canada, pour la douzième année de suite, augmentera les dividendes devant être versés aux détenteurs de polices en 1961, ont annoncé, ici, MM. Jacques-A. Thivierge et Paul-E. Lévesque, gérants de succursale Sun Life à Québec, à la suite de la 90e assemblée annuelle de la compagnie tenue à Montréal, hier.

MM. Thivierge et Lévesque ont déclaré que la Sun Life avait connu une année remarquable dans la région de Québec. Dans l'ensemble, la compagnie a vendu pour $1,034 millions d'assurance-vie nouvelle, portant à $9,573 millions l'encours global de la compagnie. Ce chiffre représente une augmentation de 7.1 pour cent à la fin de 1959 pour ce qui est des affaires en vigueur. L'assurance-vie de groupe s'élève à $3,618 millions et l'assurance-vie d groupe nouvelle, vendue en 1960, se chiffre par $302 millions.

MM. Thivierge et Lévesque ont ajouté que les progrès de la compagnie et l'augmentation des revenus se traduiront, au printemps, par une augmentation des dividendes aux assurés. Environ $41,400,000 seront versés sous forme de dividendes sur polices en 1961, soit $3,000,000 de plus qu'en 1960.

En 1960, les versements effectués par la Sun Life à l'égard de ses polices, se sont chiffrés par $185 millions, dont $129 millions ont été versés à des assurés et à des rentiers, de leur vivant. Les versements par suite de décès effectués en vertu de certificats de groupe et de polices individuelles en vigueur depuis moins de cinq ans se sont élevés à $10 millions.

Durant l'année, l'actif de la compagnie s'est accru de $82 millions, pour atteindre le chiffre global de $2,389 millions. MM. Thivierge et Lévesque ont encore ajouté que la Sun Life avait maintenu, durant l'année, sa pratique de placer des fonds dans des entreprises communautaires et particulièrement sous forme d'hypothèques sur maisons d'habitation et entreprises commerciales, ces hypothèques se chiffrant maintenant par $609 millions.

Les revenus de toutes sortes se sont élevés à $374 millions. Durant l'année, la compagnie a obtenu, sur son actif, un rendement net de 4.57 pour cent, à rapprocher de 4.40 pour cent en 1959.

A l'assemblée annuelle de la compagnie, tenue à Montréal, le président, George W. Bourke, a consacré la plus grande partie de son allocution à l'étude des perspectives économiques du Canada. Il a préconisé le développement de l'industrie secondaire canadienne et a fait quelques recommandations de prudence au sujet des relations canado-américaines.

Canadiens et Américains auraient avantage à toujours se rappeler que la solidarité est la clé de leurs relations réciproques, a-t-il déclaré. Pour une bonne part, le Canada doit aux Etats-Unis son mode de vie actuel et dépend de son voisin du sud pour ce qui est des marchés d'exportation, des capitaux et de l'apport technique. Les Etats-Unis dépendent du Canada en ce sens que ce dernier est leur principal marché d'exportation en même temps que leur principale source d'approvisionnement en matériaux essentiels.

Une préoccupation maladive du problème de la dépendance du Canada à l'égard du capital étranger présente des dangers, dit M. Bourke. "Nous devons éviter que la confusion des attitudes au Canada n'entrave l'entrée au pays de capitaux étrangers. Les amis du Canada à l'étranger ont besoin d'être constamment rassurés par le gouvernement que le Canada n'a aucunement l'intention de se replier dans un isolement économique."

M. Bourke a déclaré que la tâche la plus considérable que doit envisager le Canada pour assurer son développement futur est l'expansion d'une industrie de transformation secondaire profitable. Il suggéra un contrôle rigoureux des prix de revient et des prix de vente des produits industriels canadiens en augmentant les moyens de production et en modérant d'une façon appréciable les revendications des Canadiens, qui ont leur répercussion sur l'économie canadienne. Il faut agir ainsi, dit-il, si l'on veut alléger le fardeau fiscal et se rappeler qu'une lourde imposition est "l'un des principaux obstacles à la reprise d'un rythme d'épargne et d'un développement économique satisfaisants."

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 14 février 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droit
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	345	$41¼	41	41¼	
Algoma	740	$33¾	33⅜	33¾	
Alumini	544	$32⅜	32½	32⅜	
Ang Cdn p	75	$51¾	51¾	51¾	— ¾
Argus	145	$36½	36	36½	— ¼
Arg 250p	z10	$49½	49½	49½	
Asbestos	80	$27	26¾	27	+ ⅛
Atlas Steel	z75	$23⅝	23⅜	23⅝	
Bail S 5p	z25	$19	19	19	
Bank Mnt	932	$61½	61¼	61⅛	— ⅜
Bank NS	325	$69	68⅜	69	— ½
Banq CN	1360	$57⅞	56¼	57¾	+ 1½
Banq PC	525	$42¼	42	42¼	+ ¼
Bath P B	125	$31	31	31	
Bell Phon	2601	$49	48¾	48¾	— ⅛
Bow 5pr	900	$48⅛	48⅛	48⅛	+ ⅛
Bow 5½pr	25	$52	52	52	
Bowater	z25	$7½	7½	7½	
Brazil	436	420	410	410	— 10
BA Oil	1180	$32⅜	31⅞	32⅛	
BCE 4¾pr	260	$91¼	91¼	91¼	+ 1
BCE 5pr	80	$48½	48½	48½	+ ½
BCE 5½pr	150	$52½	52¼	52¼	+ ¼
BC Forest	z20	$123⅜	123½	123⅜	— ⅛
BC Pow	1090	$39	38½	38⅞	+ ⅛
BC Phone	100	$47½	47	47	— ½
Brockvl pr	1500	$10⅛	10	10	— ½
Brown	200	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Cal Pow	1175	$26¼	26⅛	26⅛	
Can Cem	z70	$28¼	28	28	+ ½
Cn Cem pr	65	$27¼	27¼	27¼	— ¼
CI Fndry	z90	$20⅜	20⅜	20⅜	
CI P 4½p	85	$82	82	82	— ½
C'Saf 440p	z10	$92	92	92	
CSL	100	$47	47	47	
C Aviation	215	$22	22	22	— ⅛
C Bnk C	650	$62	61½	61½	— 1
Cdn Brew	1272	$47½	47¼	47½	
Cdn Cn A	100	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Cdn Celan	z30	$23	22¾	23	
C Chem	200	$6½	6⅜	6½	
C Frbks A	100	$11¼	11¼	11¼	
C Husky	3600	$5⅜	5¼	5⅜	
CIL	730	$15	15	15	— ¼
CI Pow	z25	$14	14	14	
CI Pow p	53	$40	40	40	
Cdn Oil	414	$28	27¾	28	+ ¼
CPR	644	$22⅞	22¾	22⅞	— ⅛
Cdn Pet p	1325	$10	9¾	10	
CWN G 4p	100	$15¼	15¼	15¼	+ ½
Cockshutt	206	$14½	14½	14½	— ⅛
Coghlin	100	350	350	350	
Cn M & S	735	$20½	20¼	20½	
Corby A	100	$16¾	16¾	16¾	
Cor Mort	300	$14½	14⅜	14½	+ ¼
Credit F	10	$161	161	161	
Cr Zell A	100	$20½	20½	20½	— ¼
Dist Seag	525	$34½	34¼	34½	+ ¼
Dom Pete	100	875	875	875	+ 35
D Bridge	450	$19	19	19	+ ⅛
D Steel	500	$11¼	11	11¼	+ ¼
D Stores xd	450	$64¼	64	64	+ ½
Dom Tar	21495	$15⅞	15⅛	15¼	+ ⅛
Dom Text	1215	$11⅞	11⅛	11⅛	+ ⅛
Donohue	660	$18½	18½	18½	
Du Pont	145	$20½	20½	20½	— ⅛
Dupuis A	200	$7	7	7	+ ⅛
Fam Play	400	$18¼	18¼	18¼	+ ⅜
Fleetwood	300	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
Fndtn	590	$11¾	11¾	11⅜	+ ⅛
Fraser	205	$24½	24½	24½	
Fr Pet pr	400	385	385	385	
Frosst A	325	$17¾	17½	17¾	
Gatineau	135	$39	38¾	38¾	— ½
G Dynam	z58	$43	43	43	
GS Wares	100	$9	9	9	— ⅛
GL Paper	1745	$48	46⅜	47¼	+ ¼
Handy A	200	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Hand A wt	100	325	325	325	
Hardee	150	$15½	15½	15½	+ ¾
Home A	250	950	950	950	— 10
Horne Pf	800	389	380	380	— 5
H Smith	2260	$38⅛	37⅞	38	— ¼
H Smith p	z5	$41	41	41	
Hud Bay	2165	$46¾	46¼	46⅜	
Imp Bank	z2	$72½	72½	72½	
Imp Inv A	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Imp Oil	1489	$39¾	39	39¾	+ ¾
Imp Tob	1127	$13½	13⅜	13⅜	
Imp Tb p	326	600	600	600	
Ind Accep	1640	$46	45½	46	+ ⅝
I Ac wts	200	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Int Nickel	525	$62⅞	61⅞	62⅞	+ 1
Int Pap	150	$32⅞	32⅞	32⅞	— ¼
Int Util	225	$40⅜	40¼	40⅜	+ ⅛
Int Util pr	150	$46½	46½	46½	
Inter PL	365	$64½	64	64	— ¼
Labatt	100	$32	32	32	+ ½
Laurent A	z25	$12¼	12¼	12¼	
Loeb M	80	$9¾	9½	9½	
MB & PR	2771	$17	16⅞	17	+ ⅛
Mar T T	z160	$18½	18¼	18¼	
Mass F	1670	$11¾	11½	11¾	
Mass F 5½	100	$102½	102½	102½	
Molson A	919	$25½	25	25½	+ ½
Molson B	149	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Molson pr	z12	$41½	41½	41½	
Mnt Loco	z100	$14	14	14	
Mnt Trust	700	$63	63	63	+ ½
Morgan pr	50	$94½	94½	94½	
N St Car	300	$11½	11½	11½	
Noranda	550	$41	40⅜	41	+ ¼
NS LP	714	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Ogilvie	30	$48	48	48	
Ont Steel	100	$21	21	21	
Pac Pete	1100	$11	10¾	11	+ ¼
Page Hers	285	$25¾	25½	25½	— ¼
Placer	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Pow Corp	625	$53	52⅝	53	
Price Br	2165	$46¼	45¼	46⅛	+ ⅛
QN Gas	100	$7½	7½	7½	
QN Gs wt	300	200	200	200	
QN Gas Un	155	$52	51¾	52	+ 2
Reed	230	700	700	700	
Reitman A	100	$16	16	16	— ⅜
Roe AV C	1756	$5½	5⅜	5½	
Rolland A	z25	$53	53	53	
Rolland B	525	$61	60½	61	
Royal Bnk	1988	$73½	72⅝	73	— 1
Royalite	200	690	690	690	
StL Cm A	100	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜
StL Corp	8165	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Shawin	742	$28¼	27½	28¼	+ ⅜
Shawin A	17	$28¾	28¾	28¾	
Shaw 4pr	z10	$41	41	41	
Sicard	z20	$7	7	7	
Simpsons	600	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅜
Southam	325	$25½	25½	25½	+ ½
Steel Can	265	$73¼	73	73	— ⅛
Steinbg A	620	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Tr Dm xr	215	$59¼	58½	59⅛	+ ¼
Tr Dm rt	7504	555	550	550	
Tr Can PL	1640	$22⅛	21¾	22	+ ⅛
Un Steel	200	$7¼	7¼	7¼	
Viau	700	$13½	13½	13½	
Walk GW	280	$41	41	41	
Webb Knp	1600	375	360	375	+ 20
Weston A	100	$43⅝	43⅜	43⅝	— ⅛

BOURSE CANADIENNE

SECTION OFFICIELLE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Alscope	16000	8	7	7	
Ang Nfld	1750	$8	7¾	8	
Atlas Tel	14500	58	55	58	
Augustus	z2167	32	31	31	— 1
Avalon	650	$8¼	8¼	8¼	
Bateman	1000	6½	6½	6½	
Bellechas	1000	18	17	17	— 3
Bluewtr	500	20	20	20	
Bonnyvl	3500	16	15	15	— 1½
Bouzan	1000	45	45	45	
CF Prod	z60	$63⅜	63⅜	63⅜	
CF Prd 1p	z10	$48⅜	48⅜	48⅜	
C Kodiak	1600	86	81	81	— 6
Carbec	1000	7½	7½	7½	
Cartier Q	2000	10	9½	9½	
Cent Man	z200	1	1	1	
Chmaloy	10055	214	207	210	— 5
Chipman	z100	5	5	5	
Cleveland	2000	6	6	6	
Crusade	500	115	115	115	
Dome	z20	$22⅛	22⅛	22⅛	
D Eng	300	$17	17	17	— ½
D Lease	9100	109	105	109	
Emp Oil	2000	3½	3½	3½	
Falcon	420	$40	40	40	+ ¼
Fleet Mfg	1000	56	56	56	
Fundy	2500	7½	7	7½	+ ½
Gaspe	1500	6	6	6	
Gold Age	1200	41	41	41	
Hastings	10500	96	92	96	+ 4
Horner A	70	$25½	25½	25½	
Int Ceram	500	9½	9½	9½	— ½
Inv Fnd	z15	$37½	37½	37½	
Lab Accep	100	$6¼	6¼	6¼	
Labrador	z20	$20½	20½	20½	
Lingside	4000	3	3	3	— 1
Lith Corp	6400	47	45	47	— 3
Massval	1075	10	10	10	+ ½
Merrill	5600	70	66	66	— 3
MR Dairies	500	$7½	7½	7½	
N Forma	9107	6	5	5	
NW Amul	6500	18	17	17	— 1
NA Rare	1500	37	37	37	— 1
Obalski	8000	6	6	6	
Okalta	1000	33	33	33	— 2
Opem Exp	1000	8	8	8	— ½
Opemiska	600	560	560	560	— 10
Paudash	z18	7	7	7	
Porcupine	5500	8½	8	8	— 1
Pw Cp 1pr	500	$44	44	44	
Qu Cobalt	435	210	206	206	— 4
Que Oil	8000	2½	2½	2½	— ½
Que Smelt	z150	8	5	8	
Que Phon	50	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
Que Ph w	100	$20¼	20¼	20¼	+ 1
Qu P 5½p	1200	$21	21	21	
Rub Foo w	100	35	35	35	+ 5
StL Colm	180	525	525	525	
Saucon	900	125	124	124	+ 2
Shop Sav	4148	$8	7⅞	8	+ ½
Sobey	275	$14½	14½	14½	
SC Pw 6pr	32	$121	120	121	— 3
Spartan	6100	80	77	80	— 2
Spartn wt	2000	18	18	18	— 2
Sptest ord	1050	$16	15¾	16	+ ¼
Tache	1000	6½	6½	6½	
Tib Expl	4000	6	6	6	— 1
Titan	3000	11	11	11	
Tr C Corp	25	$34½	34½	34½	
Trebor	500	3	3	3	
U Asbests	500	395	395	395	
U Prin	200	125	120	125	
Vanguard	1000	8	8	8	
Weedon	1500	2½	2½	2½	— ½

SECTION NON-OFFICIELLE

Alta Tk A	265	$29¼	28¾	29¼	+ ½
C D Sug	128	$17	17	17	— ½
C Pack B	25	$54½	54½	54½	— ½
C Ingsoll	25	$40	40	40	
Cent Del	600	540	538	540	+ 15
C Paper	668	$44	43¾	44	
Con Gas	365	$17¾	17¾	17¾	
Ford	50	$142	142	142	+ 1
Frobisher	2500	15	15	15	+ 3
Hollinger	535	$22	20¾	22	+ 1½
Kelly DA	z50	$6½	6⅛	6½	
Kerr Add	200	$11¾	11⅜	11⅝	— ⅛
Lakeland	100	195	195	195	— 15
Lob Co A	25	$34½	34½	34½	— ½
Maclaren A	z35	$21	21	21	
Maclaren B	100	$21½	21½	21½	
Moore	800	$48½	47⅞	48½	+ ⅝
Pembina	100	$11	11	11	+ ½
Steep R	z50	775	775	775	
T Fin A	315	$41½	40¾	41½	+ ½
Trans Mt	820	$9¾	9⅝	9⅞	
UN Gas	1295	$17⅞	17⅝	17¾	— ¼

Ventes totales: 317,500 actions comprenant 143,600 industrielles et 163,900 minières.

NORANDA MINES, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné qu'un dividende provisoire de Cinquante Cents (50c) par action, en fonds canadiens, a été déclaré par les Directeurs de NORANDA MINES, LIMITED, payable le 15 mars 1961 aux actionnaires inscrits le 17 février 1961.

Par ordre du Bureau de Direction.

Le secrétaire,
C. H. WINDLER.

Toronto, Ontario
Le 10 février 1961.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

M. J.-ERNEST POIRIER

M. LUC MORIN

La Banque Canadienne Nationale annonce la nomination de M.

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 14 février 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

- s pour lots incomplets
- d ex-dividende
- r ex-droit
- w ex-warrants
- h nouveau haut
- L nouveau bas

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	1575	$41¼	41	41	
Acad-Atl	745	$20½	20¼	20¼	— ¼
Acad-A. A	100	$20	20	20	
Acad-A. p	z10	$93	93	93	
Agnew-S	100	$20	20	20	
Alta Dist	900	200	195	195	
Alta D. vt	300	160	160	160	
Alta D. w	300	68	67	68	+ 2
Alta Gas	5423	$29¼	28½	29	
Alta G. p	50	$106¼	106	106	
Alt G. w	9125	$10¼	990	10¼	+ 35
Alta Nat	1505	$17	16¾	17	+ ¼
Alg Cen	z40	$17	17	17	
Alg C p	25	$53½	53½	53½	+ ⅞
Alg C. w	160	450	450	450	+ 5
Algoma	455	$33¾	33½	33⅝	+ ⅛
Alumini	1843	$32⅞	32⅜	32⅜	+ ⅜
Alum 2 p	280	$49½	46	46½	+ ½
Analog	100	325	325	325	+25
Anth B p	z5	$94⅛	94⅛	94⅛	
Argus	302	$36½	36¼	36½	+ ⅜
Arg 250 p	400	$49⅜	49⅜	49⅜	+ ⅜
Atlan A	1000	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Atlas St.	805	$24	23⅞	24	+ ⅜
Auto E n	235	$6⅜	6¾	6⅜	
Bank M.	991	$61½	61¼	61¼	— ¼
Bank NS	1138	$69¼	68⅝	69¼	+ ¼
Bath P B	25	$31	31	31	— ½
Beatty	315	$8	8	8	
Beav LA	z50	$18½	18½	18½	
Bell Ph.	4438	$49	48⅞	49	+ ¼
Bowater p	95	$48⅜	48¼	48⅜	— ⅜
Bow 5½ p	175	$52½	52	52½	+ ¾
Brazil	2156	415	415	416	
Br Tnk n	255	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Bright	25	$42¼	42¼	42¼	— ¾
BA Oil	3701	$32⅜	31⅞	32⅜	+ ⅜
BCE 4 p	210	$77¾	77¾	77¾	
BCE 4¾ p	165	$91⅛	91⅛	91⅛	+ ¼
BCE 5 pr	615	$48½	48⅜	48½	+ ¼
BCE 5½ p	105	$52½	52½	52½	+ ⅜
BC For.	3660	$12⅜	12¼	12⅜	
BC Pow	3308	$39	38⅝	38¾	
BC Phone	312	$47⅛	47	47⅛	— ⅛
Brockville	600	$10½	10½	10½	— ½
Brown	127	$13	13	13	— ⅛
Burns	731	$12¾	12½	12½	+ ⅛
Cal Pow	1260	$25¼	25	25¼	
Cal P 5 p	10	$102⅛	102⅛	102⅛	+ ⅛
Can Cem	148	$28¼	28	28¼	+ ¼
Can C. p	128	$27¼	27¼	27¼	— ¼
CCC Stone	z20	$15½	15½	15½	
Can F. A	z50	$21½	21½	21½	
Cl Fndry	725	$20¼	20	20¼	
Cl F 4¼	z15	$82½	82	82	
Can Malt	110	$67½	67½	67½	+ ½
C Pack B	465	$54½	54½	54½	— ½
Can Perm	655	$66½	65	66	+ 2
C Safe 4 p	40	$92	92	92	
CSL	150	$47	46¾	47	+ ¼
CSL pr	900	$13	13	13	+ ½
Cdn Baks	100	$73¼	73¼	73¼	— ¼
C B. C	1025	$62⅛	61½	61½	— 1
Cdn Br.	3665	$47⅝	47¼	47½	
C B Alum	100	$10½	10½	10½	+ ½
CB A A w	200	345	345	345	+20
CB A B w	130	310	310	310	— 5
Cdn Cel.	1010	$22½	22⅜	22½	+ ¼
C C. $1 p	z80	19¼	19¼	19¼	
C C. 1.75 p	z5	$31¾	31¾	31¾	
C Chem	w 600	65	65	65	— ⅛
C Ch. w	15650	280	270	270	—10
C Collier	371	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
C Colli p	200	75	75	75	— 2
C Curt W	100	110	110	110	
C Draw p	z10	$10¾	10¾	10¾	
C Dredge	1262	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
C Frbks A	z10	$11	11	11	
CF Pr. 1 p	55	$48½	48⅜	48⅜	
CF Pr. 2 p	35	$43⅜	43⅜	43⅜	+ 2⅜
CF Prod	1945	$6½	6⅜	6½	— ⅛
C G. I p	3125	465	440	465	+15
C G. I w	9830	175	160	175	+10
C Husky	4460	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
C Husk w	160	190	190	190	
C Hydro	1101	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
C Hyd w	1980	70	48	70	+22
C Ind G.	2220	$6¾	6½	6¾	
CIL	355	$15	15	15	— ⅛
Cdn Loco	z80	$7¼	7	7¼	
Cdn Oil	1513	$28¼	27¾	28	
CPR	2315	$23	22¾	22¾	— ⅛
Cdn P. p	699	$10	9⅞	10	
Cdn Salt	75	$45	45	45	
Cdn Tire	85	$47	47	47	— ½
C Tire A	z30	$43	42½	43	
C Util p	z20	$93	93	93	
C U 4¼ p	116	$85	85	85	+ 5
CWN Gas	610	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
C Westng	95	$36½	36½	36½	
Chrysler	z10	$40	40	40	
Cockshutt	125	$14½	14½	14½	+ ⅛
Col Cell	2725	490	465	475	+ 5
Comb E.	200	$9⅛	9	9	— ½
Con Baks	z35	$7⅞	7	7⅞	
Con Gas	2462	$17¾	17⅝	17¾	
Copp Cl.	z45	$7⅜	7⅜	7⅜	
Corby vt	200	$16¾	16¾	16¾	
Cosmos	100	$12	12	12	
Crain RL	140	$18½	18½	18½	+ ½
Crown T	125	$35½	35	35	+ ¾
Cr. Zell	149	$53	53	53	+ 1
Crush Int	440	$6¼	6	6	— ½
D. Seag	1340	$34½	34¼	34½	+ ¼
D Bridg	1915	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅜
D Dairies	z80	$11	11	1	
Dom Elect	150	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
D Fndry	825	$46¾	46½	46¾	+ ¼
Dosco	200	$11	10¾	11	— ½
Dom Stor.	860	$64¼	63½	64	
Dom T.	14150	$15⅜	15⅛	15¼	— ⅛
Dom Text	500	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Ed. Match	z10	$26	26	26	
Fam. Pl	1255	$18½	18⅜	18½	+ ¾
Fanny F	200	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅝
Fleet Mf	1100	56	56	56	
Fleetwd	500	$11½	11½	11½	+ ¼
Ford US	45	$66¼	66¼	66¼	— ¾
Ford Com	252	$142½	142	142½	+ ½
Frndtn	z50	$11¾	11¾	11¾	
Fraser	230	$24⅛	24⅛	24⅛	— ½
Frosst A	400	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Gatineau	440	$39¼	38¾	38¾	— ¼
Gat 5 pr	18	$102	102	102	+ 1
Gat 5½ p	30	$107¼	107	107	
Gen Bake	305	$8⅝	8½	8½	+ ¼
G Dev	z73	$10½	10½	10½	
Gen Elect	z15	$63¼	63¼	63¼	
GMC	114	$42	42	42	— ½
GS War.	150	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Globe A	z50	$11	11	11	
Goodyear	535	$45	45	45	+ ⅝
GL Pap	3239	$48	46¼	47	
GL Power	400	$35	34¾	35	+ ⅜
GL P. w	1060	$11	10½	11	+ ⅝
GN Gas	200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
GN Gas p	50	$44	44	44	+ 4½
GW C. A	100	500	500	500	+ 5
Gr. West	600	140	140	140	— 5
Gr W. G	320	$12	12	12	
Gr W. vt	1600	$12	12	12	+ ⅛
G W. 56 w	120	400	400	400	+10
Greening	125	300	300	300	
Greyhd	638	$13	12¾	13	+ ¼
Guar Tr	425	$35½	34⅞	35	+ ⅛
Hardee	2585	$16	15⅜	15½	— ½
Hard C.	200	$12¼	12¼	12¼	
Hi-Tower	z13	$9½	9½	9½	
Holden B	z50	325	325	325	
Horne Pf	200	385	385	385	
H Smith	445	$38	38	38	
Imp Bank	720	$72	71¼	71½	— ¾
Imp I. A	310	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
I I. 140 p	z50	$23½	23½	23½	
I I. 125 p	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Imp Life	150	$92¾	92½	92¾	+ 1⅛
Imp Oil	5277	$39¾	38¾	39¾	+ ½
Imp Tob	2355	$13½	13¼	13¼	— ⅛
Imp T. p	500	$6¼	6¼	6¼	+ ½
Ind Acc.	256	$46	45½	46	+ ½
I A 275 p	130	$53	53	53	+ ½
I Ac wts	415	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅜
Inglis	800	485	480	485	+ 5
Inl. C p	463	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Inld Gas	100	500	500	500	+ 5
Inl. G p	100	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Int Bronz	z50	$12	12	12	
I Br. p	570	$22½	22⅛	22⅛	— ⅛
Int Util	1630	$41	40½	40⅞	
Int Ut. p	50	$46½	46½	46½	
Int. PL	1235	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Int Stl P	1500	250	240	250	+ 5
Inv Syn	205	$39½	39	39	— ½
Inv S. A	840	$36	35	35⅞	— ⅛
Iroq G p	200	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Jefferson	210	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Jockey C	5331	280	275	275	+ 5
Jock C p	200	$10	9¾	9¾	— ⅛
Jock wts	6800	45	44	45	
Kelly D A	150	$6½	6½	6½	— ⅛
Kelly wts	100	325	325	325	+ 5
Labatt	480	$32½	31¾	32½	+ ⅞
Lafarge A	200	$7½	7½	7½	
Lafarge w	z40	90	90	90	
Lakeland	150	190	190	190	
Lambtn L	30	$28½	28½	28½	
Lob C. A	50	$34¾	34¼	34¾	— ¼
L C. A w	590	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Lob C. B	20	$35⅜	35⅜	35⅜	— ⅜
Lob C. p	370	$47¾	47¾	47¾	
Lob G I p	50	$30	30	30	+ ½
L. G B p	z30	$31½	31½	31½	
Loeb M	125	$9¼	9¼	9¼	— ¼
MB PR	6286	$17	16⅞	17	+ ⅛
M L. M	1029	$17	16¾	16¾	+ ¼
Mass-F	3240	$11¾	11⅜	11¾	
Mass-F p	15	$103⅞	103⅞	103⅞	— 1⅜
M.-F	5½ p	120	$109⅜	109	109⅜	+ ⅜
Mex LP p	z3	$9	9	9	
Mid West	1042	165	165	165	+ 5
Molson A	329	$25¼	25	25	
Molson B	z22	$25	25	25	
Molson p	102	$41½	41½	41½	
Mont L	255	$14	14	14	
Moore	2353	$48½	48	48⅜	— ½
Nat Drug	100	$15	15	15	
N St Car	z95	$11½	11¼	11¼	
NO N G	z125	$15½	15⅛	15⅛	
NQ Pow	75	$31	31	31	
Nor Phon	530	$6½	6½	6½	+ ¼
NW Util p	z38	$79½	79½	79½	
Ont Loan	75	$32¼	32¼	32¼	
Ont St p	100	$125	125	125	+ 2
Oshawa A	250	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Overid p	z25	$9	9	9	
Page H.	1290	$25⅞	25⅜	25⅜	— ⅜
Phina	1400	$11	10½	11	+ ½
Pow Corp	335	$53½	52¾	53½	+ ¼
Premium	300	235	235	235	— 10
Pres El.	1500	11	11	11	— 2
QN Gas	673	$7½	7⅜	7½	
QN G. un	340	$82	82	82	
QN Gas w	715	200	195	195	— 5
Reichold	100	$13½	13½	13½	— ⅛
Rob 2 pr	z35	$14½	14½	14½	
Robin	z15	$5	5	5	
Roe AV	1901	$8½	8⅜	8⅜	
R. AV p	100	$78	78	78	+ 1
Royal Bk	1367	$73½	73½	73¼	— ½
StL Corp	6942	$20⅞	20⅝	20⅝	— ⅛
StL C A p	70	$100½	100	100	— ½
St Maur.	500	68	68	68	
Salada-B	3235	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Salada w	405	770	760	760	—15
Seven Arts	3853	$8⅛	7	8	
Shawin	1292	$28¼	27½	28¼	+ ⅜
Shaw A p	50	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ¼
Sicks	z15	$24½	24½	24½	
Simpsons	1345	$31⅜	31⅛	31½	+ ⅜
Slater	100	$27	25	27	
Slater Ind	100	$7¼	7¼	7¼	
Southam	315	$25½	25	25½	+ ½
Stafford	z50	400	400	400	
St Pav	150	$16	16	16	
Stedman	50	$35⅞	35⅞	35⅞	— ⅛
St. Can	680	$73	72¾	73	+ ¼
Steinbg p	20	$100½	100½	100½	— 1½
Steinbg A	100	$23⅜	23⅜	23⅜	
Stuart Oil	z25	$21½	21½	21½	
S Prop.	1100	$15½	15¼	15½	+ ¼
S Pr. wts	100	210	210	210	—20
Supt. ord	1550	$16	15⅞	15⅞	+ ⅛
Suptest p	z20	$94	94	94	
Switson	100	200	200	200	+ 5
Tamblyn	290	$23	23	23	
Tambly p	100	$40	40	40	
Tay PC p	275	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛
Texaco	105	$63	63	63	+ ½
Texaco p	z10	$82	82	82	
Tor-Dom	2170	$59¼	58½	59	+ ⅜
T.-D. r	25278	560	535	550	
T Fin A	1135	$41½	40⅜	41⅜	+ ⅜
T Fin B	25	$41	41	41	— 1½
T Fin 5 p	100	$39	39	39	
T F 57 w	1200	400	400	400	—10
Tr C. PL	6537	$22½	21⅝	22	— ⅛
Trans-M	5441	$10	9¾	9⅞	
Tr. PPL	z25	$17	17	17	
Tw C Gas	z50	$6	6	6	
Un A 2 p	z10	$9¾	9¾	9¾	
Un Gas	1480	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
U G. A p	z10	$55⅝	55⅝	55⅝	
U G. B pr	z10	$57	57	57	
U Corp B	295	$23¼	23	23	— ¼
Un Steel	259	$7¼	7¼	7¼	
Vic G T	315	$45	44½	45	+ ½
Walk GW	1410	41¼	41	41	
Webb Knp	850	275	260	275	+25
Westeel	459	11	11	11	
W Groc A	150	$25¾	25¾	25¾	+ 1¼
Weston A	530	$44	43⅜	44	
Weston B	505	$46¾	46¼	46¾	+ ¾
W 4½ p	100	$90½	90½	90½	— ½
West A w	260	$19¾	19¾	19¾	
Wood JA	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¾
Woodwd A	700	$17⅞	17⅜	17⅞	
Wd A w	300	600	600	600	
W. Comb	z30	$10½	10½	10½	
Y Knit A	z30	125	125	125	
Y Knit B	z60	17	17	17	
Zenith	800	220	220	220	+ 5

CURB

Anglo Nf	2060	$8½	7⅞	8⅛	+ ⅛
Asbestos	1072	$27	26¾	27	+ ⅜
CD Sug	z5	$17	17	17	
CG Inv	340	$34	34	34	
C Paper	1225	$44	43¾	44	+ ¼
Du Pont	z105	$20⅜	20⅜	20⅜	
Int Pap	76	$33	33	33	
MacLar A	z50	$21	21	21	
MacLar B	z15	$21½	21½	21½	
MO Paper	80	$31½	31½	31½	
Oglivie	205	$48	48	48	
Price Br	2149	$46	45⅜	46	
Thd CG I	50	$7¾	7¾	7¾	
Zeller's	50	$37½	37½	37½	— ½

HUILES

All Rox	500	19	19	19	
Am Led.	2200	8	8	8	+ 1
Asamera	x166	38	38	38	
Bail S A	1450	670	660	665	+15
Bailey S p	z15	$19	19	19	
Bail 5¾ p	160	$22½	22½	22½	— ½
Banff	9000	102	102	102	+ 1
Bata	14800	7	6	6½	
Britalta	600	246	246	246	— 6
Calalta	2400	26½	26	26½	— 1½
Cal Ed	1250	$17⅞	17⅜	17¾	+ ¼
C Oil Lds	600	91	88	88	— 5
C O L w	500	6	6	6	+ ½
CS Pete	500	295	290	295	+ 5
C Chief	1240	79	79	79	+ 1
Cdn Dev	12565	485	450	475	+15
C E Gas	2000	165	163	165	— 1
C Super.	11765	$13Z	13½	13¼	
Cent Del	1580	540	535	535	
Chart. O	2200	108	105	105	+ 2
Commoll	200	140	140	140	+10
Com Pete	200	190	190	190	
C Drag	7500	15	14	15	+ ½
C Mic M.	2500	199	180	199	+14
C West P	100	300	300	300	—15
Dev-Pal	1616	70		70	
Dom P.	3250	875	835	875	+65
Duvex	500	5	5	5	— 1
Dynamic	71800	83	75	79	— 6
Fargo	100	340	340	340	
Fr P. pr	225	375	375	375	—10
Gr Plains	1050	$10	10	10¼	+ ¼
Home A	3595	950	940	950	
Home B	2392	875	870	875	+ 5
H B O G	2074	$13	12⅞	13	+ ⅛
Jupiter	100	250	250	250	— ⅛
Landa	100	175	175	175	
Long P.	5100	49	46	49	+ 3
Medal	4325	200	198	200	
Midcon	1000	30	30	30	
Mill City	1000	20	20	20	+ 1
Nat Pete	800	150	147	150	—10
NC Oils	500	190	190	190	+14
NCO pr	z50	$24½	24½	24½	
Pac Pete	3176	$11	10¾	10⅞	— ⅛
Pac P. w	200	620	605	615	—10
Pamoil	10100	38	37	38	+ 1
Permo p	2100	58	56	56	— 1
Per. Oils	1000	124	118	118	—12
Petrol	2600	59	59	59	+ 2
Phillips	1000	40	40	40	+ 5
Place	1000	36	36	36	
Ponder	800	47	47	47	
Prair. Oil	200	299	299	299	+ 9
Prov G.	13075	229	224	228	
Quonto	2500	5½	5½	5½	— ½
Rocky P.	1500	4½	4½	4½	+ ½
Royalite	1230	690	690	690	
Royalite p	z55	$20	19¾	19¾	
Sarcee	1500	72	71	71	— 1
Sec. Free	225	425	415	425	+20
South U	4500	13	13	13	+ ½
Spooner	3000	10	10	10	
Stanwell	3200	37	35	35	— 3
Tidal	1500	58	57	57	— 1
Triad Oil	2800	208	203	205	— 5
U Canso v	304	110	108	110	
Un Oils	3300	128	126	127	
W C. OG	2100	106	101	101	— 1
Westburne	600	52	52	52	+ 1
Westates	204	115	115	115	+ 5
W Decalta	550	93	93	93	+ 1
W Ran	125	300	300	300	
W Naco	1725	37	37	37	+ 2

CURB

Dalhous.	1000	14	14	14	

MINES

Abacus	2500	11	11	11	
Advocate	2975	360	345	360	+ 20
Agnico	6557	73	71	73	+ 2
Anacon	1700	39	39	39	+ 1
Anglo Hu	z20	775	775	775	
Ang Rou	1000	12½	12½	12½	+ ½
Ansil	17500	9	8½	8½	— ½
Area	500	72	72	72	— 1
A Arcadi	1100	24½	24½	24½	— 1
Atl C Co	1500	119	115	118	— 1
Atlas Yk	1000	7	6½	6½	— 1½
Atlin-Ruf	500	9	9	9	— ½
Aumacho	7000	12	12	12	
Aumaq	700	7	7	7	
Aunor	2400	274	270	270	— 6
Bankeno	2500	39	37	37	— 3
Bankfiel	2033	12	10	12	+ 1
Bary Exp	2000	42	42	42	
Base Me	5200	8	8	8	
Baska	10000	16	15½	15½	
Bethlm	10100	87	82	87	+ 4
Bevcon	2500	12	12	12	— 1
Bibis	4000	6½	6½	6½	
Bidcop	2200	11	11	11	
Black By	24500	11½	11	11½	
Bordulac	2000	7	7	7	+ 2
Bouzan	3000	45	44	44	— 2
Bralorne	1888	700	690	700	+ 10
Broul Re	1400	28	28	28	— 2
Brunswick	500	280	280	280	+ 5
Buffad	500	7½	7½	7½	+ ½
Bunker H	1000	8	8	9	— 1
Cadamet	3000	9	9	9	+ ½
Camp Ch	3225	685	665	685	+15
C Tung	4300	155	150	150	— 4
C Astor	10100	8½	7	7½	— ½
C Dyno	5220	50	50	50	
C Malar	3000	34	34	34	— 1
C N Inc	9000	10½	10	10	— ½
Cdn Nw	1411	20	20	20	— 3
Cdn Tho	11500	3½	3½	3½	
C Callina	2000	5	5	5	— ½
C Discov	2375	365	355	355	— 10
C Fen	1785	16	16	16	
Cg Arro	3500	23	22	22	— 3
C Haill	117300	45	39½	45	+ 6
C Marben	2000	51	51	51	+ 1
Con M S	2130	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
C Morri	16000	16½	14	16½	
C Mosher	500	185	183	185	+ 2
Con Nich	1000	4½	4½	4½	
C Regcou	2000	6½	6½	6½	
C Sanor	7000	5½	5½	5½	+ ½
Cop Cor	1100	15	15	15	
Cop Ran	87117	80	80	80	
Craigmt	400	795	795	795	— 5
Crowpat	3300	7	7	7	— ½
Daering	2000	9½	9	9	— ½
D'Aragon	2500	17	17	17	— 1
Deer Ho	4500	25	25	25	
D'Eldona	1566	8	8	8	— ½
Denison	3346	10⅞	10⅜	10⅜	+ ⅛
Dicknan	574	300	300	300	— 5
Dome	443	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Donalda	1000	5½	5	5½	+ ½
Duvan	1000	8½	8½	8½	
East Mal	1060	155	155	155	— 2
East Sull	125	101	101	101	— 1
Elder	6800	102	100	101	— 1
Eldrich	1500	12½	11	11	— ½
Falcon	2614	40	39½	40	+ ¼
Faraday	2450	127	124	127	+ 4
F'west T	500	9	9	9	— ½
Fatima	58600	37	34	37	+ 2
Frobishe	29165	15½	15	15	
Geco Mi	2157	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅜
Geo Scie	1100	59	58	59	
Gnt Mas	1200	36	36	36	— 3½
Giant Yk	186	$11¼	11¼	11¼	
Glenn Ur	1000	4	4	4	+ 2
GF Minin	2500	20½	20	20½	+ 1½
Granduc	300	148	147	147	— 3
Gulch	1000	5	5	5	
Gunnar	2181	775	765	765	
Gwillim	5000	4½	4½	4½	— ½
Mard Roc	4200	13	13	13	
Mar-Min	2800	5	5	5	
Masaga	1000	15	15	15	
Meadway	1600	26½	26½	26½	
High-Be	3003	195	193	195	
Hollinger	3025	22	21	22	+ 1¼
Hud Bay	1500	46½	46¼	46½	
Int Mol	2000	4	4	4	
Int Nick	3675	62⅞	62	62¾	+ ⅜
Iron Bay	150	199	190	193	— 1
Iso	3000	57	57	57	— 1
J Waite	8900	30	28	30	— 2½
Jacobus	3500	77	76	76	
Jaye Exp	1000	13	13	13	+ 1
Jellicoe	500	7	7	7	+ ½
Joliet	1000	23	23	23	
Jowsey	1000	28	28	28	
Kenville	2000	5½	5½	5½	— ½
Kerr Add	3880	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅜
Kilembe	1600	270	260	270	+10
Kirk Tow	500	8½	8½	8½	
Kopan	3500	13	13	13	
Labrador	610	$20½	20½	20½	
L Dufaul	2500	41½	40	41½	+ ½
Lake Lin	5000	9	9	9	
L Osu	1000	15½	15	15	— 2
L Shore	27	350	350	350	
Lamaque	800	375	365	365	
Langis	22155	50	49	50	— 1
Latin A	10000	47	46	47	
Leitch	3900	155	153	153	— 2
LL Lac	1300	190	186	186	— 4

Diefenbaker...

(Suite de la dernière page)

percussion sur la proportion des investissements américains.

Willis C. Armstrong, chargé d'affaires de l'ambassade américaine à Ottawa, s'est adressé directement au public canadien pour se faire l'avocat du rôle des Etats-Unis dans la vie économique canadienne. Il a souligné que toute tentative visant à imposer une réglementation par trop sévère sur les entreprises américaines installées au Canada pourrait avoir un effet déplorable sur l'économie canadienne et son développement.

"Il ne s'agit certes pas de menaces, a-t-il dit. Nous voulons tout simplement souligner que les capitaux sont des éléments plutôt timides qui n'iront que là où on leur fera bon accueil".

A l'heure actuelle, les investissements des Américains se chiffrent par près de $16,000,000,000 et ils possèdent ainsi 27 pour cent de toute l'industrie nationale. Ainsi, le Canada demeure le plus important débouché étranger pour les investissements américains, surpassant l'ensemble de l'Amérique latine par une marge confortable.

Ce sont des capitalistes américains qui ont la main haute sur l'industrie de l'automobile, qui est considérable, sur l'industrie pétrolière et sur celle des produits électriques; ils ont plus de la moitié de l'industrie minière et un tiers de l'industrie des pâtes et papiers.

M. Armstrong affirme qu'il n'y a pas là sujet d'inquiétude, étant donné que ces investissements appartiennent à des actionnaires privés — surtout de petits actionnaires. A son avis, on ne saurait dire que Washington tente de dominer le monde des affaires au Canada.

"Il n'y a pas l'ombre d'un doute que les Canadiens continueront de posséder la majeure partie de leur industrie. En fait, on a toute raison de croire que, à mesure que les épargnes des Canadiens augmenteront, la part des Canadiens dans l'industrie canadienne s'accroitra proportionnellement à la part américaine".

Le Canada n'est pas seulement le plus important débouché des investissements américains, il est aussi le plus important marché pour les exportations américaines. Par contre, les Etats-Unis sont le meilleur client du Canada.

Les deux pays cherchent de nouveaux marchés et les derniers chiffres indiquent une légère modification. Au cours des quatre dernières années, la part des Etats-Unis dans les exportations canadiennes est passée de 59 à 57 pour cent. Au cours de la même période, les Etats-Unis ont vu leur part du marché canadien d'importation passer de 73 à 68 pour cent.

Les deux pays ont augmenté les barrières tarifaires et on s'attend que le changement des règlements tarifaires canadiens annoncé en décembre augmentera les tarifs imposés sur certains produits américains.

Les Etats-Unis veillent à ce que les droits américains soient protégés. Voici l'opinion de M. Armstrong sur la question:

"Toute tendance marquée vers le protectionnisme, de l'un ou de l'autre côté de la frontière, serait le signe d'une mauvaise politique économique si l'on se place du point de vue de nos économies respectives et de nos relations mutuelles".

Tout le domaine du commerce et des investissements sera probablement étudié par les autorités canadiennes et les représentants de l'administration Kennedy et ce, d'ici peu. Une délégation ministérielle canadienne a déjà eu des entretiens privés avec les autorités américaines pour discuter de la répartition du marché pétrolier de l'Ouest et autres questions relatives à l'industrie pétrolière.

On fait pression sur le gouvernement canadien pour qu'il adopte des mesures destinées à empêcher les revues et les périodiques américains d'accroitre leur domination du marché canadien. C'est une question d'une brûlante actualité. Pendant deux mois une commission gouvernementale a tenu des audiences publiques à travers tout le pays. On prépare maintenant les recommandations.

Les éditeurs canadiens soutiennent que les grandes publications américaines destinées à la masse, comme Time Magazine et Reader's Digest — qui paraissent sous forme d'éditions canadiennes et vendent de la publicité au Canada — jouissent d'un privilège non mérité qui peut ruiner les publications canadiennes.

Parmi les propositions présentées à la commission, il a été question de l'imposition d'un tarif général sur toutes les revues américaines, d'un impôt sur les revenus que les revues américaines obtiennent en vendant l'espace publicitaire aux compagnies canadiennes et l'octroi de subsides aux publications canadiennes valables.

Les relations économiques canado-américaines ont connu une amélioration sensible tout récemment lors de la ratification du traité sur la mise en valeur du fleuve Columbia, dans le nord-ouest des Etats-Unis et au Canada. Le président Eisenhower et le premier ministre du Canada ont dit que le traité marquait une étape dans les relations internationales.

L'Evénement-Journal présente tous les jours de nombreux articles d'intérêt local qui ne peuvent manquer de vous intéresser.

Pour le...

(Suite de la dernière page)

tout au long de sa carrière, comme fondateur et supérieur général des Oblats, un attachement profond envers le Canada français et catholique. Mgr de Mazenod est décédé le 21 mai, 1861, à Marseille. Sa cause de béatification a été introduite en cour de Rome.

Aujourd'hui, la congrégation des Oblats compte au Canada 2,109 membres, dont 12 évêques et 1,325 prêtres, sans compter les Oblats canadiens missionnaires en Afrique du Sud, en Amérique du Sud, en Haïti, au Laos, aux Philippines et au Japon.

Fêtes commémoratives

Les Oblats veulent, au cours de 1961, rappeler le souvenir et les oeuvres de Mgr de Mazenod à Marseille, et par ses fils, à travers le monde. Au moment de sa mort, sa congrégation avait fondé des missions non seulement au Canada jusqu'au cercle Polaire, mais aussi en Afrique du Sud, en Asie et en Colombie canadienne.

Des fêtes solennelles commémoreront ce glorieux anniversaire à Marseille et à Montréal, le 21 mai prochain. Au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, en octobre prochain, sous la présidence du R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général et 8e successeur de Mgr de Mazenod se tiendra un congrès oblat qui groupera des représentants des 7 provinces oblates canadiennes et 8 vicariats apostoliques confiés aux Oblats canadiens.

Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

936

Madame, si vous aimez tricoter, nous vous suggérons cet ensemble de bonnet et mitaines que vous ferez pour vous-même ou votre jeune fille. Le bonnet est orné d'un gai pompon. Ils sont idéals pour le patin, le ski ou autres sorties.

936

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Voie ferrée de 60 milles

Projet d'Ottawa pour la région du lac Mattagami

Ottawa (PC)- Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a annoncé aux Communes hier que le gouvernement se propose de financer la construction, par les Chemins de fer nationaux, d'une voix ferrée de 60 milles pour desservir la riche région minière du lac Mattagami, dans le nord du Québec.

M. Balcer, qui s'est fait le parrain de la résolution ministérielle soumise à la Chambre basse, a dit qu'il importait que la législation concernant ce projet soit adoptée "le plus tôt possible" parce qu'il faudra au moins deux ans pour aménager cette voie ferrée, au coût approximatif de $8,400,000, soit l'équivalent de $26 le pied.

La résolution constitue la première phase d'une procédure parlementaire, qui pourrait s'avérer fort longue, pour autoriser le CN à exécuter ce projet. Il est à noter toutefois que les premiers orateurs à prendre la parole en Chambre, après que le ministre des Transports eut soumis la résolution, se sont dits favorables au projet.

La procédure

Une fois la résolution ministérielle approuvée, le projet de loi sera alors présenté. Les députés pourront émettre leurs opinions lorsque le bill sera présenté en deuxième lecture. Il sera ensuite passé au crible par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La voie ferrée projetée sera en réalité un embranchement de la ligne principale du CN qui aboutit à Chibougamau. La future section partira à un point situé à environ 72 milles au nord de Barraute pour suivre un tracé en direction nord-ouest jusque dans la région du lac Mattagami.

Le chemin de fer servira principalement à transporter vers le sud des métaux de base extraits des mines exploitées par Mattagami Lake Mines Limited. Cette voie ferrée contribuera largement à faciliter l'exploitation des mines et autres richesses naturelles de cette région qui compte actuellement une population de 3,000 âmes.

M. Balcer a déclaré que des estimations économiques du projet ont démontré que les revenus provenant du transport du minerai en assureront l'exploitation et même rapporteront un surplus substantiel.

La législation

"Cette proposition est de nature à favoriser l'exploitation des ressources naturelles de ce pays, a déclaré M. Balcer". La résolution comporte plus particulièrement les trois points suivants : 1- Elle autorise le CN à aménager la voie ferrée de 60 milles; 2- elle accorde au Trésor fédéral l'autorisation de prêter aux Chemins de fer nationaux une somme de $9,660,000 pour couvrir le coût du projet ainsi qu'une somme additionnelle de 15 pour cent les imprévus; 3— elle permet également au CN d'émettre des obligations, qui seront garanties par le fédéral, pour financer le projet.

Le débat

M. Lionel Chevrier, qui a ouvert le débat pour l'opposition, a appuyé la résolution. "Ce chemin de fer sera construit dans l'une des régions les plus prometteuses du Canada. Le sol y est fertile, il y a une multitude de minéraux, notamment de l'or, du cuivre, du plomb et du zinc. Cette région renferme également de grandes réserves de forêts et, mieux encore, elle possède d'énormes potentiels d'énergie électrique, a déclaré le porte-parole du parti libéral".

Trésors des civilisations antiques

(par E.-A. Grenier)

Le Dr Amyot Jolicoeur, chef adjoint du service de chirurgie à l'hhôpital Sainte-Foy, a étalé hier soir, sous les yeux d'un public choisi, les trésors architecturaux que conservent les pays héritiers des antiques civilisations méditerranéennes.

Après quelques explications schématiques sur les différents styles anciens, le conférencier a projeté sur l'écran des diapositives en couleur reproduisant avec un art de grand maitre les restes imposants des chefs-d'oeuvre réalisés à travers 30 siècles, "depuis la colonne égyptienne jusqu'à la colonne romaine".

Cette série d'illustrations, riches de couleurs et d'harmonie, était agencée de façon à donner comme une synthèse des conceptions architecturales de l'Occident, antérieures à l'ère chrétienne.

Après avoir montré sous leurs formes imposantes, sérieuses, rigides et austères, les monuments égyptiens de la Vallée des Rois, de Menphis, de Karnak et de Louqsor, il les a rapprochés des temples et des colonnades qui restent du gigantesque empire romain, destiné à périr de l'exagération même de ses ambitions, situant entre ces deux expressions de l'architecture colossale, l'harmonieux style de cette Grèce du bon sens et de la mesure qui a modelé l'univers aux proportions de l'homme et obligé les dieux mêmes à se former à son image.

M. Jean Desgagné, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à Laval, a présenté le conférencier.

Dans l'assistance, on remarquait, entre autres, Mgr Vachon, recteur de l'université, M. André Pouliot, ancien doyen de la faculté des Sciences, et M. Maurice Lebel, doyen de la faculté des Lettres.

POUR UN SÉJOUR INOUBLIABLE
À MONTRÉAL
L'HÔTEL
Reine Elizabeth

L'HÔTEL LE PLUS MODERNE À MONTRÉAL
Choix de chambres ordinaires ou de chambres-salons
CHAMBRE POUR 1 PERSONNE À PARTIR DE $9.00
CHAMBRE POUR 2 PERSONNES À PARTIR DE $13.00
Tarif spécial pour famille — Pas de supplément pour enfants
RADIO ET TV DANS CHAQUE CHAMBRE
Air climatisé. Communication directe avec la Gare Centrale du CN et le Terminus des lignes aériennes.
8 RESTAURANTS ET SALONS
Du "Café" à la "Salle Bonaventure" —un choix complet de repas à tous les prix.
STATIONNEMENT DE NUIT ENTIÈREMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS RÉSIDANT À L'HÔTEL
(Aucun frais pour l'enlèvement et la livraison des voitures à l'hôtel)
Pour réservation, adressez-vous à votre agent de voyages ou appelez l'interurbain et demandez ZENITH 65400 (sans frais). Pour les abonnés "Telex", signalez 01-2208.

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
LA Salle Bonaventure
Les meilleurs repas agrémentés des meilleurs spectacles. Musique de danse tous les soirs, avec Denny Vaughan et son orchestre, le plus réputé d'Amérique du Nord.
LE REINE ELIZABETH

COMBATTRE LA GRIPPE
en vous efforçant de conserver votre santé. Un tonique réconfortant, à base de minéraux essentiels et autres éléments nécessaires à l'organisme, tel que le
SIROP FELLOWS
(NOUVELLE FORMULE RENFORCIE ET CLAIRE)
vous aidera, vous et vos enfants, à combattre la grippe. Il a bon goût, agit vite, est très efficace.

Pour tout travail de PLOMBERIE, voyez un expert:
ALPHONSE MORENCY & FILS LTÉE
210, rue LEE — Tél.: LA 2-3846

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi
SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT BREEZE
SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL — 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT WISK
SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS (valant 59c) BROSSE À BEAUTÉ AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS PRAISE
SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL — 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT — 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER LUX LIQUIDE

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
BENDIX CONNOR INGLIS THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
LA 9-8479

NOUVEL HOTEL
de Boston
Avery
Le tout nouvel HOTEL AVERY; salle de bain privée et TV dans chaque chambre; rendra inoubliable votre séjour à Boston. Situé en plein centre du quartier des magasins et des spectacles. Enfants ayant moins de 14 ans, admis gratuitement. Facilités de stationnement. Les tarifs sont raisonnables.
AVERY & WASHINGTON STS
Vis-à-vis Boston Common
HU 2-8000

CONSTIPATION?
La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir—effet demain matin.
Robol
2-60

AUBAINES DE POISSON FRAIS !
PETITS HOMARDS CUITS 69c LA LB — FRAIS PECHE
TRANCHES DE FLETAN 45c — DES PLUS APPETISSANTS !
HARENGS FUMES LA LB 29c LA LB — UN REGAL A BAS PRIX !
* * *
EPERLANS MARQUE RUPERT
PAQUET 1 LB 49c FRAIS CONGELES !
* * *
FILETS de SOLE BOOTH ou RUPERT
PAQUET 1 LB 51c CONGELES, SANS PEAU!
FILETS D'AIGLEFIN RUPERT ou BOOTH
PAQUET 1 LB 47c FRAIS CONGELES !
FILETS de FLETAN
frais congelés ! paquet 1 lb 81c sans peau, prêts à frire !

FORMIDABLE OFFRE SPECIALE !
FISH-STICKS D'AIGLEFIN BOOTH GRATIS PQT 14 OZ
Précuits et frais congelés
Achetez deux pqts . . . un troisième gratis !
Vous obtenez 3 pqts 14 oz pour le prix de 2 $1.10
UNE FABULEUSE EPARGNE DE 55c
★ ★ ★
Lorsqu'il s'agit d'un plat de poisson . . . couronnez-le de citron
CITRONS FRAIS, SUNKIST
De Californie, grosseur 140
6 POUR SEUL. 39¢

Steinberg's
Les aliments de mer prennent la vedette pendant le carême
Pour des repas du carême d'un goût parfait, procurez-vous des aliments de mer chez Steinberg. Huitres opulentes, tranches de saumon épais, sardines savoureuses — une profusion d'aliments de mer qui régaleront votre famille.
Voici quelques recettes faciles à préparer et économiques qui feront les délices des plus fins gourmets.
BATONNETS de POISSON FROMAGES
Placer un paquet (8 onces), de bâtonnets de poisson sur une tôle à biscuits. Saupoudrer les bâtonnets généreusement de fromage râpé. Cuire 15 minutes dans un four à 400° F. Servir avec sauce tartare. Rendement: 2 à 3 portions

AIGLEFIN CUIT AUX OLIVES ET AU RIZ
Faire sauter ¾ tasse d'oignon haché et ¼ tasse de céleri coupé. Ajouter 1½ tasse de riz cuit, ¼ c. à thé de sel, de poivre, de sauge, de thym et 1 tasse d'olives farcies coupées. Farcir de 3 à 5 lbs d'aiglefin, enduire de beurre fondu. Placer dans un four à 500 degrés pendant 10 minutes, puis allouer 10 minutes par livre à 400.

BOOTH, FRAIS CONGELES !
PÉTONCLES PANÉS
PQT 10 OZ PRETS A FRIRE ! 55¢
CREVETTES PANEES Marque Booth Pqt 10 oz 65c Prêtes à frire !

Steinberg's LIMITÉE

SAUMON GOLD SEAL, DE FANTAISIE, "RED SOCKEYE"
Boite 7¾ oz pour seul. 59c
THON BLANC GOLD SEAL, DE FANTAISIE, ALBACORE
Boite de 7 oz Vôtre pour 39c
* * *
SARDINES BRUNSWICK A L'HUILE 3 BTES 3¼ OZ 25¢
CHICKEN HADDIE MARQUE BRUNSWICK GROSSE BTE 14 OZ 27¢
* * *
THON BLANC CLOVER LEAF BOITE 7 OZ 43¢ CANADIEN, EN PAIN !
CREVETTES A cocktail, Clover Leaf BOITE 5 OZ VOTRE POUR 53¢
* * *
SARDINES DE NORVEGE CROSSED FISH A L'HUILE A SARDINES SILO 7 BTES 3¾ OZ 39c
THON BLANC EN PAILLETTES MARQUE BAYVIEW BOITE 6 OZ POUR SEUL. 23¢ A L'HUILE DE COTON
* * *
MORCEAUX de THON SOUTHERN CROSS BOITE 6½ OZ 21¢
* * *
MARQUE LAGUNA SAUMON SOCKEYE HACHE BOITE 7¾ OZ 39¢
* * *
THON BLANC MARQUE GEISHA BOITE 7 OZ 29¢ A L'HUILE DE COTON
* * *
FISH & CHIPS D'AIGLEFIN, RUPERT PRECUITS RECHAUFFEZ ET SERVEZ ! BOITE 20 OZ 63¢ FRAIS CONGELES
* * *
FISH & CHIPS DE MORUE, FRAZER VALE FRAIS CONGELES PQT 24 OZ 59¢ CUITS D'AVANCE

RESULTATS LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans des annonces classées

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: LA 5-5133

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes. Ottawa.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT-JOURNAL

TEL.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots — .25
Coût minimum — .65
3 ins. consécutives la ligne comptée — .22
6 ins. consécutives la ligne comptée — .20
24 ins. consécutives la ligne comptée — .17
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion — .35

TARIF AU COMPTANT

Strictement payable d'avance.
Les annonces réclamant une case supplément de .05 pour frais postaux.
Avis de naissance, mariage, fiançailles — $1.50
Avis de décès, remerciements, service annfversaire — $1.00
Mots additionnels — $0.06

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal". Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Loretteville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
PROVINCE DE QUEBEC : 1 an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, 1 mois $1.00.
Ailleurs au Canada: 1 an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00.
ETATS-UNIS : 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $2.75, 1 mois $1.00.
PAYS ETRANGERS : 1 an $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00, 1 mois $2.25.

APPARTEMENTS A LOUER

MANOIR Ste-Anne. Flat à l'année, entrée privée, chambre bain, frigidaire, meublé au goût du client. Pour 2 personnes, $15 semaine. 30 rue Ste-Anne.

ST-PASCAL, flat neuf, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, frigidaire. — 663-0226.

ARGENT A PRETER

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée, 466 de la Couronne. jour: LA 2-3968, — soir : OL 3-7908.

$1,600 — $75,000 DANS province. Prêt Hypothécaire Laurentien. LA 9-8234. Soir LA 9-1813.

TERME 5 A 20 ANS

PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. LA 3-3461.

PRETS PERSONNELS

PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. Chambre 304. LA 3-3461.

MAINTENANT A QUEBEC

SEABOARD FINANCE

POUR SERVIR LA POPULATION DE QUEBEC ET DES ENVIRONS SEABOARD VOUS OFFRE DES PRETS JUSQU'A $5,000.00. AUCUN BONI, ASSURANCE-VIE AVEC OPTION DE REMETTRE EN N'IMPORTE QUEL TEMPS. POURQUOI NE PAS COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT AVEC NOTRE SUCCURSALE.

SEABOARD FINANCE
411 DORCHESTER
COIN ST-JOSEPH
LAFONTAINE 9-8451
ATTENTION SPECIALE AUX PROPRIETAIRES

AUTOMOBILES A VENDRE

G.M.C. ½ tonne, panel 1958. S'adresser 571, 1ère Avenue. LA 4-4684.

A VENDRE, automobile, Ford automatique 55, après 6 heures. MU 3-9210.

VOUS AUREZ L'AGREMENT

et la garantie d'une voiture neuve en achetant une voiture usagée de qualité.

CHEZ
Universal Auto
777, 1ère Avenue — LA 5-5113

ATTENTION

1959 METROPOLITAN hardtop équipé, radio, valeur de $1495.00, pour *$1295.00

1956 MONARCH sedan automatique, radio, valeur de $1295.00, pour *$990.00

1954 CHEVROLET St. Wagon équipé, valeur de $650.00, pour *$395.00

1953 CHEVROLET coach, équipé, radio, valeur de $550.00, pour *$390.00

JEEPS usagés en très bonne condition de $495.00 à $1895.00

* Ces prix sont sans échange

AUTO MODERNE LIMITEE
CANADIAN AUTO CORP.
498 de la Couronne, Québec 2, P.Q.
Tél. : LA 9-5381
556 Boul. Hamel, LA 9-5384

A LEVIS
VOUS ETES BIEN SERVIS
Autobus écoliers
DIFFERENTS MODELES ET CAPACITES
20 NEUVES, 30 USAGEES
Autos usagées
Choix varié — Qualité garantie
GARANTIE "OK"
LEVIS AUTO INC.
Rond-Point, Levis
TEL.: TE 7-5888
Le garage le plus considérable de la Rive Sud.

AUTOMOBILES A VENDRE

BUICK 57, hard-top. Tél.: LA 4-8963.

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX
Albert BARRE AUTOS et Camions
Le centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 CANARDIERE

BUREAUX A LOUER

CENTRE D'ACHATS Canardière. — 3000 pieds, bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

CHAMBRES A LOUER

GRANDE pièce, chambre bain, entrée privée, fenêtre sur rue. MU 3-0466.

LIBRE immédiatement, chambre, entrée privée, monsieur seulement. 12 St-Stanislas. 529-4717.

HAUTE-VILLE, rue St-Jean, chambre-boudoir, libre immédiatement. — LA 3-1836.

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE, boucherie, hôtel, motel, lingerie d'enfants. Le soir: J.-H. Paquet LA 3-5034. Le jour: LA 9-5311.

DIVERS A VENDRE

POELE à bois ou huile, comme neuf, à sacrifier. — LA 2-6806.

LESSIVEUSES reconditionnées à neuf, de toutes marques avec garantie. — LA 3-3760.

REFRIGERATEURS de toutes marques et grandeurs, vedus avec garantie. — LA 3-3760.

REFRIGERATEUR Astral, lessiveuse monitor, set salle à diner, bargain. — LA 3-3760.

TELEVISIONS 17" et 21", très propres, condition facile. LA 3-3760.

$45.00 — MACHINE à coudre électrique neuve, garantie 25 ans. Signer Electric usagé $20.00. LA 4-3625.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

MADAME, vous faut-il plus d'argent pour votre foyer? 4 heures par jour de travail peuvent vous apporter un revenu substantiel. Les cosmétiques Avon ont quelques territoires libres dans Québec et banlieue. — Signalez aujourd'hui. LA 3-7706.

GAGNEZ $23 semaine, plus garde-robe gratuite, durant loisirs. Il s'agit montrer vêtements Fashion Frocks vos amies. Nul besoin capital, sollicitation, expérience. Ecrire: North American Fashion Frocks Ltd. 3425 Boulevard Industriel. Dépt G-2923, Montréal 39.

DACTYLO bilingue, ouvrage général de bureau, semaine 5 jours, $40.00. Ecrire Dépt 431 Le Soleil.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

RECHERCHE orgue électrique Hammond usagé mais en bon ordre. — MO 3-0295.

HOMMES DEMANDES

ASSISTANT-GERANT, âgé de 22 à 30 ans. Cours commercial ou équivalent, auto indispensable, bonne apparence et référence, salaire au-delà de la moyenne bénéfices sociaux. Entrevue strictement confidentielle. Se présenter demain de 2 à 4 hres p.m. Ch. 206, 380 Blvd Charest Est.

CALENDRIERS

VOULEZ-VOUS vendre pour un manufacturier? Dans Québec et toute la province. Nouvelle ligne 1962. Ecrire Dépt 429 Le Soleil.

LOGEMENTS A LOUER

ST-CYRILLE OUEST, 6 pièces, chauffé, 2e étage, $90.00, adultes, sous-sol 4 chambres. LA 7-8792.

SILLERY — Ultra-moderne, 3-5 pièces, bain, chauffées, $70-$95. Garage disponible. LA 4-7022 — Soir LA 7-9387.

25e RUE, 4 pièces, chambre bain, chauffées, stationnement, mai, $70.00-$72.00. Bureau: 525-9776. Résidence: 522-8569.

AVE BELVEDERE, 5½ PIECES, chambre bain, chauffé, concierge, stationnement $80.00. Bureau: 525-9776. Résidence: 522-8569.

LOGEMENT 3-4 appts, flat meublé, 2 3 appts. S'adr.: 310, 4e Avenue, Appt 2.

ST-ROCH 3 et 4 pièces, chauffées, eau chaude, poêle, concierge, $60.00 et $75.00 mai. Bureau : 525-9776. Résidence : 522-8569.

7 PIECES, chauffées, 869 Ave Lévis. Libre 1er mars. LA 5-6052.

MAGNIFIQUE, 3 pièces chauffées, libre immédiatement, 10 rue Collin. Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 3-4556.

LE BARONET

COIN Grande-Allée et Ave Cartier, appartements luxueux 2-3-4-5-6 pièces, ascenseur automatique. Appelez M. Ferland, Royal Trust. LA 2-4031. — Soir LA 3-4556.

LE CHANTILLY

APPARTEMENTS luxueux coin Bégin-Raymond Casgrain, 4-5-6 pièces, ascenseur, incinérateur, piscine, laveuse de vaisselle, ventilation mécanique, buanderie, stationnement gratuit, remise. Visible de 2 à 4 heures tous les jours. Appelez M. Ferland, Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 3-4556.

LOGEMENTS MODERNES
CHAUFFES
HAUTE-VILLE

804, Ave des Jésuites, 4 chambres.
1155, Chemin Ste-Foy, 5 chambres
1159, Chemin Ste-Foy, 7 chambres (avec ou sans garages chauffés)
660, Avenue Chouinard, 4 et 5 chambres

QUARTIER LIMOILOU

625, rue Olier, 5 chambres
770, La Canardière, 8 chambres
975, 8ième Avenue (Bureau ou magasin)
975, 8ième Avenue (Garages chauffés)
1895, Blvd Benoit XV, 5 chambres
420 Ave des Bouleaux Est, 5 chambres
440 Ave des Bouleaux Est, 5 chambres
460 Ave des Bouleaux Est, 5 chambres
1802, 1ère Avenue, 5 chambres.

Tél. : Jour : 623-1530
Soir, dimanches et Fêtes : MU 1-2029

HOMMES DEMANDES

INGENIEURS
DESSINATEURS
REQUIS POUR
Bureau d'ingénieurs consultants
CIVIL
MECANIQUE
ELECTRIQUE
Développements hydro et thermiques
industriel
Irrigation et égouts
Transport
Parlant français — Travail à Montréal
Ecrire un résumé de votre expérience à
BENOIT, BOUCHER, SIMPSON, TRAVERS ET ASSOCIES
Dépt 427 Le Soleil

LOGEMENTS A LOUER

AVE TURNBULL, 2 et 3 pièces, chambre bain, chauffées, eau chaude, incinérateur, laveuse automatique, poêle, réfrigérateur, concierge, mai. $60.00. Bureau: 525-9776 Résidence: 522-8569.

LIBRE immédiatement, 4 pièces, plus salle bain, très moderne, chauffées, $80.00 par mois. LA 4-1980.

RUE Couillard, maison neuve, 3 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude, incinérateur, poêle, réfrigérateur, $55.00, mai. Bureau: 525-9776. Résidence: — 522-8569.

LOGEMENTS chauffés, 3-5-6 pièces, près église St-Pascal. S'adr.: 2069 Canardière, Appt 1.

JACQUES-CARTIER, 6 grands appts, non chauffés, eau chaude année. 233 de la Reine. MU 3-0441.

ST-SACREMENT, 3 pièces, modernes, chauffées, chambre bain tuile, entrée seule. MU 3-0255.

MACHINERIE A VENDRE

SOUFFLEURS SICARD

PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Mâlo) D-7-8; Payloaders, floats, camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charrues, autobus, compresseurs Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.

ATHEY-WAGON

SCRAPER DW-21
TRACTEURS D-8 et HD-21
PELLES MECANIQUES
¾ verge.
COMPRESSEURS
GRADERS
USINE D'ASPHALTE compète.
PLAN DE GRAVIER.

Conditions avantageuses pour acheteur sérieux
S'adressez 575 Arago Ouest
TEL.: MU 1-3571

MAISONS A LOUER

MAISON seule, 3 chambres, salon, cuisine, salle manger, chambre bain, 771 Ave Royale, Beauport. Royal Trust: LA 2-4031. Soir: LA 3-4556.

MAISONS A VENDRE

COTTAGE, 7 appts, prêt à habiter, St-Louis-de-France, près église, école. Direct propriétaire — 527-5217.

RUE LOUISBOURG, paroisse St-Louis de France, attrayant plain-pied, 4 chambres à coucher, magnifique salle jeux, 2 chambres bain, buanderie, beau terrain, aubaine, propriétaire transféré. Appeler: M. Davis OL 3-5733.

SILLERY, Magnifique propriété 10 pièces, grand terrain avec arbres décoratifs. Véritable aubaine. LA 7-0802 — LA 9-8121.

STE-FOY, 8 logements, construction neuve, pierre, brique, rapportant 22%. Comptant $30,000. LA 9-8121. Parent.

RUE ST-SAMUEL, Giffard, Maison 2 logements. Acompte $2,500. LA 3-5075.

BEAUPORT, 2 logements, 2 garages, très bonne construction. Prix $16,000.00. MO 1-4800.

BEAUPORT. Maison neuve. Beau site, terrain 100' x 80'. Acompte $300.00. LA 9-8121. Parent.

LORETTEVILLE. Propriété 8 pièces, terrain 100' x 150', face à l'école, autobus, à la porte. Véritable aubaine à $6,000. LA 7-0802 — LA 9-8121. Voiselle.

BEAUPORT. Bungalow, grand terrain, système chauffage. Prix $11,000. — MO 1-4800.

9 PIECES, grand hall, salon avec salle à diner communicante, 4 chambres, salle de jeu, buanderie, dépense froide, $20,000.00. A proximité des écoles et du Centre d'Achat et de l'église. Quebec Land & Realty Company. Mme Bernier. 529-8456. Soir: 653-3424.

ST-PIE X, 8 pièces, de 2 ans, sur 2 étages, $9,170. Thibodeau. LA 9-8121.

ST-PASCAL. Propriété 3 revenus, âge 3 ans seulement. Acompte $8,000. — TE 7-6000.

3 LOGEMENTS, 5 pièces, non chauffés, vendre ou échanger pour plus grande propriété. Quebec Land & Realty Company. M. Auger. Tél.: 529-8456. Rés.: 623-7663.

ST-SAUVEUR, rue St-Bonaventure, 2 logements, 4 pièces, $6,500. LA 9-8121. Thibodeau.

SILLERY, Ave des Pins, magnifique maison, grand terrain. LA 9-8121. — MacKay.

AVENUE Paradis, (Ste-Foy), Bungalow 6 pièces, brique, sous-sol 8'½, près écoles, église. LA 9-8121. Léo Bernier.

SUMMERSIDE. Split-level 7 pièces, beau terrain et asphalte. LA 9-8121. Thibodeau.

PARC NEILSON. $14,500. 5½ pièces, chauffage à l'huile, hypothèque de $10,300. à 6%, 22 ans. Quebec Land & Realty Company. 529-8456.

CHARLESBOURG. Maison neuve, livraison immédiatement. Acompte $1,000.00. TE 7-6000.

125 POIRIER, Lauson. Maison neuve, 2 ans, $11,500. Ristourne provinciale. — TE 7-6000.

RUE STANLEY (Ste-Foy). Bungalow 7 pièces, dont 4 chambres à coucher, solarium, carport. Aucune offre raisonnable refusée. LA 3-9549.

ATTENTION CONTRACTEURS

J'ai 10 maisons à faire construire.
Pour informations, écrire à
Dépt 420 Le Soleil

MAISONS DEMANDEES

DESIREZ-VOUS vendre votre maison ou commerce, service courtois et confidentiel. Consultez-moi. Léo Bernier, — LA 3-6066.

3 LOGEMENTS, situé dans St-Coeur de Marie, Sts-Martyrs, St-Sacrement, Prix environ $16,000. LA 9-8121. Bélanger.

PERSONNELLES

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. TEL.: LA 4-4061.

VIEUX, épuisé? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES

Vérifiez le numéro et COMPOSEZ AVEC SOIN

REPARATIONS

TEL.: LA 3-4638

Pièces toutes marques.
Gros et détail.
AU FOYER DES LAVEUSES
239 ST-VALLIER OUEST
EN FACE de SYLVIO MARCEAU

TERRAINS A VENDRE

ST-PIE X, Giffard, terrain, $400.00 comptant. Tél.: LA 9-5500.

ST-PAUL APOTRE, 22e Rue, emplacement de 50 x 108, zone résidentielle. Quebec Land & Realty Company. M. Auger. 529-8456. Soir: 663-7663.

Le Canada non disposé à appuyer l'admission de la Chine à l'ONU

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires Extérieures a laissé entendre hier soir que le Canada n'est pas disposé dans les circonstances présentes à appuyer l'admission de la Chine rouge aux Nations unies.

M. R. Giroux

M. Rosario Giroux, employé civil, demeurant au 28 McInenley, Sillery, est décédé hier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 63 ans et 1 mois. Il était l'époux de dame Eveline Sévigny.

Outre son épouse, M. Giroux laisse deux fils et trois filles: MM. René et Rosaire Giroux, Mme Jean-Yves Ruel (Yvette), Mme Roger Boily (Gertrude) et Mlle Gisèle Giroux; ses gendres: MM. J.-Y. Ruel et R. Boily; ses belles-filles: Mme René Giroux (Thérèse Moreau) et Mme Rosaire Giroux (Micheline Blanchet) ainsi que trois petits-enfants.

M. Giroux était le frère de MM. Léopold et Maurice Giroux, Mme Isidore Juneau, Mme Emilien Julien et Mme Théodore Gignac, ainsi que le beau-frère de M. et Mme Ernest Sévigny, M. Joseph Sévigny, MM. Isidore Juneau, E. Julien, Théo. Gignac, Mlle Eugénie Sévigny, Mme Léopold Giroux, Mme Maurice Giroux. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain à St-Colomb de Sillery. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Chs Cloutier, 1584 chemin St-Louis.

Un échevin revient sur ses pas

L'échevin Laroche est revenu avec sa requête de dédommagements aux locataires évincés par l'expropriation des maisons du boulevard Charest.

Selon M. Laroche, ces gens voudraient recevoir eux-mêmes l'argent voté déjà par le conseil en s'appuyant sur un article de la loi. M. Morency appuie son collègue et le maire propose de référer ce cas au contentieux.

Québec donnera-t-elle de son eau?

La cité de Québec décidera demain sur le rapport de ses ingénieurs, si elle fournira de l'eau à la ville de Charlesbourg.

Le maire a prévenu le comité administratif hier que Charlesbourg avait demandé de l'eau d'ici deux jours. Il a alors prévenu les ingénieurs et, sur leur rapport, on décidera.

L'échevin Deschênes s'est inquiété du coût de cette eau afin qu'on ne charge pas aux citoyens de la ville voisine moins qu'aux gens de Limoilou.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MARCHANDS D'ARTICLES et ameublement de bureau ont tenu hier, à Québec, une réunion semi-annuelle, sous la présidence de M. Paul Déry, directeur de l'association locale. Au cours de la réunion, des conférences ont été prononcées sur les moyens de conduire efficacement un commerce d'articles et d'ameublement de bureau; l'importance de cette industrie dans les affaires canadiennes, etc. Des représentants de Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Ottawa, Toronto et Hamilton ont assisté à cette réunion. De gauche à droite : M. Jean Ayotte, de Trois-Rivières, vice-président; M. Jack Cloke, de Hamilton, président; M. Ross C. Imrie, de Toronto, vice-président, et M. Paul Déry, de Québec, directeur.

Projets indécis de la Crane Steelware

Les projets de la Crane Steelware à Québec demeuraient hier soir encore indécis. La cité n'avait pas reçu de réponse à la proposition qu'une réunion d'urgence du comité de l'Industrie avait élaborée vendredi.

Hier, un officier de la compagnie se trouvait à Québec mais il n'a pas vu le conseil de ville comme on l'espérait.

Vendredi, le comité de l'Industrie, groupant en plus une bonne partie des échevins avait songé à proposer à la compagnie un prêt de $400,000 remboursable en 15 ans, au taux de 4 pour cent. Le comité a commencé les pourparlers et la compagnie devait donner réponse.

Elle n'avait encore rien répondu en fin d'après-midi d'hier, et le comité attendait sa réponse avant de présenter sa recommandation au comité administratif du conseil qui lui-même aurait alors pu rejeter ou envoyer la recommandation au conseil pour demain.

Il semble toutefois que l'argent ne seraiôt pas le véritable noeud du problème et que le projet d'offre de la cité ne serait pas le facteur déterminant de la décision qui sera prise.

On demeure dans l'attente à l'hôtel de ville en espérant voir la question se régler favorablement pour les ouvriers québécois.

A l'an prochain . . .

(Suite de la page 3)

lua la population québécoise une dernière fois.

Derniers moments

C'est alors qu'éclatèrent les premières bombes du feu d'artifice qui salua l'arrivée du Bonhomme Carnaval sur une plate-forme installée au sommet de la porte St-Jean.

Tous les regards se fixèrent sur ce point et un silence de plomb enveloppa la foule . . . tous sentaient que l'ultime moment approchait.

Après les dernières pièces pyrotechniques, une immense clameur salua de nouveau le joyeux personnage, le silence revint et le Bonhomme parla : "Majesté, charmantes duchesses, officiels, chers Québécois. A mon arrivée, je vous avais demandé de faire de Québec la ville de la gaieté, de la beauté et de l'hospitalité; vous avez répondu et prouvé au monde entier que notre Carnaval d'hiver est le plus beau du monde."

Après avoir remercié la reine et les duchesses de leur sourire, les autorités civiles, religieuses et militaires de leur collaboration, la police, les gens de la presse et de la radio de leur travail immense, le typique personnage lança à la population de Québec son message d'espoir. "Gardez votre sourire de l'espérance . . . je reviendrai l'an prochain; au cours des mois qui suivront, songez que le Bonhomme Carnaval s'ennuie de son Québec et des Québécois et qu'il reviendra l'année prochaine.

Les réflecteurs se sont éteints . . . la musique s'arrêta . . . c'était la fin.

Le Carnaval est fini . . . Vive le Carnaval !

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

(ann.)

Incendie . . .

(Suite de la page 3)

la fournaise à l'huile chauffant la boutique. Les flammes enveloppaient ces boites à l'arrivée des premiers sapeurs et elles étaient déjà intenses.

Cette construction n'a qu'un étage. Les murs sont en blocs de béton, tandis que le toit est en bois. Le feu n'a pas tardé à percer la toiture qui a subi une brèche de bonnes dimensions. Une colonne de flammes s'en est échappée pendant un certain temps.

Dommages considérables

Une intense fumée se dégageait aussi du brassier. Par les joints des blocs en ciment, elle s'est répandue à profusion dans l'établissement de M. Béland, rembourreur, qui s'occupe aussi de décoration intérieure. M. Béland dit que de la marchandise était prête pour la livraiso net qu'elle a été détériorée. Entre autres, il s'agirait de draperies.

L'eau s'est infiltrée chez ce rembourreur. Il y en avait quelques pouces sur le plancher. Le feu ne s'y est pas communiqué toutefois. D'ailleurs aucune aucune maison du voisinage n'a subi les affres du feu. Certaines ont par contre été envahies par la fumée.

La boutique où l'incendie a pris naissance est considérée comme une perte totale. Les boites de pièces en bois imprégnées de colle ont été consumées .D' autres bois, telle des feuilles de veneer, a aussi servi à alimenter le brasier et il a été détruit. Hier soir, il était trop tôt pour estimer les pertes.

Déclaration . . .

(Suite de la page 3)

nes dans la mise en application de la loi d'assurance-hospitalisation en ce qui regarde trois hôpitaux de la Gaspésie, les seuls, sur les cent soixante-et-cinq (165) hôpitaux de la province, à l'exception d'un autre hôpital, qui n'ont pas encore signé ou même discuté leur contrat avec le ministre de la Santé.

Cette situation intolérable menace de causer de très graves préjudices envers la population gaspésienne. Il s'agit d'une attitude qui reflète les opinions exprimées en Chambre par l'Union nationale sur l'assurance-hospitalisation.

Il est plus que temps que cela prenne fin et que tous les intéressés prennent pleinement conscience de leur rôle respectif afin que la population gaspésienne puisse, elle aussi, bénéficier des avantages considérables qu'offre le programme actuel d'assurance-hospitalisation.

Claude Jourdain

A l'Hôtel de Ville

Par Benoit Massicotte

La ctié prendra des renseignements sur le sort de la prochaine saison de courses sous harnais à Québec.

La ville se renseignera

L'échevin Gérard Moisan a attiré l'attention du maire en lui demandant de prendre des renseignements. Je trouve que ça ne va pas vite et on me dit que ce serait dangereux. Il aimerait savoir s'il y aura des courses à Québec.

Le maire Hamel a expliqué que M. Simard, le locataire, veut fermer ses "stakes" pour la fin du mois. Il a prétendu que la Commission de l'Exposition était obligée de lui fournir un bureau, mais le contentieux a dit que non.

M. Simard qui est absent a laissé son fils pour s'occuper de la chose.

M. Boissinot a rappelé que la cité a toujours la garantie de $25,000 mais le maire a répliqué que $25,000 contre les $174,000 de l'an dernier seraient un désastre advenant le cas où il n'y aurait pas de courses.

L'an dernier, la cité a retiré $174,000 de la piste de courses.

Addition de $500 au compte

Le comité administratif a décidé de payer une somme de $2,500 à Me Claire Fontaine pour compilation des articles de la charte et les corrections.

Le compte était de $2,000.

M. Boissinot a proposé d'y ajouter $500 pour le travail de correction qui a été considérable.

M. Moisan a demandé si on ne retrancherait rien pour le retard apporté à la livraison du travail.

Demande de la Laurentie agréée

A la suggestion de l'échevin David Burns, le mât principal de l'hôtel de ville sera réservé au drapeau de la province et un mât secondaire sera prévu pour le fanion particulier des manifestations au cours de l'année.

Il a fait cette suggestion sur une lettre du Club Laurentie.

DÉCÈS

BARBIN — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 64 ans 10 mois, est décédé subitement M. Réginald Barbin, agronome et employé civil, époux de dame Adrienne Dubé, demeurant à 665 Chouinard.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 15 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

BEDARD — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 93 ans 11 mois, est décédé M. Pierre Bédard, époux en premières noces de feu dame Adélaïde Mailly et en deuxièmes noces de feu dame Exilia Pageau, demeurant au no 702, 6e Rue.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, No 324, 5e Rue, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Loretteville où il y aura un libera avant l'inhumation.

BEGIN — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 56 ans 5 mois, est décédé M. Louis-Philippe Bégin, employé de l'Anglo Pulp, époux en premières noces de feu dame Yvonne Bernier et en secondes noces de dame Annette Binette, demeurant au no 1059 de Fondville.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, No 1740 Bardy coin Canardière à 8 heures 50 pour l'église St-Pascal de Maizeret et de là au cimetière St-Charles.

BERGERON — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 février 1961, à l'âge de 39 ans 7 mois, est décédée Marie-Claire Plante, épouse de M. Gérard Bergeron, demeurant à 86-A rue St-Louis, Lévis.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, No 289 St-Georges, à 8 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

BONNEAU — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 48 ans 5 mois, est décédé subitement M. Joseph Bonneau, employé de la Commission des accidents de travail, époux de dame Jeanne d'Arc Gosselin, demeurant à 76 des Bouleaux Ouest.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ des foyers funéraires de J. Bouchard et Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

CADORETTE — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 69 ans 11 mois, est décédé J.-Wilfrid Cadorette, époux de dame Yvonne Lyonnais, demeurant au 735, 17e Rue.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, No 318 Chemin de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

DOYON — A l'hôpital Ste-Foy, le 11 février 1961, à l'âge de 37 ans 8 mois, est décédé Monsieur Patrick Doyon, époux de dame Rolande Carlos, domicilié au 751 de la rue Ste-Madeleine.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 9 heures pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière St-Charles.

DUBUC — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 81 ans 10 mois, est décédée dame Marie-Odile Bilodeau, épouse de feu le Commandeur T.D. Dubuc, ex-marchand de la rue St-Jean, demeurant à 1103 Ploermel.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

DUGUAY — A Québec, le 13 février 1961, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Joseph-Emile Duguay, voyageur pour Alphonse Raymond Ltée, époux de dame Carmen Beaucage, demeurant à 730 avenue Belvédère.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église St-Jérôme de L'Auvergne et de là au cimetière de La Malbaie.

FERLAND — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 37 ans, est décédé Monsieur Aurèle Ferland, époux de dame Marcelle Cloutier, demeurant à 297, 8e Rue.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

GUAY — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Wilfrid Guay, époux de feu dame Georgianna Robitaille, demeurant 188 Richelieu.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 120 rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

LEVESQUE — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alfred-Zébédée Levesque, ex-employé de la Commission des Liqueurs, et voyageur de commerce, époux de dame Jeannette Pelletier, demeurant à 15 Haldimand.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 St-Cyrille Ouest, à 8 heures 40 pour la Basilique de Québec et de là au cimetière N.-D. de Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

L'HEUREUX — A Québec, le 13 février 1961, à l'âge de 66 ans 10 mois, est décédé Monsieur Sylvio L'Heureux, époux de dame Laurentine Gosselin, demeurant 566 Ouest, St-Vallier.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles.

SAMSON — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 février 1961, à l'âge de 69 ans 6 mois, est décédé M. Alexandre Samson, épicier-boucher, époux de dame Cécile Ruel, demeurant 289 rue St-Joseph, Lauzon.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ du salon mortuaire Gilbert & Turgeon Ltée, No 203 rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

M. A.-Z. Levesque

M. Alfred-Zébédée Lévesque, employé de la Commission des Liqueurs, et voyageur de commerce, est décédé hier à l'âge de 74 ans. Il était l'époux de dame Jeannette Pelletier et demeurait au no 15, rue Haldimand.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: MM. Alfred, Léopold, Marcel, Jacques et Georges-Ernest Lévesque; ses filles: Mmes Jean-Paul Beaudry (Jeanne) et Gustave Bruneau (Françoise); ses belles-filles: Mmes Alfred Lévesque (Lorette Marcotte), Léopold Lévesque (Carmelle Beaulieu), Marcel Lévesque (Françoise Fontaine), Jacques Lévesque (Gemma Pouliot), Georges-Ernest Lévesque (Jeannine Robitaille); ses gendres: MM. Jean-Paul Beaudry et Gustave Bruneau; ses soeurs: Mme Vve Lucien LeBrun (Exilda Lévesque), la Rév. Mère Marie-des-Fourvières, (Alma Lévesque), des soeurs de St-François d'Assise, Mmes Wilfrid Rioux (Julie Lévesque) et Auguste Miller (Berthe-Alice Lévesque); ses beaux-frères: M. le chanoine Noël Pelletier, MM. Fernand D

Ce ne sont pas les appareils techniques qui manquent à MM. Claude Létourneau et Claude Lafrance

Premiers essais du radio récepteur-émetteur

Un petit appareil qui fera beaucoup

(Par René LAGACE)

La Sûreté de Québec va toujours de l'avant pour protéger les citoyens et éliminer ou restreindre autant que possible le crime et les frasques dans cette cité qui est la plus vieille du pays.

Elle vient de se procurer un équipement portatif, un radio récepteur-transmetteur, qu'elle expérimentera. Si l'équipement en vaut la peine on en achètera pour en munir les constables qui patrouillent les rues à pied. Québec est la première cité au Canada à faire une telle expérience.

Québec était aussi la première au pays tout entier à doter ses voitures de patrouille d'appareils de radio récepteurs-émetteurs. D'autres cités et villes avaient des appareils récepteurs. Mais les constables devaient se servir des boites téléphoniques dans les rues pour répondre au poste central de police.

C'est en 1941 que Québec achetait l'équipement complet pour les voitures, les constables pouvant même communiquer d'une voiture à l'autre au besoin.

Toujours désireux de doter ses hommes de ce qu'il y a de mieux afin de garder sous contrôle l'élément criminel et pour aider à faciliter la circulation durant les démonstrations, parades, spectacles, etc., le chef de police Roger Lemire, O.B.E., vient de commencer les expériences avec un petit appareil récepteur qui sera complété bientôt d'un appareil portatif transmetteur qui n'est pas plus gros qu'un paquet de cigarettes.

M. Roger Hamel, technicien qui a charge des télécommunications de la Sûreté et du département municipal des Travaux publics, a dit tout son émerveillement devant ces deux petits appareils si petits qu'ils peuvent être portés à la ceinture ou dans les poches du veston.

C'est surtout le fait que l'on ait réussi à rendre compact un appareil à fréquences modulées. Car les appareils sur hautes fréquences ont toujours été encombrants. Dans son atelier, à l'hôtel de ville, M. Hamel et ses deux assistants, MM. Claude Létourneau et Claude Lafrance, (ils sont dans ce service depuis 22, 10 et 15 ans respectivement) ont toutes sortes d'appareils pour faire leur travail. Il y a une loupe pour aider à grossir les objets plusieurs fois.

Les circuits "imprimés" de différents appareils de radio sont tellement petits qu'il est nécessaire d'avoir un fil à soudure pas plus gros qu'un cheveu. La loupe aide à bien faire les soudures dans les minuscules morceaux, dont des semi-conducteurs, sélénium, silicon, diode, transisteur, varisteur, thermisteur, stabisteur, "zener diode", "tunnel diode", et ainsi de suite.

BOIS DE SCIAGE

A vendre, environ 40,000 pmp. de planches No 4 (sapin et épinette) à $20.00 du mille pieds chargés sur votre camion, 25 milles de Québec. Pour informations appelez LA 2-4694 de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

VENDEUSE DEMANDEE

avec expérience pour salon de chapeaux réputé de Québec. S'adresser au
SALON MARY MARIER
905 St-Jean

Noël, Alleyn & Rioux
CAMILLE NOEL, C.R
JACQUES ALLEYN
CLAUDE RIOUX
avocats
Tél.: LA 9-4941
59 d'Auteuil — Québec

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
Suite 480, Edifice Grande-Allée
580 Est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous.
Tél.: LA 3-1471

PORTIER DEMANDÉ

à l'un des plus grands hôtels de Québec — parfaitement bilingue — expérience de préférence — bonne apparence — possédant licence de chauffeur — sobre et honnête — capable de fournir de bonnes références.

Appelez M. S.G. SCHOFIELD à MO 3-7881

COMMIS DE CHAMBRE DEMANDE

devra être parfaitement bilingue — expérience requise — bonne apparence — de 25 à 40 ans — vacances payées — ouvrage à l'année — boni — plan d'assurance et hospitalisation.

Ecrire en donnant références à :
DEPT 1066 LE SOLEIL.
DANS L'UN DES PLUS GRANDS HOTELS DE QUEBEC

TREMBLAY AUTOMOBILES Enr.
• Ste-Anne de Beaupré Tél.: CO 3-2627
• Québec Tél.: 661-6273
— *OFFRE A PRIX TRES REDUIT* —
Démonstrateur LARK 1960 8 cylindres, hard top, automatique, radio, intérieur cuir rouge, pneus blancs, etc.

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la

CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC EST

Aura lieu jeudi le 16 février prochain à 8 hres p.m. à l'édifice de la caisse, 510 est rue St-François, pour la reddition des comptes de la dernière année sociale et l'élection des officiers.

Ernest Guimont, sec.

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi

SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT **BREEZE**

SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT **WISK**

SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS BROSSE À BEAUTÉ (valant 59c) AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS **PRAISE**

SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER **LUX LIQUIDE**

Diefenbaker

Application de mesures préconisées

Par Max HARRELSON

Ottawa (PA) Dans plusieurs domaines, le gouvernement Diefenbaker se prépare à appliquer les mesures de politique pro-canadienne qu'il préconise depuis quelque temps. Plusieurs de ces mesures affecteront les intérêts économiques américains.

On a décidé tout d'abord de supprimer les concessions appréciables accordées dans le domaine de l'impôt aux financiers américains et destinées à les encourager à placer des capitaux dans l'industrie canadienne.

Dans certains milieux, on se dit d'avis que la mesure démontrait que le Canada n'était plus intéressé aux capitaux étrangers, mais les autorités gouvernementales se sont empressées de nier cette assertion. Le ministre des Finances, M. Fleming, dit que la mesure était tout simplement destinée à encourager les Canadiens à multiplier leurs investissements.

La philosophie qui a inspiré cette nouvelle politique fut ainsi exprimée par le premier ministre:

"Nous voulons ainsi assurer au Canada une économie et une destinée qui soient vraiment canadiennes. A cette fin, nous prendrons des mesures pour accroitre la participation des Canadiens à l'administration de l'économie canadienne".

La revue américaine Business Week a révélé, à la suite d'un relevé fait auprès des hommes d'affaires canadiens, que la décision gouvernementale avait plutôt agacé qu'inquiété les milieux financiers américains. On semblait d'avis qu'elle n'aurait pas une grande ré-

(Suite à la page 18, 1ere col.)

Pour le centenaire de la mort de Mgr de Mazenod

MESSE PONTIFICALE DE MGR ROY

Par Roland BRASSARD

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, célébrera une messe pontificale, vendredi matin, à 10.30 h., à l'église St-Sauveur, pour commémorer le centenaire de la mort du vénéré fondateur des Oblats, Mgr Eugène de Mazenod, évêque de Marseille. Mgr Roy prononcera lui-même le sermon au cours de cette messe.

Les membres du clergé et le public sont invités à participer à cette cérémonie. A l'issue de la messe pontificale, vers midi, un dîner de famille sera servi au centre Durocher. Un nombre imposant d'invités, représentants des autorités religieuses et civiles, se grouperont autour de l'archevêque de Québec à ces agapes.

Notes historiques

Pour répondre à l'invitation de l'évêque de Montréal d'alors, Mgr Ignace Bourget, le fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod, envoya en Amérique une première caravane de religieux de sa jeune famille religieuse, en 1841.

C'est en 1844 que Mgr Signay invite les Oblats à exercer leur ministère dans le diocèse de Québec. En 1845, les Oblats s'installent au Saguenay pour desservir les colons canadiens et prendre en charge toutes les missions indiennes du Lac St-Jean, de la Côte Nord et du Haut-St-Maurice.

Mgr Turgeon, en 1853, les établira dans la ville épiscopale à St-Sauveur d'où ils pourront rayonner plus facilement pour le travail des missions indiennes et des missions paroissiales.

Mgr de Mazenod a manifesté

(Suite a la page 18, 3e col.)

RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel-Motel des Laurentides

Barbara 1ère, triste de devoir rendre son rôle

par J.-Claude RIVARD

Au nom de ses compagnes les Duchesses du 7ème Carnaval d'hiver de Québec, Sa Majesté Barbara Ann 1ère, s'est dite attristée de voir approcher les dernières heures d'un Carnaval qui lui a apporté une expérience unique et une source de souvenirs impérissables.

Elle l'a fait hier midi, à l'occasion du dîner hebdomadaire du Club Rotary de Québec. Remerciant d'une façon spéciale les efforts de son intendant qui lui a permis d'accéder au trône royal, elle n'en félicita pas moins ses compagnes Duchesses pour l'émouvant esprit sportif et l'entier appui qu'elles lui ont accordé. "Vous comprenez, sans doute, dit-elle, que nous sommes plutôt tristes, lorsqu'il ne nous reste plus que quelques heures à mener une vie de rois et de reines. Nous quittons cependant toutes le Carnaval avec un souvenir impérissable de la gentillesse et de l'amabilité reçue de toutes parts, au cours de ces festivités".

Elle avait été présentée par M. Adrien Lemire, intendant général des Duchés. Au cours de cette présentation, M. Lemire montra l'organisation gigantesque qu'est le Carnaval d'hiver, qui groupe dans ses 45 comités plus de 500 membres bénévoles. Il mit en particulier l'accent sur le Comité qui est sien, celui des Duchés.

Le président du Comité des Duchés ou l'intendant général, a pour rôle de nommer un intendant dans chacun des sept Duchés, de procéder au choix des Duchesses par voie de jury, d'organiser les petits couronnements, de mener à bonne fin sur le plan général la vente de la Bougie du Carnaval, de synchroniser les sorties des Duchesses et de voir à la publicité nécessaire à toutes choses.

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!

pour l'estomac

Comment faire disparaitre cet air "vieilli" prématuré

Qu'est-ce qui vieillit prématurément le visage d'une femme—qui lui donne pattes d'oie, petites rides, épiderme rugueux? La *déshydratation de la peau* causée par les rigueurs de l'hiver, les appartements surchauffés, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Si c'est là votre cas, vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND's. Cette crème réputée à l'allantoïne commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoïne dégage les pores obstrués par les cellules desséchées et permet à l'action de la lanoline richement hydratée, contenue dans la crème Pond's, d'agir en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme apparaît plus doux, plus velouté, *plus jeune*. Employez la DRY SKIN CREAM POND's régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

(ann.)

Diefenbaker...

(Suite de la dernière page)

percussion sur la proportion des investissements américains.

Willis C. Armstrong, chargé d'affaires de l'ambassade américaine à Ottawa, s'est adressé directement au public canadien pour se faire l'avocat du rôle des Etats-Unis dans la vie économique canadienne. Il a souligné que toute tentative visant à imposer une réglementation par trop sévère sur les entreprises américaines installées au Canada pourrait avoir un effet déplorable sur l'économie canadienne et son développement.

"Il ne s'agit certes pas de menaces, a-t-il dit. Nous voulons tout simplement souligner que les capitaux sont des éléments plutôt timides qui n'iront que là où on leur fera bon accueil".

A l'heure actuelle, les investissements des Américains se chiffrent par près de $16,000,000,000 et ils possèdent ainsi 27 pour cent de toute l'industrie nationale. Ainsi, le Canada demeure le plus important débouché étranger pour les investissements américains, surpassant l'ensemble de l'Amérique latine par une marge confortable.

Ce sont des capitalistes américains qui ont la main haute sur l'industrie de l'automobile, qui est considérable, sur l'industrie pétrolière et sur celle des produits électriques; ils ont plus de la moitié de l'industrie minière et un tiers de l'industrie des pâtes et papiers.

M. Armstrong affirme qu'il n'y a pas là sujet d'inquiétude, étant donné que ces investissements appartiennent à des actionnaires privés — surtout de petits actionnaires. A son avis, on ne saurait dire que Washington tente de dominer le monde des affaires au Canada.

"Il n'y a pas l'ombre d'un doute que les Canadiens continueront de posséder la majeure partie de leur industrie. En fait, on a toute raison de croire que, à mesure que les épargnes des Canadiens augmenteront, la part des Canadiens dans l'industrie canadienne s'accroîtra proportionnellement à la part américaine".

Le Canada n'est pas seulement le plus important débouché des investissements américains, il est aussi le plus important marché pour les exportations américaines. Par contre, les Etats-Unis sont le meilleur client du Canada.

Les deux pays cherchent de nouveaux marchés et les derniers chiffres indiquent une légère modification. Au cours des quatre dernières années, la part des Etats-Unis dans les exportations canadiennes est passée de 59 à 57 pour cent. Au cours de la même période, les Etats-Unis ont vu leur part du marché canadien d'importation passer de 73 à 68 pour cent.

Les deux pays ont augmenté les barrières tarifaires et on s'attend que le changement des règlements tarifaires canadiens annoncé en décembre augmentera les tarifs imposés sur certains produits américains.

Les Etats-Unis veillent à ce que les droits américains soient protégés. Voici l'opinion de M. Armstrong sur la question:

"Toute tendance marquée vers le protectionnisme, de l'un ou de l'autre côté de la frontière, serait le signe d'une mauvaise politique économique si l'on se place du point de vue de nos économies respectives et de nos relations mutuelles".

Tout le domaine du commerce et des investissements sera probablement étudié par les autorités canadiennes et les représentants de l'administration Kennedy et ce, d'ici peu. Une délégation ministérielle canadienne a déjà eu des entretiens privés avec les autorités américaines pour discuter de la répartition du marché pétrolier de l'Ouest et autres questions relatives à l'industrie pétrolière.

On fait pression sur le gouvernement canadien pour qu'il adopte des mesures destinées à empêcher les revues et les périodiques américains d'accroître leur domination du marché canadien. C'est une question d'une brûlante actualité. Pendant deux mois une commission gouvernementale a tenu des audiences publiques à travers tout le pays. On prépare maintenant les recommandations.

Les éditeurs canadiens soutiennent que les grandes publications américaines destinées à la masse, comme Time Magazine et Reader's Digest — qui paraissent sous forme d'éditions canadiennes et vendent de la publicité au Canada — jouissent d'un privilège non mérité qui peut ruiner les publications canadiennes.

Parmi les propositions présentées à la commission, il a été question de l'imposition d'un tarif général sur toutes les revues américaines, d'un impôt sur les revenus que les revues américaines obtiennent en vendant l'espace publicitaire aux compagnies canadiennes et l'octroi de subsides aux publications canadiennes valables.

Les relations économiques canado-américaines ont connu une amélioration sensible tout récemment lors de la ratification du traité sur la mise en valeur du fleuve Columbia, dans le nord-ouest des Etats-Unis et au Canada. Le président Eisenhower et le premier ministre du Canada ont dit que le traité marquait une étape dans les relations internationales.

L'Evénement-Journal présente tous les jours de nombreux articles d'intérêt local qui ne peuvent manquer de vous intéresser.

Pour le...

(Suite de la dernière page)

tout au long de sa carrière, comme fondateur et supérieur général des Oblats, un attachement profond envers le Canada français et catholique. Mgr de Mazenod est décédé le 21 mai, 1861, à Marseille. Sa cause de béatification a été introduite en cour de Rome.

Aujourd'hui, la congrégation des Oblats compte au Canada 2,109 membres, dont 12 évêques et 1,325 prêtres, sans compter les Oblats canadiens missionnaires en Afrique du Sud, en Amérique du Sud, en Haïti, au Laos, aux Philippines et au Japon.

Fêtes commémoratives

Les Oblats veulent, au cours de 1961, rappeler le souvenir et les oeuvres de Mgr de Mazenod à Marseille, et par ses fils, à travers le monde. Au moment de sa mort sa congrégation avait fondé des missions non seulement au Canada jusqu'au cercle Polaire, mais aussi en Afrique du Sud, en Asie et en Colombie canadienne.

Des fêtes solennelles commémoreront ce glorieux anniversaire à Marseille et à Montréal, le 21 mai prochain. Au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, en octobre prochain, sous la présidence du R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général et 8e successeur de Mgr de Mazenod se tiendra un congrès oblat qui groupera des représentants des 7 provinces oblates canadiennes et 8 vicariats apostoliques confiés aux Oblats canadiens.

Voie ferrée de 60 milles

Projet d'Ottawa pour la région du lac Mattagami

Ottawa (PC)- Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a annoncé aux Communes hier que le gouvernement se propose de financer la construction, par les Chemins de fer nationaux, d'une voix ferrée de 60 milles pour desservir la riche région minière du lac Mattagami, dans le nord du Québec.

M. Balcer, qui s'est fait le parrain de la résolution ministérielle soumise à la Chambre basse, a dit qu'il importait que la législation concernant ce projet soit adoptée "le plus tôt possible" parce qu'il faudra au moins deux ans pour aménager cette voie ferrée, au coût approximatif de $8,400,000, soit l'équivalent de $26 le pied.

La résolution constitue la première phase d'une procédure parlementaire, qui pourrait s'avérer fort longue, pour autoriser le CN à exécuter ce projet. Il est à noter toutefois que les premiers orateurs à prendre la parole en Chambre, après que le ministre des Transports eut soumis la résolution, se sont dits favorables au projet.

La procédure

Une fois la résolution ministérielle approuvée, le projet de loi sera alors présenté. Les députés pourront émettre leurs opinions lorsque le bill sera présenté en deuxième lecture. Il sera ensuite passé au crible par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La voie ferrée projetée sera en réalité un embranchement de la ligne principale du CN qui aboutit à Chibougamau. La future section partira à un point situé à environ 72 milles au nord de Barraute pour suivre un tracé en direction nord-ouest jusque dans la région du lac Mattagami.

Le chemin de fer servira principalement à transporter vers le sud des métaux de base extraits des mines exploitées par Mattagami Lake Mines Limited. Cette voie ferrée contribuera largement à faciliter l'exploitation des mines et autres richesses naturelles de cette région qui compte actuellement une population de 3,000 âmes.

M. Balcer a déclaré que des estimations économiques du projet ont démontré que les revenus provenant du transport du minerai en assureront l'exploitation et même rapporteront un surplus substantiel.

La législation

"Cette proposition est de nature à favoriser l'exploitation des ressources naturelles de ce pays, a déclaré M. Balcer". La résolution comporte plus particulièrement les trois points suivants : 1- Elle autorise le CN à aménager la voie ferrée de 60 milles; 2- elle accorde au Trésor fédéral l'autorisation de prêter aux Chemins de fer nationaux une somme de $9,660,000 pour couvrir le coût du projet ainsi qu'une somme additionnelle de 15 pour cent les imprévus; 3— elle permet également au CN d'émettre des obligations, qui seront garanties par le fédéral, pour financer le projet.

Le débat

M. Lionel Chevrier, qui a ouvert le débat pour l'opposition, a appuyé la résolution. "Ce chemin de fer sera construit dans l'une des régions les plus prometteuses du Canada. Le sol y est fertile, il y a une multitude de minéraux, notamment de l'or, du cuivre, du plomb et du zinc. Cette région renferme également de grandes réserves de forêts et, mieux encore, elle possède d'énormes potentiels d'énergie électrique, a déclaré le porte-parole du parti libéral".

Trésors des civilisations antiques

(par E.-A. Grenier)

Le Dr Amyot Jolicoeur, chef adjoint du service de chirurgie à l'hôpital Sainte-Foy, a étalé hier soir, sous les yeux d'un public choisi, les trésors architecturaux que conservent les pays héritiers des antiques civilisations méditerranéennes.

Après quelques explications schématiques sur les différents styles anciens, le conférencier a projeté sur l'écran des diapositives en couleur reproduisant avec un art de grand maître les restes imposants des chefs-d'oeuvre réalisés à travers 30 siècles, "depuis la colonne égyptienne jusqu'à la colonne romaine".

Cette série d'illustrations, riches de couleurs et d'harmonie, était agencée de façon à donner comme une synthèse des conceptions architecturales de l'Occident, antérieures à l'ère chrétienne.

Après avoir montré sous leurs formes imposantes, sérieuses, rigides et austères, les monuments égyptiens de la Vallée des Rois, de Menphis, de Karnak et de Louqsor, il les a rapprochés des temples et des colonnades qui restent du gigantesque empire romain, destiné à périr de l'exagération même de ses ambitions, situant entre ces deux expressions de l'architecture colossale, l'harmonieux style de cette Grèce du bon sens et de la mesure qui a modelé l'univers aux proportions de l'homme et obligé les dieux mêmes à se former à son image.

M. Jean Desgagné, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à Laval, a présenté le conférencier.

Dans l'assistance, on remarquait, entre autres, Mgr Vachon, recteur de l'université, M. André Pouliot, ancien doyen de la faculté des Sciences, et M. Maurice Lebel, doyen de la faculté des Lettres.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

936

Madame, si vous aimez tricoter, nous vous suggérons cet ensemble de bonnet et mitaines que vous ferez pour vous-même ou votre jeune fille. Le bonnet est orné d'un gai pompon. Ils sont idéals pour le patin, le ski ou autres sorties.

936

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

POUR UN SÉJOUR INOUBLIABLE
À MONTRÉAL
L'HÔTEL
Reine Elizabeth

L'HÔTEL LE PLUS MODERNE À MONTRÉAL
Choix de chambres ordinaires ou de chambres-salons
CHAMBRE POUR 1 PERSONNE À PARTIR DE $9.00
CHAMBRE POUR 2 PERSONNES À PARTIR DE $13.00
Tarif spécial pour famille — Pas de supplément pour enfants
RADIO ET TV DANS CHAQUE CHAMBRE
Air climatisé. Communication directe avec la Gare Centrale du CN et le Terminus des lignes aériennes.
8 RESTAURANTS ET SALONS
Du "Café" à la "Salle Bonaventure" —un choix complet de repas à tous les prix.
STATIONNEMENT DE NUIT ENTIÈREMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS RÉSIDANT À L'HÔTEL
(Aucun frais pour l'enlèvement et la livraison des voitures à l'hôtel)
Pour réservation, adressez-vous à votre agent de voyages ou appelez l'interurbain et demandez ZENITH 65400 (sans frais). Pour les abonnés "Telex", signalez 01-2208.

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
LA Salle Bonaventure
Les meilleurs repas agrémentés des meilleurs spectacles. Musique de danse tous les soirs, avec Denny Vaughan et son orchestre, le plus réputé d'Amérique du Nord.
LE REINE ELIZABETH

COMBATTRE LA GRIPPE
en vous efforçant de conserver votre santé. Un tonique réconfortant, à base de minéraux essentiels et autres éléments nécessaires à l'organisme, tel que le
SIROP FELLOWS
(NOUVELLE FORMULE RENFORCIE ET CLAIRE)
vous aidera, vous et vos enfants, à combattre la grippe. Il a bon goût, agit vite, est très efficace.

Pour tout travail de PLOMBERIE, voyez un expert:
ALPHONSE MORENCY & FILS LTÉE
210, rue LEE — Tél.: LA 2-3846

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi
SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT BREEZE
SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT WISK
SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS (valant 59c) BROSSE À BEAUTÉ AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS PRAISE
SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER LUX LIQUIDE

REPARATIONS LESSIVEUSE et SECHEUSE automatiques
BENDIX CONNOR INGLIS THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
LA 9-8479

NOUVEL HOTEL de Boston
Avery
Le tout nouvel HOTEL AVERY; salle de bain privée et TV dans chaque chambre; rendra inoubliable votre séjour à Boston. Situé en plein centre du quartier des magasins et des spectacles. Enfants ayant moins de 14 ans, admis gratuitement. Facilités de stationnement. Les tarifs sont raisonnables.
AVERY & WASHINGTON STS
Vis-à-vis Boston Common
HU 2-8000

CONSTIPATION?
La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir—effet demain matin.
Robol

AUBAINES DE POISSON FRAIS !
PETITS HOMARDS CUITS 69¢ LA LB — FRAIS PECHE
TRANCHES DE FLETAN 45¢ LA LB — DES PLUS APPETISSANTS !
HARENGS FUMES 29¢ LA LB — UN REGAL A BAS PRIX !
* * *
EPERLANS MARQUE RUPERT
PAQUET 1 LB 49¢ FRAIS CONGELES !
* * *
FILETS de SOLE BOOTH ou RUPERT
PAQUET 1 LB 51¢ CONGELES, SANS PEAU!
FILETS D'AIGLEFIN RUPERT ou BOOTH
PAQUET 1 LB 47¢ FRAIS CONGELES !
FILETS de FLETAN
frais congelés ! paquet 1 lb 81¢ sans peau, prêts à frire !

Steinberg's
Les aliments de mer prennent la vedette pendant le carême
Pour des repas du carême d'un goût parfait, procurez-vous des aliments de mer chez Steinberg. Huitres opulentes, tranches de saumon épais, sardines savoureuses — une profusion d'aliments de mer qui régaleront votre famille. Voici quelques recettes faciles à préparer et économiques qui feront les délices des plus fins gourmets.
BATONNETS de POISSON FROMAGES
Placer un paquet (8 onces) de bâtonnets de poisson sur une tôle à biscuits. Saupoudrer les bâtonnets généreusement de fromage râpé. Cuire 15 minutes dans un four à 400° F. Servir avec sauce tartare. Rendement: 2 à 3 portions

SAUMON GOLD SEAL, DE FANTAISIE, "RED SOCKEYE" Boite 7¾ oz pour seul. 59¢
THON BLANC GOLD SEAL, DE FANTAISIE, ALBACORE Boite de 7 oz Vôtre pour 39¢
* * *
SARDINES BRUNSWICK A L'HUILE 3 BTES 3¼ OZ 25¢
CHICKEN HADDIE MARQUE BRUNSWICK GROSSE BTE 14 OZ 27¢
* * *
THON BLANC CLOVER LEAF BOITE 7 OZ 43¢ CANADIEN, EN PAIN !
CREVETTES A cocktail, Clover Leaf BOITE 5 OZ VOTRE POUR 53¢
* * *
SARDINES DE NORVEGE CROSSED FISH A L'HUILE A SARDINES SILO 7 BTES 3¾ OZ 39c
THON BLANC EN PAILLETTES MARQUE BAYVIEW BOITE 6 OZ POUR SEUL. 23¢ A L'HUILE DE COTON
* * *
MORCEAUX de THON SOUTHERN CROSS BOITE 6½ OZ 21¢
* * *
MARQUE LAGUNA SAUMON SOCKEYE HACHE BOITE 7¾ OZ 39¢
* * *
THON BLANC MARQUE GEISHA BOITE 7 OZ 29¢ A L'HUILE DE COTON
* * *
FISH & CHIPS D'AIGLEFIN, RUPERT PRECUITS RECHAUFFEZ ET SERVEZ ! BOITE 20 OZ 63¢ FRAIS CONGELES
* * *
FISH & CHIPS DE MORUE, FRAZER VALE FRAIS CONGELES PQT 24 OZ 59¢ CUITS D'AVANCE

FORMIDABLE OFFRE SPECIALE !
FISH-STICKS D'AIGLEFIN BOOTH GRATIS PQT 14 OZ
Précuits et frais congelés
Achetez deux pqts . . . un troisième gratis !
Vous obtenez 3 pqts 14 oz pour le prix de 2 $1.10
UNE FABULEUSE EPARGNE DE 55c
★ ★ ★
Lorsqu'il s'agit d'un plat de poisson . . . couronnez-le de citron
CITRONS FRAIS, SUNKIST De Californie, grosseur 140 6 POUR SEUL. 39¢

AIGLEFIN CUIT AUX OLIVES ET AU RIZ
Faire sauter ¾ tasse d'oignon haché et ¼ tasse de céleri coupé. Ajouter 1½ tasse de riz cuit, ½ c. à thé de sel, de poivre, de sauge, de thym et 1 tasse d'olives farcies coupées. Farcir de 3 à 5 lbs d'aiglefin, enduire de beurre fondu. Placer dans un four à 300 degrés pendant 10 minutes, puis allouer 10 minutes par livre à 400.
BOOTH, FRAIS CONGELES !
PÉTONCLES PANÉS PQT 10 OZ 55¢ PRETS A FRIRE !
CREVETTES PANEES Marque Booth Pqt 10 oz 65¢ Prêtes à frire !
Steinberg's LIMITÉE

RESULTATS
LA JOURNEE MEME
Une petite annonce
publiée dans
des annonces classées
L'EVENEMENT JOURNAL
le matin produira des résultats le jour de sa publication
Signalez: LA 5-5133

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

ANNONCES CLASSEES
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
Coût minimum .65
2 ins. consécutives la ligne comptée .22
6 ins. consécutives la ligne comptée .20
24 ins. consécutives la ligne comptée .17
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35
TARIF AU COMPTANT
Strictement payable d'avance.
Les annonces réclamant une case supplément de .05 pour frais postaux.
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00
Mots additionnels $0.05
Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A
L'EVENEMENT-JOURNAL
Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal" Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Loretteville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
PROVINCE DE QUEBEC: 1 an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, 1 mois $1.00.
Ailleurs au Canada: 1 an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00.
ETATS-UNIS: 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $2.75, 1 mois $1.00.
PAYS ETRANGERS: 1 an $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00, 1 mois $2.25.

APPARTEMENTS A LOUER

MANOIR Ste-Anne. Flat à l'année, entrée privée, chambre bain, frigidaire, meublé au goût du client. Pour 2 personnes, $15 semaine. 30 rue Ste-Anne.

ST-PASCAL, flat neuf, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, frigidaire. — 663-0226.

ARGENT A PRETER

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée, 466 de la Couronne, jour: LA 2-3968, — soir: OL 3-7908.

$1,600 — $75,000 DANS province. Prêt Hypothécaire Laurentien. LA 9-8234. Soir LA 9-1813.

TERME 5 A 20 ANS
PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est, LA 3-3461.

PRETS PERSONNELS
PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est, Chambre 304, LA 3-3461.

MAINTENANT A QUEBEC
SEABOARD FINANCE
POUR SERVIR LA POPULATION DE QUEBEC ET DES ENVIRONS SEABOARD VOUS OFFRE DES PRETS JUSQU'A $5,000.00. AUCUN BONI, ASSURANCE-VIE AVEC OPTION DE REMETTRE EN N'IMPORTE QUEL TEMPS. POURQUOI NE PAS COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT AVEC NOTRE SUCCURSALE.
SEABOARD FINANCE
411 DORCHESTER
COIN ST-JOSEPH
LAFONTAINE 9-8451
ATTENTION SPECIALE AUX PROPRIETAIRES

AUTOMOBILES A VENDRE

G.M.C. ½ tonne, panel 1958. S'adresser 571, 1ère Avenue. LA 4-4684.

A VENDRE, automobile, Ford automatique 55, après 6 heures. MU 3-9210.

VOUS AUREZ
L'AGREMENT
et la garantie d'une voiture neuve en achetant une voiture usagée de qualité.
CHEZ
Universal Auto
777, 1ère Avenue — LA 5-5113

ATTENTION
1959 METROPOLITAN hardtop équipé, radio, valeur de $1495.00, pour *$1295.00
1956 MONARCH sedan automatique, radio, valeur de $1295.00, pour *$990.00
1954 CHEVROLET St. Wagon équipé, valeur de $650.00, pour *$395.00
1953 CHEVROLET coach, équipé, radio, valeur de $550.00, pour *$390.00
JEEPS usagés en très bonne condition de $495.00 à $1895.00
* Ces prix sont sans échange
AUTO MODERNE LIMITEE
CANADIAN AUTO CORP.
498 de la Couronne, Québec 2, P.Q.
Tél.: LA 9-5381
556 Boul. Hamel, LA 9-5384

A LEVIS
VOUS ETES BIEN SERVIS
Autobus écoliers
DIFFERENTS MODELES ET CAPACITES
20 NEUVES, 30 USAGEES
Autos usagées
Choix varié — Qualité garantie
GARANTIE "OK"
LEVIS AUTO INC.
Rond-Point, Lévis
TEL.: TE 7-5888
Le garage le plus considérable de la Rive Sud.

AUTOMOBILES A VENDRE
BUICK 57, hard-top. Tél.: LA 4-8963.
MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX
Albert BARRE AUTOS et Camions
Le centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 CANARDIERE

BUREAUX A LOUER
CENTRE D'ACHATS Canardière. — 3000 pieds, bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

CHAMBRES A LOUER
GRANDE pièce, chambre bain, entrée privée, fenêtre sur rue. MU 3-0466.
LIBRE immédiatement, chambre, entrée privée, monsieur seulement. 12 St-Stanislas. 529-4717.
HAUTE-VILLE, rue St-Jean, chambre-boudoir, libre immédiatement. — LA 3-1836.

COMMERCES A VENDRE
EPICERIE, boucherie, hôtel, motel, lingerie d'enfants. Le soir: J.-H. Paquet LA 3-5034 Le jour: LA 9-5311.

DIVERS A VENDRE
POELE à bois ou huile, comme neuf, à sacrifier. — LA 2-6808.
LESSIVEUSES reconditionnées à neuf, de toutes marques avec garantie. — LA 3-3760.
REFRIGERATEURS de toutes marques et grandeurs, vedus avec garantie. — LA 3-3760.
REFRIGERATEUR Astral, lessiveuse monitor, set salle à diner, bargain. — LA 3-3760.
TELEVISIONS 17" et 21", très propres, condition facile. LA 3-3760.
$45.00 — MACHINE à coudre électrique neuve, garantie 25 ans, Signer Electric usagé $20.00. LA 4-3825.

FEMMES, FILLES DEMANDEES
MADAME, vous faut-il plus d'argent pour votre foyer? 4 heures par jour de travail peuvent vous apporter un revenu substantiel. Les cosmétiques Avon ont quelques territoires libres dans Québec et banlieue. — Signalez aujourd'hui. LA 3-7706.
GAGNEZ $23 semaine, plus garde-robe gratuite, durant loisirs. Il s'agit montrer vêtements Fashion Frocks vos amies. Nul besoin capital, sollicitation, expérience. Ecrire: North American Fashion Frocks Ltd. 3425 Boulevard Industriel. Dépt G-2923, Montréal 39.
DACTYLO bilingue, ouvrage général de bureau, semaine 5 jours, $40.00. Ecrire Dépt 431 Le Soleil.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
RECHERCHE orgue électrique Hammond usagé mais en bon ordre. — MO 3-0295.

HOMMES DEMANDES
ASSISTANT-GERANT, âgé de 22 à 30 ans. Cours commercial ou équivalent, auto indispensable, bonne apparence et référence, salaire au-delà de la moyenne bénéfices, sociaux. Entrevue strictement confidentielle. Se présenter demain de 2 à 4 hres p.m. Ch. 206, 350 Blvd Charest Est.

CALENDRIERS
VOULEZ-VOUS vendre pour un manufacturier? Dans Québec et toute la province. Nouvelle ligne 1962. Ecrire Dépt 429 Le Soleil.

LOGEMENTS A LOUER
ST-CYRILLE OUEST, 6 pièces, chauffé, 2e étage, $90.00, adultes, sous-sol 4 chambres. LA 7-8792.
SILLERY — Ultra-moderne, 3-5 pièces, bain, chauffées, $70-$95. Garage disponible. LA 4-7022 — Soir LA 7-9387.
25e RUE, 4 pièces, chambre bain, chauffées, stationnement mai, $70.00-$72.00. Bureau: 525-9776. Résidence: 522-8569.
AVE BELVEDERE, 5½ PIECES, chambre bain, chauffé, concierge, stationnement $80.00. Bureau: 525-9776. Résidence: 522-8569.
LOGEMENT 3-4 appts, flat meublé, 2 3 appts. S'adr.: 310, 4e Avenue, Appt 2.
ST-ROCH 3 et 4 pièces, chauffées, eau chaude, poêle, concierge, $60.00 et $75.00 mai. Bureau: 525-9776. Résidence: 522-8569.
7 PIECES, chauffées, 869 Ave Lévis. Libre 1er mars. LA 5-6052.
MAGNIFIQUE 3 pièces chauffées, libre immédiatement, 10 rue Collin. Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 3-4556.
LE BARONET
COIN Grande-Allée et Ave Cartier, appartements luxueux 2-3-4-5-6 pièces, ascenseur automatique. Appelez M. Ferland, Royal Trust. LA 2-4031. — Soir LA 3-4556.
LE CHANTILLY
APPARTEMENTS luxueux coin Bégin-Raymond Casgrain, 4-5-6 pièces, ascenseur, incinérateur, piscine, laveuse de vaisselle, ventilation mécanique, buanderie, stationnement gratuit, remise. Visible de 2 à 4 heures tous les jours. Appelez M. Ferland, Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 3-4556.
LOGEMENTS MODERNES
CHAUFFES
HAUTE-VILLE
804, Ave des Jésuites, 4 chambres.
1155, Chemin Ste-Foy, 5 chambres
1159, Chemin Ste-Foy, 7 chambres (avec ou sans garages chauffés)
660, Avenue Chouinard, 4 et 5 chambres
QUARTIER LIMOILOU
625, rue Oller, 5 chambres
770, La Canardière, 8 chambres
975, 8ième Avenue (Bureau ou magasin)
975, 8ième Avenue (Garages chauffés)
1895, Blvd Benoit XV, 5 chambres
420 Ave des Bouleaux Est, 3 chambres
440 Ave des Bouleaux Est, 5 chambres
460 Ave des Bouleaux Est, 5 chambres
1802, 1ère Avenue, 5 chambres.
Tél.: Jour: 623-1530
Soir, dimanches et Fêtes: MU 1-2029

HOMMES DEMANDES
INGENIEURS
DESSINATEURS
REQUIS POUR
Bureau d'ingénieurs consultants
CIVIL
MECANIQUE
ELECTRIQUE
Développements hydro et thermiques
industriel
Irrigation et égouts
Transport
Parlant français Travail à Montréal
Ecrire un résumé de votre expérience à
BENOIT, BOUCHER, SIMPSON, TRAVERS
ET ASSOCIES
Dépt 427 Le Soleil

LOGEMENTS A LOUER
AVE TURNBULL, 2 et 3 pièces, chambre bain, chauffées, eau chaude, incinérateur, laveuse automatique, poêle, réfrigérateur, concierge, mai, $60.00. Bureau: 525-9776 Résidence: 522-8569.
LIBRE immédiatement, 4 pièces, plus salle bain, très moderne, chauffées, $80.00 par mois. LA 4-1989.
RUE Couillard, maison neuve, 2 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude, incinérateur, poêle, réfrigérateur, $55.00, mai. Bureau: 525-9776. Résidence: — 522-8569.
LOGEMENTS chauffés, 3-5-6 pièces, près église St-Pascal. S'adr.: 2059 Canardière, Appt 1.
JACQUES-CARTIER, 6 grands appts, non chauffés, eau chaude année. 233 de la Reine. MU 3-0441.
ST-SACREMENT, 3 pièces, modernes, chauffées, chambre bain fuile, entrée seule. MU 3-0255.

MACHINERIE A VENDRE
SOUFFLEURS SICARD
PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Mâlo), D-7-8; Payloaders, floats, camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charrues, autobus, compresseurs Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.
ATHEY-WAGON
SCRAPER DW-21
TRACTEURS D-8 et HD-21
PELLES MECANIQUES
¾ verge.
COMPRESSEURS
GRADERS
USINE D'ASPHALTE
compète.
PLAN DE GRAVIER.
Conditions avantageuses pour acheteur sérieux
S'adressez 575 Arago Ouest
TEL.: MU 1-3571

MAISONS A LOUER
MAISON seule, 3 chambres, salon, cuisine, salle manger, chambre bain, 771 Ave Royale, Beauport. Royal Trust. LA 2-4031. Soir: LA 3-4556.

MAISONS A VENDRE
COTTAGE, 7 appts, prêt à habiter, St-Louis-de-France, près église, école. Direct propriétaire — 527-5217.
RUE LOUISBOURG, paroisse St-Louis de France, attrayant plain-pied, 4 chambres à coucher, magnifique salle jeux, 2 chambres bain, buanderie, beau terrain, aubaine, propriétaire transféré. Appeler: M. Davis OL 3-5733.
SILLERY, Magnifique propriété 10 pièces, grand terrain avec arbres décoratifs. Véritable aubaine. LA 7-0802 — LA 9-8121.
STE-FOY, 8 logements, construction neuve, pierre, brique, rapportant 22%. Comptant $30,000. LA 9-8121. Parent.
RUE ST-SAMUEL, Giffard, Maison 2 logements. Acompte $2,500. LA 3-5075.
BEAUPORT, 2 logements, 2 garages, très bonne construction. Prix $16,000.00. MO 1-4800.
BEAUPORT, Maison neuve. Beau site, terrain 100' x 80'. Acompte $300.00. LA 9-8121. Parent.
LORETTEVILLE. Propriété 8 pièces, terrain 100' x 150', face à l'école, autobus, à la porte. Véritable aubaine à $6,000. LA 7-0802 — LA 9-8121. Voiselle.
BEAUPORT. Bungalow, grand terrain, système chauffage. Prix $11,000. — MO 1-4800.
9 PIECES, grand hall, salon avec salle à diner communicante, 4 chambres, salle de jeu, buanderie, dépense froide, $20,000.00. A proximité des écoles et du Centre d'Achat et de l'église. Quebec Land & Realty Company. Mme Bernier. 529-8456. Soir: 653-3424.
ST-PIE X, 8 pièces, de 2 ans, sur 2 étages, $9,170. Thibodeau. LA 9-8121.
ST-PASCAL. Propriété 3 revenus, âge 3 ans seulement. Acompte $8,000. — TE 7-6000.
3 LOGEMENTS, 5 pièces, non chauffés, vendre ou échanger pour plus grande propriété. Quebec Land & Realty Company. M. Auger. Tél.: 529-8456. Rés.: 623-7663.
ST-SAUVEUR, rue St-Bonaventure, 2 logements, 4 pièces, $6,500. LA 9-8121. Thibodeau.
SILLERY, Ave des Pins, magnifique maison, grand terrain. LA 9-8121. — MacKay.
AVENUE Paradis, (Ste-Foy). Bungalow 6 pièces, brique, sous-sol 8'½, près écoles, église. LA 9-8121. Léo Bernier.
SUMMERSIDE. Split-level 7 pièces, beau terrain et asphalte. LA 9-8121. Thibodeau.
PARC NEILSON, $14,500, 5½ pièces, chauffage à l'huile, hypothèque de $10,300, à 6%, 22 ans. Quebec Land & Realty Company. 529-8456.
CHARLESBOURG. Maison neuve, livraison immédiatement. Acompte $1,000.00. TE 7-6000.
125 POIRIER, Lauzon. Maison neuve, 2 ans, $11,500. Ristourne provinciale. — TE 7-6000.
RUE STANLEY (Ste-Foy). Bungalow 7 pièces, dont 4 chambres à coucher, solarium, carport. Aucune offre raisonnable refusée. LA 3-9549.
ATTENTION
CONTRACTEURS
J'ai 10 maisons à faire construire.
Pour informations, écrire à
Dépt 420 Le Soleil

MAISONS DEMANDEES
DESIREZ-VOUS vendre votre maison ou commerce, service courtois et confidentiel. Consultez-moi. Léo Bernier. — LA 3-6066.
3 LOGEMENTS, situé dans St-Coeur de Marie, Sts-Martyrs, St-Sacrement. Prix environ $16,000. LA 9-8121. Bélanger.

PERSONNELLES
Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. TEL.: LA 4-4061.
VIEUX, épuisé? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

HOMMES DEMANDES
HOMMES DEMANDES

REPARATIONS

TEL.: LA 3-4638
Pièces toutes marques.
Gros et détail.
AU FOYER DES LAVEUSES
239 ST-VALLIER OUEST
EN FACE de SYLVIO MARCEAU

TERRAINS A VENDRE

ST-PIE X, Giffard, terrain, $400.00 comptant. Tél.: LA 9-5500.
ST-PAUL APOTRE, 22e Rue, emplacement de 50 x 108, zone résidentielle. Quebec Land & Realty Company. M. Auger, 529-8456. Soir: 653-7663.

Le Canada non disposé à appuyer l'admission de la Chine à l'ONU

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires Extérieures a laissé entendre hier soir que le Canada n'est pas disposé dans les circonstances présentes à appuyer l'admission de la Chine rouge aux Nations unies.

M. R. Giroux

M. Rosario Giroux, employé civil, demeurant au 28 McInenley, Sillery, est décédé hier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 63 ans et 1 mois. Il était l'époux de dame Eveline Sévigny.

Outre son épouse, M. Giroux laisse deux fils et trois filles: MM. René et Rosaire Giroux, Mme Jean-Yves Ruel (Yvette), Mme Roger Boily (Gertrude) et Mlle Gisèle Giroux; ses gendres: MM. J.-Y. Ruel et R. Boily; ses belles-filles: Mme René Giroux (Thérèse Moreau) et Mme Rosaire Giroux (Micheline Blanchet) ainsi que trois petits-enfants.

M. Giroux était le frère de MM. Léopold et Maurice Giroux, Mme Isidore Juneau, Mme Emilien Julien et Mme Théodore Gignac, ainsi que le beau-frère de M. et Mme Ernest Sévigny, M. Joseph Sévigny, MM. Isidore Juneau, E. Julien, Théo. Gignac, Mlle Eugénie Sévigny, Mme Léopold Giroux, Mme Maurice Giroux. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain à St-Colomb de Sillery. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Chs Cloutier, 1584 chemin St-Louis.

Un échevin revient sur ses pas

L'échevin Laroche est revenu avec sa requête de dédommagements aux locataires évincés par l'expropriation des maisons du boulevard Charest.

Selon M. Laroche, ces gens voudraient recevoir eux-mêmes l'argent voté déjà par le conseil en s'appuyant sur un article de la loi. M. Morency appuie son collègue et le maire propose de référer ce cas au contentieux.

Québec donnera-t-elle de son eau?

La cité de Québec décidera demain sur le rapport de ses ingénieurs, si elle fournira de l'eau à la ville de Charlesbourg.

Le maire a prévenu le comité administratif hier que Charlesbourg avait demandé de l'eau d'ici deux jours. Il a alors prévenu les ingénieurs et, sur leur rapport, on décidera.

L'échevin Deschênes s'est inquiété du coût de cette eau afin qu'on ne charge pas aux citoyens de la ville voisine moins qu'aux gens de Limoilou.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MARCHANDS D'ARTICLES et ameublement de bureau ont tenu hier, à Québec, une réunion semi-annuelle, sous la présidence de M. Paul Déry, directeur de l'association locale. Au cours de la réunion, des conférences ont été prononcées sur les moyens de conduire efficacement un commerce d'articles et d'ameublement de bureau; l'importance de cette industrie dans les affaires canadiennes, etc. Des représentants de Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Ottawa, Toronto et Hamilton ont assisté à cette réunion. De gauche à droite: M. Jean Ayotte, de Trois-Rivières, vice-président; M. Jack Cloke, de Hamilton, président; M. Ross C. Imrie, de Toronto, vice-président, et M. Paul Déry, de Québec, directeur.

Addition de $500 au compte

Le comité administratif a décidé de payer une somme de $2,500 à Me Claire Fontaine pour compilation des articles de la charte et les corrections.

Le compte était de $2,000.

M. Boissinot a proposé d'y ajouter $500 pour le travail de correction qui a été considérable.

M. Moisan a demandé si on ne retrancherait rien pour le retard apporté à la livraison du travail.

Demande de la Laurentie agréée

A la suggestion de l'échevin David Burns, le mât principal de l'hôtel de ville sera réservé au drapeau de la province et un mât secondaire sera prévu pour le fanion particulier des manifestations au cours de l'année.

Il a fait cette suggestion sur une lettre du Club Laurentie.

Projets indécis de la Crane Steelware

Les projets de la Crane Steelware à Québec demeuraient hier soir encore indécis. La cité n'avait pas reçu de réponse à la proposition qu'une réunion d'urgence du comité de l'Industrie avait élaborée vendredi.

Hier, un officier de la compagnie se trouvait à Québec mais il n'a pas vu le conseil de ville comme on l'espérait.

Vendredi, le comité de l'Industrie, groupant en plus une bonne partie des échevins avait songé à proposer à la compagnie un prêt de $400,000 remboursable en 15 ans, au taux de 4 pour cent. Le comité a commencé les pourparlers et la compagnie devait donner réponse.

Elle n'avait encore rien répondu en fin d'après-midi d'hier, et le comité attendait sa réponse avant de présenter sa recommandation au comité administratif du conseil qui lui-même aurait alors pu rejeter ou envoyer la recommandation au conseil pour demain.

Il semble toutefois que l'argent ne seraiôt pas le véritable noeud du problème et que le projet d'offre de la cité ne serait pas le facteur déterminant de la décision qui sera prise.

On demeure dans l'attente à l'hôtel de ville en espérant voir la question se régler favorablement pour les ouvriers québécois.

A l'an prochain . . .

(Suite de la page 3)

lua la population québécoise une dernière fois.

Derniers moments

C'est alors qu'éclatèrent les premières bombes du feu d'artifice qui salua l'arrivée du Bonhomme Carnaval sur une plate-forme installée au sommet de la porte St-Jean.

Tous les regards se fixèrent sur ce point et un silence de plomb enveloppa la foule . . . tous sentaient que l'ultime moment approchait.

Après les dernières pièces pyrotechniques, une immense clameur salua de nouveau le joyeux personnage, le silence revint et le Bonhomme parla: "Majesté, charmantes duchesses, officiels, chers Québécois. A mon arrivée, je vous avais demandé de faire de Québec la ville de la gaieté, de la beauté et de l'hospitalité; vous avez répondu et prouvé au monde entier que notre Carnaval d'hiver est le plus beau du monde."

Après avoir remercié la reine et les duchesses de leur sourire, les autorités civiles, religieuses et militaires de leur collaboration, la police, les gens de la presse et de la radio de leur travail immense, le typique personnage lança à la population de Québec son message d'espoir. "Gardez votre sourire de l'espérance . . . je reviendrai l'an prochain; au cours des mois qui suivront, songez que le Bonhomme Carnaval s'ennuie de son Québec et des Québécois et qu'il reviendra l'année prochaine.

Les réflecteurs se sont éteints . . . la musique s'arrêta . . . c'était la fin.

Le Carnaval est fini . . . Vive le Carnaval!

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

(ann.)

Incendie . . .

(Suite de la page 3)

la fournaise à l'huile chauffant la boutique. Les flammes enveloppaient ces boites à l'arrivée des premiers sapeurs et elles étaient déjà intenses.

Cette construction n'a qu'un étage. Les murs sont en blocs de béton, tandis que le toit est en bois. Le feu n'a pas tardé à percer la toiture qui a subi une brèche de bonnes dimensions. Une colonne de flammes s'en est échappée pendant un certain temps.

Dommages considérables

Une intense fumée se dégageait aussi du brassier. Par les joints des blocs en ciment, elle s'est répandue à profusion dans l'établissement de M. Béland, rembourreur, qui s'occupe aussi de décoration intérieure. M. Béland dit que de la marchandise était prête pour la livraison et qu'elle a été détériorée. Entre autres, il s'agirait de draperies.

L'eau s'est infiltrée chez ce rembourreur. Il y en avait quelques pouces sur le plancher. Le feu ne s'y est pas communiqué toutefois. D'ailleurs aucune aucune maison du voisinage n'a subi les affres du feu. Certaines ont par contre été envahies par la fumée.

La boutique où l'incendie a pris naissance est considérée comme une perte totale. Les boites de pièces en bois imprégnées de colle ont été consumées. D'autres bois, telle des feuilles de veneer, a aussi servi à alimenter le brasier et il a été détruit. Hier soir, il était trop tôt pour estimer les pertes.

Déclaration . . .

(Suite de la page 3)

nes dans la mise en application de la loi d'assurance-hospitalisation en ce qui regarde trois hôpitaux de la Gaspésie, les seuls, sur les cent soixante-et-cinq (165) hôpitaux de la province, à l'exception d'un autre hôpital, qui n'ont pas encore signé ou même discuté leur contrat avec le ministre de la Santé.

Cette situation intolérable menace de causer de très graves préjudices envers la population gaspésienne. Il s'agit d'une attitude qui reflète les opinions exprimées en Chambre par l'Union nationale sur l'assurance-hospitalisation.

Il est plus que temps que cela prenne fin et que tous les intéressés prennent pleinement conscience de leur rôle respectif afin que la population gaspésienne puisse, elle aussi, bénéficier des avantages considérables qu'offre le programme actuel d'assurance-hospitalisation.

Claude Jourdain

A l'Hôtel de Ville

Par Benoit Massicotte

La cité prendra des renseignements sur le sort de la prochaine saison de courses sous harnais à Québec.

La ville se renseignera

L'échevin Gérard Moisan a attiré l'attention du maire en lui demandant de prendre des renseignements. Je trouve que ça ne va pas vite et on me dit que ce serait dangereux. Il aimerait savoir s'il y aura des courses à Québec.

Le maire Hamel a expliqué que M. Simard, le locataire, veut fermer ses "stakes" pour la fin du mois. Il a prétendu que la Commission de l'Exposition était obligée de lui fournir un bureau, mais le contentieux a dit que non.

M. Simard qui est absent a laissé son fils pour s'occuper de la chose.

M. Boissinot a rappelé que la cité a toujours la garantie de $25,000 mais le maire a répliqué que $25,000 contre les $174,000 de l'an dernier seraient un désastre advenant le cas où il n'y aurait pas de courses.

L'an dernier, la cité a retiré $174,000 de la piste de courses.

M. A.-Z. Levesque

M. Alfred-Zébédée Lévesque, employé de la Commission des Liqueurs, et voyageur de commerce, est décédé hier à l'âge de . ans. Il était l'époux de dame Jeannette Pelletier et demeurait au no 15, rue Haldimand.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: MM. Alfred, Léopold, Marcel, Jacques et Georges-Ernest Lévesque; ses filles: Mmes Jean-Paul Beaudry (Jeanne) et Gustave Bruneau (Françoise); ses belles-filles: Mmes Alfred Lévesque (Lorette Marcotte), Léopold Lévesque (Carmelle Beaulieu), Marcel Lévesque (Françoise Fontaine), Jacques Lévesque (Gemma Pouliot), Georges-Ernest Lévesque (Jeannine Robitaille); ses gendres: MM. Jean-Paul Beaudry et Gustave Bruneau; ses soeurs: Mme Vve Lucien LeBrun (Exilda Lévesque), la Rév. Mère Marie-des-Fourvières, (Alma Lévesque), des soeurs de St-François d'Assise, Mmes Wilfrid Rioux (Julie Lévesque) et Auguste Miller (Berthe-Alice Lévesque); ses beaux-frères: M. le chanoine Noël Pelletier, MM. Fernand Dupuis, Wilfrid Rioux et Auguste Miller, plusieurs petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et cousins dont M. l'abbé Robert Pelletier et le Rév. Père Gilbert Dupuis, p.b.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46, ouest boul. St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi en la Basilique Notre-Dame de Québec.

M. W. Guay

M. Wilfrid Guay, époux de feu dame Georgianna Robitaille, est décédé à Québec hier à l'âge de 81 ans. Il demeurait au no 188 rue Richelieu. Il était ex-employé civil.

Il laisse dans le deuil ses fils: MM. Rosario Guay, Louis-Philippe Guay, Lionel Guay, Maurice Guay, tous de Québec; ses filles: Mlle Lucienne Guay, Mmes René Mercier (Georgette), Roland Laplante (Thérèse); ses belles-filles: Mmes Rosario Guay (Thérèse Laliberté), Louis-Philippe Guay (Laurette Filion), Lionel Guay (Françoise Gobeil), Maurice Guay (Louisette Bernier), Antonio Côté (Alphonsine Chartier); ses gendres: MM. René Mercier, Roland Laplante; ses soeurs: Mmes Louis-Edgar Caron (Alice Guay), Edouard Poitras (Armoza Guay), Adjutor Laverdière (Corinne Guay); ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Edouard Poitras, Adjutor Laverdière, Mme Pierre Beaumont, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et cousins.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Jean-Baptiste, et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

DÉCÈS

BARBIN — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 64 ans 10 mois, est décédé subitement M. Réginald Barbin, agronome et employé civil, époux de dame Adrienne Dubé, demeurant à 665 Chouinard.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 15 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

BEDARD — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 93 ans 11 mois, est décédé M. Pierre Bédard, époux en premières noces de feu dame Adélaide Mailly et en deuxièmes noces de feu dame Exilia Pageau, demeurant au no 702, 6e Rue.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, No 324, 8e Rue, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Loretteville où il y aura un libera avant l'inhumation.

BEGIN — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 56 ans 5 mois, est décédé M. Louis-Philippe Bégin, employé de l'Anglo Pulp, époux en premières noces de feu dame Yvonne Bernier et en secondes noces de dame Annette Binette, demeurant au no 1059 de Fondville.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, No 1740 Bardy coin Canardière à 8 heures 50 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

BERGERON — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 février 1961, à l'âge de 39 ans 7 mois, est décédée Marie-Claire Plante, épouse de M. Gérard Bergeron, demeurant à 86-A rue St-Louis, Lévis.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, No 269 St-Georges, à 8 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

BONNEAU — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 48 ans 5 mois, est décédé subitement M. Joseph Bonneau, employé de la Commission des accidents de travail, époux de dame Jeanne d'Arc Gosselin, demeurant à 76 des Bouleaux Ouest.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ des foyers funéraires de J. Bouchard et Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

CADORETTE — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 69 ans 11 mois, est décédé J.-Wilfrid Cadorette, époux de dame Yvonne Lyonnais, demeurant au 735, 17e Rue.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, No 318 Chemin de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

DOYON — A l'hôpital Ste-Foy, le 11 février 1961, à l'âge de 37 ans 8 mois, est décédé Monsieur Patrick Doyon, époux de dame Rolande Carlos, domicilié au 751 de la rue Ste-Madeleine.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 9 heures pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière St-Charles.

DUBUC — A Québec, le 11 février 1961, à l'âge de 81 ans 10 mois, est décédée dame Marie-Odile Bilodeau, épouse de feu le Commandeur T.D. Dubuc, ex-marchand de la rue St-Jean, demeurant à 1103 Ploermel.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

DUGUAY — A Québec, le 13 février 1961, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Joseph-Emile Duguay, voyageur pour Alphonse Raymond Ltée, époux de dame Carmen Beaucage, demeurant à 730 avenue Belvédère.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église St-Jérôme de L'Auvergne et de là au cimetière de La Malbaie.

FERLAND — A Québec, le 14 février 1961, à l'âge de 37 ans, est décédé Monsieur Aurèle Ferland, époux de dame Marcelle Cloutier, demeurant à 297, 8e Rue.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-

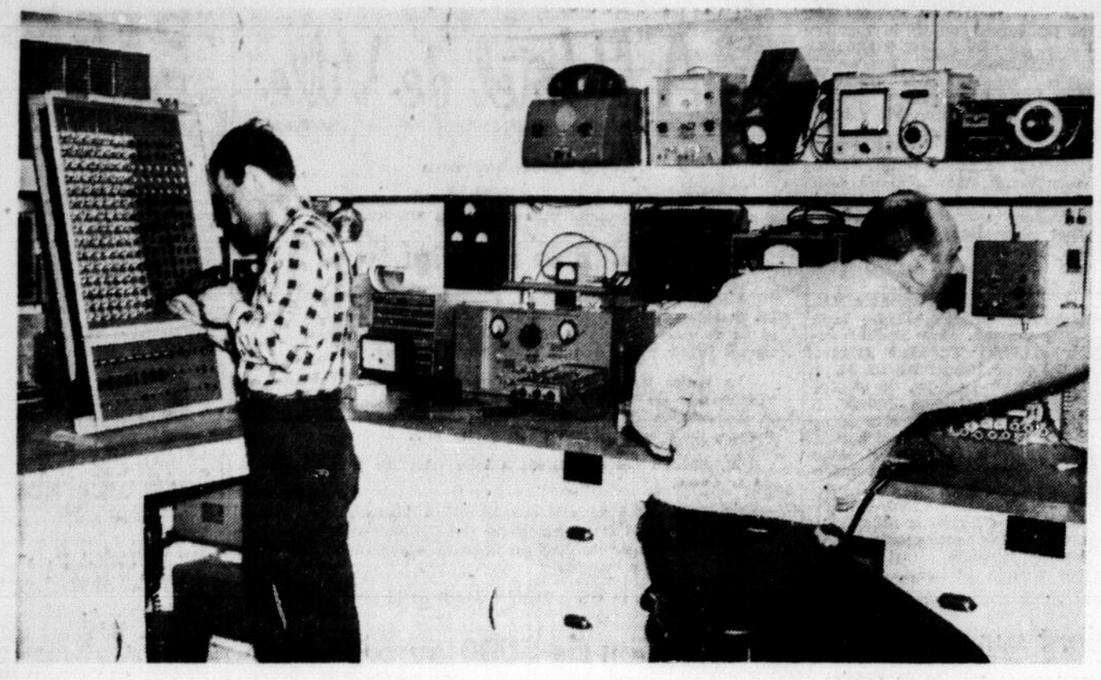

Ce ne sont pas les appareils techniques qui manquent à MM. Claude Létourneau et Claude Lafrance

Premiers essais du radio récepteur-émetteur

Un petit appareil qui fera beaucoup

(Par Rene LAGACE)

La Sûreté de Québec va toujours de l'avant pour protéger les citoyens et éliminer ou restreindre autant que possible le crime et les frasques dans cette cité qui est la plus vieille du pays.

Elle vient de se procurer un équipement portatif, un radio récepteur-transmetteur, qu'elle expérimentera. Si l'équipement en vaut la peine on en achètera pour en munir les constables qui patrouillent les rues à pied. Québec est la première cité au Canada à faire une telle expérience.

Québec était aussi la première au pays tout entier à doter ses voitures de patrouille d'appareils de radio récepteurs-émetteurs. D'autres cités et villes avaient des appareils récepteurs. Mais les constables devaient se servir des boites téléphoniques dans les rues pour répondre au poste central de police.

C'est en 1941 que Québec achetait l'équipement complet pour les voitures, les constables pouvant même communiquer d'une voiture à l'autre au besoin.

Toujours désireux de doter ses hommes de ce qu'il y a de mieux afin de garder sous contrôle l'élément criminel et pour aider à faciliter la circulation durant les démonstrations, parades, spectacles, etc., le chef de police Roger Lemire, O.B.E., vient de commencer les expériences avec un petit appareil récepteur qui sera complété bientôt d'un appareil portatif transmetteur qui n'est pas plus gros qu'un paquet de cigarettes.

M. Roger Hamel, technicien qui a charge des télécommunications de la Sûreté et du département municipal des Travaux publics, a dit tout son émerveillement devant ces deux petits appareils si petits qu'ils peuvent être portés à la ceinture ou dans les poches du veston.

C'est surtout le fait que l'on ait réussi à rendre compact un appareil à fréquences modulées. Car les appareils sur hautes fréquences ont toujours été encombrants. Dans son atelier, à l'hôtel de ville, M. Hamel et ses deux assistants, MM. Claude Létourneau et Claude Lafrance, (ils sont dans ce service depuis 22, 10 et 15 ans respectivement) ont toutes sortes d'appareils pour faire leur travail. Il y a une loupe pour aider à grossir les objets plusieurs fois.

Les circuits "imprimés" de différents appareils de radio sont tellement petits qu'il est nécessaire d'avoir un fil à soudure pas plus gros qu'un cheveu. La loupe aide à bien faire les soudures dans les minuscules morceaux, dont des semi-conducteurs, sélénium, silicon, diode, transisteur, varisteur, thermisteur, stabisteur, "zener diode", "tunnel diode", et ainsi de suite.

Pour le centenaire de la mort de Mgr de Mazenod

MESSE PONTIFICALE DE MGR ROY

Par Roland BRASSARD

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, célébrera une messe pontificale, vendredi matin, à 10.30 h., à l'église St-Sauveur, pour commémorer le centenaire de la mort du vénéré fondateur des Oblats, Mgr Eugène de Mazenod, évêque de Marseille. Mgr Roy prononcera lui-même le sermon au cours de cette messe.

Les membres du clergé et le public sont invités à participer à cette cérémonie. A l'issue de la messe pontificale, vers midi, un dîner de famille sera servi au centre Durocher. Un nombre imposant d'invités, représentants des autorités religieuses et civiles, se grouperont autour de l'archevêque de Québec à ces agapes.

Notes historiques

Pour répondre à l'invitation de l'évêque de Montréal d'alors, Mgr Ignace Bourget, le fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod, envoya en Amérique une première caravane de religieux de sa jeune famille religieuse, en 1841.

C'est en 1844 que Mgr Signay invite les Oblats à exercer leur ministère dans le diocèse de Québec. En 1845, les Oblats s'installent au Saguenay pour desservir les colons canadiens et prendre en charge toutes les missions indiennes du Lac St-Jean, de la Côte Nord et du Haut-St-Maurice.

Mgr Turgeon, en 1853, les établira dans la ville épiscopale à St-Sauveur d'ou ils pourront rayonner plus facilement pour le travail des missions indiennes et des missions paroissiales.

Mgr de Mazenod a manifesté

(Suite à la page 18, 3e col.)

Barbara 1ère, triste de devoir rendre son rôle

par J.-Claude RIVARD

Au nom de ses compagnes les Duchesses du 7ème Carnaval d'hiver de Québec, Sa Majesté Barbara Ann 1ère, s'est dite attristée de voir approcher les dernières heures d'un Carnaval qui lui a apporté une expérience unique et une source de souvenirs impérissables.

Elle l'a fait hier midi, à l'occasion du diner hebdomadaire du Club Rotary de Québec. Remerciant d'une façon spéciale les efforts de son intendant qui lui a permis d'accéder au trône royal, elle n'en félicita pas moins ses compagnes Duchesses pour l'émouvant esprit sportif et l'entier appui qu'elles lui ont accordé. "Vous comprenez, sans doute, dit-elle, que nous sommes plutôt tristes, lorsqu'il ne nous reste plus que quelques heures à mener une vie de rois et de reines. Nous quittons cependant toutes le Carnaval avec un souvenir impérissable de la gentillesse et de l'amabilité reçue de toutes parts, au cours de ces festivités".

Elle avait été présentée par M. Adrien Lemire, intendant général des Duchés. Au cours de cette présentation, M. Lemire montra l'organisation gigantesque qu'est le Carnaval d'hiver, qui groupe dans ses 45 comités plus de 500 membres bénévoles. Il mit en particulier l'accent sur le Comité qui est sien, celui des Duchés.

Le président du Comité des Duchés ou l'intendant général, a pour rôle de nommer un intendant dans chacun des sept Duchés, de procéder au choix des Duchesses par voie de jury, d'organiser les petits couronnements, de mener à bonne fin sur le plan général la vente de la Bougie du Carnaval, de synchroniser les sorties des Duchesses et de voir à la publicité nécessaire à toutes choses.

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!

Comment faire disparaitre cet air "vieilli" prématuré

Qu'est-ce qui vieillit prématurément le visage d'une femme—qui lui donne pattes d'oie, petites rides, épiderme rugueux? La *déshydratation de la peau* causée par les rigueurs de l'hiver, les appartements surchauffés, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Si c'est là votre cas, vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée à l'allantoïne commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoïne dégage les pores obstrués par les cellules desséchées et permet à l'action de la lanoline richement hydratée, contenue dans la crème Pond's, d'agir en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme apparaît plus doux, plus velouté, *plus jeune*. Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

(ann.)

BOIS DE SCIAGE

A vendre, environ 40,000 pmp. de planches No 4 (sapin et épinette) à $20.00 du mille pieds chargés sur votre camion, 25 milles de Québec. Pour informations appelez LA 2-4694 de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

VENDEUSE DEMANDEE

avec expérience pour salon de chapeaux réputé de Québec. S'adresser au

SALON MARY MARIER
905 St-Jean

Noël, Alleyn & Rioux

CAMILLE NOEL, C.R
JACQUES ALLEYN
CLAUDE RIOUX
avocats
Tél.: LA 9-4941
59 d'Auteuil — Québec

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT

Suite 480, Edifice Grand-Allée
580 Est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous.
Tél.: LA 3-1471

PORTIER DEMANDÉ

à l'un des plus grands hôtels de Québec — parfaitement bilingue — expérience de préférence — bonne apparence — possédant licence de chauffeur — sobre et honnête — capable de fournir de bonnes références.

Appelez M. S.G. SCHOFIELD à MO 3-7881

COMMIS DE CHAMBRE DEMANDE

devra être parfaitement bilingue — expérience requise — bonne apparence — de 25 à 40 ans — vacances payées — ouvrage à l'année — boni — plan d'assurance et hospitalisation.

Ecrire en donnant références à :

DEPT 1066 LE SOLEIL.

DANS L'UN DES PLUS GRANDS HOTELS DE QUEBEC

TREMBLAY AUTOMOBILES Enr.

• Ste-Anne de Beaupré Tél.: CO 3-2627
• Québec Tél.: 661-6273

— *OFFRE A PRIX TRES REDUIT* —

Démonstrateur LARK 1960 — 8 cylindres, hard top, automatique, radio, intérieur cuir rouge, pneus blancs, etc.

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la

CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC EST

Aura lieu jeudi le 16 février prochain à 8 hres p.m. à l'édifice de la caisse, 510 est rue St-François, pour la reddition des comptes de la dernière année sociale et l'élection des officiers.

Ernest Guimont, sec.

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi

SPÉCIAL ANNONCÉ — 12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT BREEZE

SPÉCIAL ANNONCÉ — 25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT WISK

SPÉCIAL ANNONCÉ — GRATIS BROSSE À BEAUTÉ (valant 59c) AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS PRAISE

SPÉCIAL ANNONCÉ — 16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER LUX LIQUIDE

Diefenbaker

Application de mesures préconisées

Par Max HARRELSON

Ottawa (PA) Dans plusieurs domaines, le gouvernement Diefenbaker se prépare à appliquer les mesures de politique pro-canadienne qu'il préconise depuis quelque temps. Plusieurs de ces mesures affecteront les intérêts économiques américains.

On a décidé tout d'abord de supprimer les concessions appréciables accordées dans le domaine de l'impôt aux financiers américains et destinées à les encourager à placer des capitaux dans l'industrie canadienne.

Dans certains milieux, on se dit d'avis que la mesure démontrait que le Canada n'était plus intéressé aux capitaux étrangers, mais les autorités gouvernementales se sont empressées de nier cette assertion. Le ministre des Finances, M. Fleming, dit que la mesure était tout simplement destinée à encourager les Canadiens à multiplier leurs investissements.

La philosophie qui a inspiré cette nouvelle politique fut ainsi exprimée par le premier ministre:

"Nous voulons ainsi assurer au Canada une économie et une destinée qui soient vraiment canadiennes. A cette fin, nous prendrons des mesures pour accroitre la participation des Canadiens à l'administration de l'économie canadienne".

La revue américaine Business Week a révélé, à la suite d'un relevé fait auprès des hommes d'affaires canadiens, que la décision gouvernementale avait plutôt agacé qu'inquiété les milieux financiers américains. On semblait d'avis qu'elle n'aurait pas une grande ré-

(Suite à la page 18, 1ère col.)

VOTEZ!

LA REINE DE LA ST-VALENTIN

Steinberg's

LA REINE DES CAISSIÈRES

SIXIEME CONCOURS ANNUEL

DU 14 FÉV. AU 25 FÉV. 1961

CADEAUX POUR VOUS!

CONSCIENT DU RÔLE PRIMORDIAL joué par son personnel, Steinberg se joint pour la sixième année consécutive, au Super Market Institute (une organisation qui comprend plusieurs marchés alimentaires) pour organiser le concours: Prix de Bon Service aux Clients. Ce programme met en vedette le concours de la Reine des Caissières.

CES DERNIÈRES ANNÉES, Steinberg a remporté ces prix de "Reine des Caissières" aux concours internationaux:

1957—Titre canadien de Reine des Caissières
1958—Titre canadien de Reine des Caissières
1958—Titre international de Reine des Caissières
1959—Titre régional de Reine des Caissières
1960—Titre canadien de Reine des Caissières

NOTRE REINE des Caissières 1961 gagnera de magnifiques prix et représentera Steinberg au concours international de "Reine des Caissières" qui aura lieu à Chicago.

LES CLIENTS PEUVENT GAGNER DES PRIX DE Fleetwood CORPORATION

1er PRIX

UNE CONSOLE STEREOPHONIQUE SERIE "CUSTOM" allie un écran de télévision panoramique de 23" à un tourne-disques stéréophonique à 4 vitesses et un radio AM-FM à 12 lampes.

2ème PRIX

UN TELEVISEUR PORTATIF EFFILE, ECRAN 17" qui offre une réception "grand-modèle", dans un appareil-valise, mince et léger.

3ème PRIX

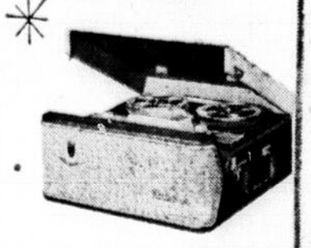

UN ENREGISTREUR. Tous les perfectionnements ultra-modernes vous permettent d'enregistrer avec la plus grande précision concerts, programmes de télévision et réunions de famille.

VOTEZ POUR VOTRE CAISSIÈRE et empaqueteur préférés en utilisant ces qualifications.

• courtoisie • apparence • efficacité • précision • soin de la marchandise • ordre et propreté • coopération • sens des responsabilités • fierté du travail

VOTEZ À CHACUNE DE VOS VISITES CHEZ STEINBERG — OBTENEZ DES BULLETINS DE VOTE DE LA CAISSIÈRE

ET plus de 100 AUTRES PRIX MAGNIFIQUES

Steinberg's